



UNESCO/BIE/C.60/Compte rendu et Décisions  
Genève, 8 mars 2011  
Original : anglais

---

**SOIXANTIÈME SESSION DU  
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 26-28 janvier 2011

**COMPTE RENDU ET DÉCISIONS**



## **Point 1. Ouverture de la session**

1. Après une brève introduction de la Directrice du BIE, Mme Clementina ACEDO, la 60<sup>e</sup> session du Conseil du BIE a été ouverte à 10 heures le mercredi 26 janvier 2011 par M. Ole BRISEID, Président du Conseil du BIE, qui a souhaité une chaleureuse bienvenue à tous les membres du Conseil et leur a exprimé ses vœux pour la nouvelle année 2011.
2. Avant de passer au point 2, adoption de l'ordre du jour provisoire, le Président du Conseil a fait connaître son point de vue sur les futures activités du BIE. Il a souligné le fait qu'en matière d'éducation, la qualité devient une notion clé très couramment utilisée par les ministères de l'éducation, les agences pour le développement et les organisations multilatérales. Une attention croissante est par conséquent accordée au contenu de l'éducation, à savoir des curricula pertinents, ainsi qu'à l'évaluation des résultats de l'apprentissage. Cela signifie que la mission du BIE se rapproche progressivement de la partie prioritaire de l'agenda politique en matière d'éducation, ce qu'a également reconnue la Conférence générale de l'UNESCO qui a demandé au Conseil du BIE d'élaborer une stratégie visant à faire du Bureau un centre d'excellence en matière de curricula. Le Président a appelé tous les membres du Conseil « à oser davantage, à faire preuve d'innovation et de dynamisme et à se tourner vers l'avenir pour réformer et restructurer le BIE en vue de cette importante mission ». Il a de surcroît souligné l'importance qu'il attache à ce que l'on entame dès que possible le processus de mise en œuvre et la mobilisation des ressources, sans pour autant compromettre ou préempter l'adoption de la Stratégie par la Conférence générale en octobre 2011.
3. Le représentant de la Fédération de Russie a souhaité rappeler aux membres du Conseil l'attaque terroriste dont Moscou a été victime le 24 janvier 2011, au cours de laquelle 35 personnes ont été tuées et environ 180 blessées, et il a encouragé les délégués à se joindre aux dirigeants mondiaux pour exprimer leurs condoléances à tous les peuples et à tous les pays touchés par des actes de terrorisme. Les membres du Conseil ont accueilli favorablement cet appel et ont déclaré partager le point de vue de l'intervenant selon lequel un bon niveau d'éducation constitue un élément dissuasif majeur pour éviter une telle violence.
4. Vingt-cinq États membres étaient représentés. Deux pays ont par ailleurs participé à la session en qualité d'observateurs. On trouvera la liste des participants en annexe IX.

## **Point 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté**

*(Document : UNESCO/BIE/C.60/1/Prov + Addendum)*

5. Au cours de l'adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté, les membres du Conseil ont déclaré partager l'opinion du Président du Conseil et du Président du Groupe administratif selon laquelle le point 4.7 relatif à l'approbation du rapport du Groupe administratif devrait être supprimé de l'ordre du jour compte tenu de l'approbation de la version révisée de la Résolution portant ouverture de crédit pour 2010 et de la Résolution portant ouverture de crédit pour 2011 (paragraphes 7 et 10 du rapport du Groupe administratif). L'ordre du jour, adopté sur cette base, est reproduit en annexe I.

### **DÉCISION**

**Le Conseil adopte l'ordre du jour et l'ordre du jour commenté de sa 60<sup>e</sup> session.**

### **Point 3. Activités du BIE durant l'année 2010**

*(Documents : UNESCO/BIE/C.60/2 et C.60/Inf. 2, annexe II)*

6. La Directrice du BIE a présenté les éléments significatifs de son rapport sur les activités du Bureau en 2010, en mettant l'accent sur les objectifs stratégiques et sur les principales réalisations des programmes du BIE, ainsi que sur la situation du Bureau en matière de ressources humaines et financières, tout en attirant également l'attention sur la conformité avec les axes d'action (secteur de l'éducation) de la Résolution 35 C/5 et sur l'importance du curriculum et de l'élaboration du curriculum pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous (l'exposé de la Directrice est joint en annexe VI).

7. Le Rapport du Groupe administratif (document: UNESCO/BIE/C.60/Inf.3, paragraphes 3 à 7, qui comprend aussi le texte révisé de la Résolution portant ouverture de crédit pour 2010) a été présenté par le Président du Groupe administratif et représentant de la Fédération de Russie, M. Amir BILYALITDINOV, Secrétaire général adjoint de la Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO (ce rapport est joint en annexe IV).

8. La Directrice et le personnel du BIE ont été félicités pour les réalisations de 2010. Le « Diplôme en conception et développement du curriculum », en particulier, a été considéré par les États membres comme une importante innovation, car il prouve que le BIE est déjà engagé sur la voie du changement et qu'il se rapproche de la mise en œuvre de la « Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula ». Le Groupe administratif a également été félicité par le Président du Conseil et les États membres pour l'efficacité de ses travaux et pour son excellent rapport.

9. Un débat très fructueux s'est ensuivi, au cours duquel l'évaluation systématique des activités du BIE, de leur impact et de leurs résultats, a été considérée comme essentielle pour que le BIE puisse devenir un centre d'excellence, et aussi pour qu'il puisse mobiliser efficacement des ressources. Il a en outre été suggéré qu'en évaluant systématiquement l'impact et les résultats de ses activités, le BIE pourrait disposer d'arguments solides pour solliciter des financements extrabudgétaires. Tout en remerciant la Directrice pour son exposé et en soulignant les améliorations significatives de la qualité du rapport, les États membres ont recommandé l'inclusion dans les futurs rapports d'une analyse globale des résultats obtenus, ainsi qu'une présentation des priorités du BIE et des défis auxquels celui-ci doit faire face. Il a de plus été suggéré que le BIE évalue aussi sa contribution aux objectifs de l'Éducation pour tous afin de mieux se faire connaître. La Directrice a convenu que des méthodes d'évaluation plus systématiques doivent être mises en place, comme cela est également mentionné dans le projet de Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula.

10. Répondant à une question posée par un État membre qui souhaitait savoir si les activités de développement des capacités du BIE bénéficiaient aux enseignants, la Directrice a expliqué que de nombreux pays sont confrontés aux problèmes de renforcement des capacités des enseignants lors de l'élaboration du curriculum. Elle a également précisé que le BIE était en train d'impliquer les enseignants dans le développement des capacités, et elle a mentionné à titre d'exemple les activités menées au Viet Nam au moyen de l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans le curriculum, et celles menées en Asie avec un réseau très étendu d'établissements de formation des enseignants sur les questions liées à l'Éducation pour le développement durable.

11. Des précisions ont été apportées par le Secrétariat sur la question des modules de formation régionaux et de leur adaptation à l'échelle mondiale, et sur la façon dont l'assistance technique fournie dans un pays peut être étendue à d'autres pays. Il a été expliqué que les modules de formation régionaux ont été conçus sur la base des besoins des différentes régions mais qu'ils peuvent être adaptés, par exemple, en utilisant des études de cas spécifiques à telle ou telle région (par exemple le module sur le changement climatique pour la région Asie et Pacifique peut être adapté et utilisé en Amérique latine). Il a en outre été expliqué qu'en termes d'assistance technique, les pays et les bureaux hors siège de l'UNESCO contactent directement le BIE et sollicitent son assistance pour des projets spécifiques. Par exemple, après qu'une assistance technique ait été fournie au Viet Nam sur l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans le curriculum, le bureau de l'UNESCO à Beyrouth a demandé au BIE d'organiser le même type d'assistance au Liban.

12. S'agissant du budget 2010, un certain nombre d'États membres ont fait remarquer que dans la mesure où l'Afrique constitue une priorité pour l'UNESCO, le taux d'exécution du projet d'« Apprentissage pour la vie et le travail dans les pays africains » était très faible. Dans sa réponse, la Directrice a souligné que l'Afrique est prioritaire pour le BIE aussi, comme le montre le fait que 55 pour cent de toutes les dépenses du programme global du BIE par région (hors programme mondial) sont consacrés à l'Afrique. Elle a de plus expliqué que les étapes de planification du projet de deux ans d'« Apprentissage pour la vie et le travail dans les pays africains » s'étaient déroulées tout au long de l'année 2010, mais que l'essentiel de la mise en œuvre allait avoir lieu en 2011. Se référant au taux d'exécution global de 81 pour cent, la Directrice a également souligné qu'il était important de prendre en compte le fait que le BIE avait pu réaliser certaines économies parce que deux postes de la catégorie des services professionnels n'avaient pas encore été pourvus.

#### DÉCISION

Conformément aux Statuts du BIE (Section II, Article V.b), stipulant qu'il « *supervise l'exécution du programme d'activités du Bureau* », le Conseil :

- **Prend note des commentaires et recommandations du Rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.60/Inf.3) ;**
- **Approuve le Rapport d'activités de la Directrice pour 2010 (UNESCO/BIE/C.60/2) ;**
- **Demande à la Directrice du BIE d'inclure dans les rapports annuels davantage de commentaires analytiques sur les résultats, l'impact et le produit des activités du Bureau, et en particulier sur les priorités et les défis qui se sont posés ;**
- **Approuve les comptes provisoires du BIE au 31 décembre 2010 (UNESCO/BIE/C.60/Inf.2), visés par le Bureau de la gestion financière de l'UNESCO, ainsi que la version révisée de la Résolution portant ouverture de crédit pour 2010 (paragraphe 7 du Rapport du Groupe administratif, document UNESCO/BIE/C.60/Inf.3) ;**
- **Délègue au Bureau du Conseil le pouvoir d'approuver les états de comptes 2010, approuvés par le Bureau de la gestion financière de l'UNESCO, à sa prochaine réunion, en été 2011.**

#### **Point 4. Programme d'activités du BIE pour 2011**

*(Document : UNESCO/BIE/C.60/3 + Addendum, annexe III)*

13. La Directrice du BIE a présenté les grandes lignes du projet de programme d'activités du BIE pour 2011, ainsi que son cadre budgétaire (voir l'exposé de la Directrice en annexe VII). Elle a notamment attiré l'attention sur l'alignement du BIE sur le secteur de l'éducation de l'UNESCO en termes de développement des capacités et d'assistance technique, de dialogue politique et de gestion du savoir, domaines qui ont tous été intégrés dans les plans de travail de l'UNESCO. Le représentant de la Fédération de Russie, en sa qualité de Président du Groupe administratif, a présenté les paragraphes 8 à 10 du rapport du Groupe, y compris la Résolution portant ouverture de crédit pour 2011 (UNESCO/BIE/C.60/Inf.3).

14. Un très riche débat s'est ensuivi après la présentation par la Directrice des activités prévues pour 2011, et plusieurs sujets ont été examinés. Le « Diplôme en conception et élaboration du curriculum » du BIE a une fois encore été salué comme une innovation significative et une très importante étape dans la transformation du BIE en centre d'excellence. Les travaux en cours pour faire également adopter le diplôme dans la région africaine ont eux aussi fait l'objet d'éloges. Il a en outre été suggéré qu'une Communauté de pratique pourrait être créée tout spécialement à l'intention des étudiants qui chercheront à obtenir ce diplôme, afin de leur permettre de poursuivre les discussions et afin de pouvoir évaluer l'impact de la formation. Enfin, sur le même sujet, il a été suggéré qu'un diplôme pour la région Asie permettrait aussi de répondre aux besoins et aux demandes.

15. Rejoignant la discussion précédente sur les activités et le budget pour 2010, plusieurs participants ont souligné la nécessité d'une évaluation plus approfondie des principales fonctions du BIE et de l'établissement d'un ordre de priorité en la matière. Il a également été suggéré que le BIE tire parti des ressources intellectuelles actuellement à sa disposition, telles que les membres de la Communauté de pratique, pour élargir et renforcer sa base de connaissances et de recherche, sans nécessairement devoir investir d'importantes ressources financières. S'agissant des programmes, il a été dit, en particulier, que l'on ne devrait pas réduire davantage les ressources allouées au dialogue politique, dans la mesure où il s'agit là d'une importante fonction du BIE.

16. La Directrice a remercié les membres du Conseil pour ce débat très stimulant et a répondu à leurs questions judicieuses. Elle a tout d'abord souligné qu'en dépit des défis auxquels il est confronté, le BIE reste optimiste quant au fait que de grandes réformes peuvent être opérées même en période de crise financière. L'année 2011 sera une année très importante dans la mobilisation de fonds pour le prochain biennium et la préparation de la mise en œuvre de la Stratégie. La Directrice a dit partager l'avis des États membres quant au fait qu'il convient de veiller à ce que le BIE ne soit pas sollicité jusqu'à la limite de rupture en ayant à répondre à de trop nombreuses demandes et elle a précisé que les activités menées au niveau régional sont systématiquement et étroitement coordonnées avec les bureaux régionaux de l'éducation, les bureaux hors siège et les autres partenaires de l'UNESCO. Elle a en outre indiqué aux membres du Conseil qu'un audit externe des comptes du BIE était également prévu avec le siège, et dont les résultats permettraient de disposer d'éléments supplémentaires pour la mise en œuvre de la Stratégie.

## DÉCISION

Conformément aux Statuts du BIE (Section II, Article V.b), stipulant que le Conseil est chargé « de définir de manière détaillée, dans le cadre du programme et budget adoptés par la Conférence générale et compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par le Bureau », le Conseil :

- **Prend note** des commentaires et recommandations du Rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.60/Inf.3) ;
- **Approuve** les activités du BIE prévues pour 2011 (UNESCO/BIE/C.60/3), étant entendu qu'il sera tenu compte, pour leur exécution, des observations faites par le Conseil ;
- **Approuve** le projet de budget du BIE pour 2011 (UNESCO/BIE/C.60/3-Addendum), ainsi que la Résolution portant ouverture de crédit pour 2011 (paragraphe 10 du Rapport du Groupe administratif, document UNESCO/BIE/C.60/Inf.3).

### Point 5. Projet de « Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula »

(Document : UNESCO/BIE/C.60/Stratégie Centre d'excellence, annexe V)

17. Avant d'ouvrir la discussion sur le projet de Stratégie, le Président du Conseil a rappelé aux délégués que le 27 janvier avait été désigné par l'Assemblée générale des Nations Unies « Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'holocauste », et à cette occasion, les participants ont rendu hommage aux millions de victimes en observant une minute de silence.

18. Le Président du Conseil a souhaité la bienvenue à M. Qian TANG, Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation. Afin que le Conseil bénéficie pleinement de sa présence, le Président a annoncé que M. Tang allait s'exprimer en donnant son point de vue sur le BIE et son Conseil dans le contexte plus large des activités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation.

19. M. Tang a d'abord fait part au Conseil des regrets de Mme Irina BOKOVA de ne pas être en mesure de participer à la 60e session, car elle est retenue par d'autres engagements. Il a ensuite rappelé les très fortes attentes quant à un impact accru de l'UNESCO sur l'éducation, en termes d'activités plus visibles et de résultats plus concrets. Il a donné un aperçu général de la restructuration stratégique du secteur de l'éducation ainsi que des orientations stratégiques suivies, en particulier pour faire retrouver à l'UNESCO son rôle prépondérant en matière d'éducation. M. Tang a ensuite souligné la nécessité de s'assurer de l'adoption d'une stratégie claire et solide en ce qui concerne les partenariats et la communication, d'un meilleur alignement des profils du personnel sur les domaines prioritaires et de la constitution d'une équipe hautement qualifiée pour le secteur de l'éducation (siège, bureaux hors siège et instituts). À son avis, a-t-il poursuivi, « il est important de faire en sorte que les instituts représentent un élément constitutif très solide du secteur de l'éducation ».

20. Poursuivant son intervention devant le Conseil, M. Tang a remercié le Président du Conseil, ainsi que le Groupe de travail chargé de finaliser le projet de Stratégie du BIE en tant que centre d'excellence, et en particulier M. l'Ambassadeur Rodolphe IMHOOF pour ses qualités de leader, et la Suisse pour son généreux soutien. Il a rappelé au Secrétariat et aux États membres qu'il fallait entamer immédiatement les préparatifs pour que la Stratégie puisse

être mise en œuvre d'ici à janvier 2012, après son adoption officielle à la Conférence générale d'octobre 2011. Il a demandé que les États membres suggèrent ce que le BIE devrait faire en termes de préparatifs, et qu'ils appuient la Directrice et son équipe dans cette tâche. M. Tang a conclu ses propos en indiquant qu'il allait rendre compte de la session à la Directrice générale de l'UNESCO, car l'Organisation travaille actuellement sur la Résolution 36/C et sur le budget pour la période 2012-2013.

21. Au cours de la discussion qui s'est ensuivie, les participants à la session du Conseil se sont félicités des nouveaux développements intervenus, mais ont également déclaré qu'une meilleure communication avec les États membres était nécessaire, de même qu'une plus grande transparence en ce qui concerne les allocations financières aux instituts provenant du budget ordinaire de l'UNESCO. M. Tang a assuré aux membres du Conseil que les États membres sont les acteurs les plus importants pour la réalisation, au niveau mondial, des objectifs de l'Éducation pour tous. Il s'est également référé au rôle joué par l'UNESCO pour atteindre une éducation de qualité pour tous, ainsi qu'aux travaux sur la recherche d'un moyen de mesurer la qualité de l'éducation, sans se limiter aux résultats des évaluations de la performance. Enfin, réagissant aux observations des États membres, M. Tang a réaffirmé à quel point il est important de travailler ensemble, non seulement au sein de l'UNESCO mais aussi avec les autres agences et organisations du système des Nations Unies.

22. L'Ambassadeur Imhoof, Président du Groupe de travail chargé de finaliser le projet de Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula, et Délégué permanent de la Suisse auprès de l'UNESCO, a présenté les grandes lignes du projet de Stratégie ainsi que le processus de préparation de ce projet. Il a ensuite remercié le Groupe de travail et les trois consultants, ainsi que tous les autres collaborateurs impliqués dans l'élaboration du projet de Stratégie. Comme M. Tang, il a reconnu que pour aller de l'avant, le BIE et l'UNESCO devaient mettre l'accent sur la qualité, ce qui correspond exactement à l'orientation que la Stratégie va donner au BIE dans le domaine du curriculum. L'Ambassadeur Imhoof a déclaré approuver le projet de Stratégie et a invité instamment les États membres à faire de même.

23. Un bref débat a eu lieu après la présentation du projet de Stratégie par l'Ambassadeur Imhoof, au cours duquel les États membres ont été instamment invités par le Président du Conseil à adopter le projet de Stratégie dans la mesure où celui-ci reflète un consensus général atteint après une large consultation avec les membres du Conseil du BIE et les membres de chaque groupe électoral de l'UNESCO. Le Président du Conseil a également suggéré que les États membres présentent des observations sur le processus qui va s'engager pour conduire à l'adoption de la Stratégie par la Conférence générale et sur la mise en œuvre future de cette stratégie. Les participants à la session du Conseil ont alors suivi la proposition de leur Président en approuvant à l'unanimité le projet de Stratégie. L'Ambassadeur Imhoof a remercié les États membres ayant participé à ce débat pour leur approbation et a rappelé au Conseil que le projet de Stratégie est un document adopté par consensus qui servira d'orientation au BIE afin que celui-ci puisse devenir un centre d'excellence en matière de curricula. Enfin, M. Tang a pris la parole pour décrire le rôle que le siège de l'UNESCO et les États membres vont jouer et l'appui qu'ils pourront apporter à la Directrice du BIE et à son personnel.

## DÉCISION

La 60<sup>e</sup> session du Conseil du BIE :

- **Rappelant les Résolutions 33 C/Rés.90, 34 C/Rés.4 and 35 C/Rés.14, ainsi que le document 35 C/18 ;**
- **Reconnaissant les contributions du Groupe de travail chargé de finaliser la Stratégie ;**
- **Prenant note du processus de consultation qui s'est tenu avec les États membres, les partenaires bilatéraux et les autres parties prenantes pour finaliser ce document ;**
- **Réaffirmant la priorité accordée à l'éducation dans le cadre du mandat de l'UNESCO et prenant la mesure de l'engagement de la Directrice générale à renforcer le rôle de l'UNESCO dans la promotion de l'éducation de qualité pour tous ;**
- **Approuve la Stratégie proposée ;**
- **Prend note de l'estimation des implications financières de la Stratégie telle qu'elle figure en annexe au projet de Stratégie ;**
- **Demande à la Directrice générale de prendre les dispositions nécessaires à son adoption par la 36<sup>e</sup> session de la Conférence générale, en tenant dûment compte du fait qu'un financement spécifique accru est indispensable pour la mise en œuvre des actions recommandées ;**
- **Demande à la Directrice du BIE, en étroite coopération avec le Conseil du BIE et avec le soutien actif du siège et des bureaux hors siège de l'UNESCO, ainsi que des autres parties prenantes, de prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie lorsqu'elle aura été adoptée par la Conférence générale ;**
- **Demande également à la Directrice du BIE de rechercher, en coopération avec le Conseil du BIE par l'intermédiaire de son Président, des fonds extrabudgétaires supplémentaires pour les activités programmatiques proposées dans la Stratégie ;**
- **Invite les États membres à appuyer la réalisation des objectifs de la Stratégie, notamment au moyen d'un soutien extrabudgétaire.**

### Point 6. Réflexions sur la mise en œuvre de la Stratégie après son adoption par la Conférence générale

24. La Directrice du BIE a commencé par remercier les États membres pour leur soutien appuyé à la Stratégie et a poursuivi en présentant le calendrier des travaux préparatoires, avant la Conférence générale d'octobre 2011. Elle a en particulier souligné qu'il était important de s'assurer qu'un projet de plan d'action soit discuté et révisé à la réunion du Bureau du Conseil en septembre 2011, et qu'il soit ensuite officiellement approuvé à la 61<sup>e</sup> session du Conseil du BIE en janvier 2012, après l'adoption officielle de la Stratégie par la Conférence générale en octobre 2011 (on trouvera l'exposé de la Directrice en annexe VIII).

25. Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont exprimé leur appui à la Directrice du BIE et à son personnel en ce qui concerne le calendrier des préparatifs. Il a été

suggéré, dès lors qu'un plan de mise en œuvre est rédigé, qu'il soit envoyé à tous les membres du Conseil afin d'obtenir des réactions en retour et des apports des États membres, ce qui permettrait de faire en sorte que ce processus ne soit pas le fruit du travail du Secrétariat seul mais aussi celui de tous les membres du Conseil. Il a également été déclaré qu'il convenait de définir clairement les priorités en préparant le plan de mise en œuvre.

26. La Délégation suisse a souligné que dans le cadre de la Stratégie du BIE en tant que centre d'excellence, il importait de renforcer le lien entre le BIE et la Conférence internationale de l'éducation (CIE), que la Suisse continue à accueillir et à soutenir. Elle a en outre demandé que l'on prépare un plan de travail et des propositions pour la 61<sup>e</sup> session du Conseil du BIE et que cette demande figure dans le projet de décision. M. Charles BEER, Conseiller d'Etat de la République et Canton de Genève et chef de la Délégation suisse, chargé du Département de l'instruction publique, a indiqué que la Suisse serait prête à considérer une contribution financière substantielle pour la prochaine session de la CIE si les efforts nécessaires étaient déployés pour suggérer des thèmes pertinents, proposer des dates et détailler les implications financières de la 49<sup>e</sup> session de la Conférence, dans le cadre du plan de mise en œuvre de la Stratégie du BIE en tant que centre d'excellence, et pour constituer le Groupe de travail, à la 61<sup>e</sup> session du Conseil du BIE.

#### **DÉCISION**

##### **La 60<sup>e</sup> session du Conseil du BIE :**

- **Prend note des réflexions préliminaires du Secrétariat telles que présentées oralement par la Directrice du BIE;**
- **Demande à la Directrice du BIE d'élaborer, sur la base des réflexions du Conseil, un projet de plan préliminaire de mise en œuvre qui sera présenté au Bureau du Conseil du BIE, pour examen, à sa prochaine réunion ;**
- **Demande également à la Directrice du BIE, après adoption formelle de la Stratégie par la Conférence générale, de préparer un plan de mise en œuvre, y compris des propositions pour la prochaine Conférence internationale de l'éducation (49<sup>e</sup> session), qui sera présenté à la 61<sup>e</sup> session du Conseil, pour discussion et adoption.**

#### **Point 7. Discussion sur la mobilisation de ressources pour le BIE**

27. La Directrice a brièvement présenté la question de l'estimation des implications financières de la Stratégie et a apporté des précisions quant à la structure budgétaire du BIE qui se compose : de l'allocation budgétaire régulière de l'UNESCO, essentiellement utilisée pour couvrir les coûts du personnel ; des contributions des donateurs au programme principal ; d'autres ressources extrabudgétaires ciblées, et d'autres recettes telles que celles obtenues en application de la politique de récupération des coûts. La Directrice a remercié le pays hôte, la Suisse, pour avoir bien voulu renouveler son engagement financier au titre des trois prochaines années.

28. Après son explication de la structure budgétaire, la Directrice a souligné la nécessité de rechercher de nouvelles contributions bilatérales de donateurs pour le programme principal et d'obtenir des engagements de financement pour plusieurs années. Elle a ensuite souligné que le

fait de travailler à la transformation du BIE en centre d'excellence le place en très bonne position en termes de mobilisation de ressources supplémentaires, en raison de sa contribution à la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous et aux efforts déployés pour améliorer la qualité de l'éducation. En termes d'approche stratégique, d'autres agences du Système des Nations Unies, de même que le secteur privé et l'Initiative de mise en œuvre accélérée du programme Education pour tous de la Banque mondiale, seront approchées pour obtenir des financements ou des cofinancements de projets spécifiques.

29. Les États membres ont examiné et présenté diverses idées, en se concentrant plus particulièrement sur les partenariats avec le secteur privé, qui devient de plus en plus impliqué dans les projets humanitaires. Certains États membres ont demandé des éclaircissements quant à l'autonomie dont le BIE dispose par rapport au siège pour l'accès à de telles ressources. M. Alexandre SANNIKOV, représentant du secteur de l'éducation, a rappelé au Conseil que le BIE a accès à d'autres possibilités de financement, notamment aux modalités de financement de l'UNESCO, en sa qualité d'institut de catégorie I et que, par ailleurs, il est libre de rechercher des ressources par ses propres moyens. Il a également rappelé aux participants que l'allocation financière de l'UNESCO est votée par la Conférence générale et qu'il appartient aux États membres de décider si elle doit être augmentée ou non.

30. Une demande a également été présentée en faveur de la préparation d'un projet de plan de mobilisation de ressources, à soumettre au Bureau du Conseil à sa réunion de septembre 2011. Un consensus général s'est en outre dégagé quant au fait que la mobilisation de ressources doit commencer le plus tôt possible. Un État membre a réaffirmé que tous les membres du Conseil devraient être impliqués dans le processus de planification, et que l'état d'avancement de ce processus devrait être porté à la connaissance du Bureau à sa réunion de septembre 2011.

31. La Directrice a remercié les délégués pour leurs observations et a confirmé que l'une de ses responsabilités consiste à rechercher des fonds pour le BIE. Elle a en outre souligné combien il est important pour elle de pouvoir bénéficier du soutien du Conseil afin de renforcer son action.

## DÉCISION

La 60<sup>e</sup> session du Conseil du BIE :

- **Rappelant les Résolutions 34 C/Rés.4 et 35 C/Rés. 14 ;**
- **Appelle les membres du Conseil du BIE à soutenir la Directrice du BIE dans sa recherche de ressources financières supplémentaires, en particulier sous la forme de contributions de base dans le cadre d'accords pluriannuels, ainsi que d'autres ressources extrabudgétaires, y compris en provenance du secteur privé ;**
- **Demande à la Directrice du BIE d'élaborer, sur la base des réflexions du Conseil, un projet de plan de mobilisation de ressources financières qui sera présenté au Bureau du Conseil du BIE, pour examen, à sa prochaine réunion.**

## Point 8. Dates de la 61<sup>e</sup> session du Conseil

### DÉCISION

Le Conseil décide de proposer à la Directrice générale de l'UNESCO que :

- La 61<sup>e</sup> session du Conseil ait lieu, en principe, du 25 au 27 janvier 2012. Elle devrait être précédée par une réunion du Groupe administratif ;
- La réunion du Bureau du Conseil ait lieu, en principe, la première semaine de septembre 2011, à Genève.

## Point 9. Questions diverses

### DÉCISION

S'agissant du rapport à la Conférence générale sur la dernière période biennale, le Secrétariat du BIE préparera un projet à distribuer aux membres du Conseil, pour d'éventuels commentaires avant sa soumission à la Directrice générale de l'UNESCO.

### DÉCISION

Le Conseil charge son Président de transmettre le projet de Stratégie à la 36<sup>e</sup> session de la Conférence générale.

## Point 10. Adoption des décisions de la 60<sup>e</sup> session

(Document: UNESCO/BIE/C.60/Décisions/Prov.)

### DÉCISION

Conformément à son Règlement intérieur (IV, Section XI, Règle 22, paragraphes 1 et 2), qui prévoit que « le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session » et que « le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session », le Conseil :

- Approuve le texte de ses décisions (UNESCO/BIE/C.60/Décisions/Prov.) ;
- Charge le Secrétariat du BIE de publier le document « Compte rendu et décisions de la 60<sup>e</sup> session du Conseil » d'ici à la fin du mois de mars 2011, après avoir distribué un projet de ce document aux membres du Conseil, aux fins d'éventuels commentaires.

## Point 11. Clôture de la 60<sup>e</sup> session

32. Avant la clôture de la 60<sup>e</sup> session du Conseil du BIE, le Président a remercié les membres du Conseil pour leur travail qui s'est avéré à la fois difficile et constructif, ainsi que pour leur participation active à cette très fructueuse session. Il a en outre réaffirmé que la session avait été très importante pour ouvrir la voie au BIE dans l'accomplissement de sa mission consistant à devenir un centre d'excellence en matière de curricula. « Notre

ambition », a-t-il dit, « consistera à placer le BIE au centre de l'éducation mondiale en ce qui concerne la qualité, et plus particulièrement l'élaboration du curriculum, laquelle se situe au cœur même de la qualité de l'éducation ». Il a conclu en faisant observer « que cela est parfaitement possible mais qu'il faudra beaucoup travailler, dans le cadre d'une action commune du BIE, de son Conseil et du siège de l'UNESCO. »

33. Le Président a déclaré close la 60<sup>e</sup> session du Conseil le vendredi 28 janvier 2011 à 10h30.



Annexe 1  
UNESCO/BIE/C.60/1/Add.  
Genève, le 7 septembre 2010  
Original : anglais

---

**SOIXANTIÈME SESSION DU  
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 26–28 janvier 2011

**ORDRE DU JOUR ET ORDRE DU JOUR COMMENTÉ**

## **ORDRE DU JOUR**

Mercredi 26 janvier 10h – 13h

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour (UNESCO/BIE/C.60/1/Prov.) et de l'ordre du jour commenté (UNESCO/BIE/C.60/1/Prov./Add.)**
- 3. Activités du BIE durant l'année 2010**
  - 3.1 Rapport de la Directrice (UNESCO/BIE/C.60/2)
  - 3.2 1<sup>ère</sup> partie du rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.60/Inf.3)
  - 3.3 Débat
  - 3.4 Réponse de la Directrice aux questions des membres du Conseil
  - 3.5 Approbation du rapport d'activités 2010
  - 3.6 Approbation des comptes provisoires 2010 (UNESCO/BIE/C.60/Inf.2)

Mercredi 26 janvier 15h – 18h

- 4. Programme d'activités du BIE pour 2011**
  - 4.1 Propositions de la Directrice (UNESCO/BIE/C.60/3)
  - 4.2 2<sup>e</sup> partie du rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.60/Inf.3)
  - 4.3 Débat
  - 4.4 Réponse de la Directrice aux questions des membres du Conseil
  - 4.5 Approbation du programme d'activités pour 2011
  - 4.6 Approbation du budget pour 2011

18h – 20h      *Cocktail*

Jeudi 27 janvier 10h – 13h

- 5. Projet de « *Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula* » (UNESCO/BIE/C.60/Stratégie centre d'excellence)**
  - 5.1 Présentation du projet de Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence par le Président du Groupe de travail chargé de finaliser la Stratégie
  - 5.2 Commentaires et échanges de points de vue
  - 5.3 Approbation du projet de « *Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula* »

Jeudi 27 janvier 15h – 18h

- 6. Réflexions sur la mise en œuvre de la Stratégie après son adoption par la Conférence générale**
- 7. Discussion sur la mobilisation de ressources pour le BIE**

Vendredi 29 janvier 10h – 13h

- 8. Dates de la 61<sup>e</sup> session du Conseil**
- 9. Questions diverses**
- 10. Adoption des décisions de la 60<sup>e</sup> session (UNESCO/BIE/C.60/Décisions/Prov.)**
- 11. Clôture de la 60<sup>e</sup> session**

## **ORDRE DU JOUR COMMENTÉ**

La 60<sup>e</sup> session du Conseil se tiendra en salle A du Centre de conférences de Varembe (CCV), 9/11 rue de Varembe (en face du Centre international de conférences de Genève – CICG).

Elle débutera le mercredi 26 janvier 2011 à 10h et il est prévu qu'elle se termine le vendredi 28 janvier 2011 à 13h.

L'horaire de travail de la session sera le suivant : le mercredi 26 janvier et le jeudi 27 janvier de 10h à 13h et de 15h à 18h ; et le vendredi 28 janvier de 10h à 13h.

Comme l'année précédente, le Groupe administratif se réunira dans les locaux du BIE, salle Cecilia Braslavsky, 15 route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex, Genève, le lundi 24 janvier 2011, de 10h à 13h et de 15h à 18h, et le mardi 25 janvier 2011, du 10h à 13h.

### **Mercredi 26 janvier 2011, de 10h à 13h**

#### **1. Ouverture de la session**

La session sera ouverte le mercredi 26 janvier à 10h par S.E. M. Ole BRISEID (Norvège), Président du Conseil du BIE.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté**

*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.60/1/Prov + Addendum*

L'avant-projet d'ordre du jour et le calendrier de la session ont déjà été discutés et approuvés par le Bureau du Conseil le 7 septembre 2010. Néanmoins, conformément à son Règlement intérieur (section IV, article 4, par. 5), « *Après l'adoption de l'ordre du jour le Conseil peut, au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session.* »

### **DÉCISION**

#### **Le Conseil est invité**

- à commenter et, le cas échéant, à amender le projet d'ordre du jour ;
- à en adopter la forme définitive.

#### **3. Activités du BIE durant l'année 2010**

*DOCUMENTS : UNESCO/BIE/C.60/2 Rapport de la Directrice ; UNESCO/BIE/60/Inf. 2 Comptes provisoires 2010 ; et UNESCO/BIE/C.60/Inf. 3 Rapport du Groupe administratif qui sera distribué au début de la réunion.*

- 3.1 La Directrice présentera les points saillants du rapport d'activités en 2010.
- 3.2 Le Conseil prendra connaissance de la première partie du Rapport du Groupe administratif sur les activités réalisées en 2010.
- 3.3 Le Conseil débatera du rapport d'activités réalisées en 2010.
- 3.4 La Directrice et/ou les coordonnateurs des programmes répondront aux questions du Conseil.

3.5 Le Conseil procèdera à l'approbation du rapport d'activités 2010.

3.6 Le Conseil procèdera à l'approbation des comptes provisoires 2010 et de la résolution portant ouverture de crédit pour 2010.

#### **DÉCISION**

**Conformément aux Statuts du BIE stipulant qu'il « supervise l'exécution du programme d'activités du Bureau », le Conseil est invité :**

- à discuter et adopter le Rapport de la Directrice sur les activités réalisées durant l'année 2010 ;
- à discuter et approuver la partie du Rapport du Groupe administratif relative aux activités en 2010 ;
- à approuver les comptes provisoires du BIE pour 2010 et la résolution portant ouverture de crédit pour 2010 ;
- à déléguer à son Bureau la compétence d'approuver les comptes certifiés pour 2010.

#### **Mercredi 26 janvier, de 15h à 18h**

#### **4. Programme d'activités du BIE pour 2011**

*DOCUMENTS :* UNESCO/BIE/C.60/3 Rapport de la Directrice et UNESCO/BIE/C.60/Inf.3 Rapport du Groupe administratif qui sera distribué au début de la réunion.

4.1 La Directrice présentera les propositions pour un programme d'activités, ainsi que le projet de budget pour 2011.

4.2 Le Conseil prendra connaissance de la seconde partie du Rapport du Groupe administratif relative aux propositions d'activités et de budget pour 2011.

4.3 Le Conseil discutera des propositions pour les programmes en 2011.

4.4 La Directrice et/ou les coordonnateurs des programmes répondront aux questions du Conseil.

4.5 Le Conseil procèdera à l'approbation du Programme d'activités pour 2011.

4.6 Approbation du budget pour 2011.

#### **DÉCISION**

**Conformément aux Statuts du BIE qui disposent que le Conseil est chargé de définir « de manière détaillée, dans le cadre du programme et du budget adoptés par la Conférence générale et compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par le Bureau », le Conseil est invité :**

- à commenter les propositions de programmes et de budget de la Directrice pour 2011 ;
- à débattre de la partie du Rapport du Groupe administratif concernant le programme de 2011 et à l'adopter ;
- à approuver le projet de programme d'activités pour 2011 ;
- à approuver le projet de budget et le projet de résolution portant ouverture de crédit pour 2011.

**Jeudi 27 janvier, de 10h à 13h**

**5. Projet de « *Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula* »**

*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.60/Stratégie centre d'excellence*

Le Président du Groupe de travail chargé de finaliser la Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula présentera le projet de Stratégie.

Le Conseil sera invité à faire des commentaires et à échanger des points de vue.

Le Conseil procédera à l'approbation formelle du projet de « *Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula* ».

**DÉCISION**

**Le Conseil est invité :**

- à discuter et à faire des commentaires sur le projet de « *Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula* » ;
- à l'adopter dans sa forme finale.

**Jeudi 27 janvier, de 15h à 18h**

**6. Réflexions sur la mise en œuvre de la *Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula* après son adoption par la Conférence générale**

Le Conseil sera invité à réfléchir et à faire des recommandations concernant les prochaines étapes de la mise en œuvre de la Stratégie après qu'elle aura été présentée et approuvée par la Conférence générale au cours de sa 36<sup>e</sup> session en octobre 2011.

**7. Discussion sur la mobilisation de ressources pour le BIE**

La Directrice fera un exposé oral et informera le Conseil des principales activités de mobilisation de ressources du BIE.

Le Conseil sera invité à débattre et à faire des recommandations.

**Vendredi 28 janvier, de 10h à 13h**

**8. Dates de la 61<sup>e</sup> session du Conseil**

**DÉCISION**

**Le Conseil est invité à fixer les dates de :**

- sa 61<sup>e</sup> session, conformément aux procédures établies, début 2012 ; cette session devrait être précédée de la réunion du Groupe administratif ;
- la réunion de son bureau en été 2011.

**9. Questions diverses**

**10. Adoption des décisions de la 60<sup>e</sup> session**

*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.60/Decisions/Prov.*

**DÉCISION**

**Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (section XI, article 22), qui prévoit que « le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session » et que « le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session », le Conseil est invité :**

- à examiner le texte du projet de décisions de la 60<sup>e</sup> session ;
- à l'adopter ;
- à demander au BIE de publier le texte d'ici au début du mois de mars 2011.

**11. Clôture de la 60<sup>e</sup> session**

## SOIXANTIÈME SESSION DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Genève, 26–28 janvier 2011

### RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION SUR LES ACTIVITÉS MENÉES AU COURS DE LA PÉRIODE ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2010

Le présent rapport porte sur la période comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010**. Des informations supplémentaires seront fournies, pendant la session du Conseil, sur les activités menées en novembre et décembre. Les données budgétaires portent sur les comptes arrêtés au 31 octobre 2010. Les comptes pré-définitifs arrêtés au 31 décembre 2010 (UNESCO/BIE/C.60/Inf.2) seront présentés au Conseil en janvier, après leur approbation par le Contrôleur financier.

Ce rapport se compose de trois parties:

- I. Rapport général;
- II. Fiches descriptives sur les activités;
- III. Données budgétaires au 31 octobre 2010.

## I. RAPPORT GÉNÉRAL

### Introduction

1. Le présent rapport a pour objet de refléter les réalisations et les défis à relever dans le cadre de l'application des programmes et activités 2010, tels que ces derniers ont été conçus et mis en œuvre dans le cadre des objectifs stratégiques et des résultats attendus décrits dans les documents 34 C/4 et 35 C/5 et dans la Stratégie du BIE pour 2008-2013. Les travaux de cette année ont également été influencés par le processus d'élaboration de la Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence pour le curriculum et les questions liées au curriculum. Ce processus de préparation produit déjà des changements en termes d'orientation des activités.
2. L'année 2010 aura été un véritable point de départ pour l'opération des changements programmatiques. Des résultats très concrets ont été obtenus dans l'application de la Stratégie du BIE pour 2008-2013, et le BIE a bien avancé dans la constitution d'une base de formation et de connaissances qui va permettre la mise en œuvre d'un nouveau modèle de renforcement des capacités pour appuyer les États membres d'une manière plus spécialisée, durable, à long terme et approfondie. La production intellectuelle, le développement institutionnel avec les partenaires universitaires et l'instauration d'un diplôme en conception et développement du curriculum témoignent de cette nouvelle orientation. Ce nouveau programme de renforcement des capacités fait ressortir une approche Sud-Sud et Nord-Sud-Sud et comme toute innovation, pose aussi de nouveaux défis.
3. L'accent a été plus particulièrement placé sur la satisfaction des besoins des États membres en Afrique, avec aussi une plus grande attention portée à l'intensification des actions en les ciblant davantage. Des directives et instruments relatifs à la promotion de l'égalité hommes-femmes dans les manuels, la révision du curriculum et la formation des enseignants sont en cours de préparation comme contribution au renforcement de l'égalité entre les sexes. Des systèmes de coopération Sud-Sud et triangulaires Nord-Sud-Sud ont été mis sur pied pour consolider les échanges d'expériences et de bonnes pratiques. Des contributions ont été apportées aux plates-formes intersectorielles pertinentes, en particulier en ce qui concerne la sensibilisation au changement climatique, l'éducation en matière de VIH/SIDA et l'éducation post-conflit et post-catastrophe.
4. Le suivi de la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) a conduit à l'adoption par l'UNESCO, les partenaires des Nations Unies, les ONG, les régions et les États membres, d'une nouvelle position en matière d'éducation pour l'inclusion. Cette dernière devient partie intégrante de la stratégie adoptée pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous, qui englobe l'inclusion et la qualité de l'éducation. Le BIE a joué un rôle important à cet égard, avec un solide programme d'activités ciblées et de renforcement des capacités pour une application de curricula inclusifs aux niveaux mondial, régional et sous-régional.
5. Le BIE est en train de devenir un centre d'excellence en matière de curriculum. C'est un processus sans précédent qui est en train de se dérouler, sous la conduite d'un groupe de travail composé de représentants de douze États membres du Conseil du BIE, de toutes les régions de l'UNESCO, qui travaillent avec des consultants de haut niveau, le Secrétariat du BIE et un représentant du Secteur de l'éducation pour préparer puis proposer au Conseil du BIE une version finale du projet de Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curriculum. Les premiers travaux sur la Stratégie ont bénéficié des résultats d'une enquête auprès des partenaires du BIE, qui visait à obtenir des informations sur leur perception du rôle du Bureau et du chemin à parcourir pour devenir un centre d'excellence. Une version définitive du projet de Stratégie a été préparée puis distribuée aux représentants du Conseil du BIE et aussi aux États Membres n'ayant pas de représentants au Conseil. Si tout se passe comme prévu, le Conseil du BIE devrait approuver cette Stratégie à sa 60<sup>e</sup> session, en janvier 2011. Il reste encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre cette Stratégie exigeante et novatrice.
6. Le curriculum, au sens large, est un élément moteur clé pour la réforme de l'éducation, dans la mesure où il définit une feuille de route sur ce que l'éducation est censée accomplir pour le bon déroulement de la vie des enfants et des adolescents ainsi que pour nos sociétés tout entières. Aujourd'hui, le curriculum fluctue et s'ajuste en permanence pour mieux transmettre les capacités et compétences

nécessaires à l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion et au renforcement du développement dans le contexte contemporain de la mondialisation. En ce sens, il définit des objectifs et des valeurs, des contenus et des compétences, et il est aujourd'hui de plus en plus axé sur les résultats et les processus ainsi que sur les dimensions pluridisciplinaires et sur le développement de compétences et capacités génériques.

7. Dans ce nouveau cadre, le rôle sans pareil que le BIE joue au sein de l'UNESCO et ses avantages comparatifs au regard des partenaires universitaires et des autres partenaires internationaux deviennent de plus en plus évidents, mais le processus exige que l'on opère des changements internes, que l'on surmonte les difficultés financières et que l'on repositionne ou élargisse certains de ses services. En réalité, pour le BIE, le fait d'être un centre mondial et une institution orientée vers le terrain, qui dispose de connaissances spécialisées sur l'élaboration des curricula, le fait d'apporter une dimension internationale et comparative à la production de connaissances et le fait de générer des synergies entre ses trois principales fonctions que sont le renforcement des capacités, la production de connaissances et le dialogue politique sur l'élaboration des curricula ne constituent qu'un point de départ.

8. L'alignement des activités du BIE sur les besoins régionaux et nationaux a également conduit, en 2010, à la conclusion de nouveaux accords de coopération pour une mise en œuvre conjointe du programme aux niveaux régionaux. Dans le cadre de la réforme de l'Organisation des Nations Unies, les connaissances et l'expérience spécialisées du BIE ont été mises à profit par les bureaux hors Siège et les ministères de l'éducation pour renforcer leur participation aux programmes des équipes de pays des Nations Unies, notamment aux initiatives pilotes d'« éducation regroupée » comme celle lancée au Vietnam. Le nombre des demandes d'assistance technique spécifique à un pays et de travaux conceptuels dans le domaine de l'élaboration du curriculum, effectuées sur la base d'une récupération totale des coûts, a considérablement augmenté, et deux nouveaux programmes à long terme en sont au stade de la formulation. Le BIE demeure conscient de la nécessité de hiérarchiser ses interventions afin d'utiliser ses ressources limitées avec efficacité et efficience.

9. Sur la base du cadre budgétaire approuvé en janvier 2010 par la 59<sup>e</sup> session du Conseil du BIE, le taux d'exécution, au 31 octobre 2010, était de 73%.

10. La présentation des activités de 2010 est organisée suivant les trois principales fonctions du mandat du BIE, telles qu'elles sont reflétées dans la Stratégie du BIE 2008-2013 et autour desquelles ont été développés les programmes, à savoir, plus précisément :

- Le renforcement des capacités et l'assistance technique ;
- La production et la gestion des connaissances ; et
- Le dialogue politique et l'éducation pour l'inclusion.

11. Les résultats escomptés tels qu'indiqués dans la Résolution 35 C/Rés.4 de la Conférence générale sont eux aussi mentionnés pour parachever le cadre programmatique. Selon la pratique approuvée par le Conseil, des fiches descriptives sur les différents programmes sont annexées au présent rapport ; elles contiennent des renseignements plus détaillés sur les activités, leurs produits et leur impact. Leur présentation a été améliorée pour la rendre plus conviviale, et elles comprennent de nouveaux éléments clés sur la gestion basée sur les résultats. Enfin, le rapport rend compte du fonctionnement institutionnel du BIE, et cette partie contient un aperçu général des activités du Conseil et de la situation en ce qui concerne les ressources humaines et financières.

## 1. PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION, PROGRÈS ET DÉFIS

### 1.1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET ASSISTANCE TECHNIQUE

#### **Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)**

Le but stratégique est de contribuer au **développement des capacités** de spécialistes, praticiens et décideurs à **concevoir, gérer et mettre en œuvre des processus d'élaboration de curricula de qualité et de curricula pour l'inclusion**. Le BIE s'efforcera de :

- **consolider le réseau mondial** de développement curriculaire pour faciliter la définition d'orientations et de cadres conceptuels pour une éducation de base de qualité et une action collective soutenue dans le domaine de la réforme et du changement curriculaire aux niveaux local, régional et interrégional ;
- **soutenir les pays** dans des processus de changement curriculaire novateurs et d'évaluation efficace ;
- **développer, tester et encourager** l'utilisation efficace d'un ensemble de **matériels de formation** et d'outils novateurs de changement et mise en œuvre du curriculum ;
- **élargir et diversifier les modalités de formation** dans le domaine du développement curriculaire grâce à des partenariats avec des institutions universitaires compétentes dans différentes régions ;
- **fournir un appui et des conseils professionnels** pour contribuer à de meilleurs processus de développement et produits de développement curriculaire par des approches participatives orientées vers l'action et des partenariats efficaces entre les parties prenantes.

#### **Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2010-2011 (35 C/5, para. 01107)**

##### **Renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique (GP I – axe d'action 2 – résultat escompté 5).**

###### *Indicateurs de performance :*

- *Nombre de personnes et d'institutions formées à la conception, à l'élaboration et à la réforme des programmes d'enseignement ;*
- *Nombre de pays bénéficiant d'une assistance technique ciblée en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes d'enseignement.*

##### **Rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves (GP1 - axe d'action 2 – résultat escompté 6).**

###### *Indicateurs de performance :*

- *Nombre de plans et programmes de la communauté de pratique dans le domaine de l'élaboration des programmes d'enseignement ;*
- *Nombre de pays bénéficiant d'une assistance technique ciblée en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes d'enseignement ;*
- *Nombre et niveau de qualité des matériels, ressources et outils de formation produits et utilisés.*

→ **Objectif stratégique : Préparer des outils et des cours pour le renforcement des capacités**

#### **Diplôme en élaboration et développement du curriculum (BIE-UNESCO/OREALC-UCU)**

12. Un Diplôme en élaboration et développement du curriculum, officiellement agréé, a été lancé en août 2010 par le BIE, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et aux Caraïbes (UNESCO/OREALC) et l'Université catholique de l'Uruguay (UCU). Les 33 professionnels (au nombre desquels des décideurs politiques, des spécialistes du développement du curriculum et des experts, des éducateurs, des superviseurs, des enseignants, des professeurs d'université et des chercheurs) ayant participé au cours menant à ce diplôme étaient venus d'Afrique (Tanzanie et Ouganda), d'Amérique latine (Bolivie, Chili, Colombie, Guatemala, Mexique, Pérou et Uruguay), des Caraïbes (République dominicaine), ou travaillaient pour la Banque mondiale, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie (Bangkok), la Section pour la formation des enseignants (siège de l'UNESCO, Paris) et le BIE. Le BIE élabore et souhaite appliquer des programmes à long terme durables, taillés sur mesure et officiellement agréés de conception et de développement du curriculum, et le diplôme est le premier de ces programmes à être mis en œuvre. Les participants à cette première promotion d'étudiants cherchant à obtenir ce diplôme reçoivent pendant dix jours une formation intensive et en face à face en Uruguay, qui vient s'ajouter à 30 semaines de formation en ligne avec des modules déclinés à la fois en anglais et en espagnol. Les étudiants, qui ont déjà suivi le cours de 10 jours qui nécessite leur présence sur place, ont évalué la session positivement.

13. Le diplôme a réussi à attirer 33 professionnels; il est intéressant de noter que la participation de la plupart d'entre eux a été financée par les ministères de l'éducation de différents pays ou par des organisations internationales telles que la Banque mondiale. Le BIE n'a financé que la participation des

étudiants venus d’Afrique et des membres de son personnel. Cela montre bien la nécessité d’un tel programme spécialisé. Mais l’un des défis à relever consistera à mettre sur pied des mécanismes financiers (par ex. des bourses) avec des donateurs, d’autres organisations internationales et des gouvernements, pour que ce programme puisse être maintenu au fil des ans.

14. Des informations détaillées sont présentées dans fiche descriptive no. 1A.

### **Outils d’apprentissage et modules de formation**

15. En 2010, l’équipe du BIE pour le renforcement des capacités a achevé la mise au point des *Outils de formation pour le développement curriculaire – dossier didactique* (TTCD selon son sigle anglais) en espagnol et en anglais, qui a été testé en 2009, dans une version pilote, en Tanzanie, en Uruguay et au Bouthan et au sujet duquel les remontées d’informations ont été très positives. Ce dossier comprend huit modules consacrés à la conception, à la gestion et à la mise en oeuvre du curriculum, ainsi qu’aux bonnes pratiques et aux systèmes d’évaluation. Chaque module se compose d’un cadre conceptuel, de descriptions d’activités de formation, d’études de cas, de glossaires de termes et de concepts annotés. De plus, neuf modules thématiques ont été élaborés pour accompagner le « dossier didactique » en offrant une large flexibilité. Les modules thématiques portent sur l’éducation environnementale, la préparation et la réaction aux catastrophes naturelles, le changement climatique (Asie-Pacifique), les méthodes basées sur les compétences, la pédagogie de l’intégration, les curricula basés sur l’école (Amérique latine), l’éducation pour l’inclusion (interrégional et Amérique latine) et le Programme pour l’éducation de base en Afrique (BEAP). Le « dossier » a été utilisé comme outil de formation principal pour les cours débouchant sur le Diplôme en élaboration et développement du curriculum.

16. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 1A.

17. Conformément à la priorité accordée par l’UNESCO à l’Afrique, le BIE a mis au point une « Trousse à outils de renforcement des capacités pour les innovations curriculaires dans les pays d’Afrique subsaharienne », et un premier projet de cette trousse a été présenté dans le cadre d’un atelier tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) en août 2010. La trousse comprend deux parties : la première a pour but de renforcer les innovations curriculaires afin de promouvoir les compétences pour la vie et le travail et les compétences pour apprendre à vivre ensemble; la seconde a pour but de guider les processus d’innovation curriculaire (élaboration de la politique et de la stratégie au niveau du système et mise en oeuvre des innovations curriculaires aux niveaux de l’école et du programme). Bien que cette trousse à outils ait été destinée aux pays d’Afrique subsaharienne, elle peut être utilisée dans d’autres contextes.

18. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 5.

→ **Objectif stratégique: Promotion active de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud comme plate-forme de dialogue politique et d’échange de connaissances et d’expertise**

### **Communauté de pratique dans le domaine du développement curriculaire**

19. La Communauté de pratique (COP) a continué de se développer au rythme moyen de 15 nouveaux membres par mois. Elle compte actuellement 1 439 membres couvrant toutes les régions de l’UNESCO (135 pays). Trente-neuf pour cent des membres sont aujourd’hui inclus dans la base de données BIE-COP, qui est de plus en plus considérée comme un outil extrêmement utile pour appuyer techniquement les processus de réforme curriculaire au niveau national. Au niveau régional, le renforcement des capacités a bénéficié de l’appui des membres de la COP : (a) en Afrique, plus particulièrement en ce qui concerne l’éducation de base – (BEAP), avec le Bureau régional pour l’éducation en Afrique (BREDA, Dakar) et d’autres partenaires; (b) dans les États arabes, par un partage des informations sur les tendances et problèmes interrégionaux en matière de réforme curriculaire du deuxième cycle de l’enseignement secondaire; et (c) en Asie, au moyen de l’élaboration d’outils d’apprentissage et d’ateliers de

développement des capacités sur l'éducation pour le développement durable (EDR), avec l'UNESCO Bangkok et les Instituts de formation des enseignants (IFE) de 18 pays asiatiques. Par ailleurs, des discussions interrégionales ont eu lieu et des connaissances sur les questions liées au curriculum ont été produites et diffusées dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud. Outre le fait que la COP se soit développée de façon régulière, les membres ont été encore plus actifs, en 2010, dans la production et le partage de matériels dans différentes langues. Enfin, un forum électronique sur « Le rôle de l'évaluation dans la promotion du développement des compétences des étudiants » a lieu du 22 novembre au 10 décembre 2010.

20. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 1C.

### **Projet novateur**

21. Le projet « GigaPan: diversité et inclusion dans la communauté » a été une initiative conjointe innovante visant à relier l'amélioration des compétences et des capacités d'apprentissage en informatique aux différentes matières du curriculum par la promotion du dialogue interdisciplinaire et interculturel et l'adoption de méthodes pédagogiques axées sur l'étudiant. Lancé en 2008 par le BIE en partenariat avec le département de robotique de l'Université Carnegie Mellon (CMU) et en collaboration avec le Réseau du Système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), il est devenu un modèle intéressant pour le renforcement de l'échange Nord-Sud-Sud d'expériences, valeurs et connaissances entre des étudiants de formations et origines nationales très diverses. L'adoption d'un système d'atelier de formation annuel combinant l'intégration technique et pédagogique du curriculum avec la diffusion des projets en classe par les enseignants s'est avérée extrêmement bénéfique. Un site web pouvant accueillir à grande échelle les panoramas, projets et dialogues GigaPan a été créé par la CMU et a été appuyé par le BIE. Fin 2010, vingt établissements scolaires de 8 pays avaient déjà rejoint le projet, 57 nouveaux GigaPan en relation avec des projets de classes avaient été téléchargés, générant plus de 785 dialogues entre les étudiants. De plus, les enseignements tirés de la recherche sur le projet GigaPan ont été présentés à la Conférence scientifique internationale sur les technologies pour le développement, organisée par la Chaire de l'UNESCO en technologies pour le développement à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL, Suisse). Ces enseignements peuvent être reproduits dans le cadre d'un programme à grande échelle, via le réSEAU, en mettant l'accent sur la science et le changement climatique.

22. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 4.

→ **Objectif stratégique : Priorité à l'Afrique**

### **Programme pour l'éducation de base en Afrique**

23. Le Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) a continué à se développer conformément au rang prioritaire accordé par l'UNESCO à l'Afrique. Tout au long de l'année 2010, 35 professionnels anglophones et 55 professionnels francophones de 11 pays ont été formés au curriculum pour l'inclusion, à l'élaboration des curricula et aux approches basées sur les compétences, et ont été sensibilisés à l'« importance du curriculum pour la petite enfance » et à la participation des « enseignants comme co-développeurs du curriculum ». Le module BEAP (en anglais et en français) a été finalisé pour appuyer le développement à long terme des capacités des éducateurs, des responsables du développement curriculaire et des formateurs des enseignants. Le BIE a contribué au lancement du BEAP à Maurice et au Burkina Faso en organisant des ateliers sur le renforcement des capacités. De plus, les besoins en matière de curriculum des 8 pays du BEAP ont été cartographiés, une assistance technique a été apportée à la Gambie et à Maurice pour la révision de leurs cadres du curriculum, et un appui à l'instauration de centres sous-régionaux pour le développement curriculaire est en train d'être fourni à la Tanzanie, au Burkina Faso et à Maurice. Le BIE, en partenariat avec le BREDA, d'autres bureaux hors Siège et des organisations sœurs du Système des Nations Unies dispense au personnel clé des équipes de pays du BEAP une solide formation à l'éducation pour l'inclusion, aux curricula inclusifs et au développement curriculaire basé sur les compétences.

24. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 1B.

### **Apprendre pour la vie et le travail dans les pays d'Afrique subsaharienne**

25. Le programme a pour but de relever les défis de « L'apprentissage pour la vie et le travail dans les pays d'Afrique subsaharienne » en élaborant et mettant en œuvre un curriculum de qualité, et pour ce faire en apportant un appui aux ministères de l'éducation et aux organismes chargés du curriculum dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Les principes directeurs (approches, planification et produits) du nouveau projet ont été adoptés lors d'un séminaire international organisé à Ouagadougou (Burkina Faso, 23-26 août 2010). Les trois pays participant au projet (Burkina Faso, Kenya et Mali) ont des objectifs spécifiques pour leurs réformes de l'enseignement, et ces objectifs sont appuyés par le programme. Des groupes d'experts ont été constitués dans chaque pays, avec la participation de spécialistes du développement curriculaire, de formateurs des enseignants et d'enseignants. Par ailleurs, la mise au point de la « Trousse à outils pour le développement de capacités d'innovation en matière de curriculum dans les pays d'Afrique subsaharienne » a bien avancé ; il en est à la phase de relecture en vue d'essais sur le terrain et de sa publication début 2011. De plus, le projet du BIE « Innovations curriculaire, éducation pour la paix et lutte contre la pauvreté » a été cité comme « bonne pratique » dans le rapport du Groupe de développement des Nations Unies sur les bonnes pratiques pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. En revanche, le financement par des sources extrabudgétaires s'est tari; il va donc être nécessaire de mobiliser de nouvelles ressources pour appuyer ces activités en Afrique.

26. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 5.

→ **Objectif stratégique: Accent placé sur l'égalité entre hommes et femmes et sur le développement de l'engagement en cas de situation de post-conflit**

### **Projets de coopération technique et appui aux États membres**

27. L'assistance technique aux États membres a pour but d'apporter un soutien « sur mesure » aux gouvernements nationaux (c'est-à-dire aux ministères de l'éducation et aux organismes chargés de l'élaboration du curriculum). Ce soutien au développement de curricula de qualité met l'accent sur l'intégration des approches basées sur les compétences dans le curriculum, ainsi que sur la préparation à la vie et au travail basée sur les principes et pratiques d'Apprendre à vivre ensemble et de l'Éducation pour le développement durable.

28. Dans le cadre du Programme conjoint des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes au Vietnam, le BIE, de concert avec le Bureau de l'UNESCO au Vietnam, coopère avec le ministère de l'éducation et de la formation (MEF) pour mettre en œuvre un programme reliant le curriculum et la formation des enseignants des établissements du primaire et du secondaire. En 2009, le programme a été axé sur l'analyse des manuels scolaires de l'enseignement primaire du point de vue de l'égalité entre hommes et femmes. Les résultats de l'analyse ont été diffusés dans le cadre de différents ateliers nationaux et ils serviront d'orientations pour le prochain exercice de révision du curriculum et des manuels scolaires au Vietnam. En 2010, le programme a traité de l'incorporation de la problématique sexuelle et de la promotion de l'égalité entre les sexes dans les cours de formation des enseignants et par l'intermédiaire de ces cours. De nouveaux modules de formation des enseignants ont été mis au point puis testés en coopération avec les parties prenantes vietnamiennes, telles que l'Institut national vietnamien pour les études pédagogiques, le Département de formation des enseignants du MEF, les écoles normales et les ONG actives dans le domaine de l'éducation. La version définitive des modules de formation des enseignants, qui incorpore les remontées d'information après les tests, constituera un ensemble didactique de référence pour le MEF et les établissements de formation des enseignants. Plus d'une centaine de spécialistes de l'éducation ont été formés au moyen de ce programme qui, compte tenu de sa contribution à l'application des nouvelles lois sur l'égalité entre les sexes et sur la prévention et le contrôle des violences sexuelles, est considéré comme une priorité nationale par le MEF.

29. En Angola, dans le cadre du Programme CapEFA de l'UNESCO « Intégration des questions intersectorielles dans le curriculum des écoles et des établissements de formation des enseignants », le BIE a collaboré avec le ministère de l'éducation pour l'élaboration de lignes directrices nationales qui constitueront la principale référence pour le développement des capacités en vue de la prochaine révision du curriculum et des manuels scolaires. En 2010, plus de 40 spécialistes du curriculum et formateurs d'enseignants ont été formés, dans le cadre de deux ateliers, à l'intégration de questions intersectorielles dans les curricula des écoles et des établissements de formation des enseignants. Ils ont également participé à l'élaboration des lignes directrices nationales.

30. Tirant parti de son expérience des pays en situation de post-conflit, le BIE travaille avec le ministère de l'éducation en Iraq et au Soudan à la révision des curricula et des manuels scolaires dans ces deux pays. Quarante experts en éducation ont participé aux conférences pour la planification et aux réunions sur le développement des capacités pour finaliser, dans chaque pays, les stratégies et plans nationaux en matière de curriculum. Des propositions ont été faites pour deux projets à plus long terme. Le BIE a un rôle important à jouer dans ce domaine d'expertise. Cela implique toutefois d'accorder une plus grande attention à un plus petit nombre de projets, car de tels projets nécessitent des effectifs plus nombreux et sont à plus long terme.

31. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 2.

### **Renforcement des capacités et centre documentaire de référence (« clearinghouse ») dans le domaine de l'éducation VIH et sida**

32. Le principal objectif de ce programme est d'appuyer les objectifs de l'éducation pour tous, la stratégie de l'UNESCO et EDUSIDA, en intégrant plus efficacement l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels. Compte tenu de cet objectif, le BIE a mis au point un module d'éducation VIH et sida qui sera intégré aux « Outils de formation pour l'élaboration du curriculum ». Un document sur les mythes problématiques au sujet du VIH et du sida a également été conçu à l'intention des enseignants et des formateurs pour contribuer à réduire la stigmatisation. De plus, un film documentaire, en cours de production, décrit les bonnes pratiques en matière de méthodes pédagogiques pour l'éducation VIH et sida en Guyana ; ce film est surtout destiné aux formateurs des enseignants et aux enseignants eux-mêmes ainsi qu'aux personnes chargées de l'élaboration des programmes. Par ailleurs, une stratégie de collecte de fonds est en cours de mise au point, le but étant d'obtenir des fonds auprès de fondations privées en Suisse pour le programme VIH et sida. En 2010, le centre documentaire de référence dans le domaine de l'éducation VIH et sida, sur le site web du BIE, s'est enrichi de 250 nouveaux documents et de 20 « bonnes pratiques », qui ont été évaluées et diffusées. Enfin, les partenariats avec les bureaux hors Siège ont été consolidés au moyen d'ateliers de renforcement des capacités.

33. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 3.

## **1.2. PRODUCTION ET GESTION DES CONNAISSANCES**

### **Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)**

Le but stratégique est de consolider, d'enrichir et d'**élargir une base de connaissances** et un éventail de **ressources** spécialisées d'information **sur les curricula et les processus de définition des curricula**. Le BIE entend travailler en vue de :

- **construire une base solide de connaissances**, comprenant des ressources d'information spécialisée et un ensemble d'études et d'analyses de tendances, sur les curricula et les processus de définition curriculaire au service des chercheurs, des formateurs, des praticiens et des décideurs ;
- **renforcer les services de centre documentaire de référence et d'information** par des bases de données actualisées, élargies et enrichies ; favoriser un accès étendu à des collections très diverses, en particulier celles qui se rapportent au curriculum ; étendre les services d'alerte et l'accès aux matériels numérisés ;

- **créer une plateforme en ligne pour faciliter la mise en commun des connaissances** et l'action en collaboration dans le domaine du curriculum, destinée à soutenir un réseau mondial de chercheurs et de praticiens, et plus généralement à enrichir le portail des connaissances de l'UNESCO ;
- **rationaliser les services et l'accès aux matériels et ressources** par la collaboration avec tous les secteurs de l'UNESCO, ainsi que les partenaires extérieurs, pour garantir une efficacité maximale et éviter le plus possible la duplication d'efforts.

#### Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2010-2011 (35 C/5, par. 01107)

- **Suivi des progrès mondiaux et régionaux de l'EPT et identification des évolutions par le biais de la recherche appliquée et la publication d'études et de rapports comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT** (GP I - axe d'action 4 – résultat escompté 12).

##### Indicateurs de performance :

- *Gestion, mise à jour et enrichissement des bases de données du BIE (données mondiales de l'éducation, dossiers sur les pays, centre d'échange d'informations sur l'éducation relative au VIH et au sida, etc.) ;*
- *Nombre de visites sur la version améliorée et mise à jour du site Web, lequel fait pleinement partie du portail UNESCO ;*
- *Publication et mise à disposition de recherches et d'études pour élaborer les rapports mondiaux de suivi sur l'EPT.*

→ **Objectif stratégique: renforcement de la recherche et de la visibilité**

#### Recherche et publications

34. En 2010, *Perspectives, revue trimestrielle d'éducation comparée* a encore été améliorée en termes de qualité et de respect des délais de publication. Le site web de Springer offre un nouveau service de type « en ligne d'abord », qui permet de lire des articles de *Perspectives* avant la publication du numéro. L'amélioration de la qualité, les services en ligne et la livraison sans retard sont allés de pair avec l'augmentation régulière du nombre des téléchargements et une augmentation des recettes des ventes depuis 2008. *Perspectives* n'en a eu que davantage d'impact et est à présent beaucoup plus connue; la revue participe aujourd'hui à 215 consortiums, et est distribuée à plus de 5 400 institutions dans 69 pays. Cette année les numéros déjà produits ou en préparation sont les suivants : numéro 151, (Vol. 39, no. 3): *L'éducation pour l'inclusion : controverses et débats* (publié); numéro 152 (Vol. 39, no. 4): *Éducation sur le VIH* (publié); numéros 153 et 154 (Vol. 40, nos. 1 et 2): *Politiques et pratiques de l'enseignement de l'holocauste : Perspectives internationales, Volumes 1 et 2* (publié); numéro 155 (Vol. 40, no. 3): *Vers une éducation primaire universelle en Asie du Sud: pour venir à bout des inégalités* (disponible en ligne); et numéro 156 (Vol. 40, no. 4): *Numéro normal* (à paraître).

35. Dans le cadre de la poursuite des activités du BIE dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion, la publication de C. Acedo, A. Akkari et K. Muller (2010) « *L'éducation pour l'inclusion : de la recherche aux réalisations pratiques* », qui fait partie de la série du BIE « *Études d'éducation comparée* » a été réalisée en coopération avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université de Genève et le Service de recherche en éducation (SRED) du Canton de Genève. Le BIE a contribué à la publication de l'ouvrage en langue espagnole « *Infancia, Derechos y Educación en América Latina* » (« *Enfance, droits et éducation en Amérique latine* ») de P. Davila et L.N. Naya, qui est le fruit d'un partenariat universitaire avec l'Université du Pays basque. Deux nouveaux numéros de la série « *Pratiques éducatives* », intitulés « *Enseigner d'autres langues* » (no. 20) et « *Principes d'instruction* » (no. 21) ont été produits avec l'International Academy of Education (IAE).

36. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 6.

**Banque de ressources/Observatoire des tendances**

37. Le processus d'élargissement et de numérisation des ressources sur le curriculum a continué de progresser tout au long de 2010. De plus, le site web du BIE a migré vers les nouvelles maquettes du site Internet conçues par l'UNESCO. Ce nouveau site web offre un meilleur accès à l'information. La base de données des *Dossiers sur les pays* a été régulièrement actualisée en mettant plus particulièrement l'accent sur la mise à disposition des ressources sur le curriculum. La mise à jour de la base de données des *Données mondiales de l'éducation* (septième édition, 2010/2011) a commencé, avec une cinquantaine de profil de pays déjà actualisés à la fin du mois d'octobre. Les profils actualisés des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont été affichés en ligne comme matériels de référence pour le Diplôme en élaboration et développement du curriculum lancé en août 2010. Les nouveaux profils actualisés contiennent des informations plus détaillées (lorsqu'elles sont disponibles) sur les curricula de chaque pays et sur les processus d'élaboration du curriculum. De plus, avec la collaboration de plusieurs ministères de l'éducation et des Commissions nationales de l'UNESCO, 20 pays ont communiqué au BIE leurs curricula les plus récemment mis à jour, qui sont venus enrichir la collection du Bureau. Il y a eu par ailleurs une post-migration de BIEDOCS vers UNESDOC pour le contrôle de qualité, et une vérification plus approfondie de la nouvelle « Bibliothèque numérique de rapports nationaux ». Enfin, il a été procédé en septembre 2010 à une évaluation des services d'alerte et des résumés des ressources en ligne, qui a généré plus de 90% de réponses positives.

38. Une réunion d'une journée sur le curriculum comparé et la recherche sur les manuels, à laquelle participera un petit groupe d'experts, est prévue pour le début du mois de décembre 2010. Cette session de travail a pour buts de : a) présenter un certain nombre de projets de recherche et d'études concernant l'étude comparative transnationale des curricula des établissements scolaires, et d'en discuter ; b) partager des idées sur d'éventuels travaux de recherche comparative sur le curriculum à entreprendre à court terme ; c) recenser les domaines dans lesquels l'on pourrait envisager de procéder, à moyen ou long terme, à de futures analyses comparatives du curriculum ; et d) utiliser les réseaux existants et développer de nouvelles synergies avec d'autres institutions et initiatives impliquées dans l'étude comparative des curricula scolaires.

39. En 2010, le BIE a participé au processus de révision de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) par des contributions aux réunions du Groupe consultatif technique et du Comité de rédaction.

40. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 6.

<b>1.3. DIALOGUE POLITIQUE ET ACTIVITÉS DE SUIVI DE LA 48<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION (CIE)</b>
--

<b><u>Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)</u></b>
--

<p>Le but stratégique est de <b>faciliter le dialogue politique</b> aux niveaux local, régional et mondial pour de meilleurs processus de définition des curricula et produits curriculaires. Le BIE travaillera dans le but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contribuer à mettre en place des mécanismes appropriés pour diffuser les conclusions de la Conférence de 2008 et réaliser des activités complémentaires de suivi en matière de politiques éducatives pour l'inclusion.</li> </ul>
--

<b>Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2010-2011 (35 C/5, par. 01107)</b>
--

<p><b>Renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe</b> (GP I - axe d'action 3 – résultat escompté 8).</p>
---

<p><i>Indicateur de performance :</i></p>
---

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de mesures prises pour donner suite à la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation ciblant les politiques d'éducation inclusive et nombre de pays y participant.</li> </ul>
---

## **Promouvoir le dialogue politique, les plans directeurs et les curricula en matière d'éducation pour l'inclusion**

41. La 48<sup>e</sup> CIE a contribué à réorienter les discussions politiques sur la théorie et la pratique de l'éducation pour l'inclusion. L'UNESCO dans son ensemble, et aussi grâce au rôle moteur joué par le BIE, a beaucoup travaillé, en 2009-2010, pour tenter de lancer des processus de dialogue politique et de conclusion d'accords à la lumière du renouvellement de l'engagement en faveur de l'éducation pour l'inclusion en tant qu'élément essentiel de l'éducation pour tous. La stratégie globale est fondée sur la mise en œuvre de plans d'éducation pour l'inclusion avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO en Afrique (BREDA), en Asie (Bangkok et Jakarta), dans les États arabes (Beyrouth), en Europe/Asie (bureaux multi-pays d'Almaty et Moscou) et en Amérique latine (OREALC). Des organisations sœurs du système des Nations unies, telles que le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) sont également engagées dans ces activités.

42. Quatre éléments clés ont été renforcés en 2010:

- i) Les références à l'inclusion et à l'équité dans le domaine de l'éducation ont été efficacement incorporées dans les accords et programmes d'acteurs importants tels que la Déclaration d'Addis Abeba de la Neuvième Réunion du Groupe de haut niveau sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation (2010) et les Objectifs d'éducation 2021 fixés par les ministres ibéro-américains de l'éducation (Buenos Aires, 2010). De plus, le BIE a été de plus en plus sollicité pour participer à des discussions politiques, des réunions et des programmes facilités par des organisations intergouvernementales (l'Organisation des États ibéro-américains – OEI, La Présidence espagnole de l'Union européenne, le gouvernement et le ministère de l'éducation espagnols, et l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins particuliers), des Instituts pour l'éducation (l'Institut de Hong Kong pour l'éducation et l'Institut de la Tanzanie pour l'éducation), des universités (Université autonome de Barcelone et Université du Costa Rica) et des institutions de la société civile (Inclusion International au niveau interrégional et la SCoTENS – Conférence permanente sur la formation des enseignants, l'Irlande (Nord et Sud), et la Fondation ONCE en Espagne).
- ii) La production, la diffusion et le partage de connaissances, au moyen, notamment : de la mise au point et de l'affichage sur le site web du BIE d'une section sur l'éducation pour l'inclusion donnant accès à un large éventail de ressources sur l'éducation pour l'inclusion ; d'une assistance au recouvrement de données sur plus de 70 exemples de directives politiques de l'UNESCO pour l'inclusion, et d'une assistance à la création d'une plate-forme en ligne pour la diffusion des ces exemples, en partenariat avec l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins particuliers et avec la Division de l'éducation de base du Secteur de l'éducation (ED/BAS); d'une assistance à la mise au point d'un profil européen d'enseignant inclusif, basé sur des enquêtes de pays et sur une série de visites dans différents pays (également avec l'Agence européenne).
- iii) L'élaboration de lignes directrices et d'outils d'apprentissage pour la promotion de curricula inclusifs, par exemple: un module interrégional sur l'éducation pour l'inclusion pour appuyer les programmes à long terme de développement des capacités ; un cadre conceptuel interrégional sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs approuvé par les bureaux de l'UNESCO à Bangkok, Beyrouth et Jakarta et par le BREDA comme base d'élaboration de manuels d'orientation et d'outils d'apprentissage ; un projet d'outil pour l'inclusion (axé sur le niveau scolaire) dans les États arabes, en coordination avec le bureau de l'UNESCO à Beyrouth et les parties prenantes dans six pays arabes ; et une série d'études permanentes sur les tendances de l'éducation pour l'inclusion et sur des thèmes curriculaires clés au niveau régional, en cours de préparation par des experts de haut niveau. La production des outils et ressources d'apprentissage a impliqué des échanges actifs Nord-Sud-Sud, notamment dans le cas du projet de trousse à outils pour l'inclusion dans les États arabes.

- iv) L'organisation d'ateliers de développement des capacités sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs pour améliorer les capacités nationales existantes, par ex. au Maroc dans le cadre de l'accord de coopération entre le BIE et le Centre UNESCO de San Sebastian et au Panama dans le cadre de l'accord BIE-OEI.
43. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive no. 7.

## 2. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

### 2.1. CONSEIL DU BIE

44. Conformément aux Statuts du BIE, les attributions du Conseil du BIE sont fixées par son Règlement intérieur et la résolution 34 C/Rés.4 adoptée par la 34<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO.

45. Le Conseil a tenu sa 59<sup>e</sup> session en janvier 2010, avec la participation des 28 membres du Conseil, dont 14 nouvellement élus à la 35<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO. L'ordre du jour de la session comprenait l'élection du nouveau Président du Conseil, M. Ole Briseid (Norvège) pour l'exercice 2010-2011, et des nouveaux membres de son comité directeur et du Groupe administratif. La 59<sup>e</sup> session a examiné les résultats des programmes du BIE en 2009, et les activités prévues pour 2010 en prenant connaissance du rapport sur la mise en œuvre des activités en 2009, ainsi que du projet de programme et budget pour 2010. Le Conseil a approuvé le mandat et la composition du Groupe de travail (GT) chargé d'apporter la touche finale à la « Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curriculum ». Le Groupe de travail est présidé par M. l'Ambassadeur Rodolphe Imhoof, Délégué permanent de la Suisse auprès de l'UNESCO, et il se compose de 12 États membres du Conseil (2 par groupe électoral), de la Directrice du BIE et d'un représentant du Secteur de l'éducation de l'UNESCO. La 59<sup>e</sup> session a été précédée d'une réunion de deux jours du Groupe administratif.

46. Le GT s'est réuni à trois reprises en 2010 (les 29 janvier, 3-4 mai et 6 septembre) et a élaboré, avec l'assistance de trois experts internationaux et du Secrétariat du BIE, un projet de Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curriculum, qui a été distribué aux États membres pour consultation et commentaires; les commentaires reçus ont été intégrés dans un projet révisé. Ce projet de Stratégie est présenté pour approbation à la 60<sup>e</sup> session du Conseil et doit être soumis à la Conférence générale, pour adoption à sa 36<sup>e</sup> session, en octobre 2011.

47. La réunion du Comité directeur a eu lieu le 7 septembre 2010, avec, dans l'après-midi, une session conjointe avec les membres du Groupe de travail qui ont présenté et examiné les progrès accomplis en ce qui concerne le projet de Stratégie. Les apports résultant de cette réunion ont été eux aussi incorporés au projet de Stratégie.

### 2.2. GESTION INSTITUTIONNELLE: RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES ET PARTENARIATS

#### Ressources humaines et gestion

48. Le BIE a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de formation dans l'emploi de jeunes professionnels, selon différentes modalités: 10 diplômés de l'université au niveau de la maîtrise ont reçu des bourses d'assistants de recherche; 13 étudiants de maîtrise (originaires de trois des cinq régions de l'UNESCO) ont suivi des stages de diverses durées; trois diplômés de l'université ont reçus des bourses du Programme d'emploi temporaire subventionné par la ville de Lausanne et un expert associé a été financé par la Grèce.

49. Conformément à la politique du BIE en matière de valorisation professionnelle, le personnel a bénéficié des cours suivants :

- Atelier organisé avec le Siège de l'UNESCO sur la politique de mobilisation de fonds, la politique de recouvrement des coûts et le nouveau cadre de conclusion de contrats et d'achats, Genève, 30 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 2010 (ensemble du personnel);
- Atelier organisé par le Siège sur UNESDOC, Paris, mars 2010 (deux membres du personnel);
- Cours IPE sur « Les projets et programmes dans le secteur de l'éducation », Paris, avril 2010 (un membre du personnel);
- Deux membres du personnel du BIE suivent les cours de préparation au diplôme en conception et développement du curriculum, dans le cadre de la première promotion;
- Ateliers sur l'application des normes IPSAS et les nouveaux modules FABS, Paris, mars 2010 (quatre membres du personnel administratif du BIE) ;
- Cours de langues, tout au long de l'année 2010, Genève (deux membres du personnel).

50. De plus, la procédure de recrutement d'un nouveau spécialiste de programme chargé de coordonner le programme pour l'Afrique a été menée à bien. Le candidat retenu prendra ses fonctions début mars 2011.

51. Enfin, depuis 2007, le BIE continue de participer activement au processus d'application des normes IPSAS (normes comptables internationales pour le secteur public). Il a adapté ses méthodes de travail et ses procédures pour respecter le nouveau Règlement financier de l'UNESCO et pour présenter ses états financiers selon les normes IPSAS, ce qu'il fait maintenant depuis juin 2010.

### **Ressources financières**

52. Le budget total approuvé dans le cadre budgétaire 2010 est de \$ 4 465 100 US. L'allocation financière de l'UNESCO (budget ordinaire) affectée au BIE s'est élevée à \$ 2 400 000 US, soit une augmentation de 4,5% par rapport à 2009, et elle représente 43% des ressources totales du BIE (y compris les fonds extrabudgétaires). Le taux d'exécution budgétaire était de 73% au 31 octobre 2010.

53. S'agissant des programmes extrabudgétaires en 2010, auxquels \$ 311 564 US ont été affectés au début de l'année, le taux d'exécution est de 88%. De plus, grâce aux efforts déployés par le BIE, des ressources extrabudgétaires supplémentaires d'un montant de \$ 120 767 US ont été obtenues pour des activités ponctuelles et des tâches spécifiques qui n'avaient pas été initialement incluses dans le cadre budgétaire présenté au Conseil en janvier 2010. Le 31 octobre 2010, les ressources extrabudgétaires totales s'élevaient à \$ 432 331 US.

54. Le BIE continué à appliquer sa politique relative au recouvrement des coûts et aux aspects budgétaires des projets extrabudgétaires. Le 31 octobre 2010, \$ 134 746 US avaient été obtenus, dont \$ 90 264 US pour les coûts d'appui au Programme. Ces ressources ont pratiquement triplé par rapport à 2009.

55. La situation budgétaire au 31 octobre 2010 est présentée dans la Partie III du présent document. Un nouveau tableau reflétant la situation à la fin de décembre 2010 sera fourni au Conseil en janvier 2011.

### **Partenariats**

56. Les partenariats universitaires qui ont été renforcés en élaborant et exécutant des programmes de recherche comprennent ceux établis avec : l'Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE); le Service de recherche en éducation (SRED) du Département de l'Instruction publique, Canton de Genève; le Réseau suisse Éducation et coopération internationale (RECI); l'Université Carnegie Mellon ; le Groupe interdisciplinaire de politique de l'éducation, Université autonome de Barcelone; l'Université du Pays basque ; et le Conseil mondial des associations d'éducation

comparée (CMAEC), avec son réseau mondial d'associations d'éducation comparée, qui constitue une importante plate-forme universitaire pour *Perspectives*.

57. Les partenariats établis avec des organismes internationaux pour exécuter conjointement des programmes l'ont entre autres été avec : l'Organisation des États ibéro-américains, dans le cadre d'un nouvel accord de coopération ; l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins particuliers ; la Direction générale de l'Union européenne pour la culture et l'éducation; le Réseau inter-agences d'éducation d'urgence ; et l'UNICEF.

58. Une collaboration avec des instituts d'éducation et des centres du curriculum à des fins de formation est notamment développée avec l'Université catholique de l'Uruguay ; l'Institut pour l'éducation de la Tanzanie ; l'Université de Dar Es Salaam ; l'Institut d'innovations pédagogiques, Burkina Faso; le Conseil royal pour l'éducation du Bhoutan; l'Institut national de recherche pédagogique, France ; et l'Institut néerlandais pour le développement du curriculum.

59. Les activités menées avec des bureaux régionaux ont été renforcées: BREDA, OREALC, Bangkok.

### **Conclusion**

60. La Directrice souhaite remercier personnellement l'ensemble de l'équipe du BIE pour avoir une fois encore fait preuve d'une grande compétence professionnelle et de beaucoup d'enthousiasme au cours de cette année très intense et fructueuse. Elle réitère son attachement à faire en sorte que le BIE devienne un centre d'excellence en matière d'élaboration du curriculum, en étroite coordination avec le Conseil du BIE et à la lumière de ses orientations générales.

## **II. FICHES DESCRIPTIVES**

**PROGRAMME DU BIE 2010-2011****Rapport 2010**

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Développement des capacités : outils d'apprentissage et modules de formation</b>
<b>2. Responsable</b>	Renato Operti (Lili Ji, Mariana Cruz et Leana Duncombe)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2010

**4. BUT GLOBAL**

Les capacités de conception, de gestion et de mise en œuvre des processus de développement curriculaire sont renforcées chez les décideurs, les spécialistes et les praticiens en vue de soutenir l'action en faveur d'une éducation pour tous (EPT) de qualité.

Les objectifs suivants seront atteints :

- au niveau mondial, grâce au développement continu de la Communauté de pratique (COP) en matière de développement curriculaire pour encourager la production et le partage de connaissances relatives aux questions liées à une EPT de qualité et au curriculum en adoptant une approche internationale comparée ;
- au niveau régional, grâce à une collaboration étroite avec les principaux partenaires, y compris les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les principales institutions en matière de compétences curriculaires (certaines d'entre elles agissant comme points focaux de la COP), dans le but d'appuyer les processus de changement et de développement curriculaires dans le domaine de l'éducation de base, l'éducation des jeunes et la formation des enseignants.

**5. RÉSULTATS****5.1. Titre**

Les outils d'apprentissage et les modules de formation pour le développement curriculaire sont perfectionnés et actualisés, adaptés aux échelons mondial, régional et national, et sont progressivement utilisés par les institutions (principalement par les ministères de l'éducation et les universités), et permettent d'élaborer et de dispenser conjointement des cours officiellement reconnus aux niveaux national et local dans les différentes régions de l'UNESCO.

**5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées**

En août 2010, 33 professionnels ont commencé une formation en vue d'obtenir un diplôme officiellement reconnu en conception et développement curriculaires, une initiative conjointe de l'Université catholique de l'Uruguay (UCU), du Bureau régional de l'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC/UNESCO) et du BIE. Y ont participé des décideurs, des spécialistes du curriculum et des responsables du développement curriculaire, des éducateurs, des enseignants du primaire et du secondaire et des formateurs d'enseignants, des professeurs d'université et des chercheurs originaires d'Afrique (Ouganda et République-Unie de Tanzanie), d'Amérique latine (Bolivie, Chili, Colombie, Guatemala, Mexique, Pérou et Uruguay) et des Caraïbes (République dominicaine), des fonctionnaires de la Banque mondiale, ainsi que des collaborateurs de l'UNESCO venant du bureau de Bangkok, du Secteur de la formation des enseignants (Siège, Paris) et du BIE.

Banque de ressources curriculaires du BIE-UNESCO, disponible en anglais et en espagnol, formée de huit modules (organisés par cadre conceptuel, activités de formation, études de cas, glossaires des termes utilisés et concepts commentés) et neuf modules thématiques supplémentaires sur l'éducation environnementale, la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles et les changements climatiques (Asie-Pacifique), les approches par compétences, la pédagogie de l'intégration et les curricula axés sur l'école (Amérique latine), l'éducation pour l'inclusion (interrégional et Amérique latine) et le Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP).

→ **Indicateur de référence** : nombre restreint d'outils d'apprentissage et de modules de formation aux échelons mondial et régional pour appuyer le développement curriculaire. « *Outils de formation pour le développement curriculaire – Une Banque de ressources (TTCD)* » du BIE (anciennement banque de

ressources Asie-Pacifique et banque de ressources mondiales contenant huit modules) et outils d'apprentissage du BIE (principes directeurs, vidéos, etc.) pendant la phase pilote (trois activités de formation utilisant la banque de ressources mondiales ont déjà été menées pour la première fois en 2009 dans trois pays de différentes régions du monde : Bhoutan, République-Unie de Tanzanie et Uruguay, avec des réactions très positives).

### **5.3. Réalisations, défis et leçons tirées**

Le BIE souhaite mettre au point une gamme d'outils divers de conception et de développement curriculaires en vue d'améliorer la qualité des processus de changement curriculaire. Dans ce contexte, le BIE a préparé une banque de ressources curriculaires de base (original en anglais et versions adaptées en espagnol et en français) contenant un ensemble de huit modules composés de cadres conceptuels sur des concepts clés, une vaste panoplie d'activités et de tâches de formation et un nombre équilibré d'études de cas de toutes les régions de l'UNESCO. Les modules couvrent les différentes phases du changement, de la conception, de la gestion et de l'évaluation des curricula. Suivant le cadre de la banque de ressources, le BIE a également produit une série de modules thématiques (questions en matière de curriculum) adaptés aux besoins mondiaux (par exemple sur l'éducation pour l'inclusion) et précisément aux demandes des différentes régions (par exemple l'éducation environnementale dans la région Asie-Pacifique).

Se fondant principalement sur la banque de ressources curriculaires et différents modules thématiques, le BIE a commencé à mettre en œuvre des programmes reconnus de renforcement des capacités à long terme, durables et sur mesure relatifs à la conception et au développement curriculaires. Ces programmes visent à élargir, affiner et actualiser les capacités curriculaires existantes aux échelons régional, national et local. Dans ce cadre, le Diplôme en conception et développement curriculaires a commencé sa première session en août 2010 (jusqu'en mai 2011).

Le diplôme, reconnu par l'UCU, est composé d'un cours intensif de formation en face-à-face de dix jours en Uruguay, en plus de 30 semaines en ligne (trois semaines pour chacun des dix modules actuellement en cours), avec un total de 150 heures d'enseignement (80 en face-à-face et 70 en ligne). Il est dispensé en espagnol et en anglais puisqu'il est suivi par des participants venant d'autres régions que l'Amérique latine, notamment des fonctionnaires de l'UNESCO qui souhaitent renforcer leurs compétences curriculaires, et des collaborateurs de ministères africains de l'éducation dans le but d'organiser un diplôme régional en conception et développement curriculaires en 2011. La banque de ressources curriculaires du BIE, les modules complémentaires, le glossaire de termes et la documentation sur les tendances et questions en matière de curricula sont utilisés comme base pour le diplôme (disponibles en anglais et en espagnol).

L'association efficace d'outils d'apprentissage et de programmes de développement des capacités, comme axes complémentaires pour stimuler le processus dynamique de production et diffusion des connaissances, s'est révélée réussie dans trois dimensions au moins : a) la mise à disposition à des équipes techniques de ministères de l'éducation et d'institutions de formation de ressources et d'outils d'apprentissage spécialisés qui sont assez uniques sur le marché et font l'objet d'une forte demande, comme la banque de ressources curriculaires et les modules thématiques complémentaires ; b) l'instauration de partenariats au sein et hors de l'UNESCO, pour garantir l'utilisation des outils aux échelons régional et national ; et c) la conjonction de différents cours et dispositifs adaptés aux besoins régionaux et nationaux et utilisant les outils d'apprentissage.

Quatre défis majeurs ont été identifiés : a) assurer la mise en œuvre d'activités de qualité basées sur l'utilisation des outils d'apprentissage ; b) faciliter l'accès des praticiens aux outils d'apprentissage en ligne en vue de contribuer à démocratiser l'accès aux connaissances, principalement dans les régions en développement ; c) garantir la viabilité financière des cours moyennant une association de frais de scolarité et de bourses d'études ; et d) évaluer les conséquences à court et long terme des diverses activités pour améliorer la qualité du travail effectué par les praticiens.

Pour relever ces défis, nous proposons : a) de consolider les mécanismes d'assurance qualité pour les différents cours dispensés ; b) de rendre les outils d'apprentissage plus conviviaux et plus aisément accessibles en ligne ; c) de nouer des partenariats institutionnels pour décerner des bourses d'études ; et d) d'assurer le suivi des cours par des enquêtes qualitatives auprès des praticiens travaillant principalement sur les processus de changement et de gestion des curricula.

## 6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)

### 6.1. Contribution au(x) résultats(s) escompté(s) de l'Axe d'action

Axe d'action 2 : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces

- Résultat escompté 5 : renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique ;
- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

### 6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes »

- Priorité « Afrique » : i) dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de programmes d'alphabétisation de qualité en Afrique, en particulier par le biais de l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) ; et ii) renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base en Afrique.

## 7. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

### 7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

- Insuffisance des outils d'apprentissage et modules de formation au niveau mondial et régional, empêchant les responsables du développement curriculaire de réviser, d'améliorer et de perfectionner les curricula nationaux.
- Écart entre le curriculum envisagé, sa mise en œuvre et le résultat obtenu.
- Les pays font face à des difficultés dans des secteurs tels que l'évaluation des élèves et l'assurance qualité, dans le cadre des réformes curriculaires en cours et des nouvelles approches.
- Nécessité d'appuyer et de renforcer le développement des capacités nationales pour améliorer la qualité des processus de changements curriculaires.
- Favoriser et faciliter la production et la discussion des questions liées au curriculum dans le contexte des priorités politiques nationales.
- Nécessité d'adapter les approches curriculaires aux attentes et aux besoins régionaux et nationaux dans la mise en œuvre des processus de changement curriculaire.

→ **Indicateur de référence** : nombre restreint d'outils d'apprentissage et de modules de formation aux échelons mondial et régional pour appuyer le développement curriculaire.

### 7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

De nombreux pays demandent l'assistance technique du BIE pour développer leurs capacités à réformer les curricula, dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation. Pour satisfaire les attentes des pays, les outils d'apprentissage et les modules de formation actuellement disponibles doivent être constamment perfectionnés, actualisés et contextualisés. En réponse à ces requêtes, le BIE a produit une banque de ressources curriculaires de base et neuf modules thématiques complémentaires sur différentes questions curriculaires, adaptés aux besoins régionaux, et il a également commencé à mettre en œuvre des programmes de développement des capacités à long terme.

L'évaluation initiale du Diplôme en conception et développement curriculaires, obtenue à partir de commentaires recueillis lors de la session en face-à-face, était très favorable, avec 100% des participants qui jugeaient de manière positive le lieu et l'organisation de la session. De même, différents indicateurs de performance ont montré que les participants étaient nombreux à être satisfaits des animateurs et du contenu du cours. Enfin, l'impact du processus de développement des capacités des participants a été extrêmement bénéfique (par exemple, des participants ont déclaré : « comprendre plus clairement les prochaines étapes de conception et développement curriculaires que je pourrais favoriser » et « être plus conscient des différentes questions liées au curriculum »).

### 7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

*Principaux bénéficiaires et rôles attendus :*

- Les représentants des autorités nationales et locales de l'éducation - sur la base d'une meilleure compréhension et de l'échange d'expériences sur des questions curriculaires, supportent davantage le changement curriculaire en tant qu'élément clé d'un plan sectoriel global pour l'éducation, visant à garantir la qualité de l'éducation.
- Les concepteurs du curriculum, les formateurs d'enseignants et les représentants des responsables de l'assurance qualité – acquièrent les connaissances et la capacité nécessaires pour conduire et élaborer des réformes curriculaires, ainsi que pour former et appuyer les enseignants en conséquence.
- Les directeurs d'école et les enseignants – mettent en œuvre et développent conjointement les curricula, notamment en adoptant une approche globale fondée sur l'école.
- Les membres institutionnels individuels de la COP de toutes les régions de l'UNESCO – participent aux manifestations de la COP (forums en ligne, conférences, ateliers, etc.) et bénéficient de la création, du partage et de la diffusion des connaissances au sein de la COP.
- Les bureaux hors Siège de l'UNESCO et autres partenaires – améliorent la qualité des propositions curriculaires pour appuyer les attentes et les exigences des États membres.
- Les universités, la société civile et les communautés - prennent une part plus active à la réflexion et aux actions collectives dans le processus de changement curriculaire et tirent profit de ce processus participatif de changement.

*Partenaires clés et rôles attendus :*

- Les ministères de l'éducation, les universités et les institutions nationales pour le curriculum – dégagent les exigences et les besoins auxquels devraient répondre les plans de travail régionaux et nationaux, et participent à leur mise en œuvre ; élaborent, dispensent et reconnaissent conjointement les cours dans le domaine du développement curriculaire.
- Les bureaux hors Siège et les commissions nationales de l'UNESCO – contribution et engagement à la conception et à la mise en œuvre de plans de travail régionaux et nationaux adaptés aux attentes et aux besoins des États membres ; sur la base des connaissances approfondies sur le terrain, contribuent à établir un lien entre les besoins des pays avec les compétences spécialisées du BIE et coordonnent les activités de développement des activités aux niveaux sous-régional et national.
- Les points focaux de la COP de toutes les régions de l'UNESCO – contribuent et aident à la mise en œuvre des plans de travail régionaux et nationaux, en coordination avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO.
- Les autorités nationales et locales de l'éducation et les équipes techniques dans les pays du BEAP – sur la base des avantages du développement des capacités sur les questions curriculaires, supportent davantage, conduisent et élaborent le changement curriculaire en tant qu'élément clé d'un plan sectoriel global pour l'éducation, visant à assurer la qualité de l'éducation.
- Les représentants des centres d'évaluation, des inspections et des syndicats d'enseignants – prennent part aux activités de développement des capacités, formulent des commentaires et des suggestions, et aident à créer une compréhension commune des approches clés du changement curriculaire, de manière à soutenir davantage sa mise en œuvre.

**7.4. Portée géographique :** mondiale, régionale et nationale.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur de** jeunes, groupes défavorisés et exclus.

**7.6. Sujets spécifiques de programme :** coopération Sud-Sud et coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.

**8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)**

8.1 Approuvé	325'516
8.2 Révisé	327'763
8.3 Engagé au 31.10.2010:	312'181

**9. BUDGET MOBILISE AUPRES DU SEIGE (USD\$)**

9.1 Allocation 2010:	42'744
9.2 Engagé au 31.10.2010:	39'246

**PROGRAMME DU BIE 2010-2011****Rapport 2010**

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Développement des capacités : Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP)</b>
<b>2. Responsable</b>	Renato Operti (Lili Ji et Leana Duncombe)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2010

**4. BUT GLOBAL**

Les capacités de conception, de gestion et de mise en œuvre des processus de développement curriculaire sont renforcées chez les décideurs, les spécialistes et les praticiens en vue de soutenir l'action en faveur d'une éducation pour tous (EPT) de qualité. Les objectifs suivants seront atteints :

- au niveau mondial, grâce au développement continu de la Communauté de pratique (COP) en matière de développement curriculaire pour encourager la production et le partage de connaissances relatives aux questions liées à une EPT de qualité et au curriculum en adoptant une approche internationale comparée ;
- au niveau régional, grâce à une collaboration étroite avec les principaux partenaires, y compris les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les principales institutions en matière de compétences curriculaires (certaines d'entre elles agissant comme points focaux de la COP), dans le but d'appuyer les processus de changement et de développement curriculaires dans le domaine de l'éducation de base, l'éducation des jeunes et la formation des enseignants.

**5. RÉSULTATS****5.1. Titre**

Les acteurs clés de l'éducation et du curriculum seront dotés d'une plus forte capacité à élaborer et à conduire des réformes dans les domaines curriculaires prioritaires pour dispenser une éducation de base mieux adaptée et plus inclusive dans les pays où le Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) a été lancé (initialement en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, en Gambie, en République-Unie de Tanzanie et aux Seychelles).

**5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence**

Trente-cinq professionnels anglophones et 55 professionnels francophones originaires de 11 pays (pays francophones : Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Djibouti ; pays anglophones : Éthiopie, Gambie, Kenya, Maurice, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Seychelles et Zambie) sont formés en matière de curriculum inclusif, de conception du curriculum et d'approches basées sur les compétences, et ils sont sensibilisés à « l'importance du curriculum dans la petite enfance » et aux « enseignants comme concepteurs conjoints du curriculum ».

Révision du cadre pour le curriculum de l'éducation de base en Gambie et inclusion de l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) dans le cadre curriculaire de l'éducation de base à Maurice.

Module thématique sur le BEAP (en espagnol et en français) principalement pour appuyer le développement à long terme des capacités des éducateurs, des concepteurs du curriculum et des formateurs des enseignants dans le but d'aborder les concepts clés de l'éducation pour l'inclusion, des curricula inclusifs et des approches basées sur les compétences, de donner aux usagers une vue approfondie et une compréhension conceptuelle des notions majeures pour définir et réviser utilement les curricula nationaux et diverses activités de formation.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, commencer la planification du Diplôme africain en conception et développement curriculaires (provisoirement prévu pour 2011) comprenant principalement la formation du personnel national clé (Ouganda et République-Unie de Tanzanie) qui a participé au premier Diplôme de conception et développement curriculaires, une initiative conjointe de l'Université catholique de l'Uruguay (UCU), du Bureau régional de l'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC/UNESCO) et du BIE, suivie de la mise au point de la proposition de diplôme et de l'engagement de plusieurs parties prenantes à l'appui du processus (à savoir l'UNESCO avec le Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA) et la Section de la formation des enseignants, et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique – ADEA).

→ **Indicateur de référence** : parmi les 50 pays de l'Afrique subsaharienne, cinq pays (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, République-Unie de Tanzanie et Seychelles) ont lancé le BEAP pour garantir l'éducation de base pendant au moins neuf à dix ans. Actuellement, l'un des cinq pays (Gambie) met au point un cadre national pour le curriculum de l'éducation de base alors que les quatre autres révisent et réforment leur curriculum dans différents domaines. Plus de dix autres pays ont été sensibilisés au BEAP. En 2009, le BIE a dispensé à huit pays (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Seychelles et Zambie) et à Zanzibar une formation intensive sur les questions et tendances liées aux processus curriculaires.

### 5.3. Réalisations, défis et leçons tirées

Le BEAP est une initiative soutenue par l'UNESCO visant à aider les pays à étendre, élargir et démocratiser l'éducation de base en Afrique. Le principal point d'entrée dans le BEAP a été la dimension curriculaire, essentiellement en rapport avec la révision et l'amélioration des cadres pour le curriculum de l'éducation de base, le renforcement des capacités de conception du curriculum et des approches basées sur les compétences, ainsi que la mise au point d'outils d'apprentissage destinés à appuyer les processus de renouvellement du curriculum.

En 2010, avec des ateliers de développement des capacités, le BIE a contribué au lancement du BEAP à Maurice (priorité à l'EPPE) et au Burkina Faso (priorité aux approches basées sur les compétences), et il a répertorié à nouveau les besoins curriculaires des huit pays appliquant le BEAP (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Maurice, République-Unie de Tanzanie et Seychelles). De même, le module de formation du BEAP, qui contient des outils et des ressources sur le programme, des approches basées sur les compétences, l'éducation pour l'inclusion et le curriculum inclusif (justifications et critères), a été mis au point en anglais et en français et il a été utilisé à Maurice pour renforcer les capacités existantes des éducateurs, des concepteurs du curriculum et des formations d'enseignants venant de dix pays. Conformément aux principes du BEAP, le BIE a fait une contribution à la conférence internationale sur le curriculum « Assises sur les réformes curriculaires », organisée conjointement par le BREDA, la Conférence des Ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence française de développement (AFD), etc. et a enregistré les besoins exprimés par une vingtaine de pays dans le domaine du changement curriculaire. Les résultats de ces activités favorisent l'élaboration en cours du « cadre stratégique du BEAP pour la mise en œuvre : de la politique à l'action ».

Avec l'assistance technique du BIE, la Gambie et Maurice révisent leurs cadres curriculaires. De même, le Burkina Faso, Maurice et la République-Unie de Tanzanie prévoient de créer des centres sous-régionaux pour le développement curriculaire comme moyen de soutenir le curriculum de l'éducation de base et les réformes de la formation des enseignants (en servant de passerelle entre ces deux réformes) principalement moyennant l'organisation d'une formation au développement de capacités durables en collaboration avec le BIE. Le BIE a aidé des représentants de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie à achever le premier Diplôme du BIE-UCU-OREALC en conception et développement curriculaires, en vue de diriger le renforcement des capacités aux niveaux régional et national.

En termes généraux, les activités du BIE, en étroite partenariat avec le BREDA et d'autres bureaux hors Siège de l'UNESCO et organisations apparentées des Nations Unies, contribuent à former des équipes nationales du BEAP aux concepts de l'éducation pour l'inclusion, les curricula inclusifs et le développement de curricula basés sur les compétences. Ces ateliers de formation visent à renforcer les capacités nationales de conception et de développement de curricula de qualité pour tous.

S'agissant de la mise en œuvre du BEAP, quatre principaux facteurs de succès ont été identifiés : a) des partenariats solides et durables avec le Siège (Section de la formation des enseignants), les bureaux hors Siège de l'UNESCO (le BREDA y jouant un rôle central) et des instituts nationaux de pointe (par exemple le TIE) ; b) une approche d'ensemble, partagée par tous les partenaires, pour développer une éducation de base de qualité dans les pays africains en mettant l'accent sur la réforme curriculaire comme point d'entrée ; c) la prise en charge du BEAP par les équipes nationales et un suivi attentif de la mise en œuvre du programme dans des pays choisis ; et d) la valeur de la collaboration entre les pays et de la collaboration Sud-Sud (c'est-à-dire le partage de la vision, des pratiques et des leçons tirées des réformes de l'éducation de base en Amérique latine).

Nous identifions trois principaux défis : a) la sensibilisation des responsables nouvellement nommés dans les équipes nationales demande du temps et des efforts ; b) les pays ont de nombreux besoins spécifiques qui exigent une assistance technique, alors que la priorité ne peut être donnée qu'aux besoins les plus communs et saillants ; et c) la nécessité de renforcer la formation des animateurs nationaux sur le BEAP et les questions curriculaires en vue de développer encore les capacités en matière de curriculum à l'échelon national.

Pour relever ces défis, nous nous efforçons de consolider, techniquement et financièrement, l'équipe du BEAP (en majorité des décideurs, des concepteurs et spécialistes du curriculum et des formateurs d'enseignants) principalement afin de répondre efficacement aux demandes croissantes des concepteurs du curriculum dans le domaine de l'élaboration et de l'application des réformes de l'éducation de base. Nous envisageons la mise en œuvre du Diplôme de conception et développement curriculaires en Afrique (provisoirement fixée au deuxième semestre de 2011 en République-Unie de Tanzanie) comme un outil approprié pour développer les capacités curriculaires des équipes nationales du BEAP dans le cadre d'une perspective durable et à long terme, et dans le but d'améliorer la qualité des propositions curriculaires.

## **6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)**

### **6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 2 : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces

- Résultat escompté 5 : renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique ;
- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

**6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes » :** Priorité « Afrique » : i) dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de programmes d'alphabétisation de qualité en Afrique, en particulier par le biais de l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) ; et ii) renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base en Afrique.

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

- Manque de capacités d'élaboration et/ou de mise en œuvre des curricula (tout spécialement les cadres curriculaires) favorisant l'inclusion et adaptés à la vie, à la citoyenneté et au travail, pour l'éducation de base de qualité en Afrique pendant une période continue de neuf à dix ans.
- Faciliter l'accès des jeunes à des possibilités d'apprentissage pertinentes en mettant l'accent sur le développement des compétences à la citoyenneté.
- Nécessité de réduire les disparités dans l'éducation de base, en se fondant sur les principes de justice sociale, d'équité et d'inclusion sociale en tant que moyen efficace pour contribuer à la réalisation de sociétés plus développées et plus équitables.

→ **Indicateur de référence :** parmi les 50 pays de l'Afrique subsaharienne, cinq pays (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, République-Unie de Tanzanie et Seychelles) ont lancé le BEAP pour garantir l'éducation de base pendant une période d'au moins neuf à dix ans.

### **7.2. Description et justification des interventions, et produits escomptés**

Les pays ont besoin d'assistance technique pour faire face au manque de capacité et pour former des professionnels sur des questions curriculaires dans le cadre d'une perspective comparée internationale. Les activités de développement des capacités conduites à l'aide de l'expertise et des banques de ressources du BIE en matière de curriculum peuvent être très bénéfiques.

En réponse à ces demandes, les principaux produits du BIE sont les suivants : i) programmes de développement des capacités et outils d'apprentissage sur le changement du curriculum et les approches basées sur les compétences pour 80 professionnels de 11 pays ; et ii) soutien technique dispensé pour la révision des cadres curriculaires de l'éducation de base en Gambie et à Maurice. Le BIE a contribué aux Recommandations pour améliorer la mise en œuvre de la réforme du curriculum, adoptée par les représentants de 23 pays francophones, anglophones et lusophones d'Afrique subsaharienne notamment à la

conférence internationale sur le curriculum « Assises sur les réformes curriculaires » (5-9 juillet 2010, Brazzaville, Congo) organisée conjointement par le BREDA, l'ADEA, la CONFEMEN, l'OIF et l'AFD.

### **7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Principaux bénéficiaires et rôles attendus :*

- Les représentants des autorités nationales/locales de l'éducation – sur la base d'une meilleure compréhension et de l'échange d'expériences sur des questions curriculaires, supportent davantage le changement curriculaire en tant qu'élément clé d'un plan sectoriel global pour l'éducation, visant à garantir la qualité de l'éducation.
- Les concepteurs du curriculum, les formateurs d'enseignants et les représentants des responsables de l'assurance qualité – acquièrent les connaissances et les capacités nécessaires pour conduire et élaborer des réformes curriculaires, ainsi que pour former et appuyer les enseignants en conséquence.
- Les enfants et les jeunes dans les pays du BEAP – bénéficient des approches curriculaires fondées sur l'inclusion et les compétences dans leur scolarité, qui sera mieux adaptée à la vie, à la citoyenneté et au travail.
- Les directeurs d'école et les enseignants – mettent en œuvre et développent conjointement les curricula, notamment en adoptant une approche globale fondée sur l'école.
- Les membres institutionnels individuels de la COP de toutes les régions de l'UNESCO – participent aux manifestations de la COP (forums en ligne, conférences, ateliers, etc.) et bénéficient de la création, du partage et de la diffusion des connaissances au sein de la COP.
- Les bureaux hors Siège de l'UNESCO et autres partenaires – améliorent la qualité des propositions curriculaires pour appuyer les attentes et les exigences des États membres.
- Les universités, la société civile et les communautés – prennent une part plus active à la réflexion et aux actions collectives dans le processus de changement curriculaire et tirent profit de ce processus participatif de changement.
- Les partenariats « Unis dans l'action » avec les Nations Unies et avec l'UNESCO pour l'éducation en Afrique – partagent une vision et des priorités et harmonisent leurs plans de travail.

*Partenaires clés et rôles attendus :*

- Les ministères de l'éducation, les universités, les institutions nationales pour le curriculum – dégagent les exigences et les besoins auxquels devrait répondre les plans de travail régionaux et nationaux, et participent à leur mise en œuvre ; élaborent, dispensent et reconnaissent conjointement les cours dans le domaine du développement curriculaire.
- Les bureaux hors Siège et les commissions nationales pour l'UNESCO – contribution et engagement à la conception et à la mise en œuvre de plans de travail harmonisés aux niveaux régional et national et adaptés aux attentes et besoins des États membres ; sur la base des connaissances approfondies sur le terrain, contribuent à établir un lien entre les besoins des pays avec les compétences du BIE et coordonnent les activités de développement des capacités aux niveaux sous régional et national.
- Les points focaux de la COP de toutes les régions de l'UNESCO – contribuent et aident à la mise en œuvre des plans de travail régionaux et nationaux, en coordination avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO.
- Les autorités nationales et locales de l'éducation et les équipes techniques dans les pays du BEAP – sur la base des avantages du développement des capacités sur des questions curriculaires, supportent davantage, conduisent et élaborent le changement curriculaire en tant qu'élément clé d'un plan sectoriel global pour l'éducation, visant à assurer la qualité de l'éducation.
- Les représentants des centres d'évaluation, des inspections et des syndicats d'enseignants – prennent part aux activités de développement des capacités, formulent des commentaires et des propositions, et contribuent à créer une compréhension commune des approches clés du changement curriculaire, de manière à appuyer davantage sa mise en œuvre.

**7.4. Portée géographique :** Mondiale, régionale et nationale.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur de** jeunes, groupes défavorisés et exclus.

**7.6. Sujets spécifiques de programme :** Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.

**8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)**

8.1 Approuvé *cf. 1A*

8.2 Révisé *cf. 1A*

8.3 Engagé au 31.10.2010: *cf. 1A*

**PROGRAMME DU BIE 2010-2011****Rapport 2010**

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Développement des capacités : Communauté de pratique (COP) pour le développement curriculaire</b>
<b>2. Responsable</b>	Renato Operti (Lili Ji, Bonnie Han, Mariana Cruz et Nhien Truong)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2010

**4. BUT GLOBAL**

Les capacités de conception, de gestion et de mise en œuvre des processus de développement curriculaire sont renforcées chez les décideurs, les spécialistes et les praticiens en vue de soutenir l'action en faveur d'une éducation pour tous (EPT) de qualité. Les objectifs suivants seront atteints :

- au niveau mondial, grâce au développement continu de la Communauté de pratique (COP) en matière de développement curriculaire pour encourager la production et le partage de connaissances relatives aux questions liées à une EPT de qualité et au curriculum en adoptant une approche internationale comparée ;
- au niveau régional, grâce à une collaboration étroite avec les principaux partenaires, y compris les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les principales institutions en matière de compétences curriculaires (certaines d'entre elles agissant comme points focaux de la COP), dans le but d'appuyer les processus de changement et de développement curriculaires dans le domaine de l'éducation de base, l'éducation des jeunes et la formation des enseignants.

**5. RÉSULTATS****5.1. Titre**

Production périodique et partage de matériel et de documents curriculaires entre les membres de la COP, contribuant à mettre au point une perspective comparative interrégionale, fondée sur les échanges réguliers en ligne et en face-à-face aux niveaux national, régional et interrégional sur des sujets liés au curriculum et par la promotion et la facilitation de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud (triangulaire).

**5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées**

La COP compte 1439 membres dans 135 pays couvrant toutes les régions de l'UNESCO (Amérique latine = 32%, Europe et Amérique du Nord = 26%, Asie et Pacifique = 25%, Afrique = 9% et États arabes = 6%). Pendant la période 2006-2010, le nombre de membres de la COP a progressé à un rythme annuel de 25% (de 636 en 2006, année de création de la COP, à 1439 en octobre 2010). En 2010, la COP a gagné en moyenne 15 nouveaux membres par mois, avec 39% des membres maintenant inclus dans la base de données BIE-COP (561). Cette base de données est considérée de plus en plus comme un outil utile pour apporter un soutien technique aux processus de réforme curriculaire au niveau national, en particulier pour l'éducation de base, l'enseignement secondaire et la formation des enseignants.

Conseils curriculaires dispensés aux États membres par la COP : i) l'éducation de base en Afrique (BEAP), voir fiche 1B, avec le Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA) et d'autres partenaires ; ii) les États arabes, en mettant en commun les tendances et les questions curriculaires interrégionales concernant la réforme du curriculum dans le cadre de la réforme de l'enseignement secondaire du deuxième cycle à la 7<sup>e</sup> Conférence des ministres de l'éducation du monde arabe intitulée « La structure de l'enseignement post-obligatoire (enseignement secondaire) et ses diverses voies » ; et iii) l'Asie, principalement par la mise au point d'outils d'apprentissage et l'organisation d'ateliers de développement des capacités sur l'éducation pour le développement durable, comme l'éducation environnementale, la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles et les changements climatiques, conjointement avec le Bureau de l'UNESCO à Bangkok et les instituts de formation des enseignants de 18 pays d'Asie.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud, discussions interrégionales et production et diffusion de connaissances sur les questions curriculaires : i) Europe-Chine sur les réformes de l'éducation de

base ; ii) réformes curriculaires basées sur les compétences (Chaire UNESCO de développement curriculaire, Montréal, Canada) et iii) forum en ligne du BIE à l'échelle mondiale sur le rôle de l'évaluation dans la promotion du développement des compétences des élèves.

→ **Indicateur de référence** : avant 2006, il n'y avait pas de COP à l'échelle internationale sur des questions curriculaires auxquelles participaient institutions et acteurs du secteur public et privé de toutes les régions de l'UNESCO. À la fin 2009, la COP comptait 1271 membres dans 131 pays.

### 5.3. Réalisations, défis et leçons tirées

La Communauté de pratique (COP) du BIE pour le développement curriculaire est une plateforme nationale, infrarégionale et interrégionale où il est possible de discuter et de mettre en pratique des questions relatives au changement et au développement curriculaires, par des activités en face-à-face et en ligne, dans le cadre d'une approche globale de la détermination et de la réalisation des buts de l'EPT. La COP encourage en permanence la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud.

La COP représente un axe majeur du BIE pour : a) encourager le dialogue politique sur les questions éducatives, principalement par la préparation, la tenue et le suivi de la 48<sup>e</sup> Conférence internationale de l'éducation (CIE) organisée en 2008 ; b) faciliter une discussion permanente au niveau mondial sur les questions curriculaires ; et c) réaliser des activités de développement des capacités de conception et développement curriculaires étayées par la création d'outils d'apprentissage. La COP a regroupé et favorisé l'interaction et la production de connaissances parmi d'éminents concepteurs et spécialistes du curriculum dans toutes les régions de l'UNESCO (plans de coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud).

Cinq principaux facteurs de succès expliquent le développement de la COP : a) un processus d'animation proactif s'efforçant de lier les institutions et les acteurs qui n'auraient autrement pas eu l'occasion de produire des connaissances et d'avoir des échanges sur les questions curriculaires ; b) l'instauration de partenariats solides avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO, les points focaux de la COP (aux niveaux national et régional) et de multiples institutions en vue de répondre efficacement aux exigences des équipes nationales ; c) la caractéristique multilingue de la COP qui facilite les échanges dans toutes les langues de l'UNESCO (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) ; d) une réponse ponctuelle aux requêtes des membres de la COP (par exemple les tendances sur des thèmes curriculaires donnés) et la facilitation des échanges et de la coopération parmi eux ; et e) la large production et diffusion de documents et de matériel par les membres de la COP dans toutes les régions de l'UNESCO.

Voici trois défis majeurs : a) renforcer le caractère multilingue de la COP en mettant davantage de documentation à disposition dans toutes les langues de l'UNESCO ; b) donner des occasions et des environnements (c'est-à-dire des plateformes en ligne) propices à l'interaction entre les membres de la COP ; et c) consolider encore la COP au niveau régional, en particulier du point de vue de la production et de la mise en commun des connaissances (c'est-à-dire en resserrant les partenariats avec les universités) et en mettant ces activités à la disposition d'autres régions.

Pour relever ces défis, le BIE s'associe davantage avec les bureaux régionaux de l'UNESCO pour concevoir et appliquer des plans régionaux de travail en étroite liaison avec les points focaux de la COP. En fait, le BIE a reçu de multiples requêtes d'assistance sur mesure de la part des bureaux hors Siège de l'UNESCO pour conceptualiser et développer des COP régionales et nationales (États arabes ; Caraïbes), ce qui témoigne de l'utilité des connaissances et de l'expérience du BIE dans la création et la gestion de la COP du Bureau. La COP a aussi noué des liens solides avec ces initiatives récentes et mobilise ces relations dans le cadre de ses activités interrégionales ainsi que, par exemple, au cours de forums interrégionaux en ligne.

De même, nous nous employons à ajouter des outils plus interactifs et conviviaux sur le nouveau site Internet du BIE, et à renforcer l'appui à la traduction afin de faciliter les échanges et consolider la COP aux niveaux interrégional aussi bien que régional. Le BIE s'efforce actuellement de rendre les membres de la COP plus interactifs ; de tirer parti de bonnes expériences précédentes dans la mise en œuvre à l'échelle mondiale de forums multilingues en ligne sur des questions curriculaires qui ont eu lieu depuis 2006 (c'est-à-dire des questions relatives aux curricula inclusifs et aux approches par compétences). En 2010, les membres de la COP sont devenus plus actifs dans la production et le partage du matériel. Des informations en retour reçues chaque semaine des membres démontrent l'utilité et la pertinence de la documentation et des informations diffusées.

En résumé, la COP du BIE a substantiellement contribué à la discussion qui se déroule au niveau mondial sur les questions curriculaires et éducatives entre plusieurs parties intéressées. Ces débats soutiennent le développement et l'amélioration des agendas internationaux et nationaux de l'éducation.

## **6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)**

### **6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 2 : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces

- Résultat escompté 5 : renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique ;
- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

### **6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes »**

- Priorité « Afrique » : i) dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de programmes d'alphabétisation de qualité en Afrique, en particulier par le biais de l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) ; et ii) renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base en Afrique.

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

- Nécessité de communication, de production et de partage des connaissances, ainsi que leur diffusion aux niveaux interrégional, régional et national entre les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum, les formateurs d'enseignants, les superviseurs, les directeurs d'école, les enseignants, les universitaires et les chercheurs sur des questions curriculaires.
- Favoriser et faciliter un dialogue international approfondi sur des questions curriculaires dans le cadre global de l'EPT.
- Contribuer à améliorer la qualité des processus de changement et de gestion curriculaires, en partageant les points de vue positifs en matière de conception, de politiques, de stratégies et de pratiques curriculaires.

→ **Indicateur de référence** : avant 2006, il n'y avait pas de COP à l'échelle internationale sur des questions curriculaires auxquelles participaient institutions et acteurs, secteurs public et privé de toutes les régions de l'UNESCO. À la fin 2009, la COP comptait 1271 membres dans 131 pays.

### **7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés**

Satisfaire les besoins des pays par la création, l'élargissement et le maintien d'une communauté de pratique mondiale de qualité visant à la production, au partage et à la diffusion des connaissances sur des questions curriculaires.

En réponse à ces requêtes, le BIE a activement mis en œuvre une communauté mondiale unique en son genre de praticiens du curriculum qui produisent et partagent des informations et des connaissances moyennant des activités en face-à-face et en ligne aux niveaux interrégional, régional et national. En 2010 (octobre 2010), la COP comptait 132 nouveaux membres, dont 60% avaient pris personnellement l'initiative de demander leur adhésion à la COP. Trente-six messages ont été envoyés aux membres de la COP (à un rythme hebdomadaire) en 2010 avec des informations et de la documentation sur les questions curriculaires : tendances, ressources, pratiques, séminaires, ateliers, demandes d'articles et thèmes liés.

### **7.3. Parties prenantes : partenaires clés bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Principaux bénéficiaires et rôles attendus :*

- Les représentants des autorités nationales et locales de l'éducation – sur la base d'une meilleure compréhension et de l'échange d'expériences sur des questions curriculaires, soutiennent davantage le changement curriculaire en tant qu'élément clé d'un plan sectoriel global pour l'éducation, visant à garantir la qualité de l'éducation.

- Les concepteurs du curriculum, les formateurs d'enseignants et les représentants des responsables de l'assurance qualité – acquièrent les connaissances et la capacité nécessaires pour conduire et élaborer des réformes curriculaires, ainsi que pour former et appuyer les enseignants en conséquence.
- Les directeurs d'école et les enseignants – mettent en œuvre et développent conjointement les curricula, notamment en adoptant une approche globale fondée sur l'école.
- Les membres institutionnels individuels de la COP de toutes les régions de l'UNESCO – participent aux manifestations de la COP (forums en ligne, conférences, ateliers, etc.) et bénéficient de la création, du partage et de la diffusion des connaissances au sein de la COP.
- Les bureaux hors Siège de l'UNESCO et autres partenaires – améliorent la qualité des propositions curriculaires pour appuyer les attentes et les exigences des États membres.
- Les universités, la société civile et les communautés – prennent une part plus active à la réflexion et aux actions collectives dans le processus de changement curriculaire et tirent profit de ce processus participatif de changement.

*Partenaires clés et rôles attendus :*

- Les ministères de l'éducation, les universités et les institutions nationales pour le curriculum – dégagent les exigences et les besoins auxquels devraient répondre les plans de travail régionaux et nationaux, et participent à leur mise en œuvre ; élaborent, dispensent et reconnaissent conjointement les cours dans le domaine du développement curriculaire.
- Les bureaux hors Siège et les commissions nationales pour l'UNESCO – contribution et engagement à la conception et à la mise en œuvre de plans de travail régionaux et nationaux adaptés aux attentes et aux besoins des États membres ; sur la base des connaissances approfondies sur le terrain, contribuent à établir un lien entre les besoins des pays avec les compétences spécialisées du BIE et coordonnent les activités de développement des activités aux niveaux sous-régional et national.
- Les points focaux de la COP de toutes les régions de l'UNESCO – contribuent et aident à la mise en œuvre des plans de travail régionaux et nationaux, en coordination avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO.
- Les autorités nationales et locales de l'éducation et les équipes techniques dans les pays du BEAP – sur la base des avantages du développement des capacités sur les questions curriculaires, supportent davantage, conduisent et élaborent le changement curriculaire en tant qu'élément clé d'un plan sectoriel global pour l'éducation, visant à assurer la qualité de l'éducation.
- Les représentants des centres d'évaluation, des inspections et des syndicats d'enseignants – prennent part aux activités de développement des capacités, formulent des commentaires et des suggestions, et aident à créer une compréhension commune des approches clés du changement curriculaire, de manière à soutenir davantage sa mise en œuvre.

#### **7.4. Portée géographique**

Mondiale, régionale et nationale.

#### **7.5. Interventions spécifiques en faveur de**

Jeunes, groupes défavorisés et exclus.

#### **7.6. Sujets spécifiques de programme**

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.

#### **8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)**

8.1 Approuvé *cf. IA*

8.2 Révisé *cf. IA*

8.3 Engagé au 31.10.2010: *cf. IA*

## PROGRAMME DU BIE 2010-2011

## Rapport 2010

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Projets de coopération technique / aide aux États membres</b>
<b>2. Responsable</b>	Dakmara Georgescu (Marianna Karatsiori, Joseph Daher et Michele Gonçalves dos Ramos)
<b>3. Date de début et de fin</b>	Janvier – décembre 2010
<b>4. BUT GLOBAL</b>	
<p>Le programme vise à fournir, selon leur demande, un appui spécialement adapté aux gouvernements des pays (c'est-à-dire aux ministères de l'éducation et aux institutions en charge du curriculum), en ce qui concerne la planification, la conception et la mise en œuvre de curricula de qualité pour le primaire et le secondaire, en lien avec les nouveaux défis, besoins et perspectives de développement. Une importance particulière est accordée à l'intégration judicieuse de démarches fondées sur les compétences dans les curricula nationaux, ainsi qu'à la préparation à la vie et au travail fondée sur les valeurs, les principes et les pratiques de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble et de l'éducation au développement durable. La priorité est accordée aux situations d'après conflit.</p>	
<b>5. RÉSULTATS</b>	
<b>5.1. Titre</b>	
<p><b>Résultat 1 :</b> amélioration des curricula des écoles et des institutions de formation des enseignants en y intégrant des dimensions transversales et l'acquisition de compétences de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble et de l'apprentissage à la vie et au travail.</p> <p><b>Résultat 2 :</b> cultures du curriculum privilégiant la durabilité et l'innovation fondées sur le développement professionnel continu et systématique, l'engagement des parties prenantes et la révision proactive des curricula en fonction des faits nouveaux, du contexte et des besoins.</p>	
<b>5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées</b>	
<p>Des <i>directives nationales</i> (Angola), un <i>cours de formation des enseignants</i> (Viet Nam) et des <i>stratégies nationales</i> de révision du curriculum (Iraq et Soudan) produits en collaboration, avalisés par les ministères de l'éducation et mis en œuvre par les utilisateurs, les parties prenantes et les partenaires au niveau national et local.</p> <p>→ <b>Indicateur de référence :</b> nombre d'équipes en charge du curriculum formées et actuellement engagées dans les processus de planification, de conception et de mise en œuvre du curriculum, ainsi que dans les processus de diffusion, de partage et de développement des capacités en réseau aux niveaux local, national et régional (c'est-à-dire en <i>Angola</i> : plus de 50 spécialistes de l'éducation ont été formés et ont participé à la mise au point de directives nationales pour l'inclusion de dimensions transversales dans le curriculum. C'est la première fois que de telles directives nationales ont été introduites en Angola, où les questions transversales sont présentes dans le curriculum de manière quelque peu incohérente ; au <i>Viet Nam</i> : plus de 50 spécialistes de l'éducation ont été formés et ont participé à la mise au point et aux essais pilotes des modules de formation des enseignants, qui sont introduits pour la première fois dans le système éducatif ; en <i>Iraq</i> ainsi qu'au <i>Soudan</i>, plus de 30 spécialistes de l'éducation ont participé à la finalisation de plans de travail globaux pour le développement curriculaire au cours des trois prochaines années, ce qui est la première tentative d'aborder systématiquement la révision du curriculum).</p>	
<b>5.3. Réalisations, défis et leçons tirées</b>	
<b>Résultat 1 :</b>	
<p><b>Viet Nam :</b> assistance technique du BIE dans le contexte du Programme conjoint des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes au Vietnam : les <i>directives pour l'analyse des manuels scolaires dans une perspective de</i></p>	

*genre*, ainsi que le *rapport sur les conclusions* (manuels du primaire) rédigés en 2009 ont été totalement révisés en 2010 sur la base des commentaires reçus des parties prenantes et des spécialistes de l'éducation vietnamiens. Ces documents sont actuellement préparés en vue de leur publication. Le matériel constituera une référence majeure pour le prochain processus de révision du curriculum et des manuels au Viet Nam. Des *modules de formation des enseignants* incluant des dimensions liées à la parité entre les sexes et encourageant l'égalité entre hommes et femmes ont été préparés et testés et serviront de référence principale pour étendre l'inclusion de la parité dans la formation préalable et continue des enseignants au Viet Nam.

**Angola :** assistance technique du BIE dans le contexte du Programme CapEFA de l'UNESCO « *Intégrer les dimensions transversales dans le curriculum des écoles et des institutions de formation des enseignants en Angola* » : des *directives nationales* pour inclure les dimensions transversales dans les curricula des écoles et des institutions de formation des enseignants en Angola ont été préparées et serviront de référence principale pour le développement des capacités en vue du prochain processus de révision du curriculum et des manuels scolaires dans le pays.

**Iraq et Soudan :** des stratégies nationales pour la révision du curriculum et des manuels scolaires ont été finalisées et avalisées par les Ministères de l'éducation respectifs et des plans de travail détaillés ont été dressés.

## Résultat 2 :

**Viet Nam :** plus de 50 spécialistes du curriculum, formateurs d'enseignants et décideurs ont été formés dans deux ateliers en 2010, pour intégrer les questions relatives à l'égalité entre hommes et femmes et promouvoir la parité dans le curricula des écoles et des institutions de formation des enseignants. Ils ont participé conjointement à la préparation de modules de formation des enseignants.

**Angola :** plus de 40 spécialistes du curriculum et formateurs d'enseignants ont été formés lors de deux ateliers en 2010 pour intégrer les dimensions transversales dans les curricula des écoles et des institutions de formation des enseignants (c'est-à-dire l'égalité entre les sexes, l'éducation pour le développement durable, l'éducation pour la paix et l'éducation pour apprendre à vivre ensemble, les droits de l'homme et la citoyenneté, l'éducation interculturelle, l'éducation à l'entrepreneuriat ainsi que l'éducation VIH et sida) et ont participé à l'élaboration de directives nationales.

**Iraq et Soudan :** sur la base de plusieurs conférences de planification et de réunions de développement des capacités, plus de 40 experts en éducation ont participé dans chaque pays à la finalisation de stratégies nationales et de plans de travail en matière de curricula.

Publications : collaboration du BIE avec l'INEE pour préparer le document intitulé *Guidance Notes for Teaching and Learning in Emergencies* [Notes d'orientation pour l'enseignement et l'apprentissage dans les situations d'urgence] (ces notes d'orientation font partie d'un dossier récemment lancé de matériel éducatif soutenant les personnes qui travaillent dans les situations d'urgence ([www.ineesite.org](http://www.ineesite.org), le BIE étant salué pour sa contribution). Le BIE a contribué au Rapport du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) sur les bonnes pratiques en matière d'OMD (<http://www.undg-policynet.org/?q=node/11>, en particulier sur les OMD 2 et 3, et il a été remercié pour sa contribution au rapport sur le projet « *Innovations curriculaires, éducation pour la paix et lutte contre la pauvreté* »).

## Défis et leçons tirées :

- **Angola :** difficultés pour coordonner les activités avec le bureau de l'UNESCO à Windhoek en raison de l'absence d'un coordonnateur local du projet CapEFA, de la limitation des fonds et de la complexité de l'harmonisation des agendas des nombreuses parties prenantes. Le BIE a dû faire preuve de souplesse et il a ajusté son propre agenda tout en assumant le rôle de coordination. Les fonctions de suivi de l'équipe de coordination centrale du projet CapEFA doivent être renforcées.
- **Viet Nam :** difficultés à respecter les délais serrés en raison de l'emploi du temps chargé du coordonnateur du programme du BIE, ainsi que de problèmes de santé. Le BIE a dû reprogrammer plusieurs activités et intensifier le travail pour garantir une mise en œuvre harmonieuse.
- **Iraq et Soudan :** projets complexes qui supposent une mise en œuvre ambitieuse. Le BIE devra planifier avec soin l'allocation de ressources humaines et le calendrier de différentes activités, et devra dresser des plans de rechange si des situations inattendues se produisent. Compte tenu de la complexité de ces deux projets, les réponses du BIE à de nouvelles requêtes (potentielles) devraient aussi être soigneusement

étudiées.

## 6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)

### 6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action

Axe d'action 1 : les fondements de l'EPT : alphabétisation, enseignants et compétences nécessaires pour la vie professionnelle (intégration des approches par compétences dans les curricula et les programmes de formation des enseignants, Viet Nam et Angola)

Axe d'action 2 : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces ; (en particulier les systèmes de l'enseignement secondaire révisés au cours de la réforme du curriculum : Iraq et Soudan)

- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

Axe d'action 3 : cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif (spécialement dans les sociétés en développement et post-conflit : Iraq et Soudan)

- Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe.

### 6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes »

- *Afrique* : Angola et Soudan (gestion des processus de révision complète du curriculum en intégrant une approche par compétences, en améliorant l'adéquation des curricula et la qualité des processus d'apprentissage ainsi que les résultats).
- *Égalité entre les sexes* : en particulier pour les projets au Viet Nam et en Angola (intégration de la perspective d'égalité entre les sexes et promotion de la parité à travers des curricula et des programmes révisés de formation des enseignants).

### 6.3. Contribution au(x) résultat(s) escomptés d'une Plateforme intersectorielle

- Priorité « Afrique » et situation de « post-conflit et de post-catastrophe » (Iraq et Soudan).

## 7. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

### 7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

En 2010, le programme a eu pour objectif d'aider les ministères de l'éducation de plusieurs pays de l'Afrique, de la région arabe et de l'Asie du Sud-Est à s'engager dans les processus de révision complète de leur curriculum et de leurs cours de formation des enseignants, en vue d'améliorer la préparation à la vie et au travail à la lumière de l'éducation pour vivre ensemble et de l'éducation pour le développement durable. Au Viet Nam et en Angola, la révision du curriculum fondée sur l'intégration et la promotion de dimensions transversales (telles que l'égalité entre les sexes) est considérée comme un modèle pour lancer et intensifier les processus de révision dans un certain nombre de secteurs liés, tels que la formation initiale et continue des enseignants, l'évaluation, ainsi que la gestion de l'école et de la classe. C'est aussi un moyen de répondre au besoin d'efforts mieux coordonnés et plus efficaces entre les différents programmes et parties prenantes, de manière à favoriser le développement des compétences dans le contexte de l'articulation plus efficace des différentes approches thématiques (par exemple, les questions relatives à l'égalité entre les sexes ; la lutte contre la pauvreté ; le développement durable). En Iraq et au Soudan, il est nécessaire de réviser complètement les curricula nationaux après plusieurs décennies au cours desquelles, du fait des conflits et de l'isolement par rapport aux évolutions internationales, l'enseignement primaire et secondaire n'a connu aucun changement ni aucune mise à jour.

→ **Indicateur de référence** : le programme d'assistance technique a répondu à des situations et des besoins actuels dans des pays comme l'Angola : manque de coordination entre les agents de l'éducation et les parties prenantes en rapport avec l'inclusion de dimensions transversales, ainsi que nécessité d'aborder des questions émergentes comme l'égalité entre les sexes ; au Viet Nam : manque de dimensions d'égalité des sexes dans les cours actuels de formation des enseignants et nécessité de doter les formateurs des enseignants et les enseignants eux-mêmes de la capacité d'appliquer deux nouvelles lois sur l'égalité entre les sexes et sur la prévention et la lutte contre la violence sexiste ; et en Iraq et au Soudan : nécessité d'aborder le développement

et la mise en œuvre du curriculum de manière systémique et sur la base d'une planification réaliste et efficace, dans le contexte de stratégies nationales de l'éducation.

## 7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

Le programme repose sur le travail de terrain avec les équipes nationales et l'aide permanente en ligne pour renforcer l'appropriation et la prise en main aux niveaux local et national, et sur l'adéquation des processus et des produits curriculaires. Le programme est conduit à partir de plans de travail bien conçus par lesquels se déroulent des séquences de développement des capacités dans le contexte d'activités pratiques ; élaboration conjointe du matériel curriculaire ; processus de partage et de diffusion visant à l'élargissement au niveau du système.

**Viet Nam** : plusieurs ateliers ont été organisés en 2010 pour préparer et tester de nouveaux cours de formation des enseignants qui incluent les questions d'égalité entre les sexes et encouragent la parité sur la base de compétences que les apprenants et les enseignants partageront.

**Angola** : un premier atelier a été organisé au printemps 2010 sur la base duquel le premier projet de directives nationales pour la révision du curriculum a été rédigé afin d'aborder l'intégration de dimensions transversales dans l'enseignement secondaire (en mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes, l'éducation pour le développement durable, les droits de l'homme et l'éducation à la citoyenneté, et l'éducation pour le travail et l'entrepreneuriat). Pendant l'été 2010, une équipe du BIE a travaillé sur le terrain avec une équipe technique nationale pour développer et compléter les directives nationales en se référant à des disciplines concrètes et en tenant compte des contextes, des expériences et des besoins locaux.

**Iraq et Soudan** : des réunions préparatoires et de planification se sont tenues à Genève (juillet-août 2010), Doha (octobre 2010) et Khartoum (novembre 2010), sur la base desquelles la mise en œuvre des programmes respectifs débutera avant la fin de 2010.

## 7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

*Bénéficiaires directs* : Décideurs, concepteurs du curriculum et des manuels scolaires, et formateurs des enseignants.

*Bénéficiaires indirects* : étudiants, enseignants et autres parties prenantes.

*Partenaires clés* : Viet Nam : bureau de l'UNESCO à Hanoi, Institut national vietnamien pour les sciences de l'éducation relevant du Ministère de l'éducation et de la formation, et Département de la formation des enseignants au Ministère de l'éducation et de la formation ; ONG de l'éducation ; Angola : bureau de l'UNESCO à Windhoek, antenne de l'UNESCO à Luanda, Ministère de l'éducation et INIDE ; Iraq : bureau de l'UNESCO en Iraq, Ministère de l'éducation, Her Highness Office/HHO (Qatar) ; et Soudan : bureau de l'UNESCO à Khartoum, Ministère de l'éducation.

## 7.4. Portée géographique

Région arabe, Afrique et Asie du Sud-Est.

## 7.5. Interventions spécifiques en faveur de

Femmes et populations touchées par les conflits.

## 7.6. Sujets spécifiques de programme

### 8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)

8.1 Approuvé	175'000
8.2 Révisé	186'914
8.3 Engagé au 31.10.2010:	165'018

### 9. BUGET MOBILISE AUPRES DU SEIGE (USD\$)

9.1 Allocation 2010:	309'624
9.2 Engagé au 31.10.2010:	259'713

**PROGRAMME DU BIE 2010-2011****Rapport 2010**

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Renforcement des capacités et Service d'échange d'informations pour l'éducation VIH et sida</b>
<b>2. Responsable</b>	Clementina Acedo (Sandrine Bonnet)
<b>3. Date de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2010
<b>4. BUT GLOBAL</b>	
<p>Le programme a pour objectif principal d'appuyer l'éducation pour tous (EPT) en intégrant plus efficacement l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels, en concevant des outils pour améliorer les supports pédagogiques et en dotant les spécialistes de l'éducation de nouvelles capacités, afin de pouvoir apporter une réponse globale aux problèmes du VIH et du sida dans le cadre de la stratégie de l'UNESCO et d'EDUSIDA.</p>	
<b>5. RÉSULTATS</b>	
<b>5.1. Titre</b>	
<p>Renforcement et diffusion de connaissances globales et de compétences essentielles pour renforcer les capacités concernant l'éducation VIH et sida parmi les partenaires clés (ministères de l'éducation, universités, institutions de formation des enseignants, organismes internationaux et ONG).</p>	
<b>5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées</b>	
<p>Production d'outils ; ajout de nouveaux documents dans la base de données de l'UNESCO sur l'éducation VIH et sida ; évaluation des bonnes pratiques ; conseils techniques ; ateliers de renforcement des capacités ; mise à jour régulière des sections relatives au VIH dans le service d'échange d'informations du BIE et de l'UNESCO ; nombre d'experts ministériels, de formateurs des enseignants et d'enseignants formés.</p> <p>→ <b>Indicateur de référence</b> : Production de nouveaux outils, inclusion de nouveaux documents dans la base de données UNESCO sur l'éducation VIH et sida et conseils techniques.</p>	
<b>5.3. Réalisations, défis et leçons tirées</b>	
<p>Un module sur l'éducation VIH et sida a été préparé pour les outils de formation du BIE au développement curriculaire. Il a été adapté à partir du « <i>Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels</i> » publié par le BIE. Des activités, des outils pratiques et un chapitre sur la formation des enseignants pouvant être utilisés par les enseignants et les formateurs dans leur pratique quotidienne ont été ajoutés. Le module sera mis à jour régulièrement avec de nouveaux thèmes.</p> <p>De nouveaux outils pratiques ont été produits, comme un document sur les mythes et le VIH. Il est capital de remettre en question les mythes et les idées fausses pour promouvoir des connaissances et des compétences exactes. C'est aussi crucial dans la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, puisque ces deux comportements sont liés à des idées erronées du VIH et du sida. Les enseignants et les formateurs peuvent utiliser ce document comme guide car il répond clairement et simplement à la plupart des questions sur le VIH et le sida et les thèmes connexes.</p> <p>Un film documentaire est en production pour illustrer les bonnes pratiques dans les approches pédagogiques en matière d'éducation VIH et sida au Guyana. Ce film illustre les interactions pédagogiques sur des questions liées à l'éducation VIH et sida. Les situations montrent comment les enseignants abordent l'éducation VIH et sida dans la classe. Ce film s'adresse aux enseignants, aux formateurs des enseignants, aux futurs enseignants et aux concepteurs des programmes. Dans l'idéal, les enseignants pourraient se rendre dans d'autres écoles pour observer des situations pratiques. Comme des raisons techniques et financières empêchent d'organiser des visites sur le terrain à grande échelle, le documentaire donne des exemples concrets d'activités interactives dans la classe susceptibles de guider l'organisation de séances de formation dans les écoles.</p> <p>Une mission a été organisée à Trinité-et-Tobago et à la Jamaïque, en étroite collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Kingston et le bureau de l'UNICEF aux Caraïbes, afin d'évaluer la formation des enseignants</p>	

en matière d'éducation VIH et sida. Cette évaluation s'inscrit dans une stratégie globale destinée à réviser l'éducation VIH et sida dans la sous-région des Caraïbes. Une analyse de la stratégie, de la politique et du matériel actuellement en usage a été réalisée et des recommandations pour les prochaines étapes ont été formulées.

Une stratégie de collecte de fonds est en cours d'élaboration. De nouvelles perspectives sont envisagées, en particulier pour tenter de mobiliser des ressources en Suisse par le biais de fondations privées.

De nouveaux documents ont été ajoutés à la banque de données du service d'échange d'informations de l'UNESCO sur l'éducation VIH et sida. La sélection de documents est fondée sur des critères de qualité et s'effectue en collaboration avec d'autres partenaires du service d'échange d'informations. Deux cent cinquante nouveaux documents ont été ajoutés. Vingt bonnes pratiques ont été évaluées et incluses dans le site Internet du service d'échange et du BIE.

Un effort spécial a été fait pour trouver de nouvelles solutions originales afin de pouvoir continuer à aider les pays pour l'éducation VIH et sida, en dépit d'une nette réduction des fonds disponibles. Dans plusieurs pays, des ateliers de renforcement des capacités ont permis d'établir des partenariats étroits avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO. Tous nos partenaires au sein de l'UNESCO et dans d'autres organismes tels que les ministères de l'éducation et les institutions éducatives ont salué et apprécié le travail du BIE et son expertise.

## **6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)**

### **6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 3 : cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif

- Résultat escompté 10 : renforcement des capacités nationales d'élaboration de réponses globales du secteur éducatif au VIH et au SIDA par le biais d'EDUSIDA et d'efforts similaires.

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

Grâce à la production d'outils novateurs (films, dossiers de ressources interactives par exemple), l'organisation d'ateliers, la saisie de nouveaux documents dans la base de données, l'assistance technique et l'évaluation des bonnes pratiques, le programme VIH apporte des connaissances spécialisées dans le domaine de l'éducation VIH et sida. Ces contributions sont déterminantes pour le renforcement des capacités des spécialistes de l'éducation au sein de l'UNESCO aussi bien qu'en dehors de l'Organisation. Pour les années à venir, la stratégie vise à continuer de générer conjointement des idées novatrices dans le domaine de l'éducation VIH et sida, tout en renforçant les partenariats avec les principales institutions et parties prenantes. Il convient d'étudier de nouvelles possibilités de financement pour garantir la continuité du programme.

→ **Indicateur de référence** : production de nouveaux outils, inclusion de nouveaux documents dans la base de données de l'UNESCO sur l'éducation VIH et sida et conseils techniques.

### **7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés**

Vingt-cinq ans après le début de l'épidémie, le VIH et le sida sont considérés comme l'une des plus graves menaces pour la stabilité et le progrès dans le monde. D'après les plus récentes données disponibles, en 2008, 33 millions de personnes vivaient avec le VIH et 2,7 millions avaient été nouvellement infectées. Les jeunes sont particulièrement touchés puisqu'ils représentent près de 40% des infections au niveau mondial et que moins de 40% des jeunes possèdent des connaissances essentielles sur le VIH et le sida. Dans ce contexte, la prévention et l'éducation jouent un rôle capital pour endiguer la progression de la pandémie. La lutte contre le VIH et le sida est une priorité pour les Nations Unies. En sa qualité d'organisation compétente en matière d'éducation, l'UNESCO a été nommée chef de file de la prévention du VIH chez les jeunes dans l'éducation et à l'école. L'éducation est un facteur majeur dans le domaine du VIH et du sida car elle transmet des compétences et des connaissances clés et contribue à faire changer les comportements. Une éducation complète et adaptée peut aider les individus, les familles et les communautés à se protéger et à minimiser l'impact du VIH. Pour réaliser l'éducation pour tous (EPT), il faudra aborder de manière systématique les questions du VIH et du sida.

Le Conseil exécutif de l'UNESCO a placé EDUSIDA, l'initiative mondiale de l'ONUSIDA sur l'éducation et le VIH dirigée par l'UNESCO, parmi les trois domaines prioritaires de l'EPT, reconnaissant ainsi toute l'importance d'une participation globale du Secteur de l'éducation aux réponses données au VIH et sida à

l'échelon national. EDUSIDA permet à l'UNESCO et à ses partenaires d'aider les pays à mettre en œuvre des programmes complets d'éducation VIH et sida par le biais de cinq volets essentiels : i) une éducation de qualité ; ii) le contenu, le curriculum et le matériel pédagogique ; iii) la formation et l'appui des enseignants ; iv) la politique, la gestion et les systèmes ; et v) les approches et les points d'entrée illustratifs.

En tant qu'institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus, les méthodes et le développement curriculaire, le BIE joue un rôle central dans la mise en œuvre d'EDUSIDA par son programme d'éducation VIH et sida. L'objectif est de renforcer les capacités et les connaissances des spécialistes de l'éducation et d'améliorer les supports pédagogiques et le matériel de formation des enseignants grâce à des ateliers, à la production d'outils, aux conseils techniques et à la diffusion de bonnes pratiques. Les pays, notamment en Afrique, reconnaissent et sollicitent l'expertise du BIE dans le domaine de l'éducation VIH et sida.

*Produits escomptés :*

- Un nouveau CD-ROM contenant différentes ressources – activités interactives faisant office de bonnes pratiques pour l'enseignement participatif, fiches d'information donnant des informations de base, évaluation des bonnes pratiques – sera élaboré en anglais, espagnol, français et portugais. Ce CD-ROM offrira un éventail de ressources essentielles au renforcement des capacités des spécialistes de l'éducation dans le domaine du VIH et du sida.
- Production d'un nouveau film présentant les bonnes pratiques en matière d'approches pédagogiques de l'éducation VIH et sida en anglais pour une nouvelle région (Caraïbes) ou sous-région (en Afrique subsaharienne). Grâce à cet outil, les spécialistes de l'éducation et les futurs enseignants auront des exemples concrets d'activités interactives à réaliser dans les classes qui les guideront dans l'organisation des séances de formation dans les écoles. Le film produit en 2009 a été très apprécié par les parties prenantes, en particulier sur le terrain.
- Mise à disposition de compétences et contributions techniques grâce à la participation aux ateliers de renforcement des capacités en étroite collaboration avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO.
- Assistance technique fournie aux pays au moyen de documents qui conseillent et proposent des solutions collaboratives sur des thèmes spécifiques.
- Service d'échange d'informations de l'UNESCO : ajout de nouveaux documents dans la banque de données de l'UNESCO, évaluation du matériel pédagogique, contribution à la lettre d'information du secteur de l'éducation VIH et sida.
- Version améliorée du manuel du BIE sur l'éducation VIH et sida. Création d'outils, de fiches d'information et de ressources utiles fondées sur les besoins des utilisateurs et des problèmes émergents. Le Manuel sera accessible en ligne aux spécialistes de l'éducation. Il sera aussi disponible sur CD-ROM à la demande.
- La rubrique VIH du site Internet du BIE est régulièrement actualisée et contient des ressources clés et des évaluations des bonnes pratiques.

### **7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Principaux bénéficiaires :* ministères de l'éducation, universités, formateurs d'enseignants, enseignants et étudiants, Secteur de l'éducation de l'UNESCO et bureaux hors Siège.

*Partenaires clés :* les bureaux hors Siège pour les ateliers dans les pays, les institutions des Nations Unies, en particulier l'OIT, l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP et l'ONUSIDA, sont des partenaires de premier plan et s'associent aux activités, dans la mesure du possible et lorsqu'il convient, afin de donner une vue d'ensemble du VIH et sida. Collaboration avec les partenaires des Nations Unies pour la Journée mondiale de lutte contre le sida. Cette collaboration renforce l'esprit de l'approche « Unis dans l'action ». La collaboration et les relations étroites nouées avec les bureaux hors Siège ont permis au programme de continuer à fonctionner avec dynamisme.

**7.4. Portée géographique :** La portée est mondiale, mais l'accent sera mis sur l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et les États arabes.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur de :** Jeunes et groupes marginalisés.

## **8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)**

8.1 Approuvé

0

8.2 Révisé	0
8.3 Engagé au 31.10.2010:	0
<b>9. BUDGET MOBILISE AUPRES DU SIEGE (US\$)</b>	
9.1 Allocation 2010:	168'985
9.2 Engagé au 31.10.2010:	128'009

## PROGRAMME DU BIE 2010-2011

## Rapport 2010

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Projet GigaPan : la diversité et l'inclusion dans la communauté</b>
<b>2. Responsable</b>	Clementina Acedo (Leana Duncombe, Philippe De Castro, Magali Moreira)
<b>3. Date de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2010
<b>4. BUT GLOBAL</b>	
<p>Ce projet pilote mis en œuvre dans les écoles de différents pays et régions, vise à démontrer que les technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier le GigaPan, peuvent être intégrées au curriculum dans le but de favoriser la compréhension interculturelle. Les TIC peuvent enrichir le curriculum et permettre aux élèves d'acquérir certaines valeurs comme « apprendre à vivre ensemble » au moyen d'un dialogue interculturel et en s'enseignant mutuellement des valeurs interculturelles. De plus, dans les sociétés contemporaines axées sur la connaissance, il est important de transmettre des compétences essentielles telles que la pratique des TIC et la recherche sur les médias sociaux.</p>	
<b>5. RÉSULTATS</b>	
<b>5.1. Titre</b>	
<p>Informations recueillies et traitées sur la façon dont le projet GigaPan a contribué à l'éducation par les pairs, à la transmission de valeurs interculturelles, à l'assimilation de la pratique des TIC et à l'acquisition de compétences de recherche en ligne. La viabilité du projet GigaPan a été renforcée par l'intensification de sa mise en œuvre.</p>	
<b>5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées</b>	
<p>Les indicateurs de performance sont les suivants : le nombre d'écoles (référence : 17 écoles de six pays), de projets de classes internationales (référence : au moins cinq projets actifs par an), d'enseignants et d'étudiants formés aux TIC et à la technologie curriculaire du GigaPan, la qualité des dialogues sur le thème du GigaPan (nombre de panoramas et de clichés pris et commentaires), ainsi que les enquêtes évaluant le degré de pérennité du projet.</p> <p>Le projet des <i>Dialogues à l'école autour du GigaPan : diversité et inclusion dans la communauté</i> est une activité conjointe de l'Université Carnegie Mellon et du Bureau international d'éducation de l'UNESCO (UNESCO-BIE), en partenariat avec le Réseau du Système des Écoles associées de l'UNESCO (réSEAU). Ce projet pilote a commencé ses activités en 2008 et a été mis en œuvre dans plusieurs écoles : Afrique du Sud (2), Trinité-et-Tobago (2), États-Unis d'Amérique (6), Indonésie (3) et Brésil (1) ; au total 14 écoles dans cinq pays fin 2009. On dénombreait 358 élèves et 77 enseignants participant au projet, ainsi que le montrait la création de comptes sur le site Internet fin décembre 2009. En juin 2009, une nouvelle plateforme en ligne a été présentée par l'Université Carnegie Mellon lors du premier atelier annuel de formation des enseignants au GigaPan à Pittsburgh ; de nouvelles fonctions sont ajoutées en permanence, ce qui en fait une véritable plateforme pédagogique en ligne.</p> <p>→ <b>Indicateur de référence</b> : dialogue et échanges internationaux restreints parmi les élèves de l'enseignement secondaire de différents pays et origines socio-économiques pour favoriser la compréhension multiculturelle. Utilisation limitée des TIC dans l'éducation à cette fin. Le projet GigaPan a été mis au point dans l'intention d'aider des enfants de différents pays et origines socio-économiques à dialoguer entre eux et de renforcer ainsi la compréhension entre les cultures. Avec l'utilisation du GigaPan, et en développant des aspects clés du curriculum, les élèves devraient être amenés à s'instruire sur le monde et à enseigner à leurs pairs en leur faisant partager leur héritage (événements historiques et se rapportant à la communauté) dans le cadre de projets de classe. Ainsi, les élèves créent leur propre communauté et approfondissent leur compréhension, leur considération et leur respect des autres, de leurs croyances et de leurs valeurs. Cet apprentissage interactif dynamique vise à promouvoir les thèmes de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble et de l'éducation pour l'inclusion. Le projet GigaPan encourage les écoles et les communautés à intégrer et renforcer l'éducation pour l'inclusion et la gestion constructive de la diversité moyennant des</p>	

activités scolaires et extrascolaires dans le contexte de pratiques fondées sur l'enquête et la participation. Le projet GigaPan incite les élèves et les enseignants à tirer parti des technologies de l'information et de la communication (par exemple GigaPan et Internet) afin de promouvoir l'empathie et la compréhension entre les cultures.

### 5.3. Réalisations, défis et leçons tirées

*Réalisations* : diffusion permanente d'informations sur le projet GigaPan et ses résultats, notamment lors d'ateliers et de conférences. En particulier, le BIE a préparé et distribué un article sur les résultats de l'évaluation et de la recherche du projet au cours de la Conférence scientifique internationale sur les technologies pour le développement, organisée par la Chaire UNESCO de technologies pour le développement, à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en février 2010. De plus, un enseignant suisse participant au projet GigaPan a publié un article intitulé « *Images haute résolution et dialogues des cultures* » dans le Journal FLASH n° 10 de l'EPFL, le 5 octobre 2010.

- Deux écoles en Suisse ont été incluses dans le projet GigaPan, portant le nombre total d'écoles participantes à 16, dans six pays (référence 2010 : 17 écoles dans six pays).
- Des ateliers de formation ont été organisés dans les deux nouvelles écoles en Suisse, au cours desquels 14 enseignants et 34 élèves ont reçu les informations générales, la formation et une vue d'ensemble leur permettant de participer au projet GigaPan.
- Une école en Finlande et une école au Mali commenceront à participer au projet GigaPan en 2011, et deux enseignants de Finlande et un enseignant du Mali ont été formés lors du second Atelier international de dialogues sur le GigaPan, le 14 novembre 2010 à Pittsburgh (États-Unis d'Amérique).
- Cinquante-sept nouveaux GigaPan ont été téléchargés, créant plus de 785 commentaires.
- Sept thèmes actifs servent de base aux projets de classe et au dialogue entre élèves : la nutrition, les célébrations culturelles, le carnaval 2010, la Coupe du monde 2010, la biodiversité, les montagnes russes et la gestion des déchets.
- Trente-trois enseignants ont participé au second atelier GigaPan qui s'est déroulé à l'Université Carnegie Mellon à Pittsburgh (États-Unis d'Amérique) les 15 et 16 novembre 2010 dans le but de réfléchir aux activités de 2009-2010 ; de recueillir des documents curriculaires et de rédiger les meilleures pratiques pour le projet ; de planifier les activités pour 2011 ; et de former de nouveaux éducateurs qui se joindront au projet en 2011.

*Défis* : le facteur temps demeure crucial : le temps de planifier et de discuter, le temps d'interagir et de réfléchir aux activités, etc. Les activités d'apprentissage doivent être conçues et préparées dans le cadre du curriculum et de l'année scolaire, synchronisées et transmises à l'avance aux enseignants des différents pays, dans l'idéal, par le site Internet. Le manque de temps de planification et de coordination entre les écoles peut expliquer ces difficultés. Les aspects techniques du GigaPan demeurent périlleux pour certaines écoles, en particulier celles qui se sont jointes depuis peu au projet. Les enseignants et les étudiants en sont encore à une étape de tâtonnements dans laquelle ils doivent maîtriser plusieurs procédures techniques de base et les utiliser régulièrement avec aisance : créer des comptes, remplir une page personnelle, se joindre à des projets, assembler, photographier et télécharger un panorama, faire des commentaires. Même si ces compétences technologiques s'acquièrent en maîtrisant ces procédures, le développement véritable du contenu des dialogues scolaires exigera davantage de temps.

*Leçons tirées* : il est capital de planifier à l'avance afin de garantir un dialogue réel entre élèves de par le monde. Les projets et les délais devraient être prévus et inclus à l'avance dans le curriculum et les plans d'études afin de garantir des interactions harmonieuses pendant la mise en œuvre du projet. Il est nécessaire de mettre en commun les expériences, les défis et les meilleures pratiques pour assurer la pérennité du projet GigaPan. C'est particulièrement utile pour les enseignants et les écoles se joignant au projet.

## 6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)

### 6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action

Axe d'action : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces

- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

**6.3. Contribution aux résultats escomptés d'une Plateforme intersectorielle** : Favoriser un meilleur apprentissage des TIC.

## 7. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

Le projet consiste à tester un outil innovant de mise en œuvre des TIC dans l'éducation, le GigaPan, pour établir ensuite les meilleures pratiques quant à la manière dont de tels outils peuvent contribuer au renouvellement des systèmes éducatifs, à la création de liens culturels et à des pratiques inclusives en classe. Il vise en outre à identifier des méthodes efficaces d'intégration des TIC dans le curriculum et contribue ainsi à renforcer les capacités nationales en matière de gestion de l'éducation de base. Ce projet est particulièrement orienté vers la création de liens entre les élèves du monde entier, la priorité étant donnée à la réduction de la fracture numérique en matière d'information pédagogique et à l'amélioration de la qualité de l'éducation.

→ **Indicateur de référence :** dialogue et échanges internationaux restreints parmi les élèves de l'enseignement secondaire de différents pays et origines socio-économiques pour favoriser la compréhension multiculturelle. Utilisation limitée des TIC dans l'éducation à cette fin.

### **7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés**

Ce projet continue de travailler avec les écoles participantes afin de trouver les moyens d'encourager et de développer davantage le dialogue et les échanges intrascolaires en se basant sur les succès de la phase pilote. De nouvelles améliorations dans les échanges se traduiront également par une meilleure capacité du projet à s'intégrer dans les activités des classes et à devenir une activité durable et autosuffisante. Cela aura également pour effet de développer la capacité des étudiants à explorer des questions locales et internationales dans le domaine de l'inclusion et de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble, afin de favoriser la coopération et la solidarité.

*Produits escomptés :*

- au moins 17 écoles dans au moins six pays impliquées dans le projet ;
- projet élargi aux écoles dans deux États arabes ;
- formation de nouveaux étudiants et enseignants à l'intégration de la technologie dans le curriculum et à l'utilisation de la technologie ;
- élargissement du dialogue entre les écoles et entre les cultures autour du GigaPan ;
- diffusion des informations sur le projet au moyen du site Internet du BIE ;
- élaboration des meilleures pratiques en matière d'intégration des TIC dans le curriculum ;
- création de centres ou plateformes locales de la connaissance (contribuant à l'autonomie dans les écoles).

### **7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Principaux bénéficiaires :* les pays participants, notamment les écoles (participent aux activités du GigaPan et facilitent la participation des enseignants et des élèves), les enseignants (créent et mettent en œuvre des projets de GigaPan et facilitent la participation des étudiants), les étudiants (participent aux activités du GigaPan dans la classe et aux dialogues GigaPan en ligne) et les communautés (appuient les activités du GigaPan dans les écoles en assistant aux expositions).

*Partenaires clés :* l'Université Carnegie Mellon devrait contribuer à la formation aux aspects techniques du GigaPan, gérer et actualiser le site Internet et animer les activités du GigaPan ; le réSEAU UNESCO devrait aider à sélectionner les écoles appropriées au sein de leur réseau ; les ministères de l'éducation sélectionnent les écoles en collaboration avec le réSEAU UNESCO et facilitent la participation des écoles aux activités et événements GigaPan ; les commissions nationales pour l'UNESCO servent de liaison et facilitent la participation des écoles.

**7.4. Portée géographique :** Portée nationale (Afrique du Sud, Brésil, États-Unis d'Amérique, Indonésie, Suisse, Trinité-et-Tobago – la Finlande et le Mali devant se joindre au projet) et portée mondiale dans le cadre du dialogue, de l'apprentissage interactif, du partage des ressources et des cultures entre tous les pays cités.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur de jeunes, groupes défavorisés et exclus.**

**7.6. Sujets spécifiques de programme :** Dialogue entre les civilisations et les cultures ; coopération Sud-

Sud ; coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.	
<b>8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U)</b>	
8.1 Approuvé	32'500
8.2 Révisé	36'314
8.3 Engagé au 31.10.2010:	28'108
<b>9. BUDGET MOBILIZED THROUGH UNESCO HQ (US\$)</b>	
9.1 Allocation 2010-2011	32'726
9.2 Obligated as of 31.10.2010:	0

## PROGRAMME DU BIE 2010-2011

## Rapport 2010

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Apprentissage à la vie et au travail dans les pays de l'Afrique subsaharienne : relever les défis par le développement et la mise en œuvre de curricula de qualité</b>
<b>2. Responsable</b>	Dakmara Georgescu (Elmehdi Ag Muphtah)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2010

**4. BUT GLOBAL**

Le programme vise à fournir un soutien aux ministères de l'éducation et aux institutions chargées du curriculum dans un certain nombre de pays de l'Afrique subsaharienne en vue de renforcer la préparation à la vie et au travail dans l'éducation de base, par le biais du développement et de la mise en œuvre de curricula de qualité dans la classe. Le programme est fondé sur le concept du travail approfondi avec et entre des équipes nationales élargies dans trois pays sélectionnés, dans le but de renforcer l'impact et la durabilité des innovations curriculaires. Les concepts et les bonnes pratiques en matière de curricula de qualité qui permettent l'acquisition des compétences à la vie et au travail seront également incorporés à la formation des enseignants et aux stratégies de formation pour renforcer les liens entre la planification, la conception et la mise en œuvre des curricula.

**5. RÉSULTATS****5.1. Titre**

**Résultat 1 :** curricula scolaires et pratiques dans la classe qui intègrent et favorisent l'acquisition des compétences à la vie et au travail en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, à une culture de la paix et au développement durable.

**Résultat 2 :** cultures institutionnelles de l'école, institutions chargées du curriculum et de la formation des enseignants intégrant et démontrant une gestion et responsabilisation efficaces du curriculum et des processus d'apprentissage, ainsi que des processus décisionnels participatifs appuyés par des données de recherche à la lumière du suivi et de l'évaluation de la façon dont la conception du curriculum est mise en œuvre dans l'école et dans la classe.

**Résultat 3 :** communautés de pratique s'employant à conduire des recherches sur le développement des compétences à la vie et au travail à l'échelon des écoles et des communautés, associant recherche et développement des capacités dans le contexte de projets concrets de développement dans les écoles.

**5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées**

Principes directeurs relatifs au curriculum favorisant le développement des compétences à la vie et au travail dont se servent les institutions chargées du curriculum et de la formation des enseignants pour améliorer les apports, les processus et les produits curriculaires.

Équipes nationales formées de spécialistes du curriculum et de la formation des enseignants, ainsi que d'autres parties prenantes, notamment des enseignants, qui expérimentent des curricula, des méthodes d'enseignement et d'apprentissage novateurs en vue de favoriser le développement des compétences à la vie et au travail et fonctionnent comme centres d'apprentissage et de formation communautaires.

Nombre d'études et d'outils relatifs au développement des capacités produits par des communautés de pratique fonctionnant en réseau, visant au renforcement de la qualité des curricula programmés et de leur mise en pratique efficace quotidiennement dans la classe.

**5.3 Réalisations, défis et leçons tirées**

Les *principes directeurs* pour le nouveau projet (objectifs, approches, planification et produits escomptés) ont

été adoptés au cours d'un séminaire international organisé à Ouagadougou (Burkina Faso) du 23 au 25 août 2010. Toutes les équipes nationales se félicitent des possibilités offertes par le nouveau projet de poursuivre leurs réformes éducatives avec l'appui du BIE, en se centrant sur les priorités et les besoins nationaux et régionaux. Trois pays prenant part au projet (Burkina Faso, Kenya et Mali) ont dressé des plans de travail fondés sur les liens entre le curriculum et la formation des enseignants, ainsi que les priorités et les besoins de chaque pays au regard de la mise en œuvre de ces liens dans le cadre de chaque projet spécifique identifié. Ces principes directeurs comporteront les initiatives suivantes :

- **Burkina Faso** : le projet travaillera sur la conception d'un *guide de mise en œuvre des thèmes émergents dans les programmes d'études*. Le principal objectif sera de finaliser des questions émergentes et transversales en tant que composantes du curriculum (éducation environnementale, éducation à la citoyenneté, éducation aux droits de l'enfant, éducation sociale et égalité entre les sexes, éducation en matière d'eau, de santé, d'assainissement et de nutrition, éducation à la sécurité, éducation VIH et sida, éducation aux arts et à la culture) afin de doter les enseignants des outils requis pour améliorer leur pratique pédagogique dans la classe.
- **Kenya** : le projet accordera une importance particulière au renforcement de l'efficacité des enseignants dans la mise en pratique de curricula de qualité au Kenya. Il évaluera le niveau de capacité des tuteurs de l'institut de formation des enseignants et des responsables chargés des normes et de l'assurance qualité (c'est-à-dire l'analyse de situation) et utilisera les données recueillies pour des interventions ultérieures en les dotant de moyens supplémentaires grâce à l'élaboration d'un *guide sur l'efficacité des enseignants, l'accent étant mis sur les compétences des enseignants et le développement professionnel continu*.
- **Mali** : le projet travaillera sur la mise au point et la diffusion d'un *guide séquentiel, ainsi que sur les tâches des enseignants ; et sur la mise au point d'un guide sur le curriculum pour les enseignants en français et dans des langues locales*. Le plan de travail prévoit également l'élaboration de modules de formation par les communautés d'apprentissage, pour aider les enseignants à gérer les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en pratique du curriculum.

Afin de rédiger les principes directeurs, des équipes spéciales ont été constituées au niveau national ; elles comprennent des équipes mixtes de concepteurs du curriculum, de formateurs d'enseignants et d'enseignants.

Discussions sur l'utilisation de la boîte d'outils « *Développement de compétences à la vie et au travail au XXI<sup>e</sup> siècle* » dans le contexte du nouveau projet et de sa phase pilote :

- révision prévue pour la mise à l'essai et la publication d'une boîte d'outils de renforcement des capacités pour le développement des compétences et l'éducation pour apprendre à vivre ensemble pendant la première moitié de 2011 ;
- totale révision de la boîte d'outils de renforcement des capacités pour promouvoir les compétences et l'éducation pour apprendre à vivre ensemble par le biais d'une évaluation collective en vue de sa préparation pour l'expérimentation sur le terrain et la publication ;
- adoption de plans au niveau national pour expérimenter sur le terrain la boîte d'outils mentionnée ci-dessus et mise au point d'outils semblables de renforcement des capacités conformément aux circonstances et besoins locaux.

Les bonnes pratiques en Afrique ont été incluses dans le rapport du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) sur les bonnes pratiques en matière d'OMD (<http://www.undg-policynet.org/?q=node/11>), en particulier les OMD 2 et 3, qui prend acte de la contribution du BIE aux OMD (projet du BIE « *Innovations curriculaires, éducation à la paix et lutte contre la pauvreté* »).

## 6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)

### 6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action

Axe d'action 2 : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces

- Résultat escompté 5 : renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique ;
- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

Axe d'action 3 : cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif

- Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de

gestion de politiques favorisant l'inclusion et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe ;

- Résultat escompté 9 : développement des capacités nationales d'intégrer dans les plans et politiques du secteur éducatif les principes, valeurs et pratiques du développement durable.

## **6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes »**

Priorité « Afrique » : bien que le programme repose sur un travail en profondeur au niveau national dans les trois pays de l'Afrique subsaharienne sélectionnés (voir point 4 ci-dessus), d'autres pays africains, en particulier ceux ayant participé au programme 2004-2009 du BIE intitulé « *Innovations curriculaires, éducation à la paix et lutte contre la pauvreté* » seront également invités à participer aux événements internationaux.

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

Malgré les progrès importants réalisés depuis 2000 dans le domaine du renforcement de l'égalité et de la qualité de leur éducation de base, les pays de l'Afrique subsaharienne figurent encore parmi les pays qui n'atteindront probablement pas les objectifs de l'EPT de 2015, en raison des problèmes auxquels ils font face liés à la pauvreté, au VIH et au sida, au manque de formation appropriée du personnel éducatif et au manque d'établissements scolaires appropriés. Bien que dans de nombreux pays, des changements aient eu lieu pour promouvoir l'approche par compétences, les curricula ne contribuent toujours pas pleinement à la préparation appropriée des apprenants à la vie et au travail. Comme le montre l'étude du BIE et de GTZ/BMZ sur la *Préparation à la vie et au travail* (2008, révisée en 2009), il est dans certains cas nécessaire de préciser en premier lieu dans les documents curriculaires ce qu'est le développement des compétences à la vie et au travail. Lorsque les documents reflètent déjà cette vision d'une manière cohérente et facile à utiliser, le problème est alors de traduire cette vision curriculaire en pratiques pertinentes et durables – notamment concernant l'évaluation des compétences – dans la classe.

### **7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés**

Pour faire fond sur les résultats obtenus jusqu'ici et renforcer l'impact et la durabilité des innovations curriculaires, le programme s'attache au travail réalisé en profondeur dans les trois pays de l'Afrique subsaharienne qui ont participé à l'expérimentation sur le terrain de la *boîte d'outils en matière de renforcement des compétences et d'éducation pour apprendre à vivre ensemble* et à la révision de *l'étude sur la préparation à la vie et au travail*. D'autres pays africains ayant pris part au programme précédent du BIE intitulé « *Innovations curriculaires, éducation à la paix et lutte contre la pauvreté* » participeront également aux réunions internationales pour la diffusion et le partage des connaissances/acquis.

#### *Produits escomptés :*

- Processus de diffusion et développement des capacités adaptés au pays, sur la base de l'utilisation de la boîte d'outils et de l'étude mentionnées ci-dessus, dans l'objectif de créer une masse critique de spécialistes du curriculum novateur, de formateurs d'enseignants et d'enseignants.
- Sur la base de la boîte d'outils et de l'étude, production en collaboration d'autres outils de développement des capacités adaptés aux contextes et aux besoins locaux – ce qui renforcera la prise en charge et la participation des parties prenantes au processus de révision, de conception et de mise en œuvre du curriculum, et étudiera les avantages du multilinguisme pour la promotion de compétences à la vie et au travail. Cela inclura l'éducation bilingue et multilingue, la langue maternelle représentant une composante de base.
- Mise en place de centres d'excellence (écoles, institutions chargées du curriculum et de la formation des enseignants) par le biais de projets de recherche-action ayant un rôle fondamental pour la formation des enseignants, ainsi que pour l'adoption d'une approche de l'école dans son intégralité (*whole-school approach*) et de processus curriculaires participatifs dans le contexte du renforcement des liens entre l'école et la communauté.
- Réunions régionales et internationales pour la diffusion et le partage des connaissances/acquis dans les pays où se réunissent les différentes équipes de pays, dans le but d'apprendre réciproquement et d'enrichir le dialogue international sur l'éducation (par exemple, dans le contexte du programme

BEAP).

- Préparation et diffusion et/ou publication de certains résultats émanant de projets, par exemple, synthèse du processus et des résultats des activités de développement des capacités au niveau national ; élaboration et utilisation d'outils adaptés pour le développement des capacités ; mise en place et impact de centres fonctionnant comme institutions centrales pour le renforcement de la participation des parties prenantes et des liens entre l'école et la communauté.

### 7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

*Principaux bénéficiaires :*

- concepteurs du curriculum, formateurs d'enseignants, enseignants et directeurs d'école, ainsi que les responsables communautaires participant à la planification d'activités et à leur mise en œuvre aux niveaux local, national et régional, notamment pour la diffusion, le suivi et l'évaluation ; bénéficiaires indirects : étudiants, familles et communautés dans leur ensemble.

*Partenaires clés :*

- ministères de l'éducation ; institutions chargées du curriculum ; institutions de formation des enseignants et participant à la planification d'activités, à la sélection du public/des participants, à la mise en œuvre des différentes activités, à la fourniture d'appui logistique ainsi qu'au suivi et à l'évaluation et aux processus de diffusion aux niveaux local, national et régional ;
- bureaux de l'UNESCO, en particulier le bureau BREDA ; les bureaux de l'UNESCO à Bamako et à Nairobi) et les commissions nationales pour l'UNESCO, qui assurent la coordination de l'appui au nom de l'UNESCO ;
- autres organismes internationaux et pays donateurs (par exemple agences nationales pour le développement) qui souhaitent financer et appuyer intellectuellement le projet.

**7.4. Portée géographique :** pays de l'Afrique subsaharienne représentant les différentes régions géographiques et groupes linguistiques (pays anglophones et francophones) de façon équilibrée ; représentation d'autres pays dans le contexte de réunions internationales pour la diffusion et le partage de connaissances et d'acquis.

### 7.5. Interventions spécifiques en faveur de jeunes et groupes marginalisés

#### 8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)

8.1 Approuvé 417'092

8.2 Révisé 417'092

8.3 Engagé au 31.10.2010: 210'529

#### 9. BUDGET MOBILISE AUPRES DU SEIGE (USD\$)

9.1 Allocation 2010: 33'808

9.2 Engagé au 31.10.2010: 0

**PROGRAMME DU BIE 2010-2011****Rapport 2010**

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Production et gestion des connaissances</b> (Observatoire/banque de ressources, site Internet du BIE, Documentation et information)
<b>2. Responsable</b>	Massimo Amadio (Christopher Strebel et Hanspeter Geisseler, site Internet du BIE, Ruth Creamer et Elizabeth Glauser, Documentation et information)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2010

**4. BUT GLOBAL**

Le principal objectif est d'appuyer l'action en faveur d'une éducation pour tous (EPT) de qualité en rassemblant, systématisant et rendant accessible un éventail de ressources, de documents et d'informations spécialisés sur les systèmes d'éducation, les curricula et les processus de développement curriculaire. Cette base de connaissances a pour but d'appuyer des activités de renforcement des capacités, d'étayer les processus décisionnels et de faciliter l'échange et le débat sur des questions spécifiques d'éducation et de curriculum.

**5. RÉSULTATS****5.1. Titre**

Mise à jour et diffusion de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les curricula ainsi que les processus de développement curriculaire ; identification de faits nouveaux dans le domaine de l'éducation grâce à l'information recueillie et traitée, à la recherche et à des études.

**5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées**

Mise à jour et enrichissement des bases de données du BIE. Mise à disposition, publication et diffusion d'études et d'analyses. Mise à jour régulière du site Internet du BIE (nombre de visiteurs du site).

**5.3. Réalisations, défis et leçons tirées**

La base de données *Dossiers par pays* a été régulièrement mise à jour, en accordant une attention particulière aux ressources curriculaires disponibles en ligne (un total de plus de 300 ressources dans plus de 90 pays). L'actualisation des profils des pays dans la base de données *Données mondiales de l'éducation* a commencé. Une nouvelle génération de profils est préparée avec des informations plus détaillées sur les curricula ; fin octobre 2010, une cinquantaine de profils nationaux avaient été mis à jour.

Grâce à la collaboration des ministères de l'éducation et des commissions nationales pour l'UNESCO, le BIE a reçu les plus récents curricula de 20 pays. Quelque 750 entrées ont été ajoutées au catalogue en ligne du BIE (IBEDOCs), dont 279 ont été ajoutées à la collection des curricula. Les activités de contrôle et de vérification de la qualité post-migration de la bibliothèque numérique des rapports nationaux, lancées fin 2009, et d'IBEDOCs se sont poursuivies ; les rapports nationaux inclus dans la bibliothèque numérique ont été consultés près de 339 000 fois de janvier à octobre. Le principal défi pour la prochaine période sera de coordonner et de mieux exploiter la richesse de cette base d'informations sur les curricula.

Pour la réunion du Conseil du BIE tenue en janvier 2010, une nouvelle perspective pour mettre en lumière certains atouts majeurs du BIE a été utilisée lors d'une exposition de documents et de ressources des archives et des collections historiques qui dépeignent l'évolution du BIE.

En octobre 2010, 36 alertes et trois condensés trimestriels de ressources en ligne ont été publiés sur le site Internet du BIE et largement diffusés ; les alertes et les condensés ont été consultés plus de 29 000 fois pendant la période janvier-octobre. De plus, les membres du personnel du BIE ont été épaulés par des services internes de sensibilisation (25 tables des matières et huit nouvelles listes d'acquisition ont été préparées et distribuées). Comme prévu, une enquête a évalué l'utilité des services d'alerte en septembre. Elle a obtenu des réactions favorables (plus de 90% de réponses positives), ce qui semble indiquer que les alertes

aident les personnes qui travaillent dans le domaine de l'éducation à faire face à la surcharge d'information en identifiant et canalisant les renseignements et les connaissances qui leur sont utiles. Il s'agit maintenant de continuer à améliorer les services d'alerte en tenant compte des suggestions des utilisateurs et de leurs besoins.

Le site Internet du BIE a été régulièrement mis à jour et des efforts considérables ont été consacrés à sa migration dans le nouveau modèle du site de l'UNESCO. Le nouveau site a été mis à disposition en ligne au début du mois d'octobre 2010. La présentation remaniée harmonise la conception, la navigation et l'ergonomie avec la charte graphique de l'UNESCO. Le site Internet est conçu comme une plateforme pour permettre un accès élargi à l'information et pour mettre en commun des connaissances sur les curricula et les processus de développement curriculaire. Le pari sera de continuer à développer le site et à le rendre encore plus dynamique et interactif. Par rapport à la période janvier-septembre 2009, les consultations sur le site du BIE en 2010 montrent une augmentation des visiteurs uniques (+28,1%), des visites (+36,9%) et des pages vues (+35,8%) ; les téléchargements de documents et publications du BIE par le biais d'UNESDOC affichent aussi une progression (+38,8%). Les statistiques globales concernant le site Internet du BIE pendant l'année 2010 seront rendues publiques en janvier 2011.

Le processus de révision de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) a été soutenu par la participation aux réunions du Comité consultatif technique et du Groupe éditorial, à la réunion régionale d'experts de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que par des contributions aux projets de propositions pour la CITE révisée 2011, en particulier les caractérisations des programmes des niveaux 0 à 3 de la CITE (c'est-à-dire de la petite enfance à l'enseignement secondaire).

Dans le cadre de son partenariat avec le Service de la recherche en éducation (SRED) et la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), le BIE a publié un volume de sa série Études d'éducation comparée intitulé « *L'éducation pour l'inclusion : de la recherche aux réalisations pratiques* », sous la direction conjointe de membres des trois institutions. En outre, un appel à contributions a abouti à la publication d'un double numéro de la revue à comité de lecture *Perspectives* (n<sup>os</sup> 153 et 154, mars et juin) consacré à l'éducation sur l'Holocauste. Deux numéros de la *Série sur les pratiques éducatives* intitulés « *Teaching other languages* » [Enseigner d'autres langues] (n<sup>o</sup> 20) et « *Principles of Instruction* » [Principes d'instruction] (n<sup>o</sup> 21) sont aussi parus. Un article sur l'éducation pour l'inclusion en Amérique latine a été préparé en collaboration avec le spécialiste du programme de la Communauté de pratique (COP) pour une publication consacrée aux enfants, et aux droits et à l'éducation en Amérique latine (publiée par l'Université du Pays basque, Espagne). *Perspectives* a attiré des contributions de chercheurs à travers le monde, notamment deux lauréats du prix Nobel.

## **6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)**

### **6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 4 : mener l'agenda de l'éducation : coordonner les efforts internationaux dans le domaine de l'éducation et assurer le suivi des évolutions

- Résultat escompté 12 : suivi des progrès mondiaux et régionaux de l'EPT et identification des évolutions par le biais de la recherche appliquée et la publication d'études et de rapports comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT.

Axe d'action 3 : cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif

- Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe.

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

L'ensemble complet de ressources du BIE dans son domaine de spécialisation est hautement apprécié au sein de l'UNESCO et par les parties prenantes extérieures ; la fonction de centre d'échange et d'information du BIE est l'un de ses plus précieux atouts ainsi qu'une source de valeur ajoutée. L'un des objectifs de la Stratégie du BIE 2008-2013 est de consolider, d'enrichir et d'élargir une base de connaissances et un éventail de ressources sur les systèmes éducatifs et les processus d'élaboration des curricula, à l'intention des chercheurs, des formateurs, des praticiens et des décideurs, et aussi en tant que moyen de contribuer à

l'enrichissement du portail de la connaissance du Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

## 7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

La consolidation et l'expansion de la base de connaissances du BIE, qui appuient également toutes les activités du Bureau, comprennent le renforcement des services de centre documentaire de référence et de service d'information, la mise en place d'une plateforme en ligne pour accroître le partage de l'information et le travail en collaboration, la rationalisation des services et l'accès aux documents et ressources afin d'atteindre un plus vaste public. Le site Internet du BIE est devenu un outil essentiel pour élargir l'accès à des ressources et services spécialisés et il constitue aussi pour le BIE le pivot de sa communication. Les ressources, les documents et les publications du BIE, notamment la bibliothèque numérique des rapports nationaux, ont été pleinement intégrés dans la base de données des publications et documents de l'UNESCO (UNESDOC). Le programme Production et gestion des connaissances fournit également un appui à tous les programmes et projets du BIE et offre des services de documentation et d'information aussi bien au sein qu'en dehors de l'UNESCO.

### *Produits escomptés :*

Mise à jour et enrichissement réguliers de la base de données *Dossiers par pays*. Production et mise à disposition d'analyses/études portant sur le contenu et les processus et produits de développement curriculaire. Une contribution au Rapport mondial de suivi de l'EPT 2010-2011 sera apportée à l'équipe chargée du rapport de suivi (en fonction de la disponibilité de ressources extrabudgétaires). Le site Internet du BIE suivra progressivement la nouvelle version du site Internet de l'UNESCO élaboré par le bureau de l'information et sera régulièrement mis à jour. Renforcement de la plateforme d'informations en ligne sur l'éducation pour l'inclusion qui deviendra progressivement un service d'échange d'informations (en fonction de la disponibilité de ressources extrabudgétaires). Enrichissement de la collection de documents sur les curricula ; mise à disposition et actualisation des liens vers les documents sur les curricula par le biais d'Internet. Mise à disposition de services d'alerte et de condensés de ressources en ligne. Une évaluation de l'utilité des services d'alerte sera réalisée en vue de les améliorer. Des entrées relatives aux curricula et aux documents curriculaires seront régulièrement ajoutées au catalogue en ligne du BIE (IBEDOCs) dans la base de données de publications et de documents de l'UNESCO (UNESDOC). Amélioration de la bibliothèque numérique des rapports nationaux et du catalogue en ligne transférés en 2009 par la vérification et le contrôle de la qualité de la post-migration. Appui apporté au processus de révision de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) 1997, coordonné par l'Institut de statistique de l'UNESCO, par le biais de la participation au Comité consultatif technique de la CITE. Publication de deux plaquettes de la *Série sur les pratiques éducatives* avec l'Académie internationale d'éducation (AIE) et de quatre numéros de *Perspectives*.

## 7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

*Bénéficiaires directs et indirects :* les équipes nationales pour une éducation de qualité pour tous ; les utilisateurs des services d'information (décideurs, praticiens, responsables de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et étudiants) ; les membres de la Communauté de pratique du BIE.

*Parties prenantes concernées, partenaires :* collaboration avec les ministères de l'éducation et les chercheurs. Collaboration avec les services centraux de l'UNESCO, les bureaux hors Siège, les instituts (en particulier l'Institut de statistique), ainsi qu'avec les centres de documentation de l'UNESCO.

Les activités seront conduites en étroite coopération avec tous les autres programmes/secteurs d'activité du BIE, notamment le secteur du développement des capacités (Communauté de pratique du BIE).

## 7.4. Portée géographique : mondiale.

## 7.5. Interventions spécifiques en faveur de groupes défavorisés et exclus.

## 7.6. Sujets spécifiques de programme : aucun

## 8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)

8.1 Approuvé	249'492
8.2 Révisé	246'950

8.3 Engagé au 31.10.2010: 219'435
-----------------------------------

## PROGRAMME DU BIE 2010-2011

## Rapport 2010

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Promouvoir le dialogue, les cadres politiques et les curricula en matière d'éducation pour l'inclusion, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de l'EPT</b>
<b>2. Responsable</b>	Renato Operti (Jayne Brady, Mariana Cruz, Leana Duncombe et Nhien Truong)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2011

**4. BUT GLOBAL**

La 48e Conférence internationale de l'éducation (CIE) est considérée comme un processus dynamique qui a englobé une phase préparatoire, la tenue de la Conférence et les réunions de suivi, dans le but de contribuer à la formulation de politiques et de cadres curriculaires fondés sur un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion. Encourageant l'éducation pour l'inclusion comme une stratégie fondamentale en vue de parvenir à une éducation pour tous (EPT) de qualité, le BIE continuera à renforcer les capacités nationales de conception, de gestion et de mise en œuvre de cadres politiques inclusifs et de guides curriculaires pour l'inclusion parmi les décideurs, les spécialistes et les praticiens, tout en associant de multiples parties prenantes à ses activités.

**5. RÉSULTATS****5.1. Titre**

**Résultat 1** : élaboration et mise en œuvre de cadres politiques reflétant un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, adaptés aux contextes régionaux et nationaux, dans toutes les régions de l'UNESCO.

**Résultat 2** : production de guides curriculaires pour l'inclusion, reflétant un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, adaptés aux contextes régionaux et nationaux.

**5.2 Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées**

**Résultat 1** : renforcement de partenariats nationaux, régionaux et interrégionaux clés par région, en vue de mettre au point et d'appliquer des cadres politiques et des principes directeurs fondés sur un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion :

- Création\* ou renforcement de 20 partenariats : Europe 6, Asie 3, Amérique latine 4, Afrique 1, États arabes 2, interrégionaux 4 (*Europe* - Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers\* ; Ministère de l'éducation finlandais ; UNESCO Saint-Sébastien (Espagne) ; Fondation ONCE\* (Espagne) ; SCoTENS (Standing Conference on Teacher Education), Irlande (Nord et Sud) ; Université de Genève ; *Asie* – Banque asiatique de développement\* (BAD) ; UNESCO Bangkok ; UNESCO Jakarta ; *Amérique latine* - UNESCO OREALC ; IIEP-UNESCO (Buenos Aires) ; Organisation des États ibéro-américains\* (OEI) ; Parlement national uruguayen ; *Afrique* - UNESCO BREDIA ; *États arabes* - UNESCO Beyrouth et Commission nationale marocaine pour l'UNESCO ; interrégional – Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; Union internationale des télécommunications (UIT) ; Siège de l'UNESCO ; et Inclusion International\*).

Mentions officielles dans les cadres politiques et les outils qui traduisent clairement le concept élargi d'éducation pour l'inclusion de l'UNESCO-BIE pour définir et mettre en œuvre des cadres politiques et des principes directeurs sur l'éducation pour l'inclusion :

- Élaboration de sept documents finals : Déclaration d'Addis-Abeba de la neuvième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous (EPT) ; Conclusions du Conseil de l'Union européenne sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation (2010) ; Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers : plateforme en ligne de pratiques de l'éducation pour l'inclusion et du profil des enseignants inclusifs ; Objectifs de l'éducation 2021 de l'Organisation des États ibéro-américains (OEI) ; publication de la Banque asiatique de développement (BAD) ; Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Manuel) et Accord de politique

sur l'éducation du Parlement uruguayen.

Prise en compte et reconnaissance officielle du rôle dirigeant de l'UNESCO-BIE dans la définition et la mise en œuvre de cadres politiques et de principes directeurs en matière d'éducation pour l'inclusion, sur la base d'un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion et de ses conséquences :

- Quatre reconnaissances de l'œuvre du BIE : Rapport mondial d'Inclusion International ; Boîte d'outils de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ; site Internet de la Banque asiatique de développement (BAD) ; et plateforme en ligne de l'Agence européenne sur la pratique de l'éducation pour l'inclusion.

**Résultat 2** : organisation d'ateliers régionaux et interrégionaux de renforcement des capacités s'adressant aux experts en éducation pour l'inclusion, aux éducateurs et aux concepteurs du curriculum sur un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion et les conséquences sur la définition et la mise en œuvre de curricula inclusifs :

- Organisation de quatre ateliers : deux dans les États arabes (Liban et Maroc) ; un en Amérique latine (Panama) ; et un interrégional pour l'Afrique, les États arabes et l'Asie.

Production de manuels et de modules concrets d'orientation pour les écoles et les enseignants, en coordination avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO (Bangkok, Beyrouth, Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA) et Jakarta), des experts régionaux de l'éducation pour l'inclusion, des éducateurs et des concepteurs du curriculum :

- Élaboration de neuf ressources : un cadre conceptuel commun de l'éducation pour l'inclusion pour les États arabes, l'Afrique et l'Asie ; trois documents de recensement régional – région de la CEI, États arabes, Asie du Sud-Est ; une publication sur les droits de l'enfant et les tendances de l'éducation pour l'inclusion en Amérique latine ; un module interrégional sur l'éducation pour l'inclusion ; une publication interrégionale sur l'évolution de l'éducation pour l'inclusion ; une publication interrégionale sur les enseignants inclusifs ; et un examen théorique interrégional du matériel d'orientation sur l'éducation pour l'inclusion (toutes les régions).

→ **Indicateur de référence** : l'indicateur de référence pour les résultats 1 et 2 varie selon les régions de l'UNESCO. Beaucoup de pays disposent déjà de principes directeurs et de curricula qui reflètent un concept plus étroit de l'éducation pour l'inclusion (c'est-à-dire l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers et démarginalisation). Néanmoins, définir et mettre en œuvre des cadres politiques et curriculaires dans la perspective d'un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion est un processus permanent qui doit encore être véritablement appliqué dans l'ensemble des systèmes éducatifs dans toutes les régions de l'UNESCO. À travers toutes les régions, le consensus sur une visualisation des curricula inclusifs comme un outil de l'inclusion sociale et éducative sera consolidé, en coordination avec les bureaux régionaux de l'UNESCO et d'autres partenaires.

### 5.3. Réalisations, défis et leçons tirées

À la lumière du processus de la 48<sup>e</sup> session de la CIE depuis 2008 (préparation, déroulement et suivi), l'UNESCO plaide énergiquement et avec succès en faveur d'une révision des cadres politiques et curriculaires et apporte son concours à ce processus afin de refléter un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion aux niveaux international et national. La phase de suivi de 2009 de la CEI s'est principalement centrée sur le partage des conclusions et recommandations de la CIE et sur la définition et le perfectionnement d'ordres du jour régionaux et nationaux sur l'inclusion. En 2010, ces activités ont été suivies par le BIE qui a offert des conseils adaptés, sur demande, afin d'aider à préparer des cadres politiques de l'éducation pour l'inclusion, en travaillant en étroite collaboration avec différents partenaires.

Pour la plupart, l'appui et les conseils du BIE sont canalisés par des demandes émanant des bureaux hors Siège de l'UNESCO, du Secteur de l'éducation de l'UNESCO ED/BAS, ainsi que de différentes organisations internationales compétentes, telles que la Banque asiatique de développement, l'Organisation des États ibéro-américains, l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers et Inclusion International. La Communauté de pratique du BIE (COP sur le développement curriculaire), les participants à la 48<sup>e</sup> session de la CIE (modérateurs, orateurs et rapporteurs) et d'autres partenaires apportent aussi leur concours pour former un réseau solide d'expertise, que le BIE mobilise stratégiquement afin de donner des conseils adaptés et de qualité.

En 2010, le BIE a mis fortement l'accent sur quatre domaines clés :

- a) Contribution aux discussions politiques et aux accords de haut niveau, comme la Déclaration d'Addis-Abeba de la neuvième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous (EPT), les Conclusions du Conseil de l'Union européenne sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation 2010 et les Objectifs de l'éducation 2021 adoptés par les ministres ibéro-américains de l'éducation ;
- b) Production, diffusion et partage intenses de connaissances notamment par le développement d'une section sur l'éducation pour l'inclusion dans le site Internet du BIE qui donnera accès à un vaste éventail de ressources sur l'éducation pour l'inclusion ; assistance au recueil et à la création d'une plateforme en ligne pour mettre en commun plus de 70 exemples concrets et venant du monde entier des Directives politiques pour l'inclusion de l'UNESCO ; aide à la définition d'un profil européen de l'enseignant inclusif, sur la base de nombreuses enquêtes nationales et d'une série de visites sur le terrain ;
- c) Préparation de principes directeurs et d'outils d'apprentissage pour promouvoir les curricula inclusifs, par exemple : un module sur l'éducation pour l'inclusion destiné à la banque de données sur le curriculum BIE-UNESCO, un cadre conceptuel interrégional sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs formulés conjointement par les bureaux de l'UNESCO à Bangkok, Beyrouth, Jakarta et par le BRENDA, un projet de boîte d'outils pour l'inclusion dans les États arabes coordonné par le bureau de l'UNESCO à Beyrouth, et une série de publications sur les tendances de l'éducation pour l'inclusion et des thèmes curriculaires majeurs aux niveaux régional et interrégional ;
- d) Organisation d'ateliers de renforcement des capacités sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs en vue d'affiner les capacités nationales existantes, par exemple au Maroc.

Le succès de la production et la mise en œuvre en cours de cadres politiques et de guides curriculaires inclusifs est principalement dû aux facteurs suivants : a) partenariats solides avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO (dans le cadre d'une collaboration efficace) et les institutions et experts nationaux de pointe pour promouvoir le plaidoyer, la diffusion et les processus de réforme ; b) des approches stratégiques pour faire fond sur la prise de conscience, le consensus ainsi qu'une expertise et des ressources uniques et diverses (outils existants d'éducation pour l'inclusion, pratiques efficaces notamment) sur l'éducation pour l'inclusion recueillies grâce au processus de la 48<sup>e</sup> session de la CIE ; c) activités adaptées pour se fonder sur l'implication régionale en faveur d'un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion (mis au point par le processus de la 48<sup>e</sup> session de la CIE, spécialement des activités régionales) ; et d) la valeur de la coopération entre pays ainsi que de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud.

Nous identifions trois principales difficultés : a) rédiger efficacement des conseils pertinents, instructifs et réfléchis sur l'éducation pour l'inclusion dans toutes les régions de l'UNESCO, en tenant compte de différentes situations et capacités nationales et régionales, ainsi que des matériels qui sont déjà disponibles ; b) engager, convaincre et mobiliser un soutien institutionnel, politique et financier de tous les partenaires clés dans le processus de définition et de mise en œuvre de ces documents d'orientation ; et c) évaluer l'impact des documents d'orientation pour améliorer la qualité et la viabilité du travail effectué par les praticiens.

Pour relever tous ces défis, nous suggérons d'adopter les stratégies suivantes : a) définir d'autres guides adaptés, fondés sur les données des besoins et les requêtes des pays, ainsi que sur les recommandations d'autres partenaires clés, pour garantir leur pertinence, leur adéquation et leur approche novatrice ; b) continuer à renforcer notre collaboration avec des experts de qualité qui donnent des perspectives régionales et interrégionales différentes, ainsi qu'avec les bureaux de l'UNESCO dans leur ensemble et un éventail d'autres partenaires et acteurs pour soutenir les processus de développement et de mise en œuvre des matériels d'orientation ; c) renforcer les mécanismes d'assurance qualité et de suivi pour les conseils offerts, par exemple le recueil de réactions qualitatives et l'actualisation des matériels ; et d) dispenser une formation durable au développement des capacités reposant sur les outils d'apprentissage, en vue de combler le fossé inquiétant qui sépare la théorie de la pratique de l'éducation pour l'inclusion (de l'éducation pour l'inclusion à des curricula inclusifs).

## **6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)**

### **6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 3 : cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif

- Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit

et de post-catastrophe.

## **6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes » : Priorité « Afrique »**

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

L'un des principaux objectifs de planification 2010-2011 (C/5) de l'UNESCO est d'établir des systèmes éducatifs efficaces depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Par conséquent, l'une des activités principales du BIE en 2011 consistera à continuer d'appuyer des processus de changement et de gestion des curricula de qualité dans les États membres, afin de refléter un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion et les conséquences de la définition et la mise en pratique de curricula inclusifs dans les systèmes éducatifs. Des curricula inclusifs devraient être compris comme se rapportant à l'accès, aux processus, à la participation et aux produits (dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie englobant les environnements et les dispositifs scolaires ou non) et plus généralement, comme un outil puissant pour favoriser, développer et parvenir à l'éducation pour l'inclusion.

Le BIE continuera de mettre l'accent sur les questions spécifiques suivantes :

- Nécessité de promouvoir et de faciliter la poursuite du dialogue politique sur un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, compris comme un élément clé de l'EPT, ainsi qu'il ressort des conclusions et recommandations de la 48<sup>e</sup> session de la CIE, et de donner des conseils concrets pour définir des cadres politiques et des directives inclusives. Cela favorisera le développement de politiques et de cadres curriculaires pour l'inclusion qui contribueront à la réalisation des objectifs de l'EPT et plus précisément, à la démocratisation des possibilités éducatives.
- Nécessité de définir et de mettre en pratique des manuels et modules concrets d'orientation reflétant un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion et les conséquences pour la définition et la mise en pratique de curricula inclusifs produits en coordination avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO, des experts régionaux de l'éducation pour l'inclusion, des éducateurs, des concepteurs du curriculum, des formateurs d'enseignants et d'autres partenaires (outils mis au point pour les États arabes et l'Asie).

→ **Indicateur de référence** : les résultats 1 et 2 varient selon les régions de l'UNESCO. Certains pays disposent d'ores et déjà de principes directeurs politiques et de curricula inclusifs ; néanmoins, ce concept doit encore être véritablement mis en œuvre dans tout le système éducatif dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie englobant les environnements et dispositifs scolaires ou non.

### **7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés**

Positionner un vaste ordre du jour de l'éducation pour l'inclusion comme moyen d'accélérer les progrès vers les objectifs de l'EPT. Promouvoir le rôle dirigeant de l'UNESCO en ce qui concerne l'éducation pour l'inclusion. Apporter des conseils et un appui aux pays qui élaborent et mettent en œuvre des politiques et des curricula sur l'éducation pour l'inclusion, avec des principes directeurs, des manuels et des ateliers de renforcement des capacités. Encourager la coopération Sud-Sud et triangulaire Nord-Sud-Sud pour la promotion de l'éducation pour l'inclusion, par exemple en créant des partenariats et en établissant des plans d'action régionaux.

Aborder les questions spécifiques mises en lumière ci-dessous en préparant et mettant en pratique des cadres politiques inclusifs et des curricula inclusifs qui reflètent un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion dans toutes les régions de l'UNESCO, tout en étant adaptés aux contextes nationaux et régionaux (c'est-à-dire aux besoins, aux difficultés, aux ressources, aux outils, etc.).

#### *Produits escomptés :*

- Le Forum de l'éducation pour l'inclusion de la 59<sup>e</sup> session du Conseil du BIE a réuni trois éminents experts de l'éducation pour présenter et dégager les défis et les priorités des cadres curriculaires et politiques inclusifs.
- Le projet d'un *Manuel* pour l'article 24 (droit à une éducation pour l'inclusion) de la Convention relative aux droits des personnes handicapées mis au point conjointement avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme.

- Avec l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers et d'autres partenaires, mise en œuvre de deux projets associant les 27 États membres de l'Union européenne : « *L'éducation pour l'inclusion en action* » (jusqu'à présent 70 exemples de pratiques de l'éducation pour l'inclusion disponibles en ligne) et « *La formation des enseignants pour l'inclusion* » (profil des compétences des enseignants pour l'inclusion).
- Le BIE a contribué à la production et l'édition du livre « *Enfance, droits et éducation en Amérique latine* » (2010, titre original en espagnol : « *Infancia, Derechos y Educación en América Latina* »). Ce livre est une initiative conjointe dirigée par l'Université du Pays basque (Espagne) et le BIE.
- La contribution du BIE « *Diversity of all learners within a framework of democratic inclusion* » [Diversité de tous les apprenants dans un cadre d'inclusion démocratique] a été intégrée dans le rapport « *Educational Goals 2021: challenges and opportunities. Report about the social and educational trends in Latin America 2010* » [Objectifs de l'éducation 2021 : défis et opportunités. Rapport sur les tendances sociales et éducatives en Amérique latine 2010] publié par l'IIEP-UNESCO et l'Organisation des États ibéro-américains (OEI).

### **7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

#### *Principaux bénéficiaires et rôles attendus :*

- Gouvernements – principalement les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum, les formateurs d'enseignants ayant accès au site Internet du BIE ou participant aux activités du BIE (participation aux manifestations telles que forums en ligne, conférences, ateliers et bénéfices retirés de la production, du partage et de la diffusion des connaissances) ;
- organisations internationales, autres acteurs sociaux – les organisations intergouvernementales et les ONG travaillant sur des programmes et des projets d'éducation pour l'inclusion peuvent apporter un soutien et transmettre des informations sur les activités du BIE en matière d'éducation pour l'inclusion.

#### *Partenaires clés et rôles attendus :*

- Bureaux hors Siège de l'UNESCO (par exemple Bangkok, Beyrouth, Jakarta, OREALC pour les activités relatives à l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs, pour soutenir l'élaboration de manuels, observatoires des pratiques efficaces et conseils en matière d'éducation pour l'inclusion en Afrique, dans les États arabes, en Asie et en Amérique latine, pour fournir des conseils politiques et mettre au point des outils d'apprentissage pour l'éducation pour l'inclusion) ;
- Siège de l'UNESCO, en particulier le groupe de travail sur l'EPT, l'initiative « Mise en œuvre accélérée de l'EPT », l'initiative de l'UNESCO « Action pour l'inclusion » (pour les activités relatives à l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs, par exemple pour fournir des exemples concrets de principes directeurs adaptés à différentes régions de l'UNESCO ; pour organiser conjointement des activités pour positionner les questions et les tendances de l'éducation pour l'inclusion, les curricula inclusifs et la formation des enseignants pour l'inclusion) ;
- l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins particuliers (élaboration d'un profil de compétences pour les enseignants inclusifs et les pratiques de l'éducation pour l'inclusion) ; l'Organisation des États ibéro-américains principalement en rapport avec l'assistance technique, l'élaboration d'outils d'apprentissage et la mise en œuvre d'ateliers de renforcement des capacités en matière d'éducation pour l'inclusion ; la Banque interaméricaine de développement (BID), essentiellement en ce qui concerne le dialogue politique et l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités en matière d'éducation pour l'inclusion ;
- les instituts de formation des enseignants et les universités (par exemple en Amérique latine et en Afrique, avec des ateliers de renforcement des capacités en matière d'éducation pour l'inclusion organisés conjointement) ;
- les quelque 1450 membres de la communauté de pratique (COP) (principalement des décideurs, des éducateurs, des experts et des concepteurs du curriculum qui contribuent régulièrement à la production et au partage de connaissances sur l'éducation pour l'inclusion et sur les curricula inclusifs) ;
- décideurs, concepteurs et spécialistes du curriculum, et formateurs d'enseignants (appuient les ministères de l'éducation dans la formulation de politiques et de curricula sur l'éducation pour l'inclusion).

### **7.4. Portée géographique : mondiale, régionale et nationale.**

### **7.5. Interventions spécifiques en faveur de jeunes, pays moins avancés, groupes défavorisés et exclus, segments les plus vulnérables.**

**7.6. Sujets spécifiques de programme : coopération Sud-Sud et coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.****8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)***8.1 Approuvé* 226'005*8.2 Révisé* 226'005*8.3 Engagé au 31.10.2010:* 181'542

### **III. DONNEES BUDGETAIRES**

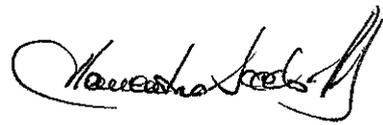
**Les tableaux qui suivent présentent la situation budgétaire sur la base des éléments connus au 31 octobre 2010.**

**INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION (IBE)**  
**FINANCIAL STATEMENT I & II**  
**FOR THE FINANCIAL PERIOD 1st JANUARY TO 31st OCTOBER 2010**

The Financial Statement I,II and Schedule 1 as at 31st october 2010  
are :

Les Etats Financiers I, II et Annexe 1 au 31 octobre 2010  
sont :

Clementina ACEDO MACHADO  
Director / Directrice  
International Bureau of Education / Bureau international d'éducation



---

25.nov.10

ETAT 1

**BUREAU INTERNATIONAL DE L' EDUCATION - BIE**  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 OCTOBRE 2010**  
 (Exprimé en US dollars)

	31.10.2010	01.01.2010
	USD \$	USD \$
<b><u>ACTIFS</u></b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	141'827	253'769
Placements à court terme	204'918	
Comptes à recevoir (opérations sans contrepartie directe)	8'085	9'678
Paievements anticipés	3'347	-2'148
Balance des comptes / fonds Inter-companies	2'239'314	2'119'629
Autres actifs courants	3'598	
<b>Total, actif courants</b>	<b>2'601'089</b>	<b>2'380'928</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Comptes à recevoir (opérations sans contrepartie directe)	0	4'250
Immobilisations corporelles	55'505	55'732
<b>Total, actif non courants</b>	<b>55'505</b>	<b>59'982</b>
<b><u>TOTAL, ACTIFS</u></b>	<b><u>2'656'594</u></b>	<b><u>2'440'910</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b>Passifs courants</b>		
Comptes à payer (opérations avec contrepartie directe)	286'534	306'690
Prestations dues au personnel (*)	26'399	3'346
Transferts à payer	271	1'521
Balance des comptes / fonds Inter-companies	1'109	
<b>Total, passifs courants</b>	<b>314'313</b>	<b>311'557</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Prestations dues au personnel (*)	332'182	0
<b>Total, passifs non courants</b>	<b>332'182</b>	<b>0</b>
<b><u>TOTAL, PASSIFS</u></b>	<b><u>646'495</u></b>	<b><u>311'557</u></b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>	<b><u>2'010'099</u></b>	<b><u>2'129'353</u></b>
<b><u>ACTIF NET / SITUATION NETTE</u></b>		
Excédents / (déficits) cumulés	2'132'983	1'903'581
Comptabilisation initiale des immobilisations corporelles	55'732	55'732
Dé-comptabilisation des ULO	403'326	15'066
Autres ajustements IPSAS	-581'943	154'972
<b><u>TOTAL, ACTIF NET / SITUATION NETTE</u></b>	<b><u>2'010'099</u></b>	<b><u>2'129'351</u></b>

(\*) Les données représentent le passif lié aux prestations dues au personnel au 01/01/2010

**ETAT II**

**Bureau international de l'éducation  
Etat de la performance financière  
pour la période se terminant le 31 octobre 2010**

**(Exprimé en US dollars)**

		<b>31.10.2010</b>
		<b>USD \$</b>
<b><u>PRODUITS</u></b>		
Allocation financière de l' UNESCO		2'400'000
Contributions volontaires - Extra-budgetaire	(*)	722'717
Contributions en nature		632'239
Autres activités générant des produits		54'702
Autres produits		143'145
		<hr/>
<b><u>Total, produits</u></b>		<b><u>3'952'802</u></b>
<b><u>CHARGES</u></b>		
Coûts des prestations dues au personnel et des		1'930'821
Consultants et experts extérieurs		355'155
Formations à l'extérieur, subventions et autres		238'590
Fournitures, consommables et autres coûts		991'229
Services contractuels		98'037
Dépréciation et amortissements		21'658
Autres charges		92'138
		<hr/>
<b><u>Total, charges</u></b>		<b><u>3'727'627</u></b>
<b>Produits financiers</b>		<b>8'650</b>
<b>Coûts financiers</b>		<b>4'424</b>
		<hr/>
<b><u>EXCEDENT / (DEFICIT) POUR L'ANNEE</u></b>		<b><u>229'402</u></b>

(\*) Compte tenu des revenus définis à l'IPSAS 9, aucune entrée n'a été comptabilisée pour le programme ABEGS pour un montant de 58'000 USD

**COMPTE SPECIAL POUR LE BUREAU INTERNATIONAL D' EDUCATION (BIE)**  
**ANNEXE 1 DE LA DOTATION DES DEPENSES ET DE LA BALANCE DISPONIBLE**  
**ETAT PROVISOIRE POUR LA PERIODE 1 JANVIER AU 31 OCTOBRE 2010**  
(Exprimés en Dollar US)

LIGNE DE DOTATION / CHAPITRE DU PROGRAMME	DOTATION					DEPENSES		SOLDE	TAUX EXECUTION (DEPENSES / BUD.REVISE)	
	Dotation approuvée par le conseil	Dépenses d'appui au programme approuvée	Transfert	Fonds additionnels	Solde année 2009 reportée	révisé	Dépenses	Obligations non liquidées		Total
<b>I. ACTIVITES DU PROGRAMME</b>										
<b>Ligne 1 : Développement des capacités et assistance technique</b>	<b>879'100</b>	<b>71'008</b>		<b>16'456</b>	<b>52'199</b>	<b>968'076</b>	<b>484'527</b>	<b>231'308</b>	<b>252'240</b>	<b>73.9%</b>
Communauté de pratiques pour le développement du curriculum	290'000	35'516		2'247		327'763	193'235	118'946	15'582	95.2%
Projet Afrique	400'000	17'092				417'086	154'806	55'723	206'557	50.5%
Projets de coopération technique / Appui aux Etats Membres	156'600	18'400		14'209	15'885	186'914	124'190	40'828	21'896	88.3%
"GigaPan" : Diversité et Inclusion dans la Communauté	32'500				36'314		12'296	15'812	8'206	77.4%
<b>Ligne 2: Production et gestion des connaissances</b>	<b>431'000</b>	<b>37'639</b>				<b>466'113</b>	<b>191'843</b>	<b>164'911</b>	<b>109'359</b>	<b>76.5%</b>
Banque de ressources et observatoire des tendances de l'éducation	106'000	7'443	-10'000			100'891	29'941	47'326	23'624	76.6%
Documentation et information	40'000		10'000			50'000	35'984	10'336	3'681	92.6%
Développement du site web du BIE	85'000	11'050				96'059	28'269	67'579	210	99.8%
Recherche et Publications	200'000	19'147				219'162	97'649	39'669	81'844	62.7%
<b>Ligne 3: Dialogue politique</b>	<b>200'000</b>	<b>26'007</b>				<b>226'005</b>	<b>126'295</b>	<b>55'248</b>	<b>44'463</b>	<b>80.3%</b>
Dialogue politique/Education pour l'inclusion	200'000	26'007				226'005	126'295	55'248	44'463	80.3%
<b>TOTAL I : ACTIVITES DU PROGRAMME</b>	<b>1'510'100</b>	<b>134'654</b>		<b>16'456</b>	<b>52'199</b>	<b>1'660'194</b>	<b>802'665</b>	<b>451'467</b>	<b>406'063</b>	<b>75.5%</b>
<b>II. IBE ORGANE DIRECTION, ADMIN. GEN &amp; DEV. INSTITUTIONNEL</b>										
Ligne 1 : 59ème Conseil du BIE	135'000		30'000			165'000	126'689	21'219	17'092	89.6%
Ligne 2 : Frais généraux de fonctionnement	290'000		-10'000			280'000	120'947	96'737	62'315	77.7%
Ligne 3 : Développement Institutionnel : Coordination et développement du programme	200'000		-20'000	70'000		250'000	200'669	45'890	3'440	98.6%
<b>TOTAL II : IBE ORGANE DIRECTION, ADMIN.GEN &amp; DEV.INSTITUTIC</b>	<b>625'000</b>			<b>70'000</b>		<b>695'000</b>	<b>448'306</b>	<b>163'847</b>	<b>82'848</b>	<b>88.1%</b>
<b>TOTAL I + II</b>	<b>2'135'100</b>	<b>134'654</b>		<b>86'456</b>	<b>52'199</b>	<b>2'355'194</b>	<b>1'250'970</b>	<b>615'314</b>	<b>488'910</b>	<b>79.2%</b>
<b>III. COUTS DU PERSONNEL</b>										
<b>TOTAL III : COUTS DU PERSONNEL</b>	<b>2'330'000</b>			<b>2'071</b>	<b>43'846</b>	<b>2'375'917</b>	<b>1'574'675</b>		<b>801'242</b>	<b>66.3%</b>
<b>TOTAL DEPENSES : I + II + III</b>	<b>4'465'100</b>	<b>134'654</b>		<b>88'527</b>	<b>96'046</b>	<b>4'731'111</b>	<b>2'825'645</b>	<b>615'314</b>	<b>1'290'153</b>	<b>72.7%</b>

DANS L'ATTENTE : ABEGS II : Année 2003 : 58'000 USD



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bureau international  
d'éducation

Annexe III  
UNESCO/BIE/C.60/3  
Genève, le 21 décembre 2010  
Original: anglais

---

## **SOIXANTIÈME SESSION DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 26–28 janvier 2011

### **PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET DE BUDGET DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION POUR L'ANNÉE 2011**

# **4.1**

## I. CADRE GÉNÉRAL DE PROGRAMMATION

1. Ce document a pour objet de mettre en lumière les programmes et les activités que le BIE, en tant qu'institut de l'UNESCO spécialisé dans le contenu des curricula et les méthodes, politiques et processus d'élaboration de ces curricula, se propose de mener à bien en 2011. La Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula devrait être approuvée par le Conseil du BIE en janvier 2011; cette Stratégie marquera une nouvelle étape pour le BIE. Parallèlement, le secteur de l'éducation s'attache aujourd'hui tout particulièrement à répondre à la nécessité de renforcer les capacités visant à améliorer de façon inclusive la qualité de l'apprentissage pour tous, enfants et jeunes, un objectif pour lequel le développement curriculaire joue un rôle prépondérant.

2. Les orientations stratégiques qui ont précédemment guidé les programmes du BIE seront encore affinées en 2011. En totale conformité avec le document 35 C/5, la programmation sera davantage centrée et on parviendra à une plus grande visibilité avec l'indication claire des principales contributions du Bureau aux résultats escomptés du Grand Programme I et à la formulation d'interventions orientées vers les résultats sur la base des avantages comparatifs du BIE. Des partenariats solides seront consolidés avec des acteurs de premier plan, en mettant l'accent sur les bureaux hors Siège de l'UNESCO, tout en favorisant activement la coopération Sud-Sud, comme plateforme pour le partage des connaissances, de l'expérience et du dialogue politique. La participation du BIE aux situations de post-conflit pourra s'étendre comme conséquence d'un engagement élargi dans les programmes prioritaires de la Plateforme intersectorielle post-conflit et post-catastrophe, ainsi que des négociations et de l'élaboration de programmes en cours avec le bureau de l'UNESCO en Iraq.

3. L'année 2011 sera stimulante pour deux raisons : d'une part, le BIE connaîtra une réduction budgétaire et devra ajuster certains de ses programmes en conséquence. De l'autre, le BIE devra se préparer à appliquer la Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence, ce qui demandera un travail d'équipe important ainsi que des ressources additionnelles. Voilà la situation paradoxale dans laquelle se trouve le BIE en cette période de transition, devant combiner à la fois ajustement budgétaire et exigences découlant de la Stratégie en ce qui concerne sa structure, ses programmes et sa gestion. Le BIE entamera les travaux préparatoires visant à appliquer sa Stratégie, lesquels généreront la mobilisation de ressources additionnelles, de même que pour l'élaboration de l'ensemble de ses programmes.

4. En ce qui concerne le renforcement des capacités, la priorité du BIE portera sur la formation régionale intensive et durable ; le BIE consolidera les premières phases du Diplôme en conception et développement curriculaires pour la région Amérique latine, tout en conservant une participation internationale dépassant ces frontières régionales, de manière à exploiter les éléments Sud-Sud du programme. Ce diplôme répond actuellement au besoin réel de former les fonctionnaires du Ministère de l'éducation et les spécialistes de l'éducation au développement curriculaire. En témoigne l'intérêt suscité par la première session à laquelle ont participé de nombreux professionnels, financés par les ministères de l'éducation et autres organisations internationales. Parallèlement, les premières étapes visant à démontrer la faisabilité de ce diplôme en Afrique seront menées en collaboration avec des partenaires universitaires et ministériels en Tanzanie. Dans les deux cas, l'instauration de ce diplôme fait suite aux besoins identifiés par le BIE et les bureaux régionaux, entre autres, le bureau de Santiago et le BREDA, principaux partenaires de la mise en œuvre du diplôme.

5. Le cadre de programmation est clairement fixé par la stratégie du BIE pour 2008-2013, et plus particulièrement par la résolution 35 C/Res.4 de la Conférence générale pour l'exercice biennal 2010-2011. En vue de faciliter la lecture du présent rapport, les principes stratégiques clés de la stratégie du BIE pour 2008–2013 ont été indiqués avec les résultats escomptés et les indicateurs de

performance spécifiques, tels que prévus par la résolution 35 C/Résolution 4 (voir les références ci-dessous) pour chacun des trois domaines d'activité du BIE suivants :

- a) *renforcement des capacités et assistance technique*, pour consolider les capacités des spécialistes, des praticiens et des décideurs à concevoir, gérer et appliquer des processus de développement curriculaire ;
- b) *production et gestion des connaissances*, pour améliorer la qualité des processus d'élaboration des curricula et des produits curriculaires ;
- c) *dialogue politique*, pour informer les politiques et les pratiques novatrices dans le domaine de la réforme et des changements curriculaires.

6. On s'est également efforcé d'aligner plus étroitement la planification annuelle du BIE sur le cycle de programmation de deux années de l'UNESCO (35 C/5), pour montrer clairement comment le BIE contribuera à la réalisation des résultats escomptés du Grand Programme I pendant l'exercice biennal et surveiller les progrès accomplis dans ce sens. À cette fin, des éléments clés de programmation valables pour 2010 et 2011 (objectif d'ensemble, résultats escomptés, stratégie de mise en œuvre) ont été inclus dans des fiches descriptives qui donnent des informations plus détaillées sur les différents programmes. Le format de fiche, qui s'ajuste bien à la gestion axée sur les résultats, comprend aussi d'autres éléments propres à chaque année (produits et budget).

7. Comme à l'accoutumée, les fiches descriptives sont jointes à la partie IV du présent rapport.

**Résolution adoptée par la 35<sup>e</sup> session de la Conférence générale**

**La Conférence générale,**

**Prenant note** du rapport du Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) pour l'exercice biennal 2008-2009,

**Reconnaissant** qu'il importe de conserver l'autonomie fonctionnelle du Bureau afin de faire en sorte qu'il puisse fournir des services aux États membres avec souplesse, efficacité et efficience,

**1. Souligne et apprécie** l'importante contribution du BIE à la réalisation des objectifs stratégiques pertinents et des priorités du grand programme I, en particulier en ce qui concerne le développement des capacités et la recherche, dans le domaine clé de **l'élaboration des programmes d'études** par :

(i) le développement des capacités et l'assistance technique aux spécialistes des programmes d'études des États membres dans le domaine des contenus, méthodes, politiques et processus d'élaboration de ces programmes pour une éducation de qualité ;

(ii) une contribution à la promotion et au renouvellement du dialogue international sur les politiques éducatives et l'élaboration des programmes, en particulier par la production de connaissances sur les systèmes éducatifs, les programmes existants, les processus d'élaboration des programmes d'études, les bonnes pratiques et les innovations dans l'enseignement et l'apprentissage, ainsi que par des actions de suivi visant à appuyer la mise en œuvre des recommandations de la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation sur le thème « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir » ;

**2. Prie** le Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget du Bureau pour 2010-2011 :

a) de veiller à ce que les objectifs et les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités et axes d'action du grand programme I ;

b) de consolider et développer les programmes et projets du BIE afin de contribuer à la réalisation des résultats escomptés du grand programme I tels qu'énumérés ci-dessous ;

*c) de continuer de s'employer avec le Directeur général à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission ;*

*3. **Autorise** le Directeur général à apporter un soutien au BIE en lui accordant, au titre du grand programme I, une allocation financière d'un montant total de \$4'800'000 dollars US ;*

*4. **Exprime sa gratitude** aux autorités suisses, aux États membres et autres organes et institutions qui ont contribué intellectuellement ou financièrement aux activités du BIE, et les **invite** à continuer de le soutenir en 2010-2011 et au-delà ;*

*5. **Invite** les États membres, les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, les organismes donateurs, les fondations et le secteur privé à contribuer financièrement et par d'autres moyens appropriés à la mise en œuvre efficace des activités du Bureau au service des États membres, conformément à sa mission, aux priorités du grand programme I et aux objectifs stratégiques de l'UNESCO pour 2008-2013 ;*

*6. **Prie** le Directeur général de faire rapport périodiquement aux organes directeurs, dans les documents statutaires, sur la contribution du BIE à la réalisation des résultats escomptés suivants du grand programme I :*

- Renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique (axe d'action 2 – résultat escompté 5) ;*
- Rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves (axe d'action 2 – résultat escompté 6) ;*
- Renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe (axe d'action 3 – résultat escompté 8) ;*
- Suivi des progrès de l'EPT à l'échelle mondiale et régionale et identification des évolutions dans l'éducation grâce à la recherche appliquée et à la publication d'études et de rapports comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (axe d'action 4 – résultat escompté 12).*

#### **Introduction générale (35 C/5, par. 01104 et 01105)**

Le curriculum est un élément essentiel de tout processus éducatif. Dans le monde, les autorités nationales de l'éducation sont toujours plus nombreuses à vouloir améliorer la qualité des résultats de l'apprentissage en réformant le curriculum. Le BIE contribue à la réalisation d'une EPT de qualité en s'attachant à promouvoir l'élaboration de programmes d'enseignement de qualité. Il crée à cet effet des réseaux visant à partager les connaissances sur la réforme et l'élaboration des programmes d'enseignement et à favoriser les capacités nationales en la matière. Il a pour but d'introduire des approches novatrices en matière de conception et d'application des programmes d'enseignement, d'améliorer les compétences pratiques et de faciliter le dialogue international sur les politiques et pratiques pédagogiques.

En 2010-2011, le BIE se consacrera aux activités suivantes : améliorer les capacités nationales en matière de conception, de gestion et d'application des processus d'élaboration des programmes d'enseignement parmi les spécialistes, les professionnels et les décideurs ; produire des connaissances sur les processus d'élaboration des programmes et leurs produits ; inspirer des politiques et pratiques novatrices dans le domaine de la réforme et du changement des programmes d'enseignement, notamment en donnant suite aux recommandations de la 48e session de la Conférence internationale de l'éducation.

## II. PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR 2011

### II.1 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET ASSISTANCE TECHNIQUE

#### **Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)**

Le but stratégique est de contribuer au **développement des capacités** de spécialistes, praticiens et décideurs à concevoir, gérer et mettre en œuvre des processus d'élaboration des curricula de qualité et des curricula pour l'inclusion. Le BIE s'efforcera de :

- **consolider le réseau mondial de développement curriculaire** pour faciliter la définition d'orientations et de cadres conceptuels pour une éducation de base de qualité et une action collective soutenue dans le domaine de la réforme et du changement curriculaire aux niveaux local, régional et interrégional ;
- **soutenir les pays** dans des processus de changement curriculaire novateur et d'évaluation efficace ;
- **développer, tester et encourager** l'utilisation efficace d'un ensemble de matériels et d'outils novateurs de changement et mise en œuvre du curriculum ;
- **élargir et diversifier** les modalités de formation dans le domaine du développement curriculaire grâce à des partenariats avec des institutions universitaires compétentes dans différentes régions ;
- **fournir un appui et des conseils professionnels** pour contribuer à de meilleurs processus de développement et produits curriculaire par des approches participatives orientées vers l'action et des partenariats efficaces entre les parties prenantes.

#### **Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2010-2011 (35 C/5, par. 01107)**

- **Renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique (axe d'action 2 – résultat escompté 5).**

##### *Indicateurs de performance*

- Nombre de personnes et d'institutions formées à la conception, à l'élaboration et à la réforme des programmes d'enseignement
- Nombre de pays bénéficiant d'une assistance technique ciblée en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes d'enseignement

- **Rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves (axe d'action 2 – résultat escompté 6).**

##### *Indicateurs de performance*

- Nombre de plans et programmes de la communauté de pratique dans le domaine de l'élaboration des programmes d'enseignement
- Nombre de pays bénéficiant d'une assistance technique ciblée en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes d'enseignement
- Nombre et niveau de qualité des matériels, ressources et outils de formation produits et utilisés

→ **Objectif stratégique : Préparer des outils et des cours pour le renforcement des capacités**

#### **Diplôme en conception et développement curriculaire, outils d'apprentissage et modules de formation**

8. Dans l'objectif de mettre au point des outils et des modules de formation appropriés et d'intensifier l'impact du développement des capacités en matière de curriculum dans le cadre d'une formation à plus long terme, le BIE a mis en place, conjointement avec l'Université catholique de l'Uruguay, le premier diplôme officiellement agréé en conception et développement curriculaire. La première promotion a attiré des candidats de haut niveau des ministères de l'éducation de la région, ainsi que des candidats d'autres régions. La participation à la formation a été financée par des organisations internationales, les ministères de l'éducation et des sources privées. Avec ce type de formation, le BIE comble un vide important en associant aspects internationaux et comparatifs du développement curriculaire et connaissances de base en matière de coopération Sud-Sud et

coopération triangulaire Nord-Sud-Sud. Des candidats sont d'ores et déjà inscrits pour la seconde promotion du diplôme qui commencera en Uruguay en août 2011.

9. Au vu de cette expérience positive, le BIE a lancé les premières étapes de l'étude de faisabilité pour l'instauration, en octobre 2011, d'un programme de formation officiellement agréé pour la région africaine, en collaboration avec le Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA, Dakar, Sénégal) et l'Institut tanzanien de l'éducation (TIE) à Dar Es Salaam en Tanzanie. La mise en œuvre du diplôme se fera sous la direction de l'Université de Dar Es Salaam (UDSM) et sera accrédité par la Commission tanzanienne des universités (TCU). En outre, à l'occasion de l'atelier de planification technique pour le développement curriculaire en Afrique qui s'est tenu en novembre/décembre 2010 à Dar Es Salaam, la possibilité de mettre au point un diplôme francophone de même nature au Burkina Faso a été discutée.

10. Au travers du Diplôme en conception et développement curriculaire et d'autres activités visant au renforcement des capacités, le BIE continuera de former des professionnels en s'appuyant sur ses outils d'apprentissage et modules thématiques pour la conception curriculaire. Les ressources curriculaire du BIE-UNESCO intitulées « Outils de formation pour le développement curriculaire » (TTCD par son sigle en anglais) seront traduites en français (existent déjà en anglais et en espagnol). On s'attachera essentiellement à perfectionner les modules actuels et à élaborer de nouveaux modules thématiques propres à chaque région, ainsi qu'à réviser les outils et les modules de formation existants à partir des remontées d'information des partenaires. De plus, lors du sixième atelier de la Communauté de pratique en matière de développement curriculaire de la Communauté des États indépendants (CEI-COP) qui s'est tenu en novembre 2010 à Minsk en Biélorussie, le BIE s'est engagé à adapter à la région et à développer les outils de formation pour le développement curriculaire afin de répondre aux besoins régionaux de la CEI.

11. Des informations détaillées sont fournies dans la fiche descriptive n° 1.

→ **Objectif stratégique : Promotion active de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud comme plateforme de dialogue politique et d'échange de connaissances et d'expertise**

**Programme de renforcement des capacités / Communauté de pratique en matière de développement curriculaire**

12. En 2011, les activités menées dans le cadre du programme pour le renforcement des capacités conduiront à consolider les partenariats. Par exemple, en collaboration avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO (Bangkok, Beyrouth, Jakarta et OREALC-Santiago), le BIE appuiera l'élaboration de manuels, d'observatoires des pratiques efficaces et fournira des conseils en matière d'éducation pour l'inclusion dans ces régions. Le BIE collaborera également avec ED/BAS au Siège de l'UNESCO, le Groupe de travail sur l'éducation pour tous (EPT), l'Initiative de mise en œuvre accélérée (*Fast Track Initiative*) pour l'EPT, en vue d'appuyer les travaux techniques dans les pays et/ou d'offrir des exemples concrets de l'éducation pour l'inclusion qui serviront à élaborer des directives politiques propres aux différentes régions de l'UNESCO. L'action collaborative avec l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins particuliers se poursuivra au travers de deux projets novateurs sur les pratiques d'éducation pour l'inclusion et sur les profils des enseignants pour l'inclusion avec les pays participants. A la suite de l'assistance technique offerte à chaque région, des ateliers sur l'élaboration d'outils et la mise en œuvre du renforcement des capacités seront organisés en collaboration avec l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI) et la Banque interaméricaine de développement (BID). En outre, le BIE continuera de nouer des partenariats et d'apporter son concours à différents instituts et universités chargés de la formation des enseignants, ainsi qu'à organiser des ateliers de renforcement des capacités.

13. En 2011, la Communauté de pratique (COP), qui continue de s'étendre à l'échelle mondiale, et dont le nombre de participants augmente d'environ 5 % chaque année, continuera de prodiguer des conseils en matière de curriculum aux Etats membres, d'accroître les échanges interrégionaux en ligne et en modalité présentielle, de poster les messages hebdomadaires échangés au sein de la COP dans les six langues de l'UNESCO, et de diffuser les ressources curriculaires produites par les membres de la COP. Les résultats escomptés pour 2011 sont, entre autres, de réaliser le forum annuel multilingue en ligne concernant un thème curriculaire particulier, d'organiser des activités au niveau national, régional et interrégional avec les membres de la COP, en coordination avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO, les points focaux du BIE pour la COP et autres partenaires, et de continuer à encourager la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire Nord-Sud-Sud, dans le but de mettre en commun les visions, les stratégies et les pratiques.

14. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 1.

### → Objectif stratégique : Priorité à l'Afrique

#### **Programme pour l'éducation de base en Afrique**

15. Le Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) vise principalement à fournir un appui technique au renforcement des capacités en matière de curriculum pour l'éducation de base en Afrique, conformément au rang prioritaire accordé par l'UNESCO à l'Afrique. En 2011, faisant fond sur les modules de formation et les compétences du BIE, le BEAP appuiera les équipes nationales à mettre en œuvre les programmes de renforcement des capacités aux niveaux national et local, afin d'aider les pays à réformer/finaliser leurs cadres curriculaires pour l'éducation de base et à élaborer de nouveaux modules de formation aux curricula inclusifs. Le BIE recueillera les commentaires des bénéficiaires pour assurer le développement des nouveaux modules de formation.

16. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 1.

#### **Apprentissage à la vie et au travail dans les pays de l'Afrique subsaharienne**

17. L'objectif principal du programme est d'améliorer l'apprentissage à la vie et au travail par l'éducation de base dans un certain nombre de pays de l'Afrique subsaharienne, en fournissant un soutien aux ministères de l'éducation et aux institutions chargées du curriculum à l'élaboration et à la mise en œuvre de curricula de qualité. En 2011, le programme sera mis en œuvre dans trois pays d'Afrique (Burkina Faso, Kenya et Mali). Au Mali, l'objectif est d'établir un lien plus étroit entre le curriculum et la formation des enseignants, en élaborant un guide curriculaire à l'intention des enseignants ; au Burkina Faso, on s'attachera à intégrer les thèmes émergents dans les programmes d'études, et au Kenya, l'équipe spéciale s'emploiera à renforcer l'efficacité et l'adéquation des programmes de formation des enseignants, de manière à les faire correspondre aux innovations curriculaires recherchées. Les Ministères de l'éducation, les institutions chargées du curriculum, les institutions chargées de l'éducation et de la formation des enseignants dans ces pays, ainsi que les bureaux régionaux de l'UNESCO (BREDA, Bamako et Nairobi), les Commissions nationales pour l'UNESCO et autres agences internationales ont participé au processus de planification des programmes et participeront également à leur mise en œuvre. Les équipes nationales, composées entre autres de concepteurs du curriculum, de formateurs d'enseignants et d'enseignants, œuvreront en étroite collaboration avec le BIE pour réaliser ces programmes.

18. En outre, la « Boîte à outils de renforcement des capacités pour les innovations curriculaires dans les pays d'Afrique subsaharienne » sera révisée et mise à l'essai sur le terrain, et comprendra un outil additionnel pour le renforcement des capacités au sein de chaque pays. Néanmoins, le défi à relever en 2011 consistera à mobiliser des fonds pour poursuivre l'action en Afrique et mettre en œuvre les plans de travail détaillés élaborés pour les trois pays.

19. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n°5.

20. Par ailleurs, le projet « GigaPan : la diversité et l'inclusion dans la communauté » (BIE, Université Carnegie Mellon et Réseau du système des Écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)), a été mis en œuvre dans des écoles africaines. Deux écoles participent actuellement au projet en Afrique du Sud, et une autre école prendra part au projet en 2011, ainsi qu'une école au Mali qui a adhéré au projet à la fin 2010 et devrait débiter ses activités en 2011. A l'occasion de l'atelier GigaPan tenu à Pittsburgh aux USA en novembre 2010, le BIE a présenté le projet d'éducation VIH et sida qui portera sur les aspects politiques, sociaux, culturels et économiques du VIH et du sida. L'objectif du projet éducation VIH et sida est d'élaborer un CD-ROM contenant les différentes ressources collectées par les écoles participantes, qui sera ensuite diffusé aux écoles n'ayant pas les moyens d'avoir la technologie GigaPan. Enfin, le BIE s'emploiera à intégrer au projet un autre pays d'Afrique au moins. Les écoles concernées échangeront des données sur les projets dans la classe avec d'autres écoles participantes dans huit pays.

21. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n°4.

→ **Objectif stratégique : Développement de l'engagement en cas de situation de post-conflit**

### **Projets de coopération technique et appui aux Etats membres**

22. En ce qui concerne l'assistance technique, le BIE a planifié deux nouveaux programmes en Iraq et au Soudan, qui seront mis en œuvre en 2011. Le premier projet prévoit un accord de partenariat avec le bureau de l'UNESCO en Iraq dans le cadre d'un plan de mise en œuvre systématique et complète de trois ans, visant à élaborer de nouveaux curricula en Iraq, en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation. Ce programme est entièrement financé par *Her Highness Office* (HHO – Première dame du Qatar). En 2011, le BIE travaillera avec plus de 100 spécialistes iraqiens qu'il formera dans l'optique d'élaborer un nouveau cadre curriculaire participatif et inclusif.

23. En 2009, le BIE a apporté son soutien au Ministère de l'éducation soudanais et au bureau de l'UNESCO à Khartoum à la révision d'une proposition de projet pour le développement curriculaire au Soudan, qui avait été soumise pour financement. La proposition a été acceptée ; néanmoins, le soutien du BIE à la mise en œuvre du projet en 2011 dépendra des fonds qui seront accordés par les donateurs aux niveaux national et international.

24. En outre, 15 spécialistes de l'éducation travaillant dans le contexte des situations de post-conflit et de post-catastrophe bénéficieront de la formation pilote dispensée par le BIE en matière de développement curriculaire en situations de post-conflit et de post-catastrophe. Cette formation sera mise au point en 2011, grâce aux fonds obtenus par le BIE à cette fin. Toutefois, il sera nécessaire de mobiliser des fonds additionnels pour continuer à dispenser la formation après l'achèvement de la phase pilote. La phase pilote consistera en une formation en modalité présentielle pour accroître les interventions en ligne à l'avenir. Le BIE collabore depuis quelques années avec le Réseau inter-agences d'éducation d'urgence (INEE par son sigle en anglais), un partenaire important de la phase pilote de cette formation, à l'élaboration d'outils de formation pour l'éducation en situation d'urgence. En juin 2010, l'INEE a publié le document intitulé *Guidance Notes for Teaching and*

*Learning in Emergencies* [Note d'orientation pour l'enseignement et l'apprentissage dans les situations d'urgence], avec la contribution du BIE.

25. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n°2.

### **Renforcement des capacités et Service d'échange d'informations pour l'éducation VIH et sida**

26. Le programme éducation VIH et sida a pour objectif d'intégrer l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels, dans le cadre de la stratégie de l'UNESCO et d'EDUSIDA. Etant donné les progrès réalisés en 2010, le programme portera en 2011 sur la production et la diffusion de ressources, et continuera de fournir une assistance technique aux États membres. Il convient de noter en particulier qu'un nouveau CD-ROM sera produit en 2011, contenant des activités interactives, des fiches donnant des informations de base, l'évaluation de bonnes pratiques et un éventail de ressources essentielles au renforcement des capacités des spécialistes de l'éducation dans le domaine du VIH et du sida. Le CD-ROM sera élaboré en français, en anglais, en espagnol et en portugais. Etant donné le retard dans l'allocation budgétaire, le film documentaire présentant les bonnes pratiques en matière d'approches pédagogiques de l'éducation VIH et sida au Guyana sera finalisé début 2011. En outre, il a été discuté de la possibilité de produire en 2011 un autre film au Burkina Faso, en partenariat avec le Ministère de l'éducation et l'UNICEF, ainsi qu'avec l'auteur francophone d'une méthode pédagogique sur l'éducation VIH et sida.

27. Le BIE œuvrera en étroite collaboration avec les bureaux de l'UNESCO à Kingston et à Beyrouth pour offrir son expertise et sa contribution technique lors d'ateliers de renforcement des capacités. De nouveaux documents seront continuellement ajoutés au Service d'échange d'informations (*clearinghouse*) l'UNESCO, et le site Web du BIE sera actualisé. De même, le *Manuel du BIE sur l'éducation VIH et sida* sera actualisé et comprendra de nouveaux outils, fiches d'information et autres ressources. Le Manuel sera accessible en ligne aux spécialistes de l'éducation. Il sera aussi disponible sur CD-ROM à la demande.

28. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n°3.

## **II.2 PRODUCTION ET GESTION DES CONNAISSANCES**

### **Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)**

Le but stratégique est de consolider, d'enrichir et d'**élargir une base de connaissances** et un éventail de **ressources** spécialisées d'information sur les curricula et les processus de définition des curricula. Le BIE entend travailler en vue de :

- **construire une base solide de connaissances**, comprenant des ressources d'information spécialisée et un ensemble d'études et d'analyses de tendances, sur les curricula et les processus de définition curriculaire au service des chercheurs, des formateurs, des praticiens et des décideurs ;
- **renforcer les services de centre documentaire de référence** et d'information par des bases de données actualisées, élargies et enrichies ; favoriser un accès étendu à des collections très diverses, en particulier celles qui se rapportent au curriculum ; étendre les services d'alerte et l'accès aux matériels numérisés ;
- **créer une plateforme en ligne** pour faciliter la mise en commun des connaissances et l'action en collaboration dans le domaine du curriculum, destinée à soutenir un réseau mondial de chercheurs et de praticiens, et plus généralement à enrichir le portail des connaissances de l'UNESCO ;
- **rationaliser les services et l'accès** aux matériels et ressources par la collaboration avec tous les secteurs de l'UNESCO, ainsi que les partenaires extérieurs, pour garantir une efficacité maximale et éviter le plus possible la duplication d'efforts.

**Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2010-2011 (35 C/5, par. 01107)****• Suivi des progrès mondiaux et régionaux de l'EPT et identification des évolutions par le biais de la recherche appliquée et la publication d'études et de rapports comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (Grand programme I - axe d'action 4 – résultat escompté 12).***Indicateurs de performance*

- Gestion, mise à jour et enrichissement des bases de données du BIE (données mondiales de l'éducation, dossiers sur les pays, centre d'échange d'informations sur l'éducation relative au VIH et au SIDA, etc.)
- Nombre de visites sur la version améliorée et mise à jour du site Web, lequel fait pleinement partie du portail UNESCO
- Publication et mise à disposition de recherches et d'études pour élaborer les rapports mondiaux de suivi sur l'EPT.

→ **Objectif stratégique: Renforcement de la recherche et de la visibilité****Recherche et publications**

29. En 2011, il est prévu de publier quatre nouveaux numéros de *Perspectives : Revue trimestrielle d'éducation comparée*. Le premier numéro, qui paraîtra en mars 2011 (n° 157), *Financing Higher Education in the Arab States* (Vol. 41, n° 1), présente une évaluation comparative réalisée dans six Etats arabes (Egypte, Jordanie, Maroc, Tunisie, Syrie et Liban). Ensuite, le numéro de juin 2011 (n° 158; Vol. 41, n° 2) sera un numéro ordinaire, présentant des articles sous différentes perspectives éducatives. Le numéro de septembre 2011 (n° 159; Vol. 41, n° 3), intitulé *Preparing Teachers for Inclusive Education*, présente des articles portant sur le perfectionnement professionnel des enseignants en matière d'éducation pour l'inclusion (Afrique, Etats arabes, Asie, Europe et Amérique latine). Enfin, le quatrième numéro de 2011 (n° 160; Vol. 41, n° 4), *Internationalisation of Teacher Education*, portera sur le processus d'internationalisation de la formation des enseignants dans le contexte de l'agenda de l'éducation pour tous (EPT), dans des pays très divers comme le Bhoutan, le Bangladesh, la Serbie et la Tanzanie. En outre, deux autres numéros sont en cours d'élaboration pour 2012 (numéros de mars et de juin).

30. En ce qui concerne les autres publications et la recherche, un nouveau numéro de la *Série sur les pratiques éducatives* sera publié (n° 22), ainsi que deux volumes de la série *Etudes d'éducation comparée* (*Quality Tensions in Education* et *Holocaust Education*). En outre, le projet de recherche *Curriculum et éducation dans les situations d'urgence complexes* sera finalisé et fera l'objet d'un ouvrage auxquels contribueront de nombreux spécialistes sur le terrain. D'autres projets de recherche sont en cours d'élaboration, de même que la recherche de fonds y afférant.

31. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 6.

**Banque de ressources/Observatoire des tendances**

32. Compte tenu de la réalisation des résultats escomptés pour 2010, le programme de production et de gestion des connaissances devrait, comme indiqué dans la stratégie du BIE 2008-2013, consolider, enrichir et étendre sa base de connaissances et l'éventail de ses ressources sur les systèmes éducatifs et les processus de développement curriculaire, en vue de contribuer à enrichir le portail de connaissances du Secteur de l'éducation. Cette base de connaissances appuie toutes les activités du BIE, au travers de l'actualisation permanente des nouvelles pratiques, théories et changements dans le domaine de l'éducation, ainsi que de l'innovation curriculaire, au niveau mondial.

33. En 2011, la base de données *Dossiers par pays* continuera d'être enrichie d'informations spécifiques et des ressources relatives aux systèmes éducatifs et aux curricula. De plus, la septième édition de la base de données *Données mondiales de l'éducation* sera enrichie de 60 nouveaux profils des pays, consultables sur le site Internet du BIE. De nouveaux curricula seront ajoutés à la collection des curricula, à la fois en format imprimé et en ligne. L'équipe du Programme production et gestion des connaissances continuera de diffuser les alertes hebdomadaires et le recueil des ressources en ligne, en ce qui concerne le développement curriculaire et les systèmes éducatifs dans le monde. Le site Internet du BIE sera régulièrement mis à jour, en vue d'améliorer toujours plus sa présentation, et d'améliorer l'accès à l'information et aux ressources, sur la base du retour d'information des utilisateurs. Le contrôle final de la qualité post-migration du catalogue électronique du BIE, IBEDOCS, contenant tous les enregistrements liés aux périodiques, sera achevé. En outre, à la suite de la réunion d'experts qui se tiendra en décembre 2010 sur le curriculum comparé et la recherche sur les manuels, le BIE devrait entamer les activités de suivi y afférant.

34. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n°6.

## **II.3 DIALOGUE POLITIQUE ET EDUCATION POUR L'INCLUSION**

### **Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)**

Le but stratégique est de **faciliter le dialogue politique** aux niveaux local, régional et mondial pour de meilleurs processus de définition des curricula et produits curriculaires. Le BIE travaillera dans le but de :

- **contribuer à mettre en place** des mécanismes appropriés pour **diffuser les conclusions** de la Conférence de 2008 et réaliser des activités complémentaires de suivi en matière de politiques éducatives pour l'inclusion.

### **Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2010-2011 (35 C/5, par. 01107)**

**Renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe** (GP I - axe d'action 3 – résultat escompté 8).

*Indicateur de performance :*

- *Nombre de mesures prises pour donner suite à la 48e session de la Conférence internationale de l'éducation ciblant les politiques d'éducation inclusive et nombre de pays y participant.*

### **Promouvoir le dialogue politique, les plans directeurs et les curricula en matière d'éducation pour l'inclusion pour appuyer la réalisation des objectifs d'EPT**

35. Un grand nombre d'activités ont été menées depuis 2008 pour donner suite à la 48e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), au travers de conférences, d'ateliers, de la mise au point d'outils, de cadres curriculaires et d'activités visant à la création de capacités. Le thème de l'éducation pour l'inclusion a été déterminé à la 48e CIE comme étant une question politique fondamentale dans le domaine de l'éducation à l'échelle mondiale. Le BIE a continué de dialoguer avec les pays et de leur apporter son soutien à la mise en place de cadres politiques inclusifs répondant aux besoins.

36. En 2011, le BIE poursuivra ses activités visant au dialogue politique sur l'éducation pour l'inclusion aux niveaux national, régional et interrégional, en organisant des réunions avec différents décideurs, spécialistes de l'éducation, parlementaires et la société civile, et en continuant d'offrir des directives sur mesure en matière de conception et de mise en œuvre de cadres et de principes

directeurs politiques sur l'éducation pour l'inclusion. En outre, le BIE va élaborer de nouveaux manuels d'orientation curriculaire pour l'inclusion, outils d'apprentissage et curricula pour l'inclusion, adaptés aux contextes régionaux et nationaux et d'abord axés sur les régions arabes et asiatiques. Cette activité sera menée en collaboration avec des experts en éducation pour l'inclusion, des éducateurs, des spécialistes et concepteurs du curriculum, ainsi que de formateurs d'enseignants au niveau régional. Le BIE organisera également des ateliers de renforcement des capacités en matière d'éducation et de curricula inclusifs, et diffusera le matériel de référence, les pratiques efficaces et autres documents pertinents sur la politique d'éducation pour l'inclusion par l'intermédiaire des réunions, des forums en ligne, des observatoires régionaux et des profils des enseignants (voir le programme pour le renforcement des capacités, paragraphe 12).

37. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 7.

### **III. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL**

#### **Conseil du BIE**

38. Conformément aux Statuts du BIE, les attributions du Conseil du BIE sont fixées par son Règlement intérieur et la résolution 4 adoptée par la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO, tel qu'indiqué au paragraphe I du présent document.

39. Le Conseil tiendra sa 60<sup>e</sup> session en janvier 2011 et son ordre du jour chargé portera entre autres sur la présentation du projet de « Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula ». Le Conseil examinera les résultats des programmes du BIE menés en 2010 et les activités prévues pour 2011, en prenant connaissance du rapport d'activité 2010 et du projet de programme et budget pour 2011. Le projet de Stratégie sera ensuite présenté par l'Ambassadeur Rodolphe Imhoof, Président du Groupe de travail chargé de la finalisation de la Stratégie et Délégué permanent de la Suisse auprès de l'UNESCO. Le Conseil s'attachera ensuite à réfléchir collectivement aux moyens d'appliquer la Stratégie, laquelle aura été présentée et adoptée lors de la 36<sup>e</sup> session de la Conférence générale en octobre 2011. En outre, une discussion conjointe se tiendra sur la mobilisation des ressources destinées au BIE. Les activités de suivi nécessaires seront menées conformément aux échéances fixées.

40. Le Groupe administratif se réunira au cours des deux jours précédant la 60<sup>e</sup> Session du Conseil.

41. La réunion du Bureau se tiendra pendant l'été 2011, et il sera donné suite aux décisions en découlant. La 61<sup>ème</sup> Session du Conseil (janvier 2012) sera convoquée et il sera procédé aux travaux préparatoires.

#### **Ressources humaines et gestion**

42. En ce qui concerne les ressources humaines, le BIE envisage de recruter un spécialiste principal de programme (P5), en plus du spécialiste de programme (P4) qui a déjà été recruté pour coordonner le programme africain. Ces postes permettront au BIE de renforcer son équipe de professionnels et de répondre plus efficacement aux demandes de ses Etats membres. En outre, le BIE continuera de former les jeunes professionnels (assistants de recherche, programmes de stages et fonctionariat suisse), qui prêtent leur concours aux coordonnateurs de programmes.

43. La politique du BIE en matière de formation continuera de promouvoir le perfectionnement professionnel collectif et individuel, dans les limites de la disponibilité des ressources à cette fin.

Une session de formation sur les outils standards liés à l'intégration d'une perspective sexospécifique, comprenant le « Programme de formation de l'UNESCO en ligne à l'égalité entre les sexes », sera organisée en coordination avec la Division pour l'égalité entre les sexes de l'UNESCO du Bureau du Directeur général le 8 février 2011. Par ailleurs, un fonctionnaire participera au Programme de perfectionnement des capacités de leadership (*Leadership Development Programme*), organisée par le Bureau de gestion des ressources humaines (HRM) au Siège.

### **Ressources financières**

44. L'année 2011 est une année préparatoire en vue de l'application de la « Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curriculum », en ce qui concerne les ressources humaines et financières.

45. En ce qui concerne les ressources financières, le BIE :

- Continuera de mobiliser les Etats membres de l'UNESCO en vue d'obtenir leur concours à l'application de la Stratégie ;
- Renforcera et consolidera ses relations avec le pays hôte, qui a déjà annoncé qu'il augmenterait ses contributions annuelles et a co-financé les réunions du Groupe de travail sur la stratégie ;
- Encouragera les partenariats avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO visant à la mise en œuvre des projets ;
- Nouera des partenariats avec les centres de recherche suisse et internationaux, ainsi qu'avec d'autres organismes des Nations Unies ;
- Etudiera les possibilités de mobiliser des fonds dans le cadre de l'initiative de mise en œuvre accélérée pour l'éducation (*Fast Track Initiative*), gérée par la Banque mondiale; et
- Continuera d'appliquer les modalités de recouvrement des coûts et de partage des coûts.

46. En outre, dans le cadre de la formation du personnel du BIE sur la mobilisation de ressources extrabudgétaires, dispensée en octobre 2010 par la Section des sources de financement multilatérales et privées (ERC/CFS/MLT), les possibilités d'appeler des fonds auprès du secteur privé ont été examinées. De même, les documents de projets ont été mis au point et seront présentés au Secteur de l'éducation pour financement dans le cadre du *Programme additionnel complémentaire* (35C/5 CAP).

47. Au 30 novembre, le montant total des ressources financières prévues pour 2011 était estimé à \$4 651 130 dollars US. Cette estimation se fonde sur :

- L'allocation budgétaire financière annuelle (budget ordinaire) de l'UNESCO de \$2 400 000 dollars US affectée au BIE
- 600 000 CHF (\$580 800 dollars US) accordés par les autorités suisses, desquels \$100 000 dollars US proviennent de la Direction pour le développement et la coopération (DDC)
- Une contribution potentielle de l'Espagne
- \$310 565 dollars US accordés au titre de l'accord UNESCO-Iraq pour l'assistance technique au projet de développement curriculaire. Il s'agit d'un accord de trois ans (2010-2013), dont le budget total s'élève à \$1 417 621 dollars US.
- \$71 140 dollars US de l'ONUSIDA
- \$61 836 dollars US de l'initiative de la poste suisse au profit de deux projets de l'UNESCO qui seront mis en œuvre par le BIE (« Aider les jeunes du Guyana à faire

face au VIH et au sida par l'éducation » et « GigaPan: la diversité et l'inclusion dans la communauté »)

- Les réserves accumulées devraient s'élever au 31 décembre 2010 à \$1 127 589 dollars US, soit l'estimation des réserves pour 2010 (report du solde budgétaire, recettes du recouvrement des coûts et produits divers)
- Les autres produits divers (loyers, intérêts, recouvrement des coûts) pour 2011 sont estimés à \$100 000 dollars US.

48. Les détails du projet de budget pour 2011 figurent à la partie V jointe au rapport. Un projet de budget révisé pour 2010 sur la base des chiffres réels indiqués par le contrôleur de l'UNESCO, sera présenté sous forme d'addendum au présent rapport à la 60e session du Conseil du BIE.

### **Conclusion**

49. La Directrice du BIE souhaite remercier M. Ole Briseid, Président du Conseil du BIE, ainsi que tous les membres du Conseil du BIE pour le soutien et les conseils qu'ils ont continuellement apportés, et en particulier pour les efforts et l'engagement collectifs considérables dont ils ont fait preuve pour finaliser la Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence.

## **II. FICHES DESCRIPTIVES**

**PROGRAMME DU BIE 2010-2011****Programme 2011**

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Développement des capacités</b> 1A – Outils d'apprentissage et formation 1B – Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) 1C – Communauté de pratique (COP) pour le développement curriculaire
<b>2. Responsable</b>	Renato Operti (Lili Ji, Mariana Cruz, Nhien Truong et Leana Duncombe)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2011
<b>4. BUT GLOBAL</b>	
<p>Les capacités de conception, de gestion et de mise en œuvre des processus de développement curriculaire sont renforcées chez les décideurs, les spécialistes et les praticiens en vue de soutenir l'action en faveur d'une EPT de qualité.</p> <p>Les objectifs suivants seront atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au niveau mondial, grâce au développement continu de la Communauté de pratique (COP) en matière de développement curriculaire pour encourager la production, le partage et la diffusion de connaissances relatives aux questions liées à une EPT de qualité et au curriculum en adoptant une approche internationale comparée ;</li> <li>• au niveau régional, grâce à une collaboration étroite avec les principaux partenaires, notamment les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les principales institutions dans le domaine du curriculum (c'est-à-dire les universités et les instituts d'éducation) certaines d'entre elles agissant comme points focaux de la COP) dans le but d'appuyer les processus de changement et de développement curriculaire dans le domaine de l'éducation de base, l'éducation des jeunes et la formation des enseignants, essentiellement en mettant en œuvre sur le long terme des programmes reconnus de développement des capacités et divers outils d'apprentissage.</li> </ul>	
<b>5. RÉSULTATS</b>	
<b>5.1. Titre</b>	
<p><b>Résultat 1A :</b> des outils d'apprentissage et des modules de formation pour le développement curriculaire sont perfectionnés et actualisés, adaptés aux échelons mondial, régional et national et sont progressivement utilisés par les institutions (principalement par les ministères de l'éducation et les universités) et permettent d'élaborer et de dispenser conjointement des cours officiellement reconnus au niveau national dans les différentes régions de l'UNESCO (l'accent étant mis sur l'Afrique et l'Amérique latine).</p> <p><b>Résultat 1B :</b> les acteurs clés de l'éducation et du curriculum sont dotés d'une capacité renforcée à élaborer et à conduire des réformes dans les domaines curriculaire prioritaires pour dispenser une éducation de base mieux adaptée et plus inclusive dans les pays où le Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) a été lancé et développé (principalement les pays anglophones et francophones).</p> <p><b>Résultat 1C :</b> production périodique et partage de matériel curriculaire entre les membres de la COP, contribuant à mettre au point une perspective comparative interrégionale, fondée sur les échanges réguliers en ligne et en face-à-face aux niveaux national, régional et interrégional sur des sujets et des défis liés au curriculum et par la promotion et la facilitation de la coopération Sud-Sud et triangulaire Nord-Sud-Sud.</p>	
<b>5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées</b>	
<p><b>Résultat 1A :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre d'accords de coopération conclus avec les universités et/ou institutions partenaires (un accord dans deux régions de l'UNESCO pour une période de deux ans) ;</li> </ul>	

- nombre de programmes de formation officiellement reconnus effectivement mis en œuvre (Diplôme en conception et développement curriculaires) avec les universités et/ou institutions partenaires (un programme de formation mis en œuvre dans deux régions de l'UNESCO) ;
- nombre de professionnels formés dans des programmes de formation reconnus officiellement (25 professionnels formés dans au moins deux régions de l'UNESCO) ;
- pourcentage de participants ayant achevé avec succès le cours du diplôme ;
- pourcentage de participants satisfaits par la formation reçue et désireux de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances et expériences ;
- nombre de modules et de brochures thématiques élaborés pour soutenir les programmes de formation reconnus officiellement (au moins trois outils d'apprentissage mis au point).

→ **Indicateur de référence** : nombre restreint d'outils d'apprentissage et de modules de formation aux échelons mondial et régional pour appuyer la conception et le développement curriculaires. Le BIE a produit les *Outils de formation pour le développement curriculaire – Une Banque de ressources (TTCD)* contenant huit modules de base (cadre conceptuel, activités de formation, études de cas, glossaire et liste des concepts annotés ; disponible en anglais et en espagnol, et bientôt en français) et des modules thématiques supplémentaires (sur les approches par compétence, l'éducation pour l'inclusion et l'éducation environnementale) utilisés dans diverses activités de développement des capacités (par exemple le Diplôme en conception et développement curriculaires mis en œuvre en Amérique latine, en partenariat avec l'Université catholique de l'Uruguay (UCU), le Bureau régional de l'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC/UNESCO), qui a eu lieu en Uruguay et a reçu un accueil très positif).

#### **Résultat 1B :**

- nombre de curricula révisés et améliorés avec une assistance technique (au moins dans deux des pays du BEAP) ;
- nombre de professionnels venant de pays du BEAP formés (au moins 25 professionnels de cinq pays) ;
- pourcentage de participants satisfaits de la formation reçue et pleinement impliqués dans le développement du BEAP dans leur pays ;
- nombre de modules de curriculum de formation élaborés.

→ **Indicateur de référence** : parmi les 50 pays de l'Afrique subsaharienne, huit pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Maurice, République-Unie de Tanzanie et Seychelles) ont lancé le BEAP pour garantir l'éducation de base pendant au moins neuf à dix ans. En 2010, le BIE a contribué au lancement du BEAP à Maurice (priorité à l'éducation et la protection de la petite enfance) et au Burkina Faso (priorité aux approches par compétences). Avec l'assistance technique du BIE, la Gambie et Maurice révisent leurs cadres curriculaires. De même, le module de formation du BEAP, qui contient des outils et des ressources sur le BEAP, des approches par compétences, l'éducation pour l'inclusion et le curriculum inclusif (justifications et critères) a été mis au point en anglais et en français, et utilisé pour former 80 professionnels. Enfin, le BIE aide des représentants de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie à achever le premier Diplôme du BIE-UCU-OREALC en conception et développement curriculaires, en vue de diriger le renforcement des capacités aux niveaux régional et national (c'est-à-dire l'Institut tanzanien de l'éducation).

#### **Résultat 1C :**

- pourcentage d'augmentation annuelle du nombre de membres de la COP (au minimum un taux annuel de 5%) ;
- nombre de messages de la COP diffusant des ressources curriculaires produites par les membres de la COP (au moins un par mois) ;
- conseils curriculaires dispensés aux États membres par le biais de la COP (Afrique : plan de travail sur l'éducation de base mis au point avec le BREDA ; États arabes, Amérique latine et Caraïbes : plan de travail sur l'éducation pour l'inclusion avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et l'OREALC ; et Asie : plan de travail sur l'éducation au développement durable mis au point avec le Bureau de l'UNESCO à Bangkok) ;
- nombre d'échanges en ligne et en face-à-face aux niveaux régional et interrégional sur des questions curriculaires (un forum interrégional en ligne et deux réunions régionales en face-à-face dans deux régions de l'UNESCO).

→ **Indicateur de référence** : avant 2006, il n'y avait pas de COP à l'échelle internationale sur des questions curriculaires à laquelle participaient institutions et acteurs du secteur public et privé, provenant de toutes les

régions de l'UNESCO. Début octobre 2010, la COP comptait 1439 membres de 135 pays (contre 636 en 2006, taux annuel de croissance de 25%). La COP a été le principal axe du BIE pour : a) favoriser le dialogue politique sur les questions éducatives, principalement par la préparation, la tenue et le suivi de la CIE 2008 ; b) faciliter le dialogue permanent dans le monde sur les questions curriculaires ; et c) réaliser des activités de renforcement des capacités pour la conception et le développement curriculaires appuyées par la production d'outils d'apprentissage.

## **6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)**

### **6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 2 : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces

- Résultat escompté 5 : renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique ;
- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

### **6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes »**

- Priorité « Afrique » : i) dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion des programmes d'alphabétisation de qualité en Afrique, en particulier par le biais de l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) ; et ii) renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base en Afrique.

### **6.3. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) d'une Plateforme intersectorielle**

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

#### **1A – Outils d'apprentissage et modules de formation :**

- insuffisance des outils d'apprentissage et modules de formation aux niveaux mondial et régional, empêchant les responsables du développement curriculaire de réviser, d'améliorer et de perfectionner les curricula nationaux ;
- écart entre le curriculum envisagé, sa mise en œuvre et le résultat obtenu ;
- les pays font face à des difficultés dans des secteurs tels que l'évaluation des acquis des élèves et l'assurance qualité, dans le cadre des réformes curriculaires en cours et des nouvelles approches ;
- nécessité d'appuyer et de renforcer le développement des capacités nationales pour améliorer la qualité des processus de changement curriculaire ;
- favoriser et faciliter la production collective et le partage autour des questions curriculaires dans le contexte des priorités politiques nationales ;
- nécessité d'adapter les approches curriculaires aux attentes et aux besoins régionaux et nationaux dans la mise en œuvre des processus de changement curriculaire.

→ **Indicateur de référence :** voir ci-dessus, résultat 1A

#### **1B – Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) :**

- manque de capacités d'élaboration et/ou de mise en œuvre des curricula (tout spécialement des cadres curriculaires) favorisant l'inclusion et adaptés à la vie, à la citoyenneté et au travail, pour l'éducation de base de qualité en Afrique pendant une période continue de neuf à dix ans ;
- faciliter l'accès des jeunes à des possibilités d'apprentissage pertinentes en mettant l'accent sur le développement des compétences à la citoyenneté ;
- nécessité de réduire les disparités dans l'éducation de base, en se fondant sur les principes de justice sociale, d'équité et d'inclusion sociale en tant que moyen efficace pour contribuer à la réalisation de sociétés plus développées et plus équitables.

→ **Indicateur de référence :** voir ci-dessus, résultat 1B

#### **1C – Communauté de pratique (COP) pour le développement curriculaire :**

- nécessité de communication, de production, de partage et de diffusion des connaissances aux niveaux national, régional et interrégional entre les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs

du curriculum, les formateurs d'enseignants, les superviseurs, les directeurs d'école, les enseignants, les universitaires et les chercheurs sur des questions curriculaires ;

- favoriser et faciliter un dialogue international approfondi sur des questions curriculaires dans le cadre global de l'EPT ;
- contribuer à améliorer la qualité des processus de changement et de gestion curriculaires en partageant des points de vue positifs en matière de conception, de politiques, de stratégies et de pratiques curriculaires.

→ **Indicateur de référence** : voir ci-dessus, résultat 1C

## **7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés**

### **1A – Outils d'apprentissage et modules de formation**

De nombreux pays demandent l'assistance technique du BIE pour développer leurs capacités à réformer les curricula, dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation. Pour satisfaire les attentes des pays, les outils d'apprentissage et les modules de formation doivent être constamment perfectionnés, actualisés et contextualisés.

*Produits escomptés :*

- Les outils d'apprentissage et les modules de formation du BIE sont utilisés lors des ateliers de renforcement des capacités, organisés dans les régions de l'UNESCO sur des thèmes pertinents (par exemple sur la conception du curricula, les curricula inclusifs et les approches par compétences) officiellement reconnus par des universités ou des instituts de formation des enseignants et en partenariat avec ces organismes.
- Les outils d'apprentissage sont diffusés en ligne et dans des manifestations en face-à-face.
- Les participants font l'objet d'une enquête après les ateliers pour évaluer l'utilité des compétences approfondies en vue de réviser et d'améliorer le curriculum.
- Les outils et modules disponibles sont révisés en fonction des remarques des partenaires.
- De nouveaux modules thématiques sont élaborés et ajoutés à la *Banque de ressources* sur la base des remarques (par exemple éducation pour l'inclusion, évaluation des acquis des étudiants, changements climatiques, sensibilité aux différences entre les sexes).
- Des partenariats sont établis avec des universités et des instituts de formation des enseignants.
- Des cours de développement curriculaire sont officiellement reconnus par les universités partenaires ou les instituts de formation des enseignants.

### **1B – Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP)**

Les pays ont besoin d'assistance technique pour développer les capacités des professionnels sur les questions curriculaires dans le cadre d'une perspective comparée internationale. Les programmes reconnus de développement des capacités conduits à l'aide de l'expertise en matière de curriculum et de la *Banque de ressources* du BIE peuvent être très bénéfiques.

*Produits escomptés :*

- Une assistance technique est apportée aux équipes de pays dans la conduite de programmes de développement des capacités aux niveaux national et local, en vue d'aborder les éléments clés du changement curriculaire, à l'aide des modules de formation du BIE.
- Les efforts de collaboration se poursuivent pour aider les pays à réviser ou finaliser leurs cadres curriculaires pour l'éducation de base.
- Le document *Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) - Répondre aux exigences en matière d'accès, de qualité et d'équité* est diffusé aux principales parties prenantes (à l'intérieur et à l'extérieur du système de l'éducation).
- Échange d'informations sur le BEAP dans de nouveaux pays potentiels pour renseigner pleinement les acteurs clés sur les éléments du Programme et les associer à son développement.
- De nouveaux modules de formation sur l'utilisation de l'évaluation et des curricula inclusifs sont élaborés à partir de projets pilotes dans des pays sélectionnés du BEAP et des observations recueillies.
- Réalisation d'une formation durable et à long terme sur le développement des capacités en tant que cours reconnus officiellement en partenariat avec des instituts d'éducation et des universités.
- Suivi et évaluation pour concevoir des activités de suivi pertinentes.

### **1C - Communauté de pratique (COP) pour le développement curriculaire**

Satisfaire les besoins par la création, l'élargissement et le maintien d'une communauté de pratique mondiale de qualité visant à la production, au partage et à la diffusion des connaissances sur les défis, les questions et les tendances curriculaires.

*Produits escomptés :*

- Un forum multilingue animé en ligne est organisé annuellement sur différents thèmes liés aux débats curriculaires clés.
- Des messages pertinents de la COP (information et documentation) sont envoyés toutes les semaines dans les six langues de l'UNESCO.
- Les membres de la COP ont accès à la base de données des coordonnées.
- Des événements nationaux, régionaux et interrégionaux sont organisés avec les membres de la COP en coordination avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO, les points focaux de la COP et d'autres partenaires.
- Du matériel curriculaire multilingue est produit par des membres de la COP et mis à disposition en ligne et/ou sous forme imprimée.
- La coopération Sud-Sud et triangulaire Nord-Sud-Sud est favorisée, en particulier pour la mise en commun de conceptions, de stratégies et de pratiques de l'éducation de base, l'éducation des jeunes et la formation des enseignants.

**7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Principaux bénéficiaires et rôles attendus :*

- Gouvernements : essentiellement les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum, les superviseurs, les directeurs d'école, les enseignants et les formateurs d'enseignants qui ont accès au site Internet du BIE ou qui participent aux activités du BIE (participent à des manifestations, par exemple des forums en ligne, des conférences, des ateliers, et bénéficient de la création, du partage et de la diffusion des connaissances).
- Organisations internationales et autres acteurs sociaux : les organisations intergouvernementales et les ONG qui travaillent sur des programmes et des projets curriculaires appuient les activités du BIE sur les processus de changement et de développement curriculaires aux niveaux interrégional, régional et national.
- Représentants d'autorités nationales/locales de l'éducation : sur la base d'une meilleure compréhension et de l'échange d'expériences sur des questions et des tendances curriculaires, ils soutiennent davantage le changement curriculaire en tant que préoccupation majeure dans un plan global du secteur de l'éducation, pour garantir la qualité de l'éducation.
- Acteurs concernés par les organismes responsables de l'assurance qualité, comme les spécialistes et concepteurs du curriculum, les éducateurs, les formateurs des enseignants : ils acquièrent les connaissances et les capacités nécessaires pour conduire et élaborer des réformes curriculaires, ainsi que pour former et appuyer les enseignants en conséquence.
- Enfants et jeunes dans les pays du BEAP : ils bénéficient des approches curriculaires fondées sur l'inclusion et les compétences dans leur scolarité, qui sera mieux adaptée à la vie et au travail.
- Directeurs d'école et enseignants : ils développent conjointement les curricula, notamment en adoptant une approche globale fondée sur l'école.
- Membres institutionnels et individuels de la COP de toutes les régions de l'UNESCO : ils participent aux événements de la COP (forums en ligne, conférences, ateliers, etc.) et bénéficient de la production, du partage et de la diffusion des connaissances au sein de la COP.
- Bureaux hors Siège de l'UNESCO et autres partenaires : ils améliorent la qualité des propositions curriculaires pour appuyer les attentes et les exigences des États membres.
- Universités, société civile et communautés : elles prennent une part plus active à la réflexion et aux actions collectives dans le processus de changement curriculaire et tirent profit de ce processus participatif de changement.
- Partenariats « Unis dans l'action » avec les Nations Unies et avec l'UNESCO pour l'éducation en Afrique : ils partagent une vision et des priorités et harmonisent leurs plans de travail.

*Partenaires clés et rôles attendus :*

- Ministères de l'éducation, universités et institutions nationales pour le curriculum : ils dégagent les exigences et les besoins auxquels devraient répondre les plans de travail régionaux et nationaux, et participent à leur mise en œuvre ; les partenariats institutionnels élaborent, dispensent et reconnaissent

les cours de conception et développement curriculaires.

- Bureaux hors Siège et commissions nationales pour l'UNESCO : ils participent à la conception et la mise en œuvre de plans de travail nationaux et régionaux adaptés aux attentes et aux besoins des États membres ; sur la base de leur connaissance approfondie du terrain, ils contribuent à faire le lien entre les besoins des pays et les compétences du BIE et coordonnent les activités de développement des capacités aux niveaux national et sous-régional.
- Points focaux de la COP dans toutes les régions de l'UNESCO : ils contribuent et aident à la mise en œuvre de plans de travail nationaux et régionaux, en coordination avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO.
- Autorités nationales et locales de l'éducation et équipes techniques dans les pays du BEAP : sur la base des avantages du développement des capacités sur les questions curriculaires, elles soutiennent davantage, conduisent et élaborent le changement curriculaire en tant qu'élément clé d'un plan sectoriel global pour l'éducation, visant à assurer la qualité de l'éducation.
- Représentants des centres d'évaluation, des inspections et des syndicats d'enseignants : ils prennent part aux activités de développement des activités, formulent des commentaires et des suggestions et contribuent à créer une compréhension commune des approches clés du changement curriculaire, de manière à appuyer davantage sa mise en œuvre.

**7.4. Portée géographique :** mondiale, régionale et nationale.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur** des jeunes, des groupes défavorisés et exclus.

**7.6. Sujets spécifiques de programme :** coopération Sud-Sud et coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.

**8. BUDGET POUR 2011 (en dollars des É.-U.)** Voir cadre budgétaire 2011 proposé.

<b>PROGRAMME DU BIE 2010-2011</b>	
<b>Programme 2011</b>	
<b>1. Titre du programme</b>	<b>Projets de coopération technique / aide aux États membres</b>
<b>2. Responsable</b>	Dakmara Georgescu
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2011
<b>4. BUT GLOBAL</b>	
<p>The programme vise à fournir, selon leur demande, un appui spécialement adapté aux gouvernements des pays (c'est-à-dire aux ministères de l'éducation et aux institutions en charge du curriculum) en ce qui concerne la planification, la conception et la mise en œuvre de curricula de qualité pour le primaire et le secondaire, en lien avec les nouveaux défis, besoins et perspectives de développement. Une importance particulière est accordée à l'intégration judicieuse de démarches fondées sur les compétences dans les curricula nationaux, ainsi qu'à la préparation à la vie et au travail fondée sur les valeurs, les principes et les pratiques de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble et de l'éducation au développement durable. La priorité est donnée aux situations de post-conflit et de post-catastrophe.</p>	
<b>5. RÉSULTATS</b>	
<b>5.1. Titre</b>	
<p><b>Résultat 1 :</b> amélioration des curricula des écoles et des institutions de formation des enseignants en y intégrant des dimensions transversales et l'acquisition de compétences de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble et de l'apprentissage à la vie et au travail, dans le contexte de la promotion de processus systématiques de changement curriculaire.</p> <p><b>Résultat 2 :</b> cultures du curriculum privilégiant la durabilité et l'innovation fondées sur le développement professionnel continu et systématique, l'engagement des parties prenantes et la révision proactive des curricula en fonction de faits nouveaux, du contexte et des besoins.</p>	
<b>5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées</b>	
<p>Production conjointe d'un nouveau <i>cadre curriculaire</i> pour l'Iraq (et peut-être pour le Soudan) et de cours de formation pour la révision du curriculum en situation de post-conflit et de post-catastrophe, avalisés par les ministères de l'éducation et mis en œuvre par les utilisateurs, les parties prenantes et les partenaires aux niveaux national et local.</p> <p>→ <b>Indicateur de référence :</b> du fait des conflits et de l'isolement du pays par rapport aux évolutions internationales, les curricula de l'<b>Iraq</b> n'ont pas été révisés en profondeur ces trente dernières années. Le programme « <i>Définir les nouveaux curricula iraqiens</i> » géré par le bureau de l'UNESCO en Iraq, le BIE faisant office de partenaire d'exécution, et financé par le Bureau de Son Altesse la Première Dame du Qatar, donne l'occasion de renforcer de manière continue les capacités personnelles et institutionnelles des spécialistes de l'éducation iraqiens qui seront ainsi à même d'entreprendre une révision systématique de leur curriculum. En 2011, plus de 100 spécialistes iraqiens prendront part à l'élaboration participative et inclusive d'un nouveau cadre curriculaire. Au <b>Soudan</b>, une proposition révisée de projet pour la définition systématique du curriculum sera présentée aux donateurs en vue de son financement et des mesures préparatoires seront prises en 2011 pour définir un nouveau cadre curriculaire, en formant les membres de structures de travail et de coordination appropriées. Quelque 15 spécialistes de l'éducation travaillant dans le domaine des <b>situations de post-conflit et de post-catastrophe</b> bénéficieront du cours pilote de formation du BIE adapté au développement curriculaire dans les situations de post-conflit et de post-catastrophe, qui représente une initiative novatrice dans ce domaine.</p>	
<b>5.3. Réalisations, défis et leçons tirées</b>	
<p><b>Iraq :</b> le BIE a conclu un accord avec le bureau de l'UNESCO en Iraq en ce qui concerne un plan de mise en</p>	

œuvre systématique et globale de trois ans. Néanmoins, compte tenu de la situation politique dans le pays, la réalisation du plan de travail risque d'être entravée par des circonstances imprévues pour lesquelles des solutions souples devront être mises en place.

**Soudan :** en 2009, le BIE a aidé le Ministère de l'éducation et le bureau de l'UNESCO à Khartoum à réviser une proposition de projet globale pour le développement curriculaire au Soudan devant être présentée en vue de son financement. La proposition révisée est jugée crédible, réaliste et efficace par les partenaires soudanais. Néanmoins, la mise en œuvre du programme dépend de la mobilisation d'un financement suivi par les donateurs nationaux et internationaux, qui fera l'objet d'une décision début 2011.

**Cours pilote de formation du BIE dans les situations de post-conflit et de post-catastrophe :** le cours pilote de formation du BIE pour le développement curriculaire dans des situations de post-conflit et de post-catastrophe sera préparé sur la base d'un don au BIE de 76 000 dollars des É.-U. Néanmoins, la viabilité institutionnelle du cours et du diplôme devra être assurée par la mobilisation de fonds supplémentaires et la création de partenariats institutionnels.

## **6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)**

### **6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 1 : les fondements de l'EPT : alphabétisation, enseignants et compétences nécessaires pour la vie professionnelle (intégration des approches par compétences dans les curricula et les programmes de formation des enseignants : Iraq et Soudan)

Axe d'action 2 : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces (en particulier les systèmes de l'enseignement secondaire révisés au cours de la réforme du curriculum : Iraq et Soudan)

- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

Axe d'action 3 : cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif (spécialement dans les sociétés en développement et post-conflit : Iraq et Soudan)

- Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe (Iraq, Soudan, et spécialistes de l'éducation travaillant en situation de post-conflit et de post-catastrophe).

### **6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes »**

L'égalité entre les sexes est envisagée comme une dimension transversale qui est abordée dans le contexte de processus globaux de révision des curricula (Iraq et Soudan) ainsi que dans le contexte du renforcement des capacités pour le développement curriculaire dans les situations de post-conflit et de post-catastrophe.

### **6.3. Contribution aux résultats escomptés d'une Plateforme intersectorielle**

Plateforme sur les situations de post-conflit et de post-catastrophe (renforcement des capacités des spécialistes de l'éducation travaillant en situation de post-conflit et de post-catastrophe à aborder les questions curriculaires).

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

**Iraq :** le bureau de l'UNESCO en Iraq, avec le soutien du BIE en qualité de partenaire d'exécution, met en œuvre un plan de travail de trois ans centré sur le renouvellement du curriculum moyennant la définition d'un nouveau cadre curriculaire iraquien, ainsi que des ébauches de programmes et de manuels scolaires en mathématiques et sciences, comme exemples de bonnes pratiques qui guideront les révisions d'autres matières et disciplines du curriculum. Parmi d'autres questions, le cadre curriculaire proposera des solutions propres à obtenir des processus et des produits d'apprentissage de qualité au sein d'un système fédéral, en équilibrant le tronc commun du curriculum avec l'autonomie curriculaire aux niveaux régional et local. Il abordera également des aspects importants de la modernisation du curriculum iraquien, par exemple le renforcement des compétences utiles en articulant des connaissances actualisées et pertinentes avec des compétences et des attitudes pertinentes conformément aux valeurs et aux pratiques de l'éducation en situation de post-conflit et de post-catastrophe et de l'éducation au développement durable.

**Soudan** : étant donné le contexte de post-conflit du pays, une révision globale du curriculum est également jugée prioritaire au Soudan, qui connaît des besoins importants en ce qui concerne le renforcement des capacités des concepteurs du curriculum et des manuels scolaires dans toutes les disciplines.

**Cours de formation en situation de post-conflit et de post-catastrophe** : ces dernières années, le BIE a collaboré avec le Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) afin de mettre au point de nouveaux outils de formation en matière d'éducation en situation d'urgence. Néanmoins, il est nécessaire de préparer des cours adaptés, basés sur différents outils existants, pour les personnes qui travaillent en situation de post-conflit et de post-catastrophe, en particulier pour les aspects relatifs au curriculum.

→ **Indicateur de référence** : dans des pays comme l'Iraq et le Soudan, il est nécessaire de renforcer les capacités personnelles et institutionnelles des décideurs et des spécialistes du curriculum après plusieurs décennies de changements curriculaires menés de manière incohérente et en l'absence de structures et de mécanismes appropriés de coordination et de travail. Les curricula existants sont très souvent obsolètes ou copiés mécaniquement sur d'autres pays, sans examen critique de leur pertinence dans les contextes national et local. Dans des situations de post-conflit et de post-catastrophe, beaucoup de spécialistes de l'éducation ne possèdent pas le bagage curriculaire spécifique qui pourrait les aider à comprendre comment réajuster rapidement le curriculum, conformément aux besoins d'urgence, tout en tenant compte aussi de la perspective à long terme dans un cadre plus large de développement et d'application du curriculum.

## 7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

**Iraq** : en vertu du plan d'application convenu, en 2011, plusieurs ateliers d'une et deux semaines seront organisés pour élaborer le nouveau cadre curriculaire iraquien. Des processus de consultation nationale seront menés en Iraq (c'est-à-dire dans les régions de Bagdad et d'Erbil) pour fournir des approches inclusives et recueillir les commentaires des parties prenantes.

**Soudan** : pour autant que le financement du projet soit assuré, plusieurs sessions de formation seront organisées en vue de préparer la mise au point d'un nouveau cadre curriculaire et de nouveaux programmes pour différents domaines d'apprentissage.

**Formation en situation de post-conflit et de post-catastrophe sur les aspects curriculaires** : le BIE préparera, sur la base des outils existants, un cours de formation adapté pour les spécialistes de l'éducation qui travaillent en situation de post-conflit et de post-catastrophe. Un cours pilote de formation sera organisé en 2011 avec près de 15 éducateurs qui recevront un certificat de spécialistes du curriculum en situation de post-conflit et de post-catastrophe. Se fondant sur la formation pilote en face-à-face, le cours de formation sera enrichi grâce aux commentaires des participants et aussi en introduisant des interventions en ligne qui feront pendant aux séances en face-à-face.

## 7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

*Bénéficiaires directs* : décideurs, spécialistes de l'éducation et du curriculum.

*Bénéficiaires indirects* : étudiants, enseignants, parents et autres parties prenantes consultées pendant le processus.

*Partenaires clés* : Iraq et Soudan : Ministères de l'éducation (départements du curriculum et de la formation des enseignants) ; agences et/ou instituts nationaux du curriculum ; ONG de l'éducation ; commissions nationales pour l'UNESCO ; bureaux de l'UNESCO ; bailleurs de fonds (comme la Fondation du Qatar). Des partenaires clés ont participé à la définition des plans de mise en œuvre du programme et contribuent, en collaboration, aux préparatifs de différents documents d'information (comme les notes conceptuelles des ateliers, les exposés) et de produits (comme les cadres curriculaires). Situation de post-conflit et de post-catastrophe : Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) ; d'autres institutions internationales et ONG travaillant en situation de post-conflit et de post-catastrophe, comme l'UNICEF et Save the Children. Les partenaires participeront à la conception du cours de formation et à la sélection des personnes qui suivront le cours pendant la phase pilote.

**7.4. Portée géographique** : États arabes (Iraq et Soudan) et formation en situation de post-conflit et de post-catastrophe : mondiale.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur** des jeunes et des femmes, des minorités et d'autres segments

vulnérables de sociétés en situation de post-conflit et de post-catastrophe, et pays en situation de post-conflit.

**7.6. Sujets spécifiques de programme :** coopération triangulaire Nord-Sud-Sud et situations de post-conflit et de post-catastrophe.

**8. BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)** *Voir cadre budgétaire 2011 proposé.*

<b>PROGRAMME DU BIE 2010-2011</b>	
<b>Programme 2011</b>	
<b>1. Titre du programme</b>	<b>Renforcement des capacités et Service d'échange d'informations pour l'éducation VIH et sida</b>
<b>2. Responsable</b>	Clementina Acedo (Sandrine Bonnet)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2011
<b>4. BUT GLOBAL</b>	
<p>Le programme a pour objectif principal d'appuyer l'EPT en intégrant plus efficacement l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels, en concevant des outils pour améliorer les supports pédagogiques et en dotant les spécialistes de l'éducation de nouvelles capacités, afin d'apporter une réponse globale aux problèmes du VIH et du sida dans le cadre de la stratégie de l'UNESCO et d'EDUSIDA.</p>	
<b>5. RÉSULTATS</b>	
<b>5.1. Titre</b>	
<p>Renforcement et diffusion de connaissances globales et de compétences essentielles pour renforcer les capacités concernant l'éducation VIH et sida parmi les partenaires clés (ministères de l'éducation, universités, institutions de formation des enseignants, organismes internationaux et ONG).</p>	
<b>5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées</b>	
<p>Production d'outils ; inclusion de nouveaux documents dans le service d'échange d'informations de l'UNESCO sur l'éducation VIH et sida ; évaluation des bonnes pratiques ; conseils techniques ; ateliers de renforcement des capacités ; mise à jour régulière des sections relatives au VIH dans le service d'échange d'informations du BIE et de l'UNESCO ; nombre de pays conseillés sur des questions techniques ; nombre d'experts ministériels, de formateurs des enseignants et d'enseignants formés.</p> <p>→ <b>Indicateur de référence</b> : production de nouveaux outils, inclusion de nouveaux documents dans le service d'échange d'informations de l'UNESCO sur l'éducation VIH et sida et conseils techniques.</p>	
<b>5.3. Réalisations, défis et leçons tirées</b>	
<p>Les résultats escomptés ont été planifiés pour la période biennale 2010-2011. Une assistance technique a été apportée et continuera de l'être en 2011. Les contributions au service d'échange d'informations de l'UNESCO sur l'éducation VIH et sida se poursuivront régulièrement en 2011. Les évaluations des bonnes pratiques seront disponibles en anglais, en français et en portugais. Les partenariats avec les bureaux hors Siège seront encore renforcés en 2011 pour aider les pays dans le domaine de l'éducation VIH et sida. En raison de limitations budgétaires, certains résultats escomptés initialement pour 2010 (comme les ateliers de renforcement des capacités au Liban, l'évaluation de la formation des enseignants à Trinité-et-Tobago et à la Jamaïque, ainsi qu'un film présentant les bonnes pratiques pour les approches pédagogiques dans l'éducation VIH et sida au Guyana) seront atteints en 2011. Le nouveau CD-ROM avec des activités interactives sera prêt en 2011. Des contributions aux ateliers de renforcement des capacités sur le terrain seront faites en 2011 ; des activités sont prévues principalement avec les bureaux de l'UNESCO à Kingston et Beyrouth.</p>	
<b>6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)</b>	
<b>6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action</b>	
<p>Axe d'action 3 : cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultat escompté 10 : renforcement des capacités nationales d'élaboration de réponses globales du secteur éducatif au VIH et au sida par le biais d'EDUSIDA et d'efforts similaires.</li> </ul>	
<b>6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes »</b>	
<p>Priorité « Afrique » : renforcement des capacités nationales pour élaborer des réponses globales du secteur éducatif au VIH et au sida par le biais d'EDUSIDA et d'efforts similaires, particulièrement en Afrique.</p>	

### 6.3. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) d'une Plateforme intersectorielle

#### 7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

##### 7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

Grâce à la production d'outils novateurs (films, dossiers de ressources interactives par exemple), l'organisation d'ateliers, la saisie de nouveaux documents dans la base de données, l'assistance technique et l'évaluation des bonnes pratiques, le programme apporte des connaissances spécialisées dans le domaine de l'éducation VIH et sida. Ces contributions sont déterminantes pour le renforcement des capacités des spécialistes de l'éducation au sein de l'UNESCO aussi bien qu'en dehors de l'Organisation. Pour les années à venir, la stratégie vise à continuer de générer conjointement des idées novatrices dans le domaine de l'éducation VIH et sida, tout en renforçant les partenariats avec les principales institutions et parties prenantes. Il convient d'étudier de nouvelles possibilités de financement pour garantir la continuité du programme.

→ **Baseline:** production de nouveaux outils, inclusion de nouveaux documents dans la base de données de l'UNESCO sur l'éducation VIH et sida et conseils techniques.

##### 7.2. Description et justification des interventions, et produits escomptés

Vingt-cinq ans après le début de l'épidémie, le VIH et le sida sont considérés comme l'une des plus graves menaces pour la stabilité et le progrès dans le monde. D'après les plus récentes données disponibles, en 2008, 33 millions de personnes vivaient avec le VIH et 2,7 millions avaient été nouvellement infectées. Les jeunes sont particulièrement touchés puisqu'ils représentent près de 40% des infections au niveau mondial et que moins de 40% des jeunes possèdent des connaissances essentielles sur le VIH et le sida. Dans ce contexte, la prévention et l'éducation jouent un rôle capital pour endiguer la progression de la pandémie. La lutte contre le VIH et le sida est une priorité pour les Nations Unies. En sa qualité d'organisation compétente en matière d'éducation, l'UNESCO a été nommée chef de file de la prévention du VIH chez les jeunes dans l'éducation et à l'école. L'éducation est un facteur majeur dans le domaine du VIH et du sida car elle transmet des compétences et des connaissances clés et contribue à faire changer les comportements. Une éducation complète et adaptée peut aider les individus, les familles et les communautés à se protéger et à minimiser l'impact du VIH. Pour réaliser l'éducation pour tous (EPT), il faudra aborder de manière systématique les questions du VIH et du sida.

Le Conseil exécutif de l'UNESCO a placé EDUSIDA, l'initiative mondiale de l'ONUSIDA sur l'éducation et le VIH dirigée par l'UNESCO, parmi les trois domaines prioritaires de l'EPT, reconnaissant ainsi toute l'importance d'une participation globale du Secteur de l'éducation aux réponses données au VIH et sida à l'échelon national. EDUSIDA permet à l'UNESCO et à ses partenaires d'aider les pays à mettre en œuvre des programmes complets d'éducation VIH et sida par le biais de cinq volets essentiels : i) une éducation de qualité ; ii) le contenu, le curriculum et le matériel pédagogique ; iii) la formation et l'appui des enseignants ; iv) la politique, la gestion et les systèmes ; et v) les approches et les points d'entrée illustratifs.

En tant qu'institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus, les méthodes et le développement curriculaire, le BIE joue un rôle central dans la mise en œuvre d'EDUSIDA par son programme d'éducation VIH et sida. L'objectif est de renforcer les capacités et les connaissances des spécialistes de l'éducation et d'améliorer les supports pédagogiques et le matériel de formation des enseignants grâce à des ateliers, à la production d'outils, aux conseils techniques et à la diffusion de bonnes pratiques. Les pays, notamment en Afrique, reconnaissent et sollicitent l'expertise du BIE dans le domaine de l'éducation VIH et sida.

##### *Produits escomptés :*

- Un nouveau CD-ROM contenant différentes ressources – activités interactives faisant office de bonnes pratiques pour l'enseignement participatif, fiches d'information donnant des renseignements de base, évaluation des bonnes pratiques (sera disponible en anglais, en espagnol, en français et en portugais). Ce CD-ROM offrira un éventail de ressources essentielles au renforcement des capacités des spécialistes de l'éducation dans le domaine du VIH et sida.
- Finalisation d'un nouveau film présentant les bonnes pratiques en matière d'approches pédagogiques de l'éducation VIH et sida pour le Guyana en anglais. Possibilité de produire un film au Burkina Faso en partenariat avec le Ministère de l'éducation, le bureau de l'UNICEF et un créateur/éditeur français d'une méthode pédagogique d'éducation VIH et sida. Avec cet outil, les spécialistes de l'éducation et

les futurs enseignants peuvent disposer d'exemples concrets d'activités interactives dans la classe pour guider l'organisation de séances de formation dans les écoles.

- Mise à disposition de compétences et contributions techniques grâce à la participation aux ateliers de renforcement des capacités, en étroite collaboration avec les bureaux de l'UNESCO à Kingston et Beyrouth.
- Assistance technique fournie aux pays en mettant à leur disposition des documents, en les conseillant et en leur proposant des solutions collaboratives sur des thèmes spécifiques.
- Service d'échange d'informations de l'UNESCO : ajout de nouveaux documents dans la banque de données de l'UNESCO, évaluation des matériels, contributions à la lettre d'information du secteur de l'éducation VIH et sida.
- Une version mise à jour du Manuel du BIE sur l'éducation VIH et sida sera disponible en ligne et sur CD-ROM pour les spécialistes de l'éducation ; de nouveaux outils, des fiches d'information et des ressources utiles seront ajoutées, en fonction des besoins des utilisateurs et des problèmes émergents.
- La rubrique VIH du site Internet du BIE sera actualisée.

### **7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Principaux bénéficiaires* : ministères de l'éducation, universités, formateurs d'enseignants, enseignants et étudiants, Secteur de l'éducation de l'UNESCO et bureaux hors Siège.

*Partenaires clés* : les bureaux hors Siège pour les ateliers dans les pays, les institutions des Nations Unies, en particulier l'OIT, l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP et l'ONUSIDA sont des partenaires de premier plan et s'associent aux activités, dans la mesure du possible et lorsqu'il convient, afin de donner une vue d'ensemble du VIH et du sida. Collaboration avec les partenaires des Nations Unies pour la Journée mondiale de lutte contre le sida. Cette collaboration renforce l'esprit de l'approche « Unis dans l'action ». L'étroite collaboration et les relations nouées avec les bureaux hors Siège ont permis au programme de continuer à fonctionner avec dynamisme.

**7.4. Portée géographique** : la portée est mondiale, l'accent étant mis sur l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et les États arabes.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur** des jeunes et des groupes marginalisés.

### **7.6. Sujets spécifiques de programme**

**BUDGET POUR 2010 (en dollars des É.-U.)** Voir cadre budgétaire 2011 proposé.

<b>PROGRAMME DU BIE 2010-2011</b> <b>Programme 2011</b>	
<b>1. Titre du programme</b>	<b>Le Projet d'école "GigaPan" : diversité et inclusion dans la communauté</b>
<b>2. Responsable</b>	Clementina Acedo (Philippe De Castro, Magali Moreira, Leana Duncombe)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2011
<b>4. BUT GLOBAL</b>	
<p>Ce projet, mis en œuvre dans les écoles de différents pays et régions, vise à démontrer que les technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier le GigaPan, peuvent enrichir le curriculum dans le but de favoriser la compréhension interculturelle et l'éducation pour le développement durable (EDD). L'utilisation des TIC peut aider les élèves à acquérir certaines valeurs comme « apprendre à vivre ensemble » au moyen d'un dialogue transculturel et en s'enseignant mutuellement des questions interculturelles. De plus, dans les sociétés contemporaines axées sur la connaissance, il est important de transmettre des compétences essentielles telles que la pratique des TIC et la recherche sur les médias sociaux.</p>	
<b>5. RÉSULTATS</b>	
<b>5.1. Titre</b>	
<p><b>Résultat 1 :</b> en utilisant le GigaPan et grâce au dialogue transculturel avec d'autres élèves, les jeunes apprécient et comprennent mieux la diversité, et ils apprennent à respecter leurs pairs à travers le monde.</p> <p><b>Résultat 2 :</b> la viabilité du projet GigaPan dans les pays participants est renforcée. Inclusion et mise en œuvre approfondie dans deux pays africains.</p>	
<b>5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées</b>	
<p><b>Résultat 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qualité des conversations (sur la base du nombre de panoramas pris, des clichés et des commentaires) ;</li> <li>• évaluation de la participation des élèves au projet GigaPan telle qu'elle ressort des bulletins scolaires (référence : 80% des rapports d'écoles indiquent que les étudiants sont parvenus aux objectifs du projet identifiés par les enseignants) ;</li> <li>• pertinence des thèmes du projet (référence : tous les projets actifs reflètent les valeurs fondamentales que le GigaPan souhaite insuffler chez les jeunes).</li> </ul> <p><b>Résultat 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre d'écoles et de pays participant au projet (référence : 25 écoles dans huit pays) ;</li> <li>• nombre de projets de classe internationaux (référence : au moins cinq projets actifs par an) ;</li> <li>• nombre d'enseignants et d'élèves formés aux TIC et à la technologie curriculaire du GigaPan par les enseignants participant au projet GigaPan ;</li> <li>• augmentation du nombre d'élèves participant au projet GigaPan reflétée par la création de comptes sur le site Internet (référence. augmentation annuelle de 10%) ;</li> <li>• nombre de nouveaux panoramas téléchargés sur le site Internet et commentaires générés.</li> </ul> <p>→ <b>Indicateur de référence :</b> fin 2010, la référence était de 22 écoles dans sept pays (Afrique du Sud, Brésil, États-Unis d'Amérique, Finlande, Indonésie, Mali et Suisse) participant au projet GigaPan, dont six écoles (Afrique du Sud, États-Unis d'Amérique, Finlande et Mali) ont été formées à la fin de 2010 et commenceront des projets de classe et des échanges entre étudiants en 2011. Un travail plus approfondi sera réalisé dans deux pays africains.</p>	
Dialogue et échanges internationaux restreints parmi les élèves de l'enseignement secondaire de différents	

pays et origines socio-économiques pour favoriser la compréhension multiculturelle. Utilisation limitée des TIC dans l'éducation à cette fin. Le projet GigaPan a été mis au point dans l'intention d'aider des enfants de différents pays et origines socio-économiques à dialoguer entre eux et de renforcer ainsi la compréhension entre les cultures. Le projet GigaPan encourage les écoles et les communautés à intégrer et renforcer l'éducation pour l'inclusion et la gestion constructive de la diversité moyennant des activités scolaires et extrascolaires dans le contexte de pratiques fondées sur la recherche et la participation.

### **5.3. Réalisations, défis et leçons tirées**

Les résultats attendus pour 2010 ont été atteints. Pour 2011, les principaux défis seront d'intégrer des écoles non anglophones dans le projet GigaPan en traduisant les documents clés et les rubriques du site Internet et en les aidant à mettre en œuvre des projets avec des écoles d'autres pays ; de donner la priorité au projet dans les pays africains (Afrique du Sud, Mali) et d'autres qui pourraient être inclus (par exemple le Cameroun) avec un thème d'éducation VIH et sida, en utilisant la technologie du GigaPan.

## **6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)**

### **6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 2 : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces

- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

### **6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes » : Priorité « Afrique »**

### **6.3. Contribution aux résultats escomptés d'une Plateforme intersectorielle**

Favoriser un meilleur apprentissage des TIC.

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

En général, l'éducation fait un usage limité des TIC, et le dialogue et les échanges internationaux parmi les élèves de l'enseignement secondaire de différents pays et origines socio-économiques sont restreints. Le projet GigaPan aborde ces questions, principalement en utilisant les TIC dans la classe pour aider à renforcer la compréhension multiculturelle. L'objectif global du projet GigaPan est de promouvoir l'empathie et la compréhension entre les cultures. Il le fait en encourageant les écoles et les communautés à intégrer et renforcer l'éducation pour l'inclusion et la gestion constructive de la diversité moyennant des activités scolaires et extrascolaires dans le contexte de pratiques fondées sur la recherche et la participation. Les étudiants et les enseignants sont encouragés à se servir des TIC modernes, comme le GigaPan et Internet. Grâce au GigaPan, les étudiants et les enseignants peuvent explorer plusieurs thèmes liés à la diversité culturelle, le développement durable et l'éducation pour apprendre à vivre ensemble au sein de leur communauté, dans le contexte d'un projet pédagogique que chaque école définit en fonction de son contexte particulier. Avec ce projet, on espère que les élèves connaîtront mieux le monde et partageront leur héritage (événements historiques et se rapportant à la communauté) avec leurs pairs par le biais des projets de classe. Selon la disponibilité de fonds à venir, le projet pourrait mettre en place des projets de classe sur les changements climatiques et le développement durable.

Le projet vise à identifier des méthodes efficaces pour intégrer les TIC dans le curriculum et aider ainsi à renforcer les capacités nationales de gestion de l'éducation de base. En donnant la priorité aux pays africains déjà intégrés (Afrique du Sud et Mali) et en s'efforçant d'inclure d'autres pays africains, le projet souhaite aussi travailler pour réduire la fracture numérique dans l'éducation et améliorer la qualité de l'éducation.

### **7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés**

Ce projet continue de travailler avec les écoles participantes et de nouvelles écoles afin de trouver les moyens d'encourager davantage et de développer le dialogue et les échanges intrascolaires en se basant sur les succès de la phase pilote. De nouvelles améliorations dans les échanges se traduiront également par une meilleure capacité du projet à s'intégrer dans les activités des classes et à devenir un projet durable et autosuffisant. Cela aura aussi pour effet de développer la capacité des étudiants à explorer des questions locales et internationales dans le domaine de l'inclusion et de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble, afin de favoriser la coopération et la solidarité.

*Produits escomptés :*

- au moins 25 écoles dans au moins huit pays impliquées dans le projet ;
- de nouveaux élèves et enseignants formés à utiliser la technologie et à l'intégrer par le biais du curriculum ;
- intégration d'au moins un nouveau pays africain ;
- création d'activités transversales au BIE, qui lieront le projet GigaPan et le programme relatif à l'éducation VIH et sida ;
- augmentation des dialogues intrascolaires et transculturelles autour du GigaPan ;
- diffusion des informations sur le projet par le biais du site Internet du BIE ;
- élaboration et diffusion des meilleures pratiques pour intégrer les TIC dans le curriculum ;
- création de centres ou plateformes locales de la connaissance (contribuant à l'autonomie dans les écoles) ;
- recueil et traitement de l'information sur la manière dont le GigaPan a contribué à l'éducation entre pairs, transmis des valeurs transculturelles, favorisé l'assimilation des TIC et des compétences de recherche en ligne ;
- élargissement de l'accessibilité et la lisibilité du site Internet pour les utilisateurs non anglophones.

**7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Principaux bénéficiaires :*

- écoles et pays participants : prennent part aux activités du projet GigaPan et facilitent la participation des enseignants et des élèves ;
- enseignants : créent et mettent en œuvre des projets GigaPan et facilitent la participation des élèves ;
- élèves : participent aux activités du GigaPan dans la classe et aux dialogues autour du GigaPan en ligne ;
- communautés : appuient les activités du GigaPan dans les écoles en assistant aux expositions.

*Partenaires clés :*

- l'Université Carnegie Mellon devrait contribuer à la formation aux aspects techniques du GigaPan, gérer et actualiser le site Internet et animer les activités du GigaPan ;
- le réSEAU UNESCO devrait aider à sélectionner les écoles appropriées au sein de son réseau ;
- les ministères de l'éducation sélectionnent les écoles en collaboration avec le réSEAU UNESCO et facilitent la participation des écoles aux activités et aux événements GigaPan ;
- les commissions nationales pour l'UNESCO et les bureaux hors Siège de l'UNESCO servent de liaison et facilitent la participation des écoles ;
- La plate-forme intersectorielle de l'UNESCO sur le changement climatique et le Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

**7.4. Portée géographique :** portée nationale (Afrique du Sud, Brésil, États-Unis d'Amérique, Finlande, Indonésie, Mali, Suisse et Trinité-et-Tobago) et portée mondiale dans le cadre du dialogue, de l'apprentissage interactif, du partage des ressources et des cultures entre tous les pays cités.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur** des jeunes, des groupes défavorisés et exclus.

**7.6. Sujets spécifiques de programme :** dialogue entre les civilisations et les cultures ; coopération Sud-Sud, coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.

**8. BUDGET POUR 2011 (en dollars des É.-U.)** Voir cadre budgétaire 2011 proposé.

**PROGRAMME DU BIE 2010-2011****Programme 2011**

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Apprentissage à la vie et au travail dans les pays de l'Afrique subsaharienne : relever les défis par le développement et la mise en œuvre de curricula de qualité</b>
<b>2. Responsable</b>	Clementina Acedo (Dakmara Georgescu, Elmehdi Ag Muphtah)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2011

**4. BUT GLOBAL**

Le programme vise à fournir un soutien aux ministères de l'éducation et aux institutions chargées du curriculum dans un certain nombre de pays de l'Afrique subsaharienne en vue de renforcer la préparation à la vie et au travail dans l'éducation de base, par le biais du développement et de la mise en œuvre de curricula de qualité dans la classe. Le programme est fondé sur le concept du travail approfondi avec et entre des équipes nationales élargies dans trois pays sélectionnés, dans le but de renforcer l'impact et la durabilité des innovations curriculaires. Les concepts et les bonnes pratiques en matière de curricula de qualité qui permettent l'acquisition des compétences à la vie et au travail seront également incorporés à la formation des enseignants et aux stratégies de formation pour renforcer les liens entre la planification, la conception et la mise en œuvre des curricula.

**5. RÉSULTATS****5.1. Titre**

**Résultat 1 :** curricula scolaires et pratiques dans la classe qui intègrent et favorisent l'acquisition des compétences à la vie et au travail en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, à une culture de la paix et au développement durable.

**Résultat 2 :** cultures institutionnelles de la notion de curriculum et institutions chargées de la formation des enseignants intégrant et démontrant une gestion et responsabilisation efficaces du curriculum et des processus d'apprentissage, ainsi que des processus décisionnels participatifs appuyés par des données de recherche à la lumière du suivi et de l'évaluation de la façon dont la conception du curriculum est mise en œuvre dans l'école et dans la classe.

**5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées**

Principes directeurs relatifs au curriculum favorisant le développement des compétences à la vie et au travail dont se servent les institutions chargées du curriculum et de la formation des enseignants pour améliorer les apports, les processus et les produits curriculaires (en particulier au Mali et au Burkina Faso).

Équipes nationales composées de spécialistes du curriculum et de la formation des enseignants, ainsi que d'autres parties prenantes, notamment des enseignants, qui expérimentent des curricula et des cours de formation des enseignants novateurs en vue de favoriser le développement des compétences à la vie et au travail et fonctionnent comme centres d'innovation (en particulier au Mali et au Kenya).

→ **Indicateur de référence :** principes directeurs relatifs au curriculum ; nombre d'enseignants formés ; meilleures pratiques de mise en œuvre dans la classe.

**5.3 Réalisations, défis et leçons tirées**

Les résultats attendus pour 2010 ont été atteints. Pour 2011, les principaux défis seront de mettre en œuvre les plans de travail détaillés adoptés en 2010 dans trois pays (Burkina Faso, Kenya et Mali), tout en maintenant le contact avec les 12 autres pays qui faisaient partie du projet du BIE intitulé *Innovations curriculaires, éducation à la paix et lutte contre la pauvreté* de 2004 à 2009. Concilier l'unité et la diversité représente un défi supplémentaire étant donné que les pays qui participent au projet recherchent des buts spécifiques tout en travaillant ensemble pour renforcer les liens entre curriculum et formation des enseignants. Par exemple, le

Mali resserrera les liens entre le curriculum et la formation des enseignants en préparant différents guides sur le curriculum pour les enseignants, notamment des guides en langues locales. Le Burkina Faso accordera la priorité aux guides pour inclure des thèmes émergents dans les programmes éducatifs ; et le Kenya s'emploiera à améliorer l'efficacité et la pertinence des programmes de formation des enseignants en ligne avec les innovations curriculaires souhaitées. L'expérimentation sur le terrain et la publication de la *boîte d'outils en matière de renforcement des compétences et d'éducation pour apprendre à vivre ensemble* constitue également une tâche importante en 2011. Conformément à certaines leçons apprises lors du programme précédent du BIE intitulé *Innovations curriculaires, éducation à la paix et lutte contre la pauvreté*, davantage de temps a été alloué à des activités internationales en face-à-face qui sont aussi complétées par du travail de fond mené aux niveaux national et local entre les réunions internationales.

## **6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)**

### **6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 2 : de la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces

- Résultat escompté 5 : renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique ;
- Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

Axe d'action 3 : cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif

- Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe ;
- Résultat escompté 9 : développement des capacités nationales nécessaires pour intégrer dans les plans et politiques du secteur éducatif les principes, valeurs et pratiques du développement durable.

### **6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité Afrique et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes »**

Priorité Afrique : bien que le programme repose sur un travail en profondeur au niveau national dans les trois pays de l'Afrique subsaharienne sélectionnés (voir point 4 ci-dessus), d'autres pays africains, en particulier ceux qui ont participé au programme 2004-2009 du BIE intitulé *Innovations curriculaires, éducation à la paix et lutte contre la pauvreté* seront également invités à participer aux réunions internationales de diffusion et de partage des connaissances et des acquis.

## **7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE**

### **7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

Malgré les progrès importants réalisés depuis 2000 dans le domaine du renforcement de l'égalité et de la qualité de leur éducation de base, les pays de l'Afrique subsaharienne figurent encore parmi les pays qui n'atteindront probablement pas les objectifs de l'EPT de 2015, en raison des problèmes auxquels ils font face liés à la pauvreté, au VIH et au sida, au manque de formation appropriée du personnel éducatif et au nombre insuffisant d'établissements scolaires appropriés. Bien que dans de nombreux pays, des changements aient eu lieu pour promouvoir l'approche par compétences, les curricula ne contribuent toujours pas pleinement à la préparation adéquate des apprenants à la vie et au travail. Comme le montre l'étude du BIE et de GTZ/BMZ sur la *Préparation à la vie et au travail* (2008, révisée en 2009), il est dans certains cas nécessaire de préciser en premier lieu dans les documents curriculaires ce qu'est le développement des compétences à la vie et au travail. Lorsque les documents reflètent déjà cette vision d'une manière cohérente et facile à utiliser, le problème est alors de traduire cette vision curriculaire en pratiques pertinentes et durables – notamment concernant l'évaluation des compétences ainsi que l'enseignement et l'apprentissage – dans la classe.

### **7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés**

Pour faire fond sur les résultats obtenus jusqu'ici et renforcer l'impact et la durabilité des innovations curriculaires, le programme s'attache au travail réalisé en profondeur dans les trois pays de l'Afrique subsaharienne qui ont participé à l'expérimentation sur le terrain de la *boîte d'outils en matière de renforcement des compétences et d'éducation pour apprendre à vivre ensemble* et à la révision de l'étude sur la *préparation à la vie et au travail*. D'autres pays africains ayant pris part au programme précédent du BIE, *Innovations curriculaires, éducation à la paix et lutte contre la pauvreté*, participeront également aux

réunions internationales de diffusion et de partage des connaissances et des acquis.

*Produits escomptés :*

- Préparation de guides sur le curriculum adaptés au pays : i) un guide pour la mise en œuvre des thèmes émergents dans les programmes éducatifs (Burkina Faso) ; ii) un guide sur l'amélioration de l'efficacité des enseignants sur la base d'une évaluation des pratiques actuelles et aussi des besoins de développement professionnel, l'accent étant mis sur les compétences des enseignants et le développement professionnel suivi (Kenya) ; et iii) un guide sur le curriculum pour les enseignants en français et dans les langues locales (Mali).
- Processus de diffusion et de renforcement des capacités adaptés au pays, sur la base de l'utilisation de la boîte d'outils et de l'étude mentionnées ci-dessus, dans l'objectif de créer une masse critique de spécialistes du curriculum novateur, de formateurs d'enseignants et d'enseignants.
- Sur la base de la boîte d'outils et de l'étude, production en collaboration d'autres instruments de développement des capacités adaptés aux contextes et aux besoins locaux – ce qui renforcera la prise en charge et la participation des parties prenantes au processus de révision, de conception et de mise en œuvre du curriculum, et étudiera les avantages du multilinguisme pour la promotion de compétences à la vie et au travail. Cela inclura l'éducation bilingue et multilingue, la langue maternelle représentant une composante de base.
- Réunions régionales et internationales de diffusion et de partage des connaissances et des acquis là où se réunissent les différentes équipes de pays, dans le but d'apprendre mutuellement et d'enrichir le dialogue international sur l'éducation (par exemple, dans le contexte du programme BEAP).
- Préparation et diffusion et/ou publication de certains résultats émanant de projets, par exemple synthèse du processus et des résultats des activités de renforcement des capacités au niveau national ; élaboration et utilisation d'outils adaptés pour le renforcement des capacités ; mise en place et impact de centres fonctionnant comme institutions centrales pour le renforcement de la participation des parties prenantes et des liens entre l'école et la communauté.

**7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Principaux bénéficiaires :*

- Ministères de l'éducation (Centre de recherche sur les innovations éducatives et la formation et Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au Burkina Faso ; Direction de l'assurance qualité et de la planification des politiques au Kenya ; Division des curricula au Centre national de l'éducation (CNE) et Section de la formation initiale, Division de l'éducation normale, Direction générale de l'éducation de base au Mali) ;
- concepteurs du curriculum, formateurs d'enseignants, enseignants et directeurs d'école, ainsi que les responsables communautaires participant à la planification d'activités et à leur mise en œuvre aux niveaux local, national et régional, notamment pour la diffusion, le suivi et l'évaluation.

*Bénéficiaires indirects :*

- élèves, familles et communautés dans leur ensemble.

*Partenaires clés :*

- Ministères de l'éducation (Centre de recherche sur les innovations éducatives et la formation et Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au Burkina Faso ; Direction de l'assurance qualité et de la planification des politiques au Kenya ; Division des curricula au Centre national de l'éducation (CNE) et Section de la formation initiale, Division de l'éducation normale, Direction générale de l'éducation de base au Mali) ;
- institutions chargées du curriculum ; institutions de formation des enseignants et participant à la planification d'activités, à la sélection du public/des participants visés, à la mise en œuvre des différentes activités, à la fourniture d'appui logistique ainsi qu'au suivi et à l'évaluation et aux processus de diffusion aux niveaux local, national et régional ;
- bureaux de l'UNESCO (en particulier le BREDA ; les bureaux de Bamako et de Nairobi) et les commissions nationales pour l'UNESCO, qui assurent la coordination du soutien au nom de l'UNESCO ;
- autres organismes internationaux et pays donateurs (par exemple agences nationales pour le développement) qui souhaitent financer et appuyer intellectuellement le projet.

**7.4. Portée géographique :** pays de l'Afrique subsaharienne représentant différentes régions géographiques et groupes linguistiques (pays anglophones et francophones) de façon équilibrée ; représentation d'autres pays, notamment les pays lusophones, dans le contexte de réunions internationales de diffusion et de partage des connaissances et des acquis.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur** des jeunes et des groupes marginalisés.

**8. BUDGET POUR 2011 (en dollars des É.-U.)** Voir cadre budgétaire 2011 proposé.

<b>PROGRAMME DU BIE 2010-2011</b>	
<b>Programme 2011</b>	
<b>1. Titre du programme</b>	<b>Production et gestion des connaissances</b> (Observatoire / banque de ressources, site Internet du BIE, documentation et information)
<b>2. Responsable</b>	Massimo Amadio (Hanspeter Geisseler, Ruth Creamer et Elizabeth Glauser)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2011
<b>4. BUT GLOBAL</b>	
<p>Le principal objectif est d'appuyer l'action en faveur d'une éducation pour tous (EPT) de qualité en rassemblant, systématisant et rendant accessible un éventail de ressources, de documents et d'informations spécialisés sur les systèmes d'éducation, les curricula et les processus de développement curriculaire. Cette base de connaissances a pour but d'appuyer des activités de renforcement des capacités, d'étayer les processus décisionnels et de faciliter l'échange et le débat sur des questions spécifiques d'éducation et de curriculum.</p>	
<b>5. RÉSULTATS</b>	
<b>5.1. Titre</b>	
<p>Mise à jour et diffusion de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les curricula ainsi que les processus de développement curriculaire ; identification de faits nouveaux dans le domaine de l'éducation grâce à l'information recueillie et traitée, à la recherche et à des études.</p>	
<b>5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées</b>	
<p>Mise à jour et enrichissement des bases de données du BIE. Mise à disposition, publication et diffusion d'études et d'analyses. Mise à jour régulière du site Internet du BIE (nombre de visiteurs du site).</p>	
<b>5.3. Réalisations, défis et leçons tirées</b>	
<p>Les résultats escomptés pour 2010 ont été atteints. Pour 2011, les principaux défis seront : de consolider la riche base d'informations du BIE sur les curricula et faciliter son exploitation ; de continuer à améliorer les services d'alerte en tenant compte des suggestions et des besoins des utilisateurs ; et de continuer à développer le site Internet du BIE pour le rendre plus dynamique et interactif.</p>	
<b>6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)</b>	
<b>6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action</b>	
<p>Axe d'action 4 : Mener l'agenda international de l'éducation, y compris l'éducation en vue du développement durable (EDD), et assurer le suivi des évolutions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultat escompté 12 : suivi des progrès de l'EPT à l'échelle mondiale et régionale et identification des évolutions dans l'éducation grâce à la recherche appliquée et à la publication d'études et de rapports comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT.</li> </ul> <p>Axe d'action 3 : Cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe.</li> </ul>	
<b>6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes »</b>	
<b>6.3. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) d'une Plateforme intersectorielle</b>	
<b>7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé</b>	
<p>L'ensemble complet de ressources du BIE dans son domaine de spécialisation est hautement apprécié au sein de l'UNESCO et par les parties prenantes extérieures ; la fonction de centre d'échange et d'information du BIE est l'un de ses plus précieux atouts ainsi qu'une source de valeur ajoutée. L'un des objectifs de la Stratégie du BIE 2008-2013 est de consolider, d'enrichir et d'élargir une base de connaissances et un éventail</p>	

de ressources sur les systèmes éducatifs et les processus d'élaboration des curricula, à l'intention des chercheurs, des formateurs, des praticiens et des décideurs, et aussi en tant que moyen de contribuer à l'enrichissement du portail de la connaissance du Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

## **7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés**

La consolidation et l'expansion de la base de connaissances du BIE, qui appuient également toutes les activités du Bureau, comprennent le renforcement des services de centre documentaire de référence et d'information, la mise en place d'une plateforme en ligne pour accroître le partage de l'information et le travail en collaboration, la rationalisation des services et l'accès aux documents et ressources afin d'atteindre un plus vaste public. Le site Internet du BIE est devenu un outil essentiel pour élargir l'accès à des ressources et services spécialisés et il constitue aussi pour le BIE le pivot de sa communication. Les ressources, les documents et les publications du BIE, notamment la bibliothèque numérique des rapports nationaux, ont été pleinement intégrés dans la base de données des publications et documents de l'UNESCO (UNESDOC) et contribuent à l'enrichissement du portail de connaissances du Secteur de l'éducation. Le programme Production et gestion des connaissances fournit également un appui à tous les programmes et projets du BIE et offre des services de documentation et d'information aussi bien au sein qu'en dehors de l'UNESCO.

### *Produits escomptés :*

Consolidation de la riche base d'information du BIE sur les curricula et les systèmes éducatifs par le biais de la base de données *Dossiers par pays* régulièrement mise à jour ; actualisation et mise à disposition en ligne d'au moins 60 nouveaux profils de pays dans la base de données *Données mondiales de l'éducation* (septième édition) ; activités possibles (à définir) comme suivi de la réunion d'experts sur la recherche comparée en matière de curricula et de manuels scolaires tenue en décembre 2010 ; inclusion de nouveaux documents curriculaires (sous forme numérique et imprimée) dans la collection des curricula ; mise à disposition d'alertes et de condensés de ressources en ligne concernant la définition du curriculum et les systèmes éducatifs aux membres de la Communauté de pratique (COP) du BIE et d'autres spécialistes de l'éducation ; achèvement du contrôle final de la qualité post-migration du catalogue en ligne du BIE IBEDOCS (fiches pour tous les titres des périodiques). Mise à jour du site Internet du BIE, développement de sa présentation et amélioration de l'accès à l'information et aux ressources grâce à des fonctionnalités supplémentaires tenant compte des suggestions et des observations des utilisateurs. Amélioration des services internes des programmes du BIE visant à permettre le partage des connaissances au moyen de la réorganisation de la plateforme sur Internet et de la formation à l'utilisation du logiciel de système de gestion de contenu ainsi qu'à IBEDOCS.

### Publications :

- Quatre numéros de la revue trimestrielle d'éducation comparée *Perspectives* seront publiés : le n° 157, *Financer l'enseignement supérieur dans les États arabes* en mars 2011 ; le n° 158, *Numéro ordinaire* en juin 2011 ; le n° 159, *Préparer les enseignants à l'éducation pour l'inclusion* en septembre 2011 ; et le n° 160, *Internationalisation de la formation des enseignants* en décembre 2011. Deux autres numéros seront préparés pour 2012.
- Trois ouvrages paraîtront dans la série *Études d'éducation comparée : Tensions relatives à la qualité dans l'éducation ; L'éducation sur l'Holocauste ; et Curriculum et éducation dans les situations d'urgence complexes*.
- Enfin, deux plaquettes de la *Série sur les pratiques éducatives* seront publiées.

## **7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Bénéficiaires directs et indirects :* Les équipes nationales pour une éducation de qualité pour tous, les utilisateurs des services d'information (décideurs, praticiens, responsables de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et étudiants), les membres de la Communauté de pratique (COP) du BIE.

*Parties prenantes concernées, partenaires :* Collaboration avec des ministères de l'éducation et des chercheurs. Collaboration avec les services centraux de l'UNESCO, les bureaux hors Siège, les instituts (en particulier l'Institut de statistique), ainsi qu'avec les centres de documentation de l'UNESCO. Les activités seront conduites en étroite coopération avec tous les autres programmes/secteurs d'activité du BIE, notamment le secteur du développement des capacités (COP du BIE).

## **7.4. Portée géographique : mondiale.**

**7.5. Interventions spécifiques en faveur** des groupes défavorisés et exclus.

**7.6. Sujets spécifiques de programme :** aucun.

**8. BUDGET POUR 2011 (en dollars des É.-U.)** *Voir cadre budgétaire 2011 proposé.*

**PROGRAMME DU BIE 2010-2011****Programme 2011**

<b>1. Titre du programme</b>	<b>Promouvoir le dialogue, les cadres politiques et les curricula en matière d'éducation pour l'inclusion, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de l'EPT</b>
<b>2. Responsable</b>	Renato Operti (Lili Ji, Jayne Brady, Mariana Cruz, Leana Duncombe et Nhien Truong)
<b>3. Dates de début et de fin</b>	Janvier-décembre 2011
<b>4. BUT GLOBAL</b>	
<p>La 48e Conférence internationale de l'éducation (CIE) est considérée comme un processus dynamique qui a englobé une phase préparatoire, la tenue de la Conférence et les réunions de suivi, dans le but de contribuer à la formulation de cadres politiques et curriculaires fondés sur un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion. En encourageant l'éducation pour l'inclusion comme une stratégie fondamentale en vue de parvenir à une éducation pour tous (EPT) de qualité, le BIE continuera à renforcer les capacités nationales de conception, de gestion et de mise en œuvre de cadres politiques inclusifs et de guides curriculaires et d'outils d'apprentissage pour l'inclusion parmi les décideurs, les spécialistes et les praticiens, tout en associant de multiples parties prenantes à ses activités.</p>	
<b>5. RÉSULTATS</b>	
<b>5.1. Titre</b>	
<p><b>Résultat 1 :</b> élaboration et mise en œuvre de cadres politiques reflétant un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, adaptés aux contextes régionaux et nationaux, dans toutes les régions de l'UNESCO.</p> <p><b>Résultat 2 :</b> production de guides curriculaires et d'outils d'apprentissage pour l'inclusion, reflétant un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, adaptés aux contextes régionaux et nationaux.</p>	
<b>5.2 Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées</b>	
<b>Résultat 1 :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre de partenariats établis (avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements et des organisations de la société civile) pour promouvoir et faciliter le dialogue politique et les échanges sur l'éducation pour l'inclusion, comme principe au cœur de l'EPT, qui associent des acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du système éducatif (partenariats couvrant au moins trois régions de l'UNESCO) ;</li> <li>• nombre de pays recevant des conseils en réponse à leur demande d'assistance pour préparer des cadres politiques et des directives en matière d'inclusion (deux pays couvrant deux régions de l'UNESCO) ;</li> <li>• nombre de plateformes en ligne et d'observatoires encourageant le dialogue politique et l'échange sur l'éducation pour l'inclusion, animés conjointement avec le Bureau régional pour l'éducation en Amérique latine et aux Caraïbes (OREALC/UNESCO), l'Institut international de planification de l'éducation (IIEP/UNESCO -Buenos Aires), l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers et d'autres partenaires (mise en œuvre de la plateforme en ligne en Europe sur les pratiques de l'éducation pour l'inclusion et proposition d'un observatoire sur l'éducation pour l'inclusion en Amérique latine).</li> </ul>	
<b>Résultat 2 :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre de guides et d'outils d'apprentissage sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs produits, en coordination avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO, des experts régionaux de l'éducation pour l'inclusion, des éducateurs, des concepteurs du curriculum, des formateurs d'enseignants et d'autres partenaires (outils mis au point pour les États arabes et la région de l'Asie) ;</li> <li>• nombre d'ateliers adaptés de renforcement des capacités organisés à l'intention des décideurs, des experts de l'éducation pour l'inclusion, des éducateurs, des concepteurs du curriculum et des formateurs d'enseignants sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs, avec le concours de l'Organisation des États ibéro-américains (OEI), du Centre UNESCO à Saint-Sébastien et d'autres</li> </ul>	

partenaires (au moins deux ateliers couvrant deux régions de l'UNESCO).

→ **Indicateur de référence** : l'indicateur de référence pour les résultats 1 et 2 varie selon les régions de l'UNESCO. Beaucoup de pays disposent déjà de principes directeurs et de curricula qui reflètent diverses conceptualisations de l'éducation pour l'inclusion (c'est-à-dire l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers et la démarginalisation, ou l'éducation pour l'inclusion afin de répondre aux besoins de tous les apprenants). Néanmoins, définir et mettre en œuvre des cadres politiques et curriculaires dans la perspective d'un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion est un processus permanent qui doit encore être véritablement appliqué dans l'ensemble des systèmes éducatifs dans toutes les régions de l'UNESCO. À travers toutes les régions, le consensus sur une visualisation des curricula inclusifs comme outils de l'inclusion sociale doit être consolidé, en coordination avec les ministères de l'éducation, les bureaux hors Siège de l'UNESCO, les institutions apparentées des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales et les institutions de la société civile.

## 6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTÉES (si appropriées)

### 6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action

Axe d'action 3 : cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif

- Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe.

### 6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité entre les sexes » : Priorité « Afrique »

## 7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

### 7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

*Questions* : l'un des principaux objectifs du Programme 2010-2011 de l'UNESCO (C/5) est d'établir des systèmes éducatifs efficaces depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Par conséquent, l'une des activités principales du BIE en 2011 consistera à continuer d'appuyer des processus de changement et de gestion des curricula de qualité dans les États membres, afin de parvenir à des systèmes éducatifs véritablement inclusifs. Des curricula inclusifs devraient être compris comme se rapportant à l'accès, aux processus, à la participation et aux produits de l'éducation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie englobant les environnements et les dispositifs scolaires ou non et, plus généralement, comme un outil pour favoriser, développer et réaliser l'éducation pour l'inclusion.

Le BIE mettra l'accent sur les quatre questions suivantes : a) préparer de nouveaux guides adaptés, fondés sur les besoins et les requêtes des pays, ainsi que sur les recommandations d'autres partenaires clés, pour garantir leur pertinence, leur adéquation et leur approche novatrice ; b) continuer à renforcer notre collaboration avec des experts de qualité qui donnent des perspectives régionales et interrégionales différentes, ainsi qu'avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO dans leur ensemble et un éventail d'autres partenaires et acteurs pour soutenir les processus de développement et de mise en œuvre des guides et outils d'apprentissage, c) renforcer les mécanismes d'assurance qualité et de suivi pour les conseils offerts, par exemple en recueillant des réactions qualitatives et en actualisant les matériels ; et d) dispenser une formation durable au renforcement des capacités reposant sur les outils d'apprentissage, en vue de combler le fossé inquiétant qui sépare la théorie de la pratique de l'éducation pour l'inclusion (de l'éducation pour l'inclusion à des curricula inclusifs)

→ **Indicateur de référence** : les résultats 1 et 2 varient selon les régions de l'UNESCO. Certains pays disposent d'ores et déjà de directives politiques et de curricula inclusifs ; néanmoins, ce concept doit encore être véritablement mis en œuvre à tous les niveaux du système éducatif dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie englobant les environnements et dispositifs scolaires ou non.

### 7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

*Description* : positionner un vaste ordre du jour de l'éducation pour l'inclusion comme moyen d'accélérer les progrès vers les objectifs de l'EPT. Promouvoir le rôle dirigeant de l'UNESCO en ce qui concerne l'éducation pour l'inclusion. Apporter des conseils et un appui aux pays qui élaborent et mettent en œuvre des politiques et des curricula sur l'éducation pour l'inclusion, par exemple avec des principes directeurs, des manuels, des ateliers de renforcement des capacités. Encourager la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

Nord-Sud-Sud pour la promotion de l'éducation pour l'inclusion, par exemple en créant des partenariats et en établissant des plans d'action régionaux.

*Justification* : aborder les questions spécifiques mises en lumière ci-dessus en préparant et mettant en pratique des cadres politiques inclusifs et des curricula inclusifs qui reflètent un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion dans toutes les régions de l'UNESCO, tout en étant adaptés aux contextes nationaux et régionaux (c'est-à-dire aux besoins, aux difficultés, aux ressources, aux outils, etc.).

*Produit escompté du résultat 1* :

- promotion du dialogue politique aux niveaux national, régional et interrégional grâce à des réunions avec des décideurs, des éducateurs, des parlementaires et des représentants de la société civile sur un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion et sur ses conséquences pour la conception et la mise en œuvre de cadres politiques et de principes directeurs (toutes les régions) ;
- octroi de conseils adaptés en réponse à des demandes d'assistance pour préparer des cadres politiques et des principes directeurs (toutes les régions) ;
- mise en commun et utilisation de matériels de référence, de pratiques efficaces et d'autres documents pertinents relatifs à la politique en matière d'éducation pour l'inclusion et de curricula inclusifs (cadres, ressources, outils) par les décideurs, les éducateurs et les experts en éducation pour l'inclusion en vue de la préparation et la mise en œuvre de cadres politiques (lors de réunions, de plateformes en ligne, d'observatoires régionaux, de profils d'enseignants, etc.).

*Produits escomptés du résultat 2* :

- production de guides curriculaires inclusifs et d'outils d'apprentissage sur l'éducation pour l'inclusion et adaptation de ce matériel aux contextes nationaux et régionaux, en coordination avec des experts régionaux, des éducateurs, des spécialistes et des concepteurs du curriculum, et des formateurs d'enseignants (initialement dans les États arabes et en Asie) ;
- organisation d'ateliers de renforcement des capacités sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs, destinés principalement aux décideurs, aux éducateurs, aux spécialistes et concepteurs du curriculum, aux formateurs d'enseignants, aux superviseurs, aux directeurs d'école et aux enseignants.

### **7.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs**

*Principaux bénéficiaires* :

- gouvernements : principalement les décideurs, les éducateurs, les concepteurs et spécialistes du curriculum, les formateurs d'enseignants, les superviseurs, les directeurs d'école et les enseignants ayant accès au site Internet du BIE ou participant aux activités du BIE (participation aux manifestations telles que forums en ligne, conférences, ateliers et bénéfices retirés de la production, du partage et de la diffusion des connaissances) ;
- organisations internationales et autres acteurs sociaux : les organisations intergouvernementales, les ONG travaillant sur des programmes et des projets d'éducation pour l'inclusion peuvent apporter un soutien et transmettre des informations sur les activités du BIE en matière d'éducation pour l'inclusion.

*Partenaires clés* :

- les bureaux hors Siège de l'UNESCO à Bangkok, Beyrouth, Jakarta et Santiago (pour les activités relatives à l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs, par exemple pour soutenir l'élaboration de manuels, la création d'observatoires des pratiques efficaces et l'octroi de conseils sur l'éducation pour l'inclusion en Afrique, dans les États arabes, en Asie et en Amérique latine ; pour fournir une orientation politique et mettre au point des outils d'apprentissage sur l'éducation pour l'inclusion) ;
- le Siège de l'UNESCO, en particulier ED/BAS et le groupe de travail sur l'EPT ; l'initiative « Mise en œuvre accélérée de l'EPT » (pour les activités relatives à l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs, par exemple pour fournir des exemples concrets de principes directeurs adaptés à différentes régions de l'UNESCO ; pour organiser conjointement des activités en vue d'orienter les questions et les tendances de l'éducation pour l'inclusion, les curricula inclusifs et la formation des enseignants pour l'inclusion) ;
- l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins particuliers (élaboration d'un profil de compétences pour les enseignants inclusifs et plateforme en ligne sur les pratiques de l'éducation pour l'inclusion) ;
- l'Organisation des États ibéro-américains (principalement en rapport avec l'assistance technique,

l'élaboration d'outils d'apprentissage et la mise en œuvre d'ateliers de renforcement des capacités en matière d'éducation pour l'inclusion et de curricula inclusifs) ;

- la Banque interaméricaine de développement (essentiellement en ce qui concerne le dialogue politique sur l'équité et l'inclusion, et la mise en œuvre d'ateliers de renforcement des capacités sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs) ;
- les instituts de formation des enseignants et les universités, par exemple en Amérique latine et en Afrique (avec l'organisation conjointe d'ateliers de renforcement des capacités sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs) ;
- les membres de la COP, principalement des décideurs, des éducateurs, des experts et concepteurs du curriculum, des formateurs d'enseignants et des chercheurs (qui contribuent aux activités régulières de production et de partage des connaissances sur l'éducation pour l'inclusion et sur les curricula inclusifs) ;
- les décideurs, les concepteurs et spécialistes du curriculum, et les formateurs d'enseignants (qui appuient les ministères de l'éducation dans la formulation de politiques et de curricula inclusifs).

**7.4. Portée géographique :** mondiale, régionale et nationale.

**7.5. Interventions spécifiques en faveur** des jeunes, des pays moins avancés, des groupes défavorisés et exclus, et des segments les plus vulnérables.

**7.6. Sujets spécifiques de programme :** Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.

**8. BUDGET POUR 2011 (en dollars des É.-U.)** Voir cadre budgétaire 2011 proposé.

### **III. DONNEES BUDGETAIRES**

**Le tableau suivant présente le cadre budgétaire provisoire pour l'année 2011.**

# IBE - BUDGETARY FRAMEWORK 2011

## SPECIAL ACCOUNT

	Budgetary framework	FUNDING SOURCES & ESTIMATED ALLOCATIONS			
		UNESCO regular budget	Donors' contribution for 2011	IBE resources	Other incomes 2011 (*)
Situation as at 24.01.2011 (USD)					
<b>I. PROGRAMME ACTIVITIES</b>					
<b>I-1 Capacity development and technical assistance</b>	<b>820'000</b>		<b>494'146</b>	<b>225'854</b>	<b>100'000</b>
Community of practice for curriculum development	300'000		300'000		
AFRICA project	420'000		194'146	225'854	
Technical co-operation projects/support to Member States	100'000				100'000
<b>I-2 Knowledge production and management</b>	<b>461'000</b>		<b>230'386</b>	<b>230'614</b>	
Resource Bank and Observatory of educational trends	116'000			116'000	
Documentation and information	65'000		21'657	43'343	
Development of IBE website	80'000		80'000		
Research and Publications	200'000		128'729	71'271	
<b>I-3 Policy dialogue</b>	<b>150'000</b>		<b>53'035</b>	<b>96'965</b>	
Policy dialogue / Inclusive education	150'000		53'035	96'965	
<b>TOTAL I</b>	<b>1'431'000</b>		<b>777'567</b>	<b>553'433</b>	<b>100'000</b>
<b>II. Governing Board/Gen. Adm./Institutional Dev.</b>					
<b>II-1 IBE Council (60th session/Steering Committee)</b>	<b>180'000</b>	110'000		70'000	
<b>II-2 General operating costs</b>	<b>290'000</b>			290'000	
<b>II-3 Institutional development: Coordination and prog dev</b>	<b>300'000</b>			<b>300'000</b>	
<b>TOTAL II</b>	<b>770'000</b>	<b>110'000</b>		<b>660'000</b>	
<b>TOTAL I + II</b>	<b>2'201'000</b>	<b>110'000</b>	<b>777'567</b>	<b>1'213'433</b>	<b>100'000</b>
<b>III. Staff costs (Established posts)</b>	<b>2'290'000</b>	2'290'000			
<b>TOTAL EXPENDITURES 2011 (I+II+III)</b>	<b>4'491'000</b>	<b>2'400'000</b>	<b>777'567</b>	<b>1'213'433</b>	<b>100'000</b>
<b>TOTAL INCOMES 2011</b>	<b>5'071'447</b>	<b>2'400'000</b>	<b>777'567</b>	<b>1'648'014</b>	<b>245'866</b>
<b>INCOMES - EXPENDITURES = Estimated reserves by the end of 2011 to be used in 2012</b>	<b>580'447</b>				

(\*) Income deriving from rental of offices and other facilities and interest on IBE clearing account



Annexe IV  
UNESCO/BIE/C.60/Inf.3  
Genève, le 25 janvier 2011  
Original : français

---

**SOIXANTIEME SESSION DU  
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

**REUNION DU GROUPE ADMINISTRATIF**

Genève, 24–25 janvier 2011

**RAPPORT DU GROUPE ADMINISTRATIF**

1. Le Groupe administratif s'est réuni les 24 et 25 janvier 2011. Etaient présents les participants suivants :

Pays	Nom
Fédération de Russie	M. Amir BILYALITDINOV Secrétaire général adjoint Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO Ministère des Affaires Etrangères Moscou
Brésil	Mme Márcia DONNER-ABREU Déléguée permanente adjointe Délégation permanente du Brésil auprès de l'UNESCO Paris
Indonésie	M. Arief RACHMAN Secrétaire général Commission nationale de l'Indonésie pour l'UNESCO Jakarta  M. Syafsir AKHLUS Attaché de l'éducation Ambassade de la République d'Indonésie Paris  M. Patrick Suryagunawan HASJIM Chargé d'affaires p.i, Délégué permanent adjoint Délégation Permanente de la République d'Indonésie auprès de l'UNESCO Paris  Mme Hj. Hasnah GASIM Coordinatrice nationale du réseau ASPnet Ministère de l'éducation nationale Jakarta
Mali	S. E. M. Salikou SANOGO Ministre de l'éducation de l'alphabétisation et des langues nationales Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation et des langues nationales Bamako  M. Youssouf DEMBELE Secrétaire général Commission nationale malienne pour l'UNESCO Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Bamako  M. Bonaventure MAIGA Conseiller technique du Ministre de l'éducation, de l'alphabétisation et des langues nationales Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation et des langues nationales Bamako
Maroc	M. Fouad CHAFIQI Directeur des curricula Ministère de l'éducation nationale Secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement scolaire Rabat

M. Nicolas MATHIEU, Chef de coordination UNESCO, Secrétaire général adjoint, Commission suisse pour l'UNESCO et Mme Valérie LIECHTI, conseiller politique, Département fédéral des affaires étrangères ont participé en tant qu'observateurs.

L'UNESCO était représenté par M. Alexandre SANNIKOV, chef, Section de la coordination des Instituts, des conférences et des prix au Secteur de l'Education (ED/EO/ICP) et Mme Jeannette LA, du Bureau de la gestion financière (BFM/FRA).

Le BIE était représenté par Mme Clementina ACEDO en sa qualité de Directrice du BIE, M. Massimo AMADIO, Spécialiste principal de programme, M. Renato OPERTTI, Spécialiste de programme, M. Mohammed BOUASSAMI, Administrateur du BIE, et M. Christian HARTMANN, Assistant administratif.

Les travaux du Groupe ont été présidés par M. Amir BILYALITDINOV, représentant de la Fédération de Russie, élu à l'unanimité.

### **Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Groupe a ensuite approuvé l'**ordre du jour** de sa propre réunion:

Ouverture de la réunion

Adoption de l'ordre du jour

Rapport de la Directrice sur les activités menées en 2010 (UNESCO/BIE/C.60/2) et les comptes provisoires 2010 visés par le Bureau de la gestion financière (UNESCO/BIE/C.60/Inf.2)

Projet de programme d'activités et de budget pour l'année 2011 (UNESCO/BIE/C.60/3)

Projet de « Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curricula » (UNESCO/BIE/C.60/Stratégie Centre d'excellence) et ses implications financières

Réflexions sur la mise en œuvre de la Stratégie après son adoption par la Conférence générale

Discussion sur la mobilisation de ressources pour le BIE

Rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.60/Inf.3)

Questions diverses

Clôture de la réunion

### **Rapport d'activités 2010 et Comptes provisoires**

3. La Directrice du BIE a souligné dans sa présentation que les activités du programme 2010 sont bien alignées sur les Axes d'action (MLA) 2, 3 et 4 de l'UNESCO, en particulier "Priorité Afrique", "Diplôme en matière de conception et production de curriculum", "Outils d'apprentissage et modules de formation", "Assistance technique", "Production et gestion des connaissances". A cet égard, la constitution par le BIE d'une base de formation et de connaissances permettant la mise en œuvre d'un nouveau modèle de renforcement des capacités a bien avancé et des partenariats ont été développés avec des universités et des centres de recherche pour la mise en place d'un diplôme en conception et développement du curriculum. Ce programme tente de poser des bases programmatiques en ligne avec la vision d'un Centre d'Excellence.

4. Sur le plan des ressources humaines, la Directrice du BIE a annoncé le recrutement d'un spécialiste de programme P4 pour la gestion du programme Afrique et de la prochaine ouverture du poste P5. Pour renforcer l'équipe de professionnels, le BIE a continué à recourir à différentes modalités contractuelles ainsi qu'à l'octroi de bourses à de jeunes chercheurs. Le BIE a aussi poursuivi le développement de son programme de stagiaires.

5. La représentante du Contrôleur a rappelé le processus et les raisons d'adoption des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) dès 2007 par la Conférence générale de l'UNESCO. Les états financiers provisoires présentés par le BIE conformément aux normes IPSAS ont été revus et visés par le Bureau de la gestion financière. Les états financiers définitifs seront établis en février et seront examinés et approuvés au premier semestre 2011 par le Contrôleur de l'UNESCO. Ces états seront présentés pour adoption à la prochaine session du Bureau du Conseil du BIE.

6. Après la présentation de la Directrice du BIE, un débat dans un esprit de collaboration, transparent et constructif s'en est suivi. Les points suivants ont été soulevés:

(1) Il a été souligné que les activités du BIE sont en ligne avec la réalisation des objectifs de l'EPT; à travers l'amélioration des capacités en matière de développement du curriculum et sa mise en œuvre dans les états membres, ce qui constitue un élément majeur pour améliorer la qualité de l'éducation. L'étroite connexion entre la mise en œuvre du curriculum et la formation des maîtres est aussi mise en exergue dans les programmes d'assistance technique. L'importance du lien entre le curriculum et l'éducation pour le développement durable, particulièrement dans les pays asiatiques, a été également soulevée.

(2) Il est suggéré que dans la présentation des activités 2010, les réalisations ainsi que les défis soient clairement exposés. En réponse, la Directrice a précisé que l'exposé des activités 2010 a été plus analytique conformément à la demande du Président du Conseil lors de la 59<sup>e</sup> session. Toutefois, elle soulignera plus les défis dans sa présentation orale devant le Conseil.

(3) S'agissant de la revue "PERSPECTIVES", il a été suggéré qu'un futur numéro soit dédié à la question de l'équité du genre. La Directrice a accueilli favorablement l'idée et indiqué que les propositions sont considérées sur une base compétitive. Elle a toutefois mentionné qu'un important travail sur les manuels scolaires et le curriculum a été réalisé cette année en appui au programme "Directives pour l'analyse des manuels scolaires dans une perspective de genre" dans le cadre large du programme conjoint des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes au Vietnam. En réponse à la question concernant la traduction en portugais de certains numéros de "PERSPECTIVES" ou d'autres publications, la Directrice du BIE a indiqué que cela pourrait être effectué comme dans le passé si des fonds sont disponibles et à la demande des états membres. La traduction sur une base régulière de "PERSPECTIVES" en chinois et en arabe est autofinancée avec des partenaires dans les régions.

(5) Le BIE a pris note de fournir à l'avenir des données comparatives et statistiques détaillées par genre concernant les futures activités.

(6) La fiche 8 du document 3.1 UNESCO/BIE/C.60/2 sera retirée du document comme proposé par le dernier Groupe administratif, puisqu'elle ne concerne pas les activités du programme.

(7) Le BIE a fourni un grand effort dans la production des ressources pour la mise en place d'un diplôme en matière de conception et production du curriculum. Il est toutefois souhaitable que les matériaux et les ressources développés dans ce cadre soient libres d'accès sur le site internet. De plus, la Directrice du BIE a expliqué que les critères d'accréditation sont suivis par l'université partenaire en conformité avec les règlements nationaux. S'agissant de la transparence du processus de sélection des universités pour le développement du diplôme, la Directrice précise qu'aucun fonds n'a été mis à disposition et que certains critères sont établis dans le processus de sélection. Dans le futur et dans le cadre de nouveaux partenariats, le BIE envisagera le lancement de processus plus compétitifs.

(8) Les engagements à durée déterminée (EDL) ont été conçus pour attirer une expertise pointue, de manière ponctuelle pour la mise en œuvre de projets spécifiques et ne devraient pas constituer un moyen d'engagement à long terme. Le BIE observe scrupuleusement les règles de l'UNESCO en matière de recrutement et de contrat, a déjà fait preuve de créativité notamment par la mise en place de bourses et demeure attentif aux solutions qui seront proposées par le Siège pour remplacer les contrats EDL.

(9) La Directrice souligne que les ateliers de formation sont organisés à la demande des pays qui désignent aussi leurs participants. Il arrive toutefois que certaines formations soient organisées à l'initiative de certains partenaires et des bureaux hors siège de l'UNESCO.

7. Le Groupe recommande au Conseil du BIE d'approuver la résolution révisée portant ouverture de crédit pour 2010:

### **Résolution révisée portant ouverture de crédit 2010**

Le Conseil du Bureau international d'éducation,

Ayant examiné le rapport de la Directrice sur les activités du BIE en 2010 (Documents C.60/2 et C.60/Inf.2),

Ayant pris note des dépenses par ligne de crédit, en particulier celles qui concernent le programme, ainsi que de la disponibilité de ressources supplémentaires,

Décide que, pour l'exercice financier du 1 janvier au 31 décembre 2010, l'ouverture de crédit devra s'élever à 3'834'514 dollars des Etats Unis, et est financée par des ressources s'élevant à 5'482'528 dollars des Etats Unis selon la répartition suivante:

	En Dollars des Etats Unis
<b><u>I. DEPENSES (ENGAGEMENTS)</u></b>	<b><u>3'834'514</u></b>
<b>I.1 ACTIVITES DU PROGRAMME 2010</b>	<b>1'289'208</b>
I.1.1 Développement des capacités et assistance technique	731'631
Communauté de Pratique pour le développement du curriculum	321'012
Projet Afrique	196'095
Projets d'assistance technique/appui aux Etats membres	178'210
GIGAPAN: Diversité et inclusion	36'314
I.1.2 Production et gestion des connaissances	366'655
Banque de ressources et Observatoire des tendances	81'888
Documentation et information	46'382
Développement du site web du BIE	95'014
Recherche et publications	143'371
I.1.3 Dialogue politique	190'922
Dialogue politique/éducation inclusive	190'922
 <b>I.2 ORGANE DIR/ ADMIN GEN/DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL</b>	 <b>699'486</b>
I.2.1 Conseil du BIE	171'212
I.2.2 Frais généraux de fonctionnement	278'393
I.2.3 Développement institutionnel	249'880
 <b>I.3 COUT DU PERSONNEL (postes établis)</b>	 <b>1'845'819</b>
 <b><u>II. RESSOURCES CREDITEES SUR LE COMPTE SPECIAL</u></b>	 <b><u>5'482'528</u></b>
<b>II.1 REVENUS 2010</b>	<b>3'454'798</b>
Contribution financière de l'UNESCO	2'400'000
Contributions volontaires	788'004
Autres activités générant des produits (ex. location salle de conférence)	71'027
Recouvrement des coûts	121'325
Autres produits (ex. royalties)	64'003
Revenus financiers	10'439
 <b>II.2 RECONCILIATION BUDGET/ETATS FINANCIERS: Surplus dégagé après liquidation des engagements 2009 &amp; ajustements IPSAS liés aux immobilisations et contributions volontaires &amp; ajustements liés aux taux de change</b>	 <b>124'149</b>
<b>II.3 RESERVES DEBUT DE PERIODE</b>	<b>1'903'581</b>
<b><u>III. TOTAL RESERVES FIN DE PERIODE (II - I)</u></b>	<b><u>1'648'014</u></b>

## **Projet de programme d'activités et de budget 2011**

8. Dans sa présentation du projet de programme d'activités et de budget 2011, la Directrice a rappelé les orientations stratégiques à l'origine du programme 2011 qui est en totale conformité avec le document 35 C/5 et les MLA2, 3 et 4. Des partenariats seront consolidés autant avec des acteurs de premier plan qu'avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO, tout en favorisant activement la coopération Sud-Sud, comme plateforme pour le partage des connaissances, de l'expérience et du dialogue politique. En ce qui concerne le renforcement des capacités, la priorité du BIE portera sur la formation régionale intensive et durable et sur d'autres formations appuyées par des outils pédagogiques.

A la demande des membres du Groupe administratif, la Directrice a fourni les informations additionnelles suivantes :

(1) Le BIE a collaboré avec des parlementaires comme pour le lancement en 2010 du Rapport mondial sur le suivi de l'EPT en Suisse ou en Uruguay lors de la présentation sur l'éducation inclusive à la Commission d'éducation.

(2) Dans le cadre de l'éducation de base de qualité, il est important de considérer la problématique des politiques de langue d'enseignement (ex. l'enseignement en langue maternelle, l'éducation bilingue et multilingue) en Afrique subsaharienne. Cette problématique a été prise en compte dans le cadre d'un projet pilote mis en œuvre au Niger ainsi que dans le cadre du programme Afrique. Un nouveau partenariat entre le BIE et l'Académie Africaine des Langues de l'Union Africaine pourrait aussi être exploré.

(3) Concernant la résolution d'ouverture de crédit 2011, il a été souligné l'importance du Dialogue politique pour le BIE et nécessite l'allocation d'un budget plus consistant que celui proposé. La Directrice du BIE a répondu que les changements seront effectués sur cette ligne.

(4) La Directrice du BIE a pris note de la suggestion concernant l'amélioration de la présentation et des rapports des activités du programme; ceci pourrait être considéré dans le cadre du processus de revue des programmes et des activités.

9. Conformément aux recommandations du Groupe administratif présentées en 2010 durant la 59e session du Conseil du BIE en regard de l'audit externe des comptes du BIE, la représentante de BFM confirme que l'audit se déroulera durant le deuxième semestre 2011, possiblement en août-septembre.

10. En conclusion le Groupe recommande au Conseil, d'approuver la résolution portant ouverture de crédit pour 2011.

### **Résolution portant ouverture de crédit N° 1/2011**

Le Conseil du BIE,

Ayant examiné les propositions de la Directrice du BIE pour les activités 2011 contenues dans le document UNESCO/BIE/C.60/3,

Décide que,

a) Pour la période financière allant du 1er janvier au 31 décembre 2011, un montant global de 4'491'000 dollars des Etats Unis est affecté au but mentionné dans le tableau d'ouverture de crédit comme suit:

En dollars des Etats Unis

#### Lignes de crédit

<b>I.1 ACTIVITES DU PROGRAMME</b>	<b>1'431'000</b>
I.1.1 Développement des capacités et assistance technique	820'000
Communauté de Pratique pour le développement du curriculum	300'000
Projet Afrique	420'000
Projets d'assistance technique/appui aux Etats membres	100'000
I.1.2 Production et gestion des connaissances	461'000
Banque de ressources et Observatoire des tendances	116'000
Documentation et information	65'000
Développement du site web du BIE	80'000
Recherche et publications	200'000
I.1.3 Dialogue politique	150'000
Dialogue politique/éducation inclusive	150'000
 <b>I.2 ORGANE DIR/ ADMIN GEN/DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL</b>	 <b>770'000</b>
I.2.1 Conseil du BIE	180'000
I.2.2 Frais généraux de fonctionnement	290'000
I.2.3 Développement institutionnel	300'000
 <b>I.3 COUT DU PERSONNEL (postes établis)</b>	 <b>2'290'000</b>
 <b><u>TOTAL I</u></b>	 <b><u>4'491'000</u></b>

b) La dotation totale, votée au paragraphe (a) ci-dessus, sera financée au moyen de fonds affectés aux activités du Bureau, qui sont ou seront versés au Compte Spécial créé par le Directeur général de l'UNESCO conformément aux dispositions correspondantes du Règlement financier de l'Organisation et à l'article 3 du Règlement financier applicable au Compte Spécial du Bureau international d'éducation qui a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 1994, comme suit:

**RESSOURCES CREDITEES SUR LE COMPTE SPECIAL DU BIE**

<b>II.1 REVENUS 2011</b>	<b>3'423'433</b>
Contribution financière de l'UNESCO	2'400'000
Ressources extrabudgétaires estimées	777'567
Autres revenus (recouvrement des coûts, locations bureaux, intérêts du clearing account du BIE)	245'866
<b>II.2 RESERVES FIN DE PERIODE 2010</b>	<b>1'648'014</b>
<b><u>TOTAL II</u></b>	<b><u>5'071'447</u></b>
<b><u>RESERVES estimées fin 2011: RESSOURCES-DEPENSES</u></b>	<b><u>580'447</u></b>

c) La Directrice est autorisée à accepter et à ajouter à la dotation approuvée au paragraphe (a) Ci-dessus les contributions volontaires, les contrats, les honoraires, les subventions, les dotations, les dons, les legs et les recettes diverses, en tenant compte des dispositions de l'Article 3.1 b du Règlement financier du Compte Spécial du Bureau international d'éducation (BIE). La Directrice fournira par écrit, au Conseil, lors de la session qui suit une telle action les informations sur les montants acceptés.

d) La Directrice est autorisée à engager des dépenses pendant la période financière allant du 1er janvier au 31 décembre 2011 à concurrence du montant voté au paragraphe (a) ci-dessus.

e) La Directrice est autorisée à effectuer des virements de crédits entre lignes budgétaires, dans la limite de 20 % du montant total affecté à la ligne de dotation à partir de laquelle les crédits sont transférés.

f) La Directrice est autorisée à opérer des virements de crédits entre lignes de dotation au-delà du pourcentage indiqué au paragraphe (e) ci-dessus après approbation préalable du Conseil ou de son Bureau.

g) En cas de circonstances urgentes et spéciales, lorsqu'une action impérative s'impose, la Directrice peut effectuer des virements de crédits, entre lignes budgétaires dépassant le pourcentage indiqué au paragraphe (e) ci-dessus, mais pour un montant ne dépassant pas 50 000 dollars, et informer par écrit les membres du Conseil des détails de ces transferts et des raisons qui y ont présidé lors de la session qui suit une telle initiative.

h) La Directrice est autorisée à recevoir des fonds ou une aide en nature des gouvernements, des organisations internationales, régionales ou nationales, des institutions gouvernementales ou non gouvernementales et d'autres instances ainsi que de personnes physiques, pour la mise en œuvre des programmes, des projets et autres activités conformes aux objectifs, politiques et activités du BIE et de l'UNESCO. Elle est, en outre autorisée à engager des dépenses pour de telles activités, conformément au Règlement financier du Compte Spécial du BIE et/ou du Règlement financier de l'UNESCO et des accords passés avec les donateurs.

i) La Directrice établira et gèrera les r serves en conformit  avec l'article 7, paragraphe 7.1 du R glement financier applicable au Compte Sp cial du Bureau international d' ducation. Les fonds cr dit s sur ces r serves peuvent provenir de diff rentes sources et pourront atteindre de 5   10 % du budget annuel. La Directrice du BIE peut utiliser ces fonds en fonction des besoins du programme et faire un rapport au Conseil   la session qui suit imm diatement leur utilisation. La cr ation de telles r serves ne doit pas avoir un impact n gatif sur l'ex cution des activit s adopt es par le Conseil.

j) En conformit  avec le R glement financier du Compte Sp cial du BIE, Article 6, paragraphes 6.1 et 6.2, la Directrice fera des placements en accord avec la r glementation en vigueur dans l'Organisation des fonds non utilis s pour l'ex cution du programme.

### **Projet de « Strat gie visant   faire du BIE un Centre d'excellence en mati re de curricula » (UNESCO/BIE/C.60/Strat gie Centre d'excellence) et ses implications financi res et R flexions sur la mise en  uvre de la Strat gie apr s son adoption par la Conf rence g n rale**

11. La Directrice a pr sent  l'estimation des projections financi res pour la p riode 2011-2014 pour la mise en  uvre de la strat gie.

12. Durant la discussion, le Groupe administratif a pris note des projections propos es par la Directrice du BIE et a demand  qu'une pr sentation d taill e des implications financi res soit donn e au Conseil   l'issue de la pr sentation du Pr sident du Groupe de travail.

13. Les membres du Groupe administratif conviennent que certaines actions doivent  tre entreprises dans les mois pr c dant l'adoption formelle de la strat gie par la Conf rence g n rale telles que la revue des activit s et programmes, les structures organisationnelles et du personnel.

### **Discussion sur la mobilisation de ressources pour le BIE**

14. Transformer le BIE en un centre d'excellence n cessite des efforts particuliers afin de lever des fonds additionnels dans le cadre d'accord de longue dur e. Il est essentiel pour le BIE de continuer   d velopper une bonne strat gie et de bons projets   soumettre aux diff rents donateurs (agences bilat rales et multilat rales de coop ration, secteur priv ).

15. Le Groupe administratif exprime son appr ciation   la Directrice et   l'ensemble du personnel du BIE pour son efficacit    mener   bien le programme.

### **Cl ture de la r union**

16. Le Pr sident a cl tur  les travaux du Groupe   13h00.



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bureau international  
d'éducation

UNESCO/BIE/C.60/Stratégie centre d'excellence  
Genève, 1<sup>er</sup> décembre 2010  
Original: Anglais

---

**SOIXANTIÈME SESSION DU  
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 26–28 janvier 2011

**PROJET**

**STRATÉGIE VISANT A FAIRE DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION UN  
CENTRE D'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE CURRICULA**

**5.1**

## Stratégie visant à faire du Bureau international d'éducation un centre d'excellence en matière de curricula

### Introduction

Le Bureau international d'éducation (BIE) est le plus ancien institut de l'UNESCO. Fondé en 1925, il est devenu partie intégrante de l'organisation en 1969. C'est l'Institut de l'UNESCO spécialisé en matière de curricula. Il travaille sur le curriculum dans une perspective mondiale et comparative, ce qui, joint à la portée de ses travaux, à ses réseaux et à son expérience, donne au BIE une place unique dans le monde parmi les institutions compétentes dans ce domaine.

Ainsi que la Conférence générale et le Conseil du BIE l'ont noté lors de récentes décisions, l'UNESCO, ses États membres et partenaires demandent à ce que le BIE soit davantage tourné vers l'avenir et devienne un institut avant-gardiste, considéré comme un « centre d'excellence ».

L'évaluation du Bureau international d'éducation de l'UNESCO, réalisée en 2005, a révélé que l'Institut avait subi une importante transformation depuis 1999 et qu'il possédait un certain nombre de forces reconnues. Néanmoins, elle a aussi noté, entre autres points, que l'Institut opérait avec des ressources humaines et financières très limitées et que sa dépendance aux financements extrabudgétaires pouvait orienter indûment ses priorités<sup>1</sup>.

Le présent document a pour but :

- de donner les raisons pour lesquelles le BIE devrait devenir le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula ;
- de décrire les caractéristiques et les fonctions essentielles d'un tel centre d'excellence ;
- de définir les grandes lignes d'une stratégie qui permettra au BIE d'être reconnu comme un chef de file en matière de curricula dans le monde et, ce faisant, d'offrir une contribution capitale à la stratégie de l'UNESCO pour atteindre les priorités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation et principalement une Éducation pour Tous (EPT) de qualité.

### 1. Justifications du changement

L'éducation est essentielle à la cohésion sociale, au respect des cultures, à la prospérité économique et à l'épanouissement personnel. Un curriculum de qualité décrit l'enseignement et l'apprentissage permettant d'atteindre ces buts et forme la base de la réalisation des principaux objectifs d'éducation, en particulier les objectifs de l'EPT. Un curriculum de qualité promeut à la fois l'inclusion et l'équité. Il attire et retient plus d'apprenants dans le système ; il contribue à ce qu'ils apprennent ce dont ils ont besoin et ce qu'ils désirent apprendre ; il facilite l'établissement de passerelles aux niveaux supérieurs d'éducation.

Toutefois, le curriculum lui-même devient plus complexe à mesure que les éducateurs s'efforcent de tenir compte des nouvelles réalités économiques et sociales (telles que les nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que leur impact sur le comportement des individus, leurs valeurs et leurs aspirations), d'intégrer les nouvelles connaissances et compétences dans le curriculum, et de faire en sorte que le contenu soit à la fois pertinent pour les apprenants dans leur vie actuelle et déterminant pour leur réussite future.

Dans ce contexte et avec des ressources limitées, le BIE réalise depuis de nombreuses années, avec succès, un éventail d'activités et assure des services appréciés. Néanmoins, les services demandés à l'Institut augmentent en volume, portée et complexité. Les États membres se tournent alors vers l'UNESCO pour lui demander conseil et assistance et requièrent son avis quant aux orientations à prendre sur divers problèmes curriculaires persistants et complexes. Le BIE doit

---

<sup>1</sup> Voir Laurue, P., Dani, S. & de Laet, B. (2006). *Evaluation of the UNESCO International Bureau of Education*, (IOS/EVS/PI/43)

anticiper activement, élargir et améliorer son travail et couvrir un certain nombre de domaines s'il veut répondre de manière satisfaisante à ces demandes et être véritablement reconnu comme un centre d'excellence qui est respecté et qui occupe une place prépondérante dans le domaine des curricula.

Dans ce processus, les choix pour le BIE sont clairs : il pourrait soit adapter ses activités à ses ressources actuelles en réduisant le nombre de programmes et en se concentrant sur quelques priorités, soit conserver (et, le cas échéant, étendre) ses programmes actuels, en relevant leur qualité et leur portée grâce à la mobilisation de fonds supplémentaires. Le premier de ces choix comporte des risques non négligeables : le principal est que l'implication du BIE dans le domaine très complexe et en évolution rapide des curricula serait trop limitée pour lui valoir d'être largement accepté comme centre d'excellence et l'impact positif de ses activités au niveau des États membres serait plus réduit. Pour être reconnu par les parties prenantes et d'autres groupes d'experts et institutions spécialisées comme un centre d'excellence crédible, le BIE devrait par conséquent choisir la seconde option : il réaliserait donc un vaste éventail de fonctions (décrites dans le Principe directeur B ci-dessous) et assurerait une gamme plus complète de services de qualité à l'intention des États membres et d'autres usagers.

Être reconnu comme centre d'excellence exigera un changement d'organisation fondé sur un examen soigneux et complet des programmes existants du BIE, de leurs priorités, de la gestion interne de sa gouvernance, de ses effectifs et de ses pratiques de travail. Cela exigera aussi des changements<sup>2</sup> sur la structure de financement, complexe et peu sûre, qui rend difficile la planification à long terme et le soutien durable des États membres. Des financements substantiels supplémentaires, garantis et prévisibles, sont ainsi indispensables à l'amélioration des résultats des programmes du BIE et de son profil international ainsi qu'au passage du BIE en tant que centre d'excellence que l'UNESCO attend et dont elle a besoin.

## 2. Principes directeurs de cette stratégie

Cette stratégie est fondée sur les principes suivants qui ont guidé à la fois son approche et son contenu :

### A. En tant que centre d'excellence, le BIE doit faire preuve de caractéristiques spécifiques centrales

Il va de soi qu'un centre d'excellence doit posséder certaines caractéristiques essentielles répondant à des standards élevés eu égard au niveau d'expertise de ses collaborateurs, à l'orientation de ses services, l'efficacité de ses opérations et la qualité de ses résultats ; il doit également bénéficier d'une excellente visibilité et être largement reconnu comme un Institut compétent et faisant autorité, visionnaire et proactif, ainsi que fonctionnellement autonome (au sein de l'UNESCO) dans le domaine des curricula.

### B. En tant que centre d'excellence, le BIE doit accomplir des fonctions spécifiques essentielles

Un centre d'excellence en matière de curricula devrait réaliser un éventail de fonctions essentielles, notamment :

- générer et diffuser des connaissances sur les produits, les processus, les tendances et les questions émergentes en matière de curricula ;
- recueillir, analyser, faire la synthèse et diffuser des données et des ressources relatives aux curricula ;
- renforcer les capacités, apporter une assistance technique et d'autres services aux États membres de l'UNESCO et aux régions ;
- promouvoir et préconiser un dialogue politique basé sur les faits ;
- faciliter la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud ;

<sup>2</sup> Les sources de financement du BIE comprennent actuellement l'allocation récurrente de l'UNESCO (p. ex. budget régulier), la contribution de certains donateurs et différents fonds extrabudgétaires.

- entretenir des partenariats avec des entités académiques et politiques afin d'appuyer le suivi de recherches appliquées originales et d'analyser, synthétiser et diffuser les résultats de recherches existantes;
- promouvoir le dialogue politique mondial entre ministres de l'éducation et autres secteurs intéressés dans le monde en vue d'améliorer la qualité de l'Éducation pour Tous (EPT).

C. En tant que centre d'excellence et dans le contexte du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, le BIE doit fonder son travail sur une conceptualisation large du terme « curriculum »

Les activités du BIE doivent respecter différentes définitions du terme « curriculum », qui reflètent des contextes, des intérêts et des besoins particuliers. Le BIE doit se concentrer sur le curriculum depuis la petite enfance jusqu'à l'enseignement secondaire, y compris la formation des enseignants, cela dans une perspective plus large de l'apprentissage tout au long de la vie ; il doit reconnaître la coexistence de curricula prescrits, mis en œuvre et appliqués ; et, enfin, admettre et favoriser les relations entre les secteurs d'éducation formelle et non formelle, et entre le curriculum et d'autres dimensions de l'éducation. Il devrait prendre acte de la tendance mondiale qui consiste à se concentrer sur les apprentissages et les résultats de l'apprentissage, ainsi que sur la recherche en sciences de l'apprentissage.

D. Les domaines de programme actuels sont appropriés pour que le BIE devienne un centre d'excellence

La *Stratégie du BIE 2008-2013* a été approuvée par le Conseil du BIE. Elle identifie trois domaines de programme interdépendants :

- le développement des capacités et l'assistance technique ;
- la production et la gestion des connaissances ;
- le dialogue politique et la Conférence internationale de l'éducation.

Le BIE peut exercer ses fonctions en tant que centre d'excellence dans le cadre actuel de ses domaines d'activités. Ces domaines pourraient néanmoins être révisés dans le cadre du développement de futures stratégies.

### 3. Programmes actuels du BIE et services additionnels possibles

Comme indiqué ci-avant, pour être reconnu comme centre d'excellence, le BIE devra élargir l'éventail et renforcer la qualité de ses services qu'il fournit aux États membres, à d'autres parties prenantes et à des usagers potentiels dans chaque domaine de programme.

A. Développement des capacités et assistance technique

Pour compléter les activités actuelles dans le cadre de ce programme, il conviendrait de concevoir et promouvoir une gamme de services supplémentaires. Ces services pourraient comprendre, dans le domaine du *développement des capacités* : la mise au point d'un cadre de cours de formation pour divers groupes cibles, qui soient flexibles, reconnus, certifiés et garantis par des institutions universitaires partenaires ou reconnus par des agences gouvernementales (par exemple, des agences de certification) ; la tenue de cours et la préparation de matériels de formation ; et un appui actif aux Bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation en vue de les aider à concevoir des activités et des approches adaptées en matière de curricula.

Dans le domaine de *l'assistance technique*, les services devraient inclure : la définition d'un ensemble clair de critères destinés à guider la hiérarchisation des demandes pour différents niveaux et types d'assistance technique ; l'élargissement de l'appui apporté à l'échelon national, aux instituteurs et aux fonctionnaires qui travaillent sur les curricula ; et l'évaluation professionnelle des curricula et processus existants sur la base des normes actuelles.

B. Production et gestion des connaissances

Si le programme de *production et gestion des connaissances* étend régulièrement la gamme et la portée de ses activités, d'autres services devraient néanmoins être offerts. Ils incluent : le

renforcement des liens avec des institutions universitaires pour générer et diffuser les résultats de recherche qui ont un impact sur les politiques ; la consolidation des liens et des réseaux entre les organisations nationales, régionales et internationales, les ONG, les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé afin d'enrichir la somme de données et de connaissances disponibles ; le renforcement des fonctions d'analyse et de synthèse par un mécanisme de centre d'échange et d'information [cle aringhouse] ; et la création d'une collection plus complète, accessible et « open-source » de bonnes pratiques venant du monde entier, y compris des liens vers ces pratiques.

C. Dialogue politique et Conférence internationale de l'éducation (CIE)

Les services que le BIE devrait offrir, en plus de l'organisation des sessions de la CIE, comprennent : la promotion du *dialogue politique* parmi un éventail plus large de parties prenantes à l'intérieur ou à l'extérieur des systèmes éducatifs ; la promotion du dialogue politique entre les décideurs et les spécialistes de l'éducation de base, de l'enseignement secondaire et de la formation des enseignants et la contribution à ce dialogue ; un soutien accru à la réforme des curricula et à l'innovation lors de réunions ministérielles de haut niveau par le biais de conférences, virtuelles ou réelles, organisées autour d'un thème ou d'un problème précis, aux niveaux régional et national ; et l'élaboration d'une série de brèves notes de synthèse mettant en évidence les principaux défis politiques auxquels sont confrontés les responsables de la conception et de la définition de curricula.

#### 4. Buts et actions stratégiques pour devenir un centre d'excellence

**But A : Concevoir des programmes et des services qui répondent et s'ajustent aux besoins des États membres, qui soient novateurs et efficaces et, surtout, de qualité.**

**Stratégie A1 :**

**Le BIE doit définir clairement ses priorités sur la base de ses avantages comparatifs : ce qu'il doit faire au titre de ses fonctions et services centraux, ce qu'il devrait faire s'il disposait de ressources supplémentaires et ce qu'il devrait « orienter » vers d'autres institutions mieux à même de réaliser cette tâche.**

***Actions recommandées – court terme<sup>3</sup> :***

- A1.1** Établir un plan d'action (comprenant toutes dispositions transitoires) pour la mise en œuvre de cette stratégie qui identifiera les objectifs prioritaires, précisera les résultats escomptés, définira des échéances claires et un plan financier précisant les besoins budgétaires.
- A1.2** Réviser les documents relatifs à la mission du BIE, son mandat et ses objectifs d'ensemble pour veiller à ce qu'ils reflètent les intentions de cette stratégie.
- A1.3** Conduire un examen de toutes les activités actuelles dans le cadre de chaque domaine de programme pour déterminer dans quelle mesure chaque activité correspond aux documents révisés de la mission du BIE, de son mandat et de ses objectifs d'ensemble.
- A1.4** Préparer un document décrivant les programmes et les actions du BIE classés par ordre de priorité, par région/type de contexte, temps, niveau/type d'éducation et

<sup>3</sup> Dans ce contexte, « court terme » signifie dans les 12 mois suivant l'adoption de cette stratégie.

question curriculaire, comprenant les options relatives aux ressources disponibles et attendues.

- A1.5** Engager un processus de suivi de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie et tenir le Conseil du BIE informé.

***Actions recommandées – moyen-long terme<sup>4</sup> :***

- A1.6** Préparer la prochaine stratégie du BIE, 2013-2018, qui reflète cette stratégie, définit l'approche du BIE et dresse la liste de ses priorités en tant que centre d'excellence en matière de curricula ainsi que les points à aborder et les régions sur lesquelles les efforts doivent se concentrer.

- A1.7** Entreprendre une évaluation régulière, interne et externe, de la mise en œuvre de la stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula.

**Stratégie A2 :**

**Le BIE devrait améliorer et diversifier les mécanismes basés sur les résultats de ses expériences pour évaluer les besoins nationaux, régionaux et mondiaux et leurs priorités en ce qui concerne les services en matière de curricula.**

***Actions recommandées – court terme :***

- A2.1** Élaborer une méthodologie pour évaluer systématiquement et régulièrement les tendances des besoins et priorités aux niveaux national, régional et international.
- A2.2** Dans le cadre de cette méthodologie, instaurer un processus de consultation, de préférence au moyen de vidéoconférences ou autres technologies similaires en temps réel, avec les partenaires concernés.

***Actions recommandées – moyen-long terme :***

- A2.3** Suivre cette méthodologie de manière régulière avec les usagers et partenaires nationaux et régionaux et préparer un rapport résumant les réponses.
- A2.4** Réviser les priorités des programmes en fonction du rapport ci-dessus.

**Stratégie A3 :**

**Le BIE devrait axer davantage son travail sur les résultats, allant au-delà des apports et des produits immédiats, pour s'intéresser aux résultats et à leur impact à plus long terme.**

***Actions recommandées – court terme :***

- A3.1** Renforcer et améliorer le cycle de planification fondé sur les résultats, y compris le suivi et l'évaluation en termes de résultats attendus et du référentiel, ainsi que les mécanismes de retour de l'information.
- A3.2** Veiller à ce que les priorités et les besoins nationaux, régionaux et mondiaux soient pris en compte dans le cycle de planification et de programmation.

---

<sup>4</sup> Dans ce contexte, « moyen-long terme » signifie dans les 1 à 5 ans suivant l'adoption de cette stratégie.

**Actions recommandées – moyen-long terme :**

- A3.3** Analyser les facteurs contribuant à un changement/une amélioration durable qui influent sur la planification en cours.
- A3.4** Produire un rapport annuel pour chaque domaine de programme comportant une activité significative réalisée et l'évaluation de son succès du point de vue des résultats attendus. Le cas échéant, effectuer des évaluations de l'impact à long terme en mesurant les changements/améliorations durables attribuables aux activités.
- A3.5** Inclure les conditions requises pour réaliser les actions susmentionnées dans les accords portant sur les contributions professionnelles de tous les collaborateurs du BIE.

**Stratégie A4 :**

**Le BIE devrait tout à la fois assurer à ses partenaires un accès facile aux résultats des recherches pertinentes, et définir son propre calendrier de recherche tourné vers l'avenir, transnational et axé sur la demande.**

**Actions recommandées – court terme :**

- A4.1** Sur la base du travail réalisé sur le terrain par le BIE et de ses consultations avec ses partenaires, concevoir un ensemble de questions et de thèmes de recherche prioritaires, pertinents et actuels.
- A4.2** Conclure des accords officiels de recherche et développer des partenariats avec des universités choisies et d'autres institutions de recherche qui facilitent la collecte de données, participent à des analyses de recherche et les diffusent.

**Actions recommandées – moyen-long terme :**

- A4.3** Diffuser les conclusions pertinentes et utiles de recherche des universités partenaires et d'autres institutions de recherche par le biais du site Internet du BIE.
- A4.4** Réaliser des analyses à partir des bases de données propres au BIE et publier régulièrement des mises à jour sur la manière dont les systèmes éducatifs traitent les questions curriculaires prioritaires (par exemple les analyses de l'état de la conception et du développement des curricula dans le monde).

**But B : Établir des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre les programmes et fournir les services propres à un centre d'excellence.**

**Stratégie B1 :**

**Le BIE devrait faire appel à son ensemble étendu de réseaux pour soutenir la réalisation efficace de ses programmes et diversifier l'éventail déjà large de partenaires dont il a besoin pour l'aider dans son travail, en s'employant tout particulièrement à promouvoir la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud.**

**Actions recommandées – court terme :**

- B1.1** Consolider et élargir les réseaux du BIE pour inclure :

- des experts du curriculum, des associations professionnelles et d'autres centres d'excellence qui pourraient aider le BIE à s'acquitter de ses tâches aux niveaux régional et national ;
- d'autres institutions des Nations Unies et organisations non gouvernementales internationales concernées ;
- des personnalités de premier plan n'appartenant pas au monde de l'éducation mais qui s'intéressent à la qualité de l'éducation (par exemple, des responsables de la société civile, des politiciens/parlementaires, les médias, le secteur privé/ les entreprises et, de plus en plus, les anciens élèves des cours du BIE) ;
- des sympathisants et des « amis du BIE » qui peuvent donner des informations, des contacts et un soutien à l'Institut, ainsi que des « champions » ou « ambassadeurs » de haut niveau qui soient disposés à parler en son nom.

**Actions recommandées – moyen-long terme :**

**B1.2** En fonction des membres de ces réseaux, organiser plus systématiquement les bases de données des partenaires/réseaux du BIE, en particulier son fichier d'institutions, de spécialistes techniques et de pionniers sur le terrain auxquels il peut faire appel pour l'aider à assurer sa gamme élargie de services.

**Stratégie B2 :**

**Le BIE devrait renforcer davantage sa collaboration avec d'autres Instituts de l'UNESCO (de catégorie 1 et 2) et avec les bureaux hors siège de l'UNESCO, en particulier les Bureaux régionaux pour l'éducation, afin de promouvoir (entre autres objectifs) l'inclusion des questions curriculaires dans les programmes des équipes-pays des Nations Unies.**

**Actions recommandées – court terme :**

**B2.1** Organiser une série de réunions entre le BIE, d'autres instituts de catégorie 1 et 2 et les Directeurs des Divisions du siège afin de discuter de la mise en œuvre de la stratégie.

**B2.2** Renforcer les liens avec tous les bureaux hors siège de l'UNESCO et les commissions nationales pour l'UNESCO qui sont à même d'analyser activement les priorités et les besoins curriculaires locaux, d'identifier et de recruter des partenaires potentiels du BIE et d'appuyer/de transmettre les messages du BIE dans le discours des équipes-pays des Nations Unies ainsi que dans les processus de planification des États membres de l'Organisation des Nations Unies.

**Actions recommandées – moyen-long terme :**

**B2.3** Renforcer la collaboration avec les Bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation en vue d'en faire de solides partenaires régionaux du BIE et les coresponsables de la mise en œuvre de ses domaines programmatiques de travail.

**Stratégie B3 :**

**Le BIE devrait continuer d'étudier des méthodes novatrices de développement durable des capacités pour l'ensemble des acteurs concernés par le curriculum.**

***Actions recommandées – court terme :***

- B3.1** Mettre au point un plan cadre systématique de cours de formation flexibles ainsi que des certificats et dispositifs d'accréditation s'y rapportant.
- B3.2** Perfectionner et affiner les outils existants de formation pour les adapter au plan cadre créé au point B3.1.

***Actions recommandées – moyen-long terme :***

- B3.3** Dans le cadre du plan cadre mentionné au point B3.1 :
- créer de nouveaux outils de formation pour répondre aux tendances et aux besoins émergents ;
  - mettre au point des programmes intensifs et à long terme de formation, en coopération avec des universités, aboutissant à une accréditation académique ;
  - créer des programmes et des forums d'apprentissage électronique, en ligne et à distance, ou les adapter.

**Stratégie B4 :**

**Le BIE devrait mettre au point des stratégies systématiques, globales et novatrices de communication, de plaidoyer, de marketing et de collecte de fonds.**

***Actions recommandées – court terme :***

- B4.1** Définir une stratégie globale de communication qui identifiera des messages clés, des groupes cibles et des médias, ainsi que des mécanismes pour mesurer l'efficacité de la stratégie.
- B4.2** Formuler une stratégie complète de plaidoyer et de marketing propre à promouvoir les services et la « marque » du BIE, à identifier les produits clés et les usagers ou bénéficiaires potentiels et décrire des moyens pour atteindre de nouveaux usagers potentiels.
- B4.3** Développer une stratégie de collecte de fonds qui incite à la recherche de sources nouvelles et potentielles de fonds gouvernementaux et privés, et qui fixe des objectifs réalistes (du point de vue du nombre de pays donateurs et du montant des fonds) et des échéances précises.

***Actions recommandées – moyen-long terme :***

- B4.4** Mettre en œuvre et contrôler l'application des stratégies décrites aux points B4.1 à B4.3 ci-dessus.

**Stratégie B5 :**

**Le BIE devrait promouvoir le dialogue politique avec un accent particulier sur la Conférence internationale de l'éducation (CIE), forum de dialogue politique essentiel des ministres de l'éducation.**

**Actions recommandées – court terme :**

**B5.1** Renforcer les activités de suivi du BIE découlant de la dernière session de la CIE sur l'éducation pour l'inclusion, en particulier afin de s'assurer que les États membres définiront des politiques et des pratiques de l'éducation pour l'inclusion, définie au sens large.

**Actions recommandées – moyen-long terme :**

**B5.2** En collaboration avec le Conseil du BIE, le Secteur de l'éducation au siège, les bureaux hors siège de l'UNESCO et d'autres éminents partenaires, dresser des plans spécifiques concernant la fréquence, la forme et le contenu des futures sessions de la CIE, et envisager des moyens de renforcer la visibilité de la CIE, ainsi que de progresser vers un dialogue plus interactif et vers des conclusions et recommandations plus ciblées lors de chaque session de la CIE.

**B5.3** Conformément à la Stratégie B4 ci-avant, et en étroite collaboration avec le Secteur de l'éducation au siège, garantir un financement approprié pour la CIE sous une forme et à des niveaux qui n'empêchent pas le BIE de s'acquitter de ses principales fonctions ni ne compromettent l'exercice d'autres services essentiels en cours ou planifiés.

**B5.4** Explorer les nombreuses possibilités de dialogue politique impliquant les acteurs à l'interne et à l'externe des systèmes éducatifs et appuyer les réformes et innovations en matière de curricula lors des rencontres de haut niveau des ministres de l'éducation aux niveaux régional et international.

**But C : Renforcer les structures de gestion et de gouvernance afin qu'elles soient logiques, efficaces, effectives et appropriées à un centre d'excellence.**

**Stratégie C1 :**

**Le BIE devrait examiner et, si nécessaire, réviser sa structure organisationnelle pour refléter plus logiquement, gérer plus efficacement ses fonctions et soutenir la prestation de ses services.**

**Actions recommandées – court terme :**

**C1.1** Examiner l'ensemble de la structure organisationnelle et du personnel qui est actuellement celle du BIE, définir un organigramme idéal pour le BIE (conjointement à l'action recommandée A.1.1 ci-avant) qui reflète clairement les fonctions et services proposés pour le centre d'excellence, et prendre des décisions stratégiques concernant les domaines à considérer en priorité.

**C1.2** Renforcer les ressources humaines et créer un mécanisme chargé de développer et de mettre en œuvre une stratégie de communication, de plaidoyer, de marketing et de collecte de fonds.

**Actions recommandées – moyen-long terme :**

**C1.3** Renforcer la coordination entre les domaines de programmes prioritaires du BIE, ses « programmes additionnels » (VIH & sida, Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP), etc.) et les projets spéciaux.

- C1.4** Consolider les fonctions du BIE en matière de planification et de coordination des recherches et en matière de suivi et d'évaluation, et veiller à ce qu'elles trouvent une place plus logique dans la nouvelle structure organisationnelle du BIE.

### **Stratégie C2 :**

**Le BIE devrait chercher à créer des postes additionnels et développer davantage l'expertise du personnel existant afin de répondre aux demandes croissantes et mettre en œuvre le programme élargi d'un centre d'excellence.**

#### ***Actions recommandées – court terme :***

- C2.1** Identifier les compétences-clés et le personnel nécessaire, de même que redéfinir les profils du personnel actuel (par ex. compétences techniques et expertise) en vue de répondre à la nouvelle organisation structurelle mentionnée ci-avant (C1.1).
- C2.2** Réévaluer, développer et utiliser de manière plus judicieuse les compétences techniques, l'expertise et l'expérience du personnel.

#### ***Actions recommandées – moyen-long terme :***

- C2.3** Recruter le personnel supplémentaire nécessaire (en fonction des fonds disponibles) pour répondre aux diverses compétences, connaissances et expériences nécessaires au BIE pour agir comme centre d'excellence.
- C2.4** Étudier la possibilité de faire appel à des dispositifs contractuels plus souples que ceux qui existent actuellement, afin de recruter et de conserver les compétences spécialisées nécessaires.

### **Stratégie C3 :**

**Afin d'assurer la direction et le suivi efficaces et effectifs du BIE en tant que centre d'excellence, le Conseil du BIE devrait engager un processus de révision de son actuelle structure de gouvernance et, le cas échéant, développer, proposer et assurer le soutien à une nouvelle structure. Quelle que soit cette structure, elle devrait à la fois maintenir le principe de la représentation géographique et une expertise de haut niveau en matière d'éducation dans le processus de prise de décisions relatives aux programmes et aux priorités du BIE.**

#### ***Actions recommandées – court terme :***

- C3.1** En étroite collaboration avec le siège de l'UNESCO, examiner la taille, la composition et les fonctions du Conseil du BIE en incluant la possibilité d'introduire un mécanisme de consultation qui pourrait apporter une expertise au conseil et un appui professionnel au BIE en se concentrant sur la planification et la définition de programmes et sur la fonction de prospection si essentielle à un centre d'excellence.
- C3.2** Sur la base des résultats de cette évaluation, proposer différentes options pour un nouveau modèle de gouvernance à soumettre à discussion au Conseil du BIE et une structure appropriée à soumettre à acceptation à la Conférence générale.

**Actions recommandées – moyen-long terme :**

- C3.3** Renforcer sa capacité à appuyer l'orientation des programmes, la mobilisation de ressources et le processus de décision stratégique et à assurer un regard sur l'ensemble de ses activités, et ce, pour soutenir le travail du BIE en tant que centre d'excellence.

**Conclusion**

Développer un Centre d'Excellence en matière de curricula – un domaine de plus en plus complexe – est une tâche ardue mais essentielle. Cela est particulièrement vrai lorsque, conjointement, les demandes adressées au BIE s'accroissent et que la pression exercée sur les gouvernements s'intensifie en vue d'atteindre, voire de dépasser, les objectifs de l'Éducation pour Tous (EPT) de même que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) relatifs à l'éducation.

La bonne mise en œuvre de cette stratégie dépendra de deux facteurs essentiels : **l'appui de tous les partenaires** et la mise à disposition de **ressources supplémentaires, garanties et prévisibles**. Seul un réel engagement des partenaires et des ressources supplémentaires permettra de renforcer les résultats des programmes, le profil international du BIE et celui de centre d'excellence en matière de curricula que l'UNESCO attend et nécessite.

## ESTIMATED FINANCIAL IMPLICATIONS OF THE STRATEGY

	IMPLEMENTATION OF THE STRATEGY			
	2011	2012	2013	2014
<b>I. Organizational change &amp; restructuring</b>				
Plan of action, review of activities & programmes, review of IBE organization & staffing structure (A1.1-A1.2-A1.3-A1.4-C1-C2.1-C2.2)	(*)	100'000		
Mid-term external assessment (A1.7)				100'000
Develop & implement communication, advocacy, marketing & fund-raising strategy (B4.1 to B4.4)		100'000	100'000	50'000
<b>II. Develop programmes &amp; services</b>				
Training courses & tools (B3)		200'000	150'000	100'000
Linkages with HQ & Field Offices (B2)		20'000	20'000	20'000
Priority Africa (activities)		200'000	300'000	300'000
KPM (research & analysis) (A2-A4)		50'000	100'000	150'000
KPM (Clearinghouse Curriculum) (A2-A4)		450'000	300'000	300'000
<b>III. Staff to support the development of programmes &amp; services</b>				
Assessment of needs, research topics compilation, databases analyses, global situation analysis (P3, KPM) (A2.3-A4.1-A4.4)			163'500	171'675
Strengthen communication, monitoring, evaluation) (P1/P2) (B1.1-B1.2-B4)			157'500	165'375
Priority Africa (P4)		200'000	210'000	220'500
Strengthen technical assistance, goal A (P3 TA)		165'000	173'250	181'913
Strengthen IBE clearinghouse services (P2 web administrator)		150'000	157'500	165'375
Sustainable capacity development activities, training courses & tools (P2 CAP) (B3)		150'000	157'500	165'375
<b>A. Subtotal</b>		<b>1'785'000</b>	<b>1'989'250</b>	<b>2'090'213</b>
<b>IV. Programme activities &amp; governance</b>				
Staff cost	2'290'000	2'364'724	2'482'960	2'607'108
Priority Africa	420'000	450'000	450'000	450'000
Capacity Development/Community of Practice	300'000	350'000	350'000	350'000
Knowledge Production Management & publications	461'000	461'000	461'000	470'000
Policy Dialogue/ICE preparation	150'000	160'000	350'000	350'000
Technical Assistance	100'000	160'000	160'000	160'000
General operating cost	290'000	298'700	307'661	316'891
Institutional development	<b>300'000</b>	206'000	212'180	218'545
IBE Council	180'000	185'400	190'962	196'691
<b>B. Subtotal</b>	<b>4'491'000</b>	<b>4'635'824</b>	<b>4'964'763</b>	<b>5'119'235</b>
<b>Grand Total (strategy + programme activities)</b>	<b>4'491'000</b>	<b>6'420'824</b>	<b>6'954'013</b>	<b>7'209'448</b>

(\*)100'000USD have been allocated to institutional development for preparation work

NB: Budget for the ICE amounts to at least 2'000'000USD, which is not included in this table.

## NOTE EXPLICATIVE

### IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

Les lignes budgétaires suivent la Stratégie en examinant chacun des coûts des objectifs (A-B-C), en tenant compte de chaque stratégie (A1, A2, A3...) et/ou des actions recommandées (A1.1, A1.2...) qui ont une implication financière. Les actions à court terme sont celles qui devraient être menées en 2011 et 2012 ; et à moyen/long terme, celles qui devraient avoir lieu en 2013 et 2014.

Le budget a été divisé en quatre points principaux :

- I. Changement organisationnel et restructuration
- II. Développement des programmes et services
- III. Personnel professionnel pour le développement des programmes et des services
- IV. Activités du programme

#### **I. Changement organisationnel et restructuration**

A court terme, des actions préparatoires sont nécessaires avant même l'adoption de la Stratégie par la Conférence générale en octobre 2011. Une évaluation externe aura lieu selon les actions A1.1-A1.2-A1.3-A1.4 pour l'objectif A ; et les actions C1- C2.1-C2.2 pour l'objectif C, afin de réaliser les points suivants :

- un plan d'action pour mettre en place la Stratégie
- un examen des activités et des programmes
- un examen de la structure organisationnelle et du personnel du BIE
- pour mettre en place les bases de la communication et du marketing

De plus :

- les premières étapes de la stratégie de plaidoyer et de recherche de fonds pour mobiliser les ressources nécessaires à l'accomplissement de la Stratégie auront lieu

A moyen/long terme :

- la mise en œuvre de stratégies de communication, de plaidoyer, de marketing et de collecte de fonds (B4.1 à B4.4)

#### **II. Développement des programmes et services**

A court terme, un investissement important sera fait dans les cours de formation et les outils, ainsi que dans la structure et les fonctions de centre d'échange, qui diminuera, par la suite, à moyen/long terme ; les programmes et services seront néanmoins maintenus. A court terme également, il y aura un investissement dans la priorité Africaine et dans la production des connaissances (recherche et analyse), qui augmentera, quant à lui, davantage dans le moyen/long terme afin que ces programmes et services se développent, comme il a été recommandé dans la Stratégie. L'investissement de liens avec le Siège et les Bureaux hors siège requiert un apport constant pour pouvoir créer des synergies et développer des programmes conjoints.

### III. Personnel professionnel pour le développement des programmes et des services

La révision des programmes entraîne également une gamme de services additionnels pour que le BIE devienne un Centre d'excellence tel qu'il est détaillé au point 3 (selon le point 3, A-B-C ; et B.3, A2.3- A4.1-A4.4, B1.1 -B1.2-B4). Les calculs ont été effectués sur la base des coûts standards du personnel pour les contrats EDL au niveau P1/2, P3 et P4.

A court terme (4 professionnels) :

- Priorité Afrique
- l'assistance technique spécialisée
- le développement des capacités
- la production et gestion des connaissances

A moyen/long terme (2 professionnels) :

- la production des connaissances, la recherche, l'analyse globale de la situation du curriculum
- la communication, le contrôle et l'évaluation

### IV. Activités du programme

Les domaines de développement concernant le programme sont indiqués dans les parties II) et III) du budget correspondant à la Stratégie.

En ce qui concerne les programmes actuels du BIE, indiqués dans la partie IV) du tableau, ce niveau de budget pour le programme à court/moyen terme est le minimum nécessaire pour être en mesure de se développer et de croître dans le futur. La ligne budgétaire des dépenses relatives au personnel couvre 14 postes (8 professionnels et 6 services généraux). Cette ligne budgétaire est couverte par l'allocation de l'UNESCO de 2'400'000 dollars US par an, tenant compte que les coûts administratifs et opérationnels ainsi que le coût du Conseil du BIE ne seront plus couverts par celle-ci. Il est important de mentionner que toutes les activités du programme doivent également être financées par des fonds additionnels provenant de bailleurs de fonds.

Les activités extrabudgétaires ne sont pas mentionnées, étant donné qu'elles ne font pas partie du compte spécial. En accord avec les priorités du BIE, elles sont réalisées grâce à des fonds additionnels et couvrent également une partie du personnel et des frais généraux. En 2010, elles représentaient un montant de 311'564 dollars US.

**International Bureau of Education**

**Report of the IBE Director  
on the activities during the period  
1 January to 31 December 2010**

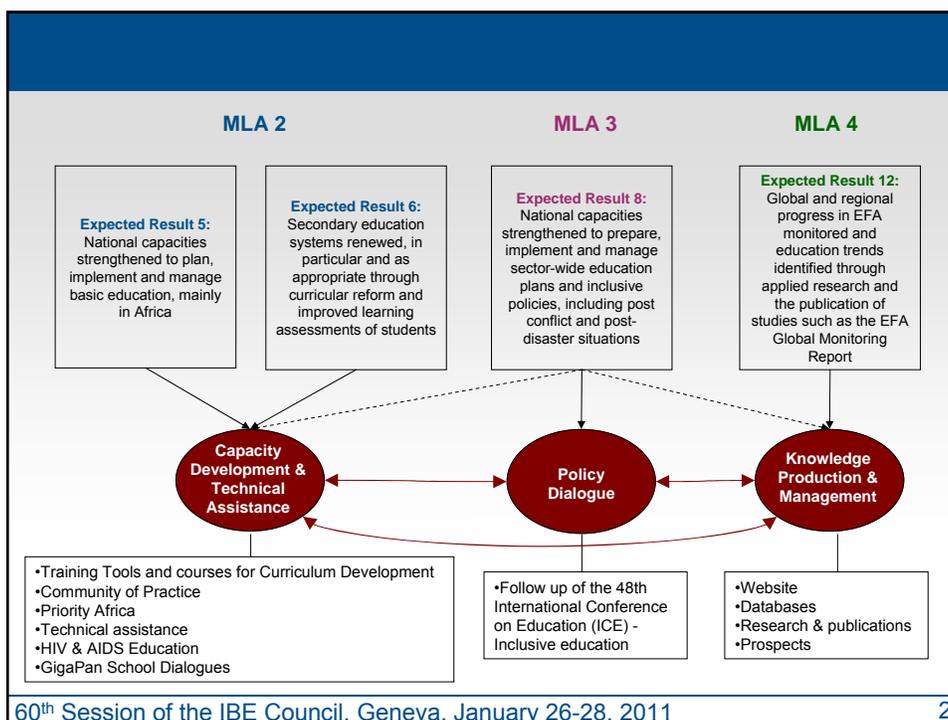


United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



International Bureau  
of Education

60<sup>th</sup> Session of the Council of the IBE  
Geneva, January 26-28, 2011



## IBE ACTIVITIES IN 2010

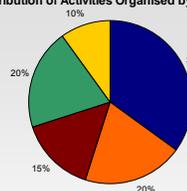
The IBE has organised **22** activities in 2010 with **767** participants trained



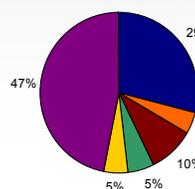
TECHNICAL PLANNING WORKSHOP FOR CURRICULUM DEVELOPMENT IN AFRICA  
BLUE PEARL HOTEL, BURUNDI PLACE, 18th NOVEMBER - 19th DEC, 2010



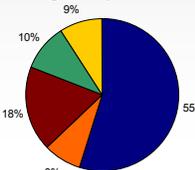
Distribution of Activities Organised by IBE, by Region



Global and Regional Expenditure



Regional Expenditure



■ Africa ■ Arab States ■ Asia/Pacific ■ Europe ■ Latin America/Caribbean ■ Global

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

3

## Priority Africa - EFA

### Basic Education in Africa Programme (BEAP-UNESCO) – Prioritising Training

**The Gambia** – Technical validation of basic education curriculum framework

**Burkina Faso** – Regional seminar on the extension of basic education in Africa (11 countries)

**Mauritius** – Workshop on Building capacity on early childhood care/development in Sub-Saharan Africa (13 countries)

**Tanzania, Burkina Faso & Mauritius** – Supporting the development of sub-regional centres for curriculum development

*7 of IBE's activities in 2010 have taken place in Africa (over 140 professionals have been trained)*



### Learning for Life & Work (LfLW) – A Tailored Approach

**Burkina Faso, Kenya, Mali**

•Task forces have been established in to allow for in-depth support to meet the needs of each country

•The Capacity Development Toolkit for Curriculum Innovations in Sub-Saharan African Countries was drafted and shared at the *Learning for living and working in sub-Saharan African countries: meeting the challenges by developing and implementing quality curricula* Workshop in Ouagadougou, Burkina Faso

**Tanzania** – Planning of an Africa Regional Diploma in Curriculum Design and Development

**BEAP** – 35 English-speaking and 55 French-speaking professionals from 11 countries trained in inclusive curriculum, curriculum design & competency-based approaches

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

4

## Curriculum Design and Development Diploma IBE-OREALC-UCU

**What is the Diploma?**

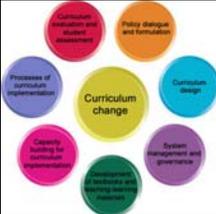
- First internationally comparative diploma on curriculum design and development
- It offers a South-South & North-South-South perspectives on curriculum development to education specialists
- It provides an intensive 10 day face-to-face programme, in addition to 30 weeks of online training through modules (in both Spanish and English)
- It uses the IBE's *Resource Pack* as the main learning tool

**The First Cohort of the Diploma:**  
*Uruguay, 2010-2011*

•The global evaluation of the face-to-face session carried out in August 2010 was extremely positive with 100% of respondents indicating 'good' or 'very good'



**A tool created by IBE to support the training of national teams & improve the quality of curriculum (design, implementation & evaluation)**



**33 participants** from: Bolivia, Chile, Colombia, Guatemala, Mexico, Peru, Uruguay, Dominican Republic, Tanzania & Uganda; the World Bank, UNESCO Bangkok, UNESCO HQ & IBE

**Funding of participants:** ministries of education, international organisations & IBE

**Challenges:** To build financial mechanisms (e.g. scholarships) with donors, international organizations and governments, which will make the diploma sustainable over time

Indicator	Strongly agree	Agree	Uncertain	Disagree	Strongly disagree
Have clearer understanding of the next steps in curriculum design and development that I might foster	47%	34%	17%	0%	0%
Feel comfortable and confident to use new strategies in my context	52%	40%	7%	0%	0%
Learned new facilitation strategies	59%	39%	2%	0%	0%
Feel more aware of diverse curriculum issues	59%	41%	0%	0%	0%

Phase 1: Face-to-face session

0% 20% 40% 60% 80% 100%

Phase 1: Face-to-face session

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011 5

## Learning Tools & Training Modules Community of Practice (COP)

**Learning Tools & Training Modules – Innovative Capacity-Building**

- The Resource Pack – 8 modules centred around 'Curriculum Change'
- The Capacity Development Toolkit for Curriculum Innovations in Sub-Saharan African Countries
- Collaboration with INEE - *Guidance Notes for Teaching and Learning in Emergencies*

→ **Thematic Modules – Meeting Regional Needs**

- Environmental Education
- Natural Disaster Preparedness & Response
- Climate Change
- Gender Sensitization

Asia/Pacific

Latin America/Caribbean

Africa

Inter-regional/Global

- School-based Curriculum
- Competency-based Approach
- Pedagogy of Integration

- BEAP Training Module

Asia/Pacific

Latin America/Caribbean

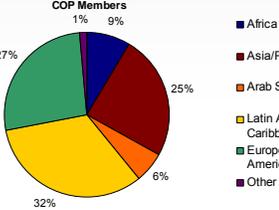
Africa

Inter-regional/Global

- Inclusive Education
- HIV and AIDS Education

**COP – A Global Network**

- 1454 members from 135 countries
- Weekly COP message available in 6 UNESCO languages
- South-South & North-South-South cooperation fostered through inter-regional discussions, knowledge production & dissemination on curriculum issues
- 3-week multilingual e-forum on *'The Role of Assessment in Promoting the Development of Student's Competencies'*  
85 contributions



- Africa
- Asia/Pacific
- Arab States
- Latin America / Caribbean
- Europe / North America
- Other

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011 6

## Technical Assistance

### ANGOLA

- IBE, Angolan Ministry of Education & UNESCO Windhoek Office
- **40+** curriculum specialists & teacher trainers were trained on integrating cross-cutting issues in the curricula of schools & teacher education institutes (primary and secondary)
- **“National Guidelines for Mainstreaming Cross-cutting Issues into Primary and Secondary Curriculum”** being finalized.



### VIET NAM

- UN Joint Programme on Gender Equality for Vietnam, IBE, Vietnamese Ministry of Education and Training & UNESCO Ha Noi Office
- **100+** curriculum specialists teacher trainers & decision makers on integrating gender issues & promoting gender equality in, & through the curriculum of schools & teacher training institutions
- **Teacher Training Modules & Textbook Guidelines**

### IRAQ & SUDAN

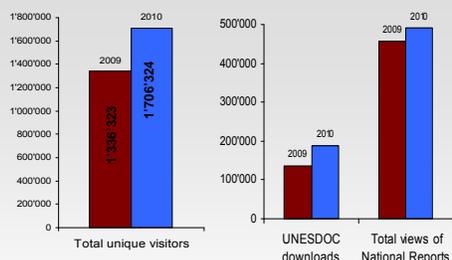
- Long-term projects developed with respective Ministries of Education
- **40** education experts participated in planning and capacity development meetings to finalize national curriculum strategies in each country
- Iraq –Project fully funded by the Her Highness Office (HHO – First Lady of Qatar) over 3 years

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

7

## Knowledge Production & Management

### IBE UNESCO-aligned website in figures:

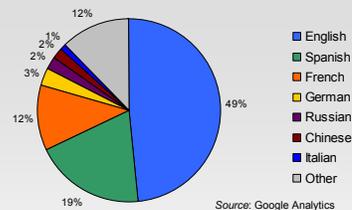


Total visits to website in 2010:  
3'380'050

LINK:

<http://www.ibe.unesco.org/en.html>

### Languages of users visiting the IBE website in 2010



Source: Google Analytics

In addition, IBE participated in the process of review of the International Standard Classification of Education (ISCED)

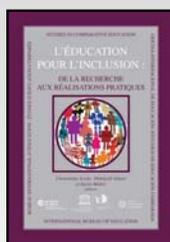
### Database Collection – updated and enriched

- **Country Dossiers** available in three languages (English, French & Spanish) for **170+** countries, with special focus on access to curriculum resources online (**100+**)
- **World Data on Education** (7th ed.), **65+** countries available
- **Alert & Digest Service** received **90%** positive feedback in the September 2010 evaluation
- **HIV and AIDS Clearinghouse**, **250** new documents, **20** good-practices appraised and shared

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

8

## Research & Publications

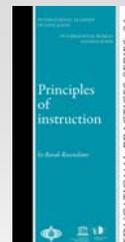


**'L'éducation pour l'inclusion : de la recherche aux réalisations pratiques'**  
(*Inclusive Education: From Research to Practice*) as part of IBE's Comparative Education Series, in collaboration with FPSE & SRED



**Educational Practices Series (No. 20)**  
**'Teaching Other Languages'**

**Educational Practices Series (No. 21)**  
**'Principles of Instruction'**



**'Infancia, Derechos y Educación en América Latina'** (*Childhood, Rights and Education in Latin America*)

In December, the IBE brought together a group of experts in a working session on comparative curriculum and textbook research

- Presenting and discussing research projects & studies on cross-national/comparative study of school curricula
- Identifying areas for future comparative curriculum analyses

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

9

## Prospects



**6 issues published:**

**151:** *Inclusive Education: Controversies & Debates*

**152:** *HIV Education*

**153 & 154:** *Policies & Practices of Holocaust Education: International Perspectives, Volume 1 & Volume 2*

**155:** *Towards Universal Primary Education in South Asia: Bridging Inequalities*

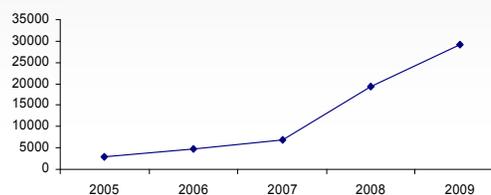
**156:** *Regular Issue*

•'On-line First' Service provides immediate access to readers – closing publication gap

•In **215** Consortia, reaching over **5,400** institutions in **69** countries

•Total royalties increased by **39%** from 2007 to 2009

PDF Downloads per Year (2005-2009)



60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

10

## Policy Dialogue on Inclusive Education

### 48th International Conference on Education (ICE) Follow-up: Facts and Figures

→ In 2010, **31** activities with over **7200** participants from **105** countries.

→ IBE organised **8** activities, presented at **17** & directly trained over **200** professionals

*Activities included: global conferences, regional capacity development workshops, technical advice for on-going regional and national IE projects & regional seminars*

→ Acknowledgement of **Inclusive Education (IE)** as an ongoing process & guiding principles in attaining **Education for All (EFA)** goals

→ **47** of the **89** countries who have signed the ratification of the Convention **on the Rights of Persons with Disabilities**, did so following the 48th ICE

IBE's dedicated resource page on IE includes: policy briefs, guidelines, tools, meetings, workshops, multimedia, reports, useful websites & publications

### KEY EXAMPLES

- **Panama** – Capacity Development Workshop for Facilitators on Inclusive Education, **70** trained
- **Morocco** – Capacity Development Workshop on Inclusive Education & Curricula, **15** trained
- **Germany** – Inclusion International World Congress; **keynote** presentation by IBE, **2500** participants
- **Spain** – International Conference on IE: A way to promote social cohesion; **keynote** presentation by IBE, **380** participants



60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011
11

## Policy Dialogue on Inclusive Education

**Inclusive Education:**  
**A tailored regional approach**

### AFRICA

→ IE **integrated into UNESCO-IBE programmes**, e.g. Basic Education in Africa Programme (BEAP)

→ Developing a **regional manual on IE** based on a common interregional framework

### COMMONWEALTH OF INDEPENDENT STATES

→ **Raise awareness** on a broadened concept of IE in tailored capacity development **workshops & conferences**

### ASIA

→ Working with UNESCO Jakarta to **develop country plans to integrate children with disabilities into schools**

→ Developing a **regional manual on IE** based on a common interregional framework

### LATIN AMERICA & THE CARIBBEAN

→ Proposal for **Observatory of IE**

→ Latin American **learning tool for capacity development on IE**

→ **Develop capacities** on IE & inclusive curriculum tailored to countries

### ARAB STATES

→ **Raise awareness** on a broadened concept of IE in tailored capacity development **workshops & conferences**

→ Developing a **regional manual on IE** based on a common interregional framework

### EUROPE

→ **Developing teacher profile & teacher competencies** with respect to IE through 'Teacher Education for Inclusion Project' (European Agency, 27 member states of the EU)

→ **Developing concrete examples** of inclusion, based on the UNESCO Policy Guidelines (European Agency & ED/BAS)

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011
12

## Partnerships & Visibility

### **Academic Partnerships – Research generating**

- University of Geneva, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE)
- Service de recherche en éducation (SRED) of the Department of Public Instruction, Canton of Geneva
- Réseau *suisse* Education et Coopération internationale (RECI)
- Carnegie Mellon University (CMU)
- Universidad Autónoma de Barcelona
- World Council of Comparative Education Societies (WCCES)

### **Partnerships with International Agencies – Jointly implementing programmes**

- Organization of Iberoamerican States (OEI)
- European Agency for Development in Special Needs Education
- European Commission's Directorate General for Culture and Education
- Inter-agency Network for Education in Emergencies (INEE)
- UNICEF

### **Partnerships with Institutes of Education & Curriculum Centres – Jointly training professionals**

- Universidad Católica de Uruguay (UCU)
- Tanzania Institute of Education (TIE); the University of Dar Es Salaam (DSM)
- Institute of Pedagogical Innovations, Burkina Faso
- Royal Educational Council of Bhutan
- Institut national de recherche pédagogique, France (INRP)
- Netherlands Institute for Curriculum Development (SLO)

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

13

## Human Resources

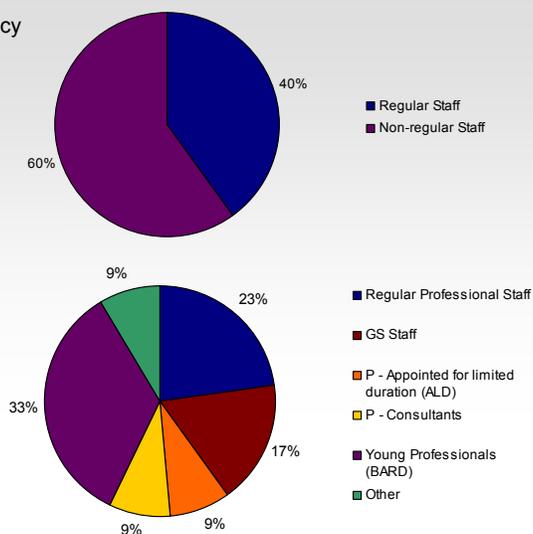
### **Professional Development:**

- Fundraising Policy, Cost Recovery Policy Training
- UNESDOC
- IPSAS & the new FABS modules

In line with UNESCO Financial Regulations, IPSAS financial statements produced since June 2010

Recruitment process for P4 Programme Specialist to coordinate the 'Africa Programme' completed – to begin March 2011

### **IBE STAFF STATS**



60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

14

## IBE Budgetary Framework 2010

### SPECIAL ACCOUNT

Pre-final expenditures statement for the financial period 1st January to 31st December 2010

	Budget approved 59e Council	Budget revised*	Total expenditures	Execution rate
<b>I. PROGRAMME ACTIVITIES</b>				
I-1 Capacity development and technical assistance	879100	969'373	731'631	75.5%
I-2 Knowledge production and management	431000	459'613	366'655	79.8%
I-3 Policy dialogue	200000	226'005	190'922	84.5%
<b>TOTAL PROGRAMME ACTIVITIES</b>	<b>1510100</b>	<b>1'654'990</b>	<b>1'289'208</b>	<b>77.9%</b>
<b>II. GOVERNING BOARD/GEN. ADM./INSTITUTIONAL DEV.</b>				
TOTAL GOVERNING BOARD/GEN. ADM./INSTITUTIONAL DEV.	625000	701'500	699'486	99.7%
<b>III. STAFF COST (Established posts) **</b>	<b>2330000</b>	<b>2'375'917</b>	<b>1'845'819</b>	<b>77.7%</b>
<b>TOTAL EXPENDITURES 2010 (I+II+III)</b>	<b>4465100</b>	<b>4'732'407</b>	<b>3'834'514</b>	<b>81.0%</b>

\* taking into account additionnal funds received and transfers between budget lines

\*\* 2 professional posts (P5 and P2) vacant

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

15

## IBE Budgetary Framework 2010

### SPECIAL ACCOUNT

Pre-final expenditures statement for the financial period 1st January to 31st December 2010

	Approved budget	Budget revised*	Total expenditures
<b>I. PROGRAMME ACTIVITIES</b>			
<b>I-1 Capacity development and technical assistance</b>	<b>879'100</b>	<b>969'373</b>	<b>731'631</b>
Community of Practice for curriculum development	290'000	329'059	321'012
AFRICA project	400'000	417'086	196'095
Technical advice, support and training in member states	156'600	186'914	178'210
The "GIGAPAN": Diversity and Inclusion in the community	32'500	36'314	36'314
<b>I-2 Knowledge production and management</b>	<b>431'000</b>	<b>459'613</b>	<b>366'655</b>
Resource Bank and Observatory of educational trends	106'000	100'891	81'888
Documentation and Information	40'000	50'000	46'382
Development of IBE web site	85'000	96'060	95'014
Research and Publications	200'000	212'662	143'371
<b>I-3 Policy dialogue</b>	<b>200'000</b>	<b>226'005</b>	<b>190'922</b>
Policy dialogue / Inclusive education	200'000	226'005	190'922
<b>TOTAL PROGRAMME ACTIVITIES</b>	<b>1'510'100</b>	<b>1'654'990</b>	<b>1'289'208</b>
<b>II. GOVERNING BOARD/GEN. ADM./INSTITUTIONAL DEV.</b>			
II-1 59th session/Steering committee	135'000	171'500	171'212
II-2 General operating cost	290'000	280'000	278'393
II-3 Institutional development: Coordination and programme development	200'000	250'000	249'880
<b>TOTAL GOVERNING BOARD/GEN. ADM./INSTITUTIONAL DEV.</b>	<b>625'000</b>	<b>701'500</b>	<b>699'486</b>
<b>III. STAFF COST (Established posts) **</b>	<b>2'330'000</b>	<b>2'375'917</b>	<b>1'845'819</b>
<b>TOTAL EXPENDITURES 2010 (I+II+III)</b>	<b>4'465'100</b>	<b>4'732'407</b>	<b>3'834'514</b>

\* taking into account additionnal funds received and transfers between budget lines

\*\* 2 professional posts (P5 and P2) vacant

The execution rate for IBE's 2010 expenditures was 81%

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

16

## IBE Budgetary Framework 2010

<b>I. EXPENDITURES (Obligations)</b>	<b>3'834'514</b>
<b>I.1 PROGRAMME ACTIVITIES 2010</b>	<b>1'289'208</b>
I.1.1 Capacity development and technical assistance	731'631
Community of Practice for curriculum development	321'012
Africa project	196'095
Technical advice, support and training in member states	178'210
GIGAPAN: diversity and inclusion	36'314
I.1.2 Knowledge production and management	366'655
Resource Bank and Observatory of educational trends	81'888
Documentation and information	46'382
Development of IBE web site	95'014
Publications and research	143'371
I.1.3 Policy dialogue	190'922
Policy dialogue/inclusive education	190'922
<b>I.2 GOVERNING BOARD/GEN. ADM./INSTITUTIONAL DEV.</b>	<b>699'486</b>
I.2.1 IBE Council	171'212
I.2.2 General administration	278'393
I.2.3 Institutional development	249'880
<b>I.3 STAFF COST (Established posts)</b>	<b>1'845'819</b>
<b>II. RESSOURCES CREDITED TO IBE SPECIAL ACCOUNT</b>	<b>5'482'528</b>
<b>II.1 INCOME 2010</b>	<b>3'454'798</b>
UNESCO financial allocation	2'400'000
Voluntary contributions	788'004
Other revenue producing activities	71'027
Cost recovery	121'325
Other revenue	64'003
Finance revenue	10'439
<b>II.2 RECONCILIATION BUDGET/FINANCIAL STATEMENTS:</b>	<b>124'149</b>
<b>II.3 RESERVES BEGINNING OF PERIOD</b>	<b>1'903'581</b>
<b>III. TOTAL RESERVES END OF PERIOD (II - I)</b>	<b>1'648'014</b>

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

17



# Thank you

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

18

**International Bureau of Education**

**Activities and Budget for 2011**  
**Report of the IBE Director**

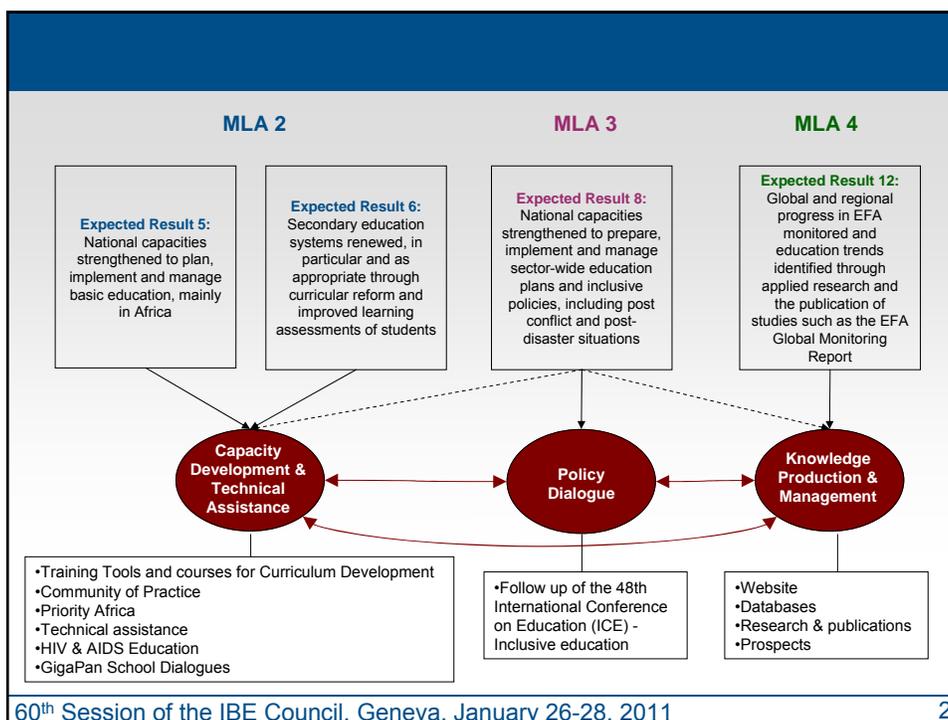


United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



International Bureau  
of Education

60<sup>th</sup> Session of the Council of the IBE  
Geneva, January 26-28, 2011



## Capacity Development

### → **Courses** – *Promoting South-South & North-South-South collaboration*

- Diploma in Curriculum Design & Development (IBE-OREALC-UCU)
  - 1st cohort to complete Diploma - evaluations
  - 2nd cohort to begin in August 2011
- Develop an equivalent Africa Diploma in Curriculum Design & Development
  - Collaboration with UNESCO Offices (BREDA, Dakar, Senegal), Tanzania Institute of Education, University of Dar Es Salam
  - To be accredited by the Tanzania Commission for Universities

### → **Training Tools** – *Capacity development of education professionals worldwide*

- Translation of IBE's Resource Pack: Training Tools for Curriculum Development to French
- Adaptation of Resource Pack for CIS regional needs
- Development of region-specific thematic modules (based on partner feedback)

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

3

## Capacity Development

### → **Community of Practice (COP)** – *A Global Network*

- To promote South-South & Triangular North-South-South cooperation through
  - disseminating COP-member generated curricular resources
  - sharing effective visions, policies, strategies, and practices
  - organizing thematic multilingual e-forums
- To continue expanding COP membership globally (2010: 1454 members from 135 countries)

### → **Capacity Development on HIV/AIDS** – *Integration of HIV & AIDS into the curricula*

- *HIV & AIDS CD-ROM* – including interactive activities, factsheets, evaluation of good practices & key capacity development resources for education specialists on HIV & AIDS education (*French, English, Spanish & Portuguese*)
- *Audiovisual Pedagogical Tool* –
  - Guyana – pedagogical approaches for HIV & AIDS education
  - Burkina Faso – with MOE & UNICEF (French)
- *Manual on HIV & AIDS education* – to be updated with new tools, factsheets & other resources
- Collaboration with UNESCO Kingston & UNESCO Beirut – workshops

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

4

## Priority Africa

### → Learning for Life & Work in Sub-Saharan Africa

- **Burkina Faso** – incorporating emerging themes in educational programmes
- **Kenya** – enhancing effectiveness and relevance of teacher training programmes
- **Mali** – reinforcing links between curriculum and teacher training; development of curriculum guides for teachers
- Collaboration with MoEs, UNESCO Offices (BREDA, Bamako & Nairobi), UNESCO National Commissions, international agencies

### → UNESCO Basic Education in Africa Programme (BEAP)

- Support to country teams for capacity development programmes at national & local levels, using IBE's training tools & expertise
- Support revision & finalization of curriculum frameworks
- Create training modules on implementing inclusive curricula

### → GigaPan: Diversity and Inclusion in the Community

- Focus on African schools – South Africa & Mali
- Integrate an additional African country in 2011
- Disseminate CD-ROM of panoramas based on HIV & AIDS education to schools who cannot afford the technology

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

5

## Technical Assistance

### → Iraq

- Three year implementation plan for 'Developing new Iraqi Curricula' project
- Financed by Her Highness Office (HHO – First Lady of Qatar)
- Collaboration with MoE, UNESCO Iraq
- Capacity development of Iraqi specialists on curriculum

### → Sudan

- New curriculum development, implementation & training
- Collaboration with MoE, UNESCO Khartoum

### → Post-Conflict Post-Disaster (PCPD)

- Training course for curriculum development & sustainability in complex emergencies
- Benchmark: 15 education specialists (UN agencies)
- Private donor
- Collaboration with INEE & UNICEF for pilot phase

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

6

## Knowledge Production & Management

### → IBE Resource Bank – Knowledge sharing for capacity development

- *Country Dossiers* – continuously updated, focus on specialized information resources on educational systems & curricula
  - *World Data on Education* – 60+ new country profiles to be added
  - *Curriculum Collection*
  - *Alert & Digest Service*
  - *HIV & AIDS Clearinghouse*
- } continuously updated

### → IBE Website –

- Continuing to develop for easy access to information & resources, based on feedback
- Final post-migration quality control of the *IBE electronic catalogue (IBEDOCS)*



60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

7

## Knowledge Production & Management

### → Prospects: Quarterly Review of Comparative Education

- 4 issues in preparation for 2011

- 157: Financing Higher Education in the Arab States
- 158: Regular Issue
- 159: Preparing Teachers for Inclusive Education
- 160: Internationalisation of Teacher Education

### → Research & Publications

- 1 new issue of the *Educational Practices Series*
- 2 volumes of *Studies in Comparative Education*
- Research project on *Curriculum & Education in Complex Emergencies*
  - To be published as an edited book with contributions by various experts in the field
- Follow-up of expert meeting on comparative curriculum & textbook research
  - Identify areas for future comparative curriculum analyses
- 2 proposals with academic partners

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

8

## Policy Dialogue

### → IBE's Policy Dialogue – Promoting Inclusive Education (IE)

- Provide national, regional & interregional inclusive policy dialogue through various activities
- Provide tailored guidance on developing & implementing policy frameworks & guidelines
- Produce new curricular guidance materials & learning tools tailored to regional & national contexts, with initial focus in the Arab & Asia regions
- Implement capacity development workshops on IE & curricula
- Disseminate reference materials, effective practices & other documentation on IE through the IBE website



60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

9

## Partnerships

### → UNESCO alignment

- Working plans with UNESCO's HQ & Field Offices
- Intersectoral platforms: climate change, PCPD & HIV & AIDS
- UNESCO National Commissions
- Working Group on Education for All (EFA)

### → Partnerships – Expanding global & regional networks

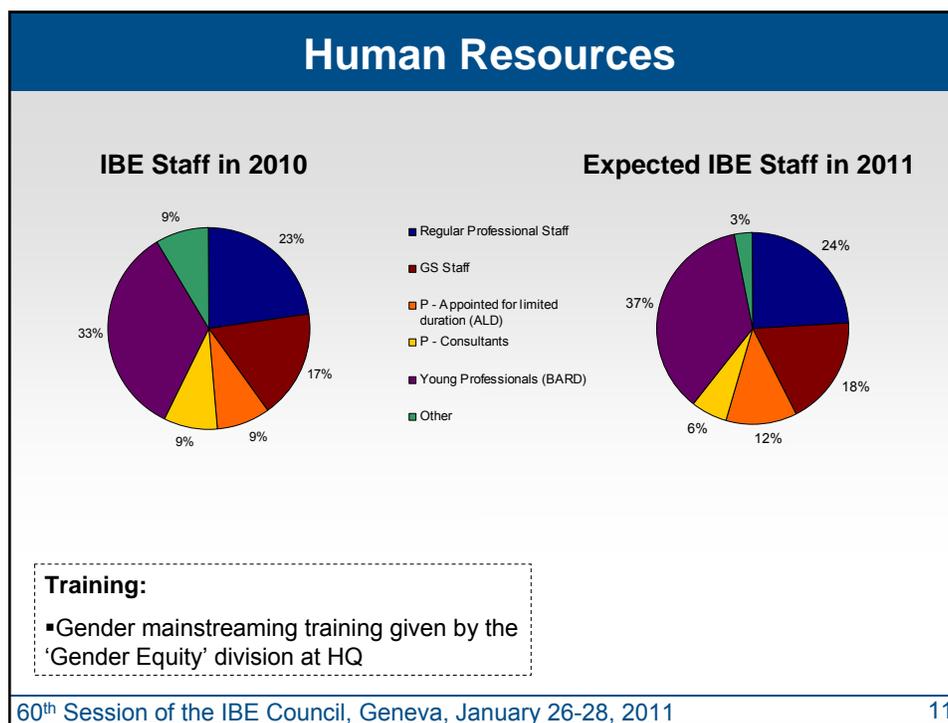
- Fast Track Initiative (FTI)
- European Agency for Development in Special Needs Education (European Agency)
- Organization of Iberoamerican States (OEI)
- Interamerican Development Bank (IDB)
- Inter-Agency Network for Education (INEE)

### → Advisory Board Participation

- World Council of Comparative Education Societies (WCCES)
- EFA Global Monitoring Report
- European Agency Steering Committee

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

10



## IBE Budgetary Framework 2011

<b>I.1 PROGRAMME ACTIVITIES</b>	<b>1'431'000</b>
I.1.1 Capacity development and technical assistance	820'000
Community of practice for curriculum development	300'000
AFRICA project	420'000
Technical co-operation projects/support to Member States	100'000
I.1.2 Knowledge production and management	461'000
Resource Bank and Observatory of educational trends	116'000
Documentation and information	65'000
Development of IBE website	80'000
Research and Publications	200'000
I.1.3 Policy dialogue	150'000
Policy dialogue / Inclusive education	150'000
<b>I.2 GOV. BOARD, GEN. ADMIN., INSTITUTIONAL DEVELOPMENT</b>	<b>770'000</b>
I.2.1 IBE Council	180'000
I.2.2 General operating costs	290'000
I.2.3 Institutional development:	300'000
<b>I.3 STAFF COST (established posts)</b>	<b>2'290'000</b>
<b>TOTAL I (I.1+I.2+I.3)</b>	<b>4'491'000</b>
<b>RESOURCES CREDITED TO THE IBE SPECIAL ACCOUNT</b>	
<b>I. INCOME 2011</b>	<b>3'423'433</b>
UNESCO Regular Budget	2'400'000
Estimated voluntary contributions/extra-budgetary resources	777'567
Other incomes (cost recovery, offices rental, IBE's clearing account interest)	245'866
<b>II. RESERVES END OF PERIOD 2010</b>	<b>1'648'014</b>
<b>TOTAL RESOURCES (I+II)</b>	<b>5'071'447</b>
<b>Estimated RESERVES end of 2011: RESOURCES-EXPENDITURES</b>	<b>580'447</b>

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011
12

## IBE Budgetary Framework 2011

IBE - BUDGETARY FRAMEWORK 2011					
SPECIAL ACCOUNT					
	Budgetary framework	FUNDING SOURCES & ESTIMATED ALLOCATIONS			
		UNESCO regular budget	Donors' contribution for 2011	IBE resources	Other incomes 2011 (*)
Situation as at 24.01.2011 (USD)					
<b>I. PROGRAMME ACTIVITIES</b>					
<b>I-1 Capacity development and technical assistance</b>	<b>820'000</b>		<b>494'146</b>	<b>225'854</b>	<b>100'000</b>
Community of practice for curriculum development	300'000		300'000		
AFRICA project	420'000		194'146	225'854	
Technical co-operation projects/support to Member States	100'000				100'000
<b>I-2 Knowledge production and management</b>	<b>461'000</b>		<b>230'386</b>	<b>230'614</b>	
Resource Bank and Observatory of educational trends	116'000			116'000	
Documentation and information	65'000		21'657	43'343	
Development of IBE website	80'000		80'000		
Research and Publications	200'000		128'729	71'271	
<b>I-3 Policy dialogue</b>	<b>150'000</b>		<b>53'035</b>	<b>96'965</b>	
Policy dialogue / Inclusive education	150'000		53'035	96'965	
<b>TOTAL I</b>	<b>1'431'000</b>		<b>777'567</b>	<b>553'433</b>	<b>100'000</b>
<b>II. Governing Board/Gen. Adm./Institutional Dev.</b>					
<b>II-1 IBE Council (60th session/Steering Committee)</b>	<b>180'000</b>	110'000		70'000	
II-2 General operating costs	290'000			290'000	
II-3 Institutional development: Coordination and prog dev	300'000			300'000	
<b>TOTAL II</b>	<b>770'000</b>	<b>110'000</b>		<b>660'000</b>	
<b>TOTAL I + II</b>	<b>2'201'000</b>	<b>110'000</b>	<b>777'567</b>	<b>1'213'433</b>	<b>100'000</b>
<b>III. Staff costs (Established posts)</b>					
	2'290'000	2'290'000			
<b>TOTAL EXPENDITURES 2011 (I+II+III)</b>	<b>4'491'000</b>	<b>2'400'000</b>	<b>777'567</b>	<b>1'213'433</b>	<b>100'000</b>
<b>TOTAL INCOMES 2011</b>	<b>5'071'447</b>	<b>2'400'000</b>	<b>777'567</b>	<b>1'648'014</b>	<b>245'866</b>
<b>INCOMES - EXPENDITURES = Estimated reserves by the end of 2011 to be used in 2012</b>	<b>580'447</b>				

(\*) Income deriving from rental of offices and other facilities and interest on IBE clearing account

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

13

## IBE Budgetary Framework 2011

### Additional contributions from other UNESCO extrabudgetary programmes 2011

	Budget 2011 (In USD\$)
Capacity building of curriculum specialists for HIV and AIDS education (UNESCO- UNAIDS)	48'500
UNESCO HIV & AIDS Clearinghouse (UNESCO-UNAIDS)	34'811
Post-conflict and Post-disaster project	86'133
GIGAPAN: Diversity and Inclusion in the Community	28'094
Developing new Iraqi Curricula	500'000
<b>TOTAL</b>	<b>697'538</b>

60<sup>th</sup> Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011

14

*Thank you*

**International Bureau of Education**

**Reflections on the implementation of the  
'Strategy aimed at making the IBE a Centre of  
Excellence (CoE) in curriculum'**

---



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



International Bureau  
of Education

Clementina Acedo, IBE Director  
60th Session of the IBE Council  
Geneva, January 26-28, 2011

**Reflections on the implementation of the CoE Strategy**

- **CoE Strategy approved (IBE Council meeting, Jan 2011)**



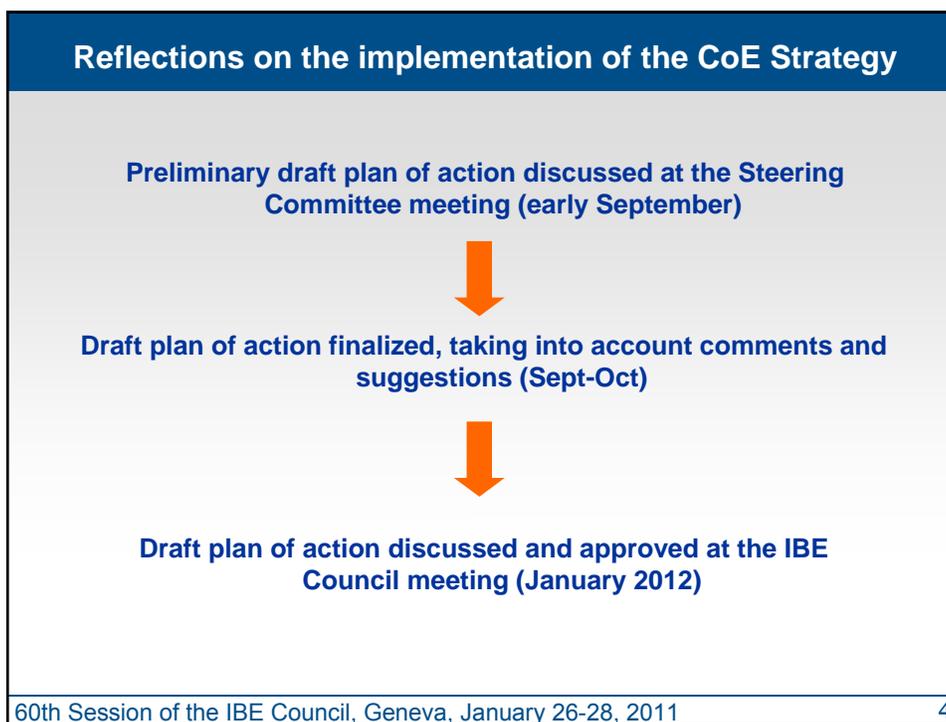
- **CoE Strategy adopted (GC, Oct 2011)**

**Develop a plan of action:**

- **identifying priority objectives**
- **specifying expected outcomes**
  - **setting clear timelines**
- **detailing budget requirements (financial plan)**

---

60th Session of the IBE Council, Geneva, January 26-28, 2011 2



## Reflections on the implementation of the CoE Strategy

### Implementing the Strategy (February 2012 onwards):

- Programmatic alignment to a “vision” of CoE
  - Organizational change and restructuring
    - IBE team strengthened
- Progressive expansion and improvement of services



Annexe IX  
UNESCO/BIE/C.60/Inf.1  
Geneva, 28 January 2011  
Original: English/French

---

**SIXTIETH SESSION OF THE  
COUNCIL OF THE INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION**

Geneva, 26–28 January 2011

**SOIXANTIEME SESSION DU  
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION**

Genève, 26-28 janvier 2011

**LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**

**Allemagne / Germany**

H.E. Ms Martina NIBBELING-WRIESSNIG  
Ambassadeur  
Délégation Permanente de la  
République fédérale d'Allemagne auprès de  
l'UNESCO  
13-15 av. Franklin D. Roosevelt  
75008 PARIS  
France  
Tél : (33-1) 53 83 46 60  
Fax : (33-1) 53 83 4 667  
Email :

Mr. Achim TRÖSTER  
First Counsellor  
Mission permanente de l'Allemagne auprès de  
l'Office des Nations Unies et des autres  
organisations internationales à Genève  
Chemin du Petit-Saconnex 28 c  
1209 GENEVE  
Suisse  
Tél. : (41-22) 730 12 15  
Fax : (41-22) 734 30 43  
Email : achim.troester@diplo.de

**Brésil / Brazil**

Ms Márcia DONNER-ABREU  
Deputy Permanent Delegate  
Permanent Delegation of Brazil to UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15  
France  
Tél. : (33-1) 45 68 28 37  
Fax : (33-1) 47 83 28 40  
Email : dl.brasil@unesco.org  
m.donner.br@unesco-delegations.org

**Cameroun / Cameroon**

S.E. Mme Alim YOUSOUF HADIDJA  
Ministre de l'éducation de base  
Présidente de la Commission nationale de la  
République du Cameroun pour l'UNESCO  
B.P. 16356  
YAOUNDE  
Cameroun  
Tél. : (237) 22 22 51 76  
Fax : (237) 223 08 55  
Email : cnuccameroun@yahoo.fr

S.E.M. Anatole Fabien-Marie NKOU  
Ambassadeur, Représentant permanent du  
Cameroun  
Mission permanente de la République du  
Cameroun auprès de l'ONU  
6 rue du Nant  
1207 GENEVE  
Suisse  
Tél. : (41-22) 787 50 40  
Fax : (41-22) 736 21 65  
Email : mission.cameroun@bluewin.ch

Mme Natalie ZANGHA ABOMO BELINGA  
Attaché dans les Service du Premier Ministre  
YAOUNDE  
Cameroun  
Tél. : (237) 99529797

M. OWONA ADA  
Chargé d'Etudes  
Commission nationale de la République du  
Cameroun pour l'UNESCO  
B.P. 16536  
YAOUNDE  
Cameroun  
Tél. : (237) 22 23 25 01  
Fax : (237) 22 22 49 96  
Email : owonada1955@yahoo.fr

Mme Lydia LINJOUOM NTANKE  
Attachée culturelle  
Délégation permanente du Cameroun auprès  
de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15  
France  
Tél. : (33-1) 45 68 30 33  
Fax : (33-1) 45 68 30 34  
Email : dl.cameroun@unesco.org  
Lydia\_li\_ngam@yahoo.fr

M. Romain OKALA MPANDE  
Inspecteur des Services  
Ministère de l'éducation de base  
B.P. 1600  
YAOUNDE  
Cameroun  
Tél. : (237) 22 23 28 08  
Fax :  
Email : romain.okala@yahoo.fr

M. François NGANTCHA  
Ministre Conseiller  
Mission permanente de la République du  
Cameroun auprès de l'ONU  
6 rue du Nant  
1207 GENEVE  
Suisse  
Tél. : (41-22) 787 50 40  
Fax : (41-22) 736 21 65  
Email : mission.cameroun@bluewin.ch

**Côte d'Ivoire / Côte d'Ivoire**

**Equateur / Ecuador**

S.E. M. Mauricio MONTALVO  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire  
Représentant permanent  
Mission permanente de la République de  
l'Equateur auprès de l'ONU  
80-82, rue de Lausanne  
1202 GENEVE  
Suisse  
Tél. : (41-22) 732 49 55  
Fax : (41-22) 732 48 34  
Email : onuginebra@mmrree.gov.ec

**Etats-Unis d'Amérique / United States of  
America**

Dr. Larry WEXLER  
Director, Research to Practice  
Office of Special Education Programs  
US Department of Education  
550 12<sup>th</sup> St. S.W., Room 4160 - OSEP  
WASHINGTON, D.C. 20202  
United States of America  
Tel.: (1-202) 245 7571  
Fax: (1-202) 245 7614  
Email: larry.wexler@ed.gov

Ms Renee GUTEL  
Troisième Secrétaire  
US Mission to UNESCO  
12, avenue Raphaël  
75016 PARIS  
France  
Tél. : (33-1) 45 24 74 81  
Fax : (33-1) 45 24 74 58  
Email : gutelr@state.gov

**Fédération de Russie / Russian Federation**

Mr. Amir BILYALITDINOV  
Deputy Secretary-General  
Commission of the Russian Federation for  
UNESCO  
Ministry of Foreign Affairs  
32/34 Smolenskaya-Sennaya square  
121200 MOSCOW, G-200  
Russian Federation  
Tel.: (7-499) 244 23 15  
Fax: (7-499) 244 24 75  
Email: amirbilal@mail.ru

Mrs Elena NIZIENKO  
Deputy Director of Department of the State  
Policy in Education  
Ministry of Education and Science  
Tvezskaja Street  
MOSCOW  
Russian Federation  
Fax: (7-495) 629 7912  
Email: nizienko@mon.gov.ru

Mr. Nikolay NIKANDROV  
President  
Russian Academy of Education  
8 Pogodinskaya Str.  
119121 MOSCOW  
Russian Federation  
Tel.: (7-499) 246 06 01  
Fax: (7-499) 246 06 01  
Email: president\_rao@mail.ru

Mr. Boris MARTIROSYAN  
Deputy President  
Russian Academy of Education  
8 Pogodinskaya Str.  
119121 MOSCOW  
Russian Federation  
Tel.: (7-499) 245 09 31  
Fax: (7-499) 245 09 31  
Email: president\_rao@mail.ru

**Géorgie / Georgia**

Ms. Irine KURDADZE  
Deputy Minister  
Ministry of Education and Science  
52 Uznadze Street  
TBILISI 0102  
Georgia  
Tel.: (995-32) 31 39 67  
Fax: (995-32) 43 88 00  
Email: ikurdadze@mes.gov.ge

**Hongrie / Hungary**

Mr. Imre RADACSI  
Project Manager  
Hungarian Institute for Educational Research  
and Development  
Dorottya u.8  
H-1058 BUDAPEST  
Hungary  
Tel.: (36) 30 825 8004  
Email: radacsi@ella.hu

**Inde / India**

H. E. Mr Vinay Sheel OBEROI  
Ambassador, Permanent Representative of  
India to UNESCO  
Permanent Delegation of India to UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
Bureaux M1.42/M1.38  
1, rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15  
France  
Tél : (33-1) 45 68 29 88  
Fax : (33-1) 47 34 51 88  
Email : dl.india@unesco.org

**Indonésie / Indonesia**

Prof. Dr. Arief RACHMAN  
Executive Chairman  
Indonesian National Commission for  
UNESCO  
Jl. Ekorkuning V, no. 7  
Rawamangun  
10270 JAKARTA  
Indonesia  
Tel.: (62-21) 475 31 23  
Mobile: 08 12 93 43 075  
Fax: (62-21) 573-3127  
E-mail: aspnetind@cbn.net.id

Ms. Hj. Hasnah GASIM  
National Coordinator of ASPnet  
Ministry of National Education  
Jl. Jenderal Suderman Senayan  
JAKARTA  
Indonesia  
Tel.: (62-21) 570 9425  
Fax: (62-21) 570 9425  
Email: aspnetind@cbn.net.id

Mr. Patrick Suryagunawan HASJIM  
Chargé d'affaires a.i.

Deputy Permanent Delegate  
Permanent Delegate of the Republic of  
Indonesia to UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15  
France  
Tél. : (33-1) 45 68 29 72  
Fax : (33-1) 45 66 02 37  
Email : ps.hasjim.id@unesco-delegations.org

Mr. Syafsir AKHLUS  
Attaché of Education  
Embassy of the Republic of Indonesia  
47, rue Cortambert  
75016 PARIS.  
France  
Tél. : (33-1) 45 03 07 60  
Mobile : (33) 6 71 86 62 61  
Email : akhlus@gmail.com

**Israël / Israel**

Ms Lea ROSENBERG  
Deputy Director General for External  
Relations and UNESCO  
Israel National Commission for UNESCO  
Ministry of Education, Culture & Sports  
2, Dvora Ha'nevia St.  
JERUSALEM 91911  
Israel  
Tel.: (972-2) 560 37 00  
Email: learo@education.gov.il

Mr Daniel BAR-ELLI  
Secretary-General  
Israel National Commission for UNESCO  
Ministry of Education, Culture & Sports  
2, Dvora Ha'nevia St.  
JERUSALEM 91911  
Israel  
Tel. : (972-2) 560 37 467  
Fax: (972-2) 560 37 475  
Email: barelid@education.gov.il

Dr. Rachel ZORMAN  
Director  
Szold Institute  
National Research Institute  
9 Columbia St.  
JERUSALEM 96583  
Israel  
Tel.: (972-54) 33 22781  
Email: rachelz@szold.org.il

**Jamaïque / Jamaica**

**Japon / Japan**

Ms Sonoko WATANABE  
Minister Counsellor  
Permanent Delegation of Japan to UNESCO  
100 avenue de Suffren  
75015 PARIS  
France  
Tél. : (33-1) 53-59-27-04  
Fax : (33-1) 53-59-27-27  
Email : s.watanabe.jp@unesco-delegations.org

Ms Mihoko TOYOSHIMA  
Chief of the Office of the Director-General  
Ministry of Education, Culture, Sports,  
Science and Technology  
3-2-2 Kasumigaseki Chiyoda-ku  
TOKYO 100-8959  
Japan  
Tel.: (81-3) 6734-3402  
Fax: (81-3) 6734-3679  
Email: mtoyo@mext.go.jp

Mr Hiroshi KAMIYAMA  
First Secretary  
Permanent Mission of Japan to the United  
Nations and Other International Organizations  
in Geneva  
17, avenue de Budé  
1202 GENEVE  
Suisse  
Tél. : (41-22) 717-3112  
Fax : (41-22) 717-3794  
E-mail : hiroshi.kamiyama@mofa.go.jp

**Liban / Lebanon**

S.E. Mme Najla RIACHI ASSAKER  
Ambassador  
Permanent Representative  
Permanent Mission of Lebanon to UN  
58 rue de Moillebeau  
1209 GENEVE  
Suisse  
Tél. : (41-22) 791 85 87  
Fax : (41-22) 791 85 80  
Email : najla.assaker@yahoo.com

Mr. Bachir SALEH AZZAM  
First Secretary  
Permanent Mission of Lebanon to the UN in  
Geneva  
58 rue de Moillebeau  
1209 GENEVE  
Suisse  
Tél. : (41-22) 791 85 85  
Fax : (41-22) 791 85 80  
Email : azzam\_bachir@hotmail.com

**Malaisie / Malaysia**

Dato' Asariah MIOR SHAHARUDDIN  
Deputy Director-General,  
Ministry of Education Malaysia  
Level 6, Block E13  
Government Complex Parcel E  
Federal Government Administrative Centre  
62604 PUTRAJAYA  
Malaysia  
Tel.: (603) 8884 1078  
Fax: (603) 8884 1092  
Email: ams@moe.gov.my

Datu Dr. Julaihi BUJANG  
Director, Curriculum Development Division  
Ministry of Education Malaysia  
Level 8, Block E9  
Government Complex Parcel E  
Federal Government Administrative Centre  
62604 PUTRAJAYA  
Malaysia  
Tel.: (603) 8884 2001  
Fax: (603) 8888 0793  
Email: julaihi.bujang@moe.gov.my

**Mali / Mali**

S. E. M. Salikou SANOGO  
Ministre de l'Education  
Ministère de l'Education, de l'alphabétisation  
et des langues nationales  
Place de la République, B. P. 71  
BAMAKO - Commune III  
Mali  
Tél. : (223) 20 229984 / 66 78 57 14  
Fax : (223) 20 22 99 69  
Email : salikousanogo@yahoo.fr

M. Youssef DEMBELE  
Secrétaire général  
Commission nationale malienne pour  
l'UNESCO  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la  
recherche scientifique  
B. P. 119  
BAMAKO  
Mali  
Tél. : (223) 66 72 17 34  
Fax : (223) 20 23 37 67  
Email : youdembele1@yahoo.fr

M. Bonaventure MAIGA  
Conseiller technique du Ministre de  
l'éducation, de l'alphabétisation et des langues  
nationales  
Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation et  
des langues nationales  
Place de la République, B. P. 71  
BAMAKO - Commune III  
Mali  
Tél. : (223) 73 18 14 01  
Fax : (223) 20 23 37 67  
Email : bonaventuremaiga@yahoo.com

M. Moussa KOUYATE  
Premier Conseiller  
Mission permanente du Mali à Genève  
20, route de Pré-Bois  
1215 GENEVE 15  
Suisse  
Tél. :  
Mobile : (41) 79 915 61 29  
Email : moiseverckys@yahoo.fr

#### **Maroc / Morocco**

M. Fouad CHAFIQI  
Directeur des curricula  
Ministère de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur, de la formation des  
cadres et de la recherche scientifique  
Secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement  
scolaire  
Bab Rouah - RABAT  
Maroc  
Tél. : (212-6) 61 90 14 56  
Fax : (212-5) 37 66 12 46  
Email : fouad.chafiqi@men.gov.ma

M. Anas ALAMI-HAMEDANE  
Conseiller  
Mission permanente du Maroc à Genève  
18A, chemin François Lehmann

1218 GRAND-SACONNEX (Genève)  
Suisse  
Tél. : (41-22)  
Mobile : (41) 79 79 38 545  
Fax : (41-22) 791 81 80  
Email : alami@mission-maroc.ch

#### **Mozambique, Republic of / Mozambique, République du**

#### **Norvège / Norway**

Mr Jostein OSNES  
Director  
Ministry of Education and Research  
P.O. Box 8119 Dep  
N-0032 OSLO  
Norway  
Tel.: (47) 22 24 76 76  
Email: jo@kd.dep.no

Mr. Ole BRISEID  
President of the IBE Council  
Director General  
Ministry of Education and Research  
P.O. Box 8119 Dep  
N-0032 OSLO  
Norway  
Tel.: (47) 22 24 75 44  
Email: ole.briseid@kd.dep.no

#### **Oman / Oman**

Mr. Mohmmmed Khalfan ALSHIDI  
Deputy Director General of Curricula  
Development  
Ministry of Education of Oman  
P.O. Box 3  
MUSCAT Postal Code 100  
Sultanate of Oman  
Tel.: (968) 2464111  
Mobile: (968) 99410880  
Email: m.alshidi@moe.om

#### **Ouganda / Uganda**

Dr. Avitus K.M. TIBARIMBASA  
Chairman  
Kabale District Service Commission  
P.O.Box 5  
KABALE  
Uganda  
Tel.: (256) 772617423  
Email: tibarimbasa@yahoo.com

**Pakistan / Pakistan**

Mr Muhammad Athar TAHIR  
Secretary  
Ministry of Education  
Federal Sectt.  
ISLAMABAD  
Pakistan  
Email: athartahir@hotmail.com

**République dominicaine / Dominican Republic**

Sra. Mercedes HERNANDEZ CAAMANO  
Asesora Pedagógica  
Ministerio de Educación  
Av. Máximo Gómez esquina Santiago, N° 02  
SANTO DOMINGO  
República Dominicana  
Tel.: (809) 688-9700 / (809) 688-6500  
Fax: (809) 689-8688  
Email: mechyhdez@hotmail.com

S.E. Mme Rosa HERNANDEZ de GRULLÓN  
Ambassadeur, Déléguée permanente  
Délégation permanente de la République  
dominicaine auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO - Bureau MS1.57  
1, rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15  
France  
Tél. : (33-1) 45 68 27 10  
Fax : (33-1) 42 73 24 66  
Email :  
r.hernandez.do@unesco-delegations.org

Mme Katherine URBAEZ MARTINEZ  
Ministre Conseiller  
Mission Permanente de la République  
dominicaine auprès de l'ONU à Genève  
63, rue de Lausanne  
1202 GENEVE  
Suisse  
Tél. : (41-22) 715 39 15  
Fax : (41-22) 749 09 90  
Email : kurbaez@mail.com

Mlle Stéphanie BAUD  
Première Secrétaire et Assistante de  
Madame l'Ambassadeur  
Délégation permanente de la République  
dominicaine auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO - Bureau MS1.57  
1, rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15

France  
Tél. : (33-1) 45 68 27 10  
Fax : (33-1) 42 73 24 66  
Email :  
s.baud.do@unesco-delegations.org

**République tchèque / Czech Republic**

Mr Jindřich FRYČ  
Director-General  
Section for International Affairs  
Ministry of Education, Youth and Sports  
Karmelitská 7  
118 12 PRAHA 1  
Czech Republic  
Tel.: (420) 234 81 15 37  
Email: jindrich.fryc@msmt.cz

Mr. Ivan PINTER  
Counsellor  
Permanent Mission of the Czech Republic to  
the UN Office and Specialized Institutions in  
Geneva  
17, Chemin Louis Dunant  
1211 GENEVA 20  
Suisse  
Tél. : (41-22) 910 38 10  
Fax : (41-22) 740 36 62  
Email : ivan\_pinter@mzv.cz

**République-Unie de Tanzanie / United Republic of Tanzania**

Mr. Selestin GESIMBA  
Deputy Permanent Secretary  
Ministry of Education and Vocational Training  
P.O. Box 9121  
DAR-ES-SALAM  
Tanzania  
Tel.: (255) 754 583 896  
Email: gesimba@hotmail.com

Mr. Paul S.D. MUSHI  
Director General  
Tanzania Institute of Education  
Representative to the Council  
P.O. Box 35094  
DAR ES SALAAM  
Tanzania  
Tel.: (255-22) 277 5087  
Mobile: (255) 754 270 765  
Fax: (255-22) 277 44 20  
Email: paul.mushido@yahoo.com;  
director.tie@tie.go.tz

Ms. Fatma Mohamed SAID  
Director  
Department of Alternative Planning and Adult  
Education  
Ministry of Education and Vocational Training  
P.O. Box 394  
ZANZIBAR  
Tanzania  
Tel.: (255-24) 223 2827  
Mobile: (255) 777417886  
Fax: (255-24) 223 28 27  
Email: fatmasaid\_54@hotmail.com

Mr. Gordian Joseph MUKIZA  
Education Programme Officer  
UNESCO National Commission of Tanzania  
P.O. Box 20384  
DAR ES SALAAM  
Tanzania  
Tel.: (255) 22 21 34 292  
Mobile: (255) 769516737  
Fax: (255) 22 21 34 292  
Email: gkmukiza@hotmail.com

#### **Suisse / Switzerland**

M. Charles BEER  
Conseiller d'Etat de la République et Canton  
de Genève, en charge du Département de  
l'instruction publique  
6, rue de l'Hôtel de Ville  
Case postale 3925  
1211 GENEVE 3  
Suisse  
Tél. : (41-22) 327 24 00  
Fax : (41-22) 327 05 66

S.E. M. Rodolphe IMHOOF  
Ambassadeur, Délégué permanent de la Suisse  
auprès de l'UNESCO  
Délégation permanente de la Suisse auprès de  
l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15  
France  
Tél. : (33-1) 45 68 33 96 / 98  
Fax : (33-1) 43 06 21 39  
Email : pau.vertretung@eda.admin.ch

Mme Valérie LIECHTI  
Conseillère en éducation, Division Afrique de  
l'Ouest, Direction pour le développement et la  
coopération, Département fédéral des affaires

étrangères  
Freiburgstrasse 130  
3003 BERNE  
Suisse  
Tél. : (41-22) 078 608 6495  
Email : valerie.liechti@deza.admin.ch

M. Nicolas MATHIEU  
Chef Coordination UNESCO  
Secrétaire général adjoint de la Commission  
suisse pour l'UNESCO  
Division politique V Coordination de  
politiques sectorielles,  
Département fédéral des affaires étrangères  
Bundesgasse 32  
3003 BERNE  
Suisse  
Tél. : (41-31) 323 41 34  
Fax : (41-31) 322 10 70  
Email : nicolas.mathieu@eda.admin.ch

Mme Claudine DAYER FOURNET  
Secrétaire adjointe  
Département de l'instruction publique de la  
République et Canton de Genève  
6, rue de l'Hôtel de Ville  
Case postale 3925  
1211 GENEVE 3  
Suisse  
Tél. : (41-22) 327 24 00  
Fax : (41-22) 327 05 66  
Email : claudine.dayer-fournet@etat.ge.ch

M. Benedikt HAUSER  
Collaborateur scientifique  
Secrétariat d'état à l'éducation et à la  
recherche  
Hallwylstrasse 4  
3003 BERNE  
Suisse  
Tél. : (41-31) 322 68 32  
Email: benedikt.hauser@sbf.admin.ch

Mme Alexandra RUPPEN  
Deuxième Secrétaire  
Mission permanente de la Suisse auprès de  
l'Office des Nations Unies et des autres  
organisations internationales  
9-11 rue de Varembe  
Case postale 194  
1211 GENEVE 20  
Suisse  
Tél. : (41-22) 749 24 24  
Fax : (41-22) 749 24 37  
Email : alexandra.ruppen@eda.admin.ch

**Thaïlande / Thailand**

Mr. Tongthong CHANDRANSU  
Secretary General of the Education Council  
Office of the Education Council  
Ministry of Education  
99/20 Sukhothai Road, Dusit  
BANGKOK 10300  
Thailand  
Tel.: (66-2) 243-7911  
Fax: (66-2) 243 -7910  
Email: tongthong.c@onec.mail.go.th

Ms Orachart SEUBSITH  
Deputy Permanent Delegate of Thailand to  
UNESCO  
Permanent Delegation of Thailand to  
UNESCO  
Maison de l'UNESCO – Bureau MS1-28  
1 rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15  
France  
Tél. : (33-1) 45 68 31 23  
Fax : (33-1) 45 68 31 22  
Email : dl.thaïlande@unesco-delegations.org

Ms Siripakka DHAMABUS  
Foreign Relations Official  
Bureau of International Cooperation  
Thai National Commission for UNESCO  
Office of the Permanent Secretary  
Ministry of Education  
Ratchadamnoen-nok, Dusit  
BANGKOK 10300  
Thailand  
Tel.: (66-2) 6285646 ext. 120  
Fax: (66-2) 281 09 53  
Email: dsiripak@gmail.com

**OBSERVATEURS / OBSERVERS**

**France / France**

Mlle Estelle FOLEST  
Chargée de mission - Education  
Commission nationale française pour  
l'UNESCO  
57, Boulevard des Invalides  
75700 Paris 07 SP  
France  
Tél. : (33-1) 53 69 32 92  
Email : estelle.folest@diplomatie.gouv.fr

**Koweït / Kuwait**

Mr. Muhammed AL-SHATTI  
Délégué permanent adjoint  
Délégation permanente du Koweït auprès de  
l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15  
France  
Tél : (33-1) 45 68 26 68 / 69  
Fax : (33-1) 40 65 93 05  
Email : m.alshatti@unesco.org

**UNESCO SIEGE / UNESCO HQ**

Mr Qian TANG  
Assistant Director-General for Education  
UNESCO  
7, place de Fontenoy  
75352 PARIS 07 SP  
France  
Tél. : (33-1) 45 68 08 31  
Fax : (33-1) 45 68 56 27  
Email : q.tang@unesco.org

Mr. Alexandre SANNIKOV  
Chief, Institutes, Conferences and Prizes  
Coordination Section (ED/EO/ICP)  
Executive Office of the ADG/ED  
UNESCO  
7, place de Fontenoy  
75352 PARIS 07 SP  
France  
Tél. : (33-1) 45 68 08 75  
Fax : (33-1) 45 68 56 27  
Email: a.sannikov@unesco.org

**REGRETS**

**Jamaïque / Jamaica**

IICBA

UIL